DANS LE[S] ...VES

M. Winston Churchill accuse la France d'aider l'Irak à fabriquer une bombe at...

SELON LE QUOTIDIEN ...

L'avenir de la SEAT aurait été ... lors de la visite de M. Barre à Madrid

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 026 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 13 - LUNDI 14 JUILLET 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'Europe à deux ?

Commencée dans l'indifférence, la visite de M. Giscard d'Estaing outre-Rhin s'est achevée en soulevant un intérêt d'autant plus remarquable qu'il s'exprime surtout chez des tiers. C'est en France et en Allemagne fédérale que l'opinion est le plus blasée, le plus sceptique sur l'avenir d'une « Europe sans l'Amérique » ou le plus critique — ce qu'explique en partie la conjoncture électorale. Il était exclu que M. Strauss donne un satisfecit à son rival, M. Schmidt, par président de la République interposé.

Cependant, à Londres, le porte-parole du Foreign Office a pris acte du « facteur important » que constitue le « renforcement des liens entre Paris et Bonn » ; le « Times », tout en croyant utile de rappeler que la « protection américaine » est indispensable à l'Europe, souligne que le rapprochement franco-allemand « est un de ces changements permanents des relations historiques que seul un cataclysme pourrait défaire ». Le « Guardian » conseille à Mme Thatcher d'en prendre de la graine. « Tout ressentiment de notre part n'est pas justifié, car ni les Français ni les Allemands n'ont cherché à nous exclure de leurs relations », écrit le quotidien en recommandant à la Grande-Bretagne de devenir un troisième membre du « vieux duumvirat » et de se « joindre pleinement » aux politiques communes.

La réaction du « Corriere della Sera » est aussi positive. Le quotidien milanais souligne que Paris et Bonn n'ont pris le parti de faire fonctionner l'« Europe à deux » qu'en raison de l'incapacité de leurs partenaires de la faire fonctionner à neuf.

De l'autre côté de l'Atlantique, le journaliste américain Joseph Kraf estime, en le regrettant, que les Etats-Unis ont cédé à la France et à l'Allemagne « la conduite des politiques de l'alliance envers la Russie, au Proche-Orient et dans le Golfe ». Plus inattendue est la réaction soviétique. Qui aurait cru que Moscou saluerait un jour l'émergence d'une politique franco-allemande et le rôle « pacificateur » que pourrait jouer l'Europe occidentale ?

Dans ces réactions, sans doute y a-t-il place pour des malentendus. Du moins peut-on se féliciter que, dix-sept ans après le traité franco-allemand, les partenaires des deux pays (dont la mésentente dégénéra à deux reprises en guerre mondiale) découvrent que leur entente est bénéfique à tout le monde. Elle ne constitue pas une opération fractionnelle, mais la base nécessaire, et insuffisante, de toute construction européenne. La leçon que les dirigeants de Paris et de Bonn peuvent en tirer au moment où l'Europe stagne et se dilue est de persister dans la même voie.

A l'égard des Super-Grands, « le rôle de l'Europe dans le monde » que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt appellent de leurs vœux ne saurait être de supplanter les Etats-Unis ni même de s'en démarquer systématiquement, mais de choisir en toutes circonstances, en fonction des intérêts proprement européens et compte tenu des forces et faiblesses de l'allié américain, la politique qu'ils jugent la meilleure.

Le rôle de l'Europe ne peut être de rechercher l'apaisement à tout prix, et l'U.R.S.S. se bercerait d'illusions — si elle ne le fait déjà — en pensant que la politique européenne puisse être la neutralité. L'Europe est trop exposée pour rester à l'écart d'un conflit mondial. Jouer son rôle, avoir sa politique propre, implique que l'Europe assume ses responsabilités dans tous les domaines, et d'abord qu'elle s'en donne les moyens. C'est le contraire d'une démission.

(Lire nos informations page 2.)

LE DRAME DES RÉFUGIÉS EN ASIE DU SUD-EST ET LA FAMINE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

Les combats au Cambodge font peser une menace sur l'aide humanitaire

Les forces vietnamiennes éprouvaient, samedi 12 juillet, des difficultés à franchir les lignes de défense commandant l'accès au bastion khmer rouge de Phnom-Malai, près de la frontière thaïlandaise, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Aranyaprathet. Un peu plus au nord, des affrontements entre Khmers rouges et Khmers séréi (nationalistes anticommunistes) auraient fait une trentaine de morts et de nombreux blessés parmi les réfugiés de l'important camp de Nong-Samet. Ils ont eu lieu lorsque les combattants khmers rouges, pris sous les bombardements vietnamiens, cherchaient asile dans ce camp

Selon les services de renseignements thaïlandais, près de la moitié des forces vietnamiennes au Cambodge seraient déployées dans les régions occidentales pour réduire les positions des adversaires du régime de Phnom-Penh. La récente incursion de ces forces en Thaïlande, où elles ont refoulé des dizaines de milliers de réfugiés, et l'impossibilité pour les organisations humanitaires internationales de s'assurer que leur aide ne bénéficie pas à des combattants, a conduit le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) à suspendre la distribution de secours dans certaines zones frontalières.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La décision du C.I.C.R. apparaît d'abord comme la volonté — tardive — d'un retour au respect des principes et des conventions qui définissent le mandat et qui régissent les activités de ces organisations (*le Monde* du 10 juillet).

En effet, depuis plusieurs mois, le C.I.C.R. s'est efforcé, sans succès, d'obtenir des autorités militaires thaïlandaises la séparation des civils et des combattants cambodgiens agglutinés tout le long de la frontière. La décision pourrait, dans un second temps, être également appliquée aux poches frontalières où opèrent d'autres groupes de la résistance antivietnamienne (Khmers Séréi et Sereïka anticommunistes) et où les combattants et les civils vivent bon gré mal gré en étroite osmose.

Le C.I.C.R. et l'UNICEF, qui coordonnent depuis novembre toutes les opérations d'assistance humanitaire au Cambodge, soit directement à Phnom-Penh, soit à partir de la frontière khméro-thaïlandaise, ont notamment fourni une aide alimentaire et médicale directe, depuis cette époque, à une soixantaine de milliers de combattants et de civils khmers rouges. Dans les premiers temps, ici comme du côté de Phnom-Penh, la catastrophe était d'une telle ampleur, et les secours d'une telle urgence, que les effets positifs des deux opérations, qui ont permis de sauver des millions de Cambodgiens, compensaient largement les avantages qu'en ont tirés les groupes armés de tous bords. Cependant, au fil des mois, la situation s'est relativement stabilisée du point de vue alimentaire et sanitaire, et il est devenu de plus en plus clair que l'aide internationale, utilisée à des fins politiques, militaires et mercantiles, favorisait en priorité le renforcement des éléments armés et, de ce fait, alimentait la poursuite de la guerre.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

Des millions de personnes sont affectées par la sécheresse dans l'Est africain

Le Parlement européen s'est déclaré « très préoccupé par la situation désastreuse des réfugiés et des populations de la Corne de l'Afrique » dans une résolution adoptée vendredi 11 juillet à Strasbourg. Les organismes d'aide internationale évaluent à près de six millions le nombre des personnes affectées par un nouveau cycle de sécheresse, de l'Ethiopie à la Tanzanie.

Notre correspondant en Afrique orientale évoque le drame des nomades Karamajong, en Ouganda.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Il pleut presque chaque jour dans le Karamoja, mais, dans cette province du nord-est ougandais devenue depuis peu verdoyante, plusieurs dizaines de milliers de personnes demeurent en danger de mort, exténuées par la malnutrition et menacées par la férocité de leurs semblables. En un mois et demi, le bilan de la tragédie du Karamoja s'est considérablement alourdi (*le Monde* du 23 mai). Les plus sérieux recoupements effectués auprès des organismes d'aide aux victimes de la sécheresse et recueillis sur place par les missionnaires aboutissent à un chiffre terrible : entre douze et quinze mille morts depuis le début d'avril, soit 5 % de la population karamojong. Imaginons la France avec deux millions et demi de morts.

Une centaine de corps sont ensevelis chaque jour dans l'ensemble des missions catholiques du Karamoja. Celles-ci sont animées par l'ordre des Pères et des Sœurs de Vérone. Ces pointages macabres, opérés par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ne prennent pas en compte les malheureux qui meurent en brousse, loin de tout secours. Ce taux de mortalité est dix fois supérieur à la normale. Quatre mille victimes sont mortes des suites du choléra qui frappa le nord de la région. L'épidémie est aujourd'hui totalement stoppée au grand soulagement et à l'étonnement des quelques médecins travaillant sur place qui n'avaient pas les moyens de l'enrayer.

Pendant des mois, les envois de vivres aux sinistrés ont été dérisoires par rapport aux besoins. Depuis plusieurs semaines, en revanche, d'importants stocks de nourriture arrivent sur place. En juin, l'aide alimentaire a approché les 1 500 tonnes, correspondant au seuil mensuel minimum évalué par les organismes d'assistance. La C.E.E., par exemple, a affecté 700 000 dollars à l'organisation d'un pont aérien entre l'Ethiopie et l'aéroport de Soroti, au sud du Karamoja. Les avions C. 130 ont acheminé 2 500 tonnes de céréales, principalement du maïs. Cette aide, si elle se poursuit au même rythme, permettra à court terme de stopper le cycle de la malnutrition.

Plusieurs agences dépendant des Nations unies — l'UNICEF, le H.C.R., le PNUD — et des organismes d'aide privés — américain comme Care ou britannique comme Oxfam — et la Save Children Fund sont directement concernés ou intéressés par les opérations de secours. Ils ont pour souci d'éviter la formation de kystes de misère où s'agglutineraient les sinistrés en quête de nourriture. Aussi ont-ils recours, pour l'entrepôt ou la distribution des vivres, au réseau dense mais décentralisé des missions catholiques. Les Pères de Vérone, d'ordinaire réticents envers tout ce qui entretient une mentalité d'« assisté » parmi la population locale, ont, devant l'ampleur de la catastrophe, pris en main l'opération. Ils étaient d'ailleurs les seuls partenaires crédibles des organismes d'aide.

La commission militaire au pouvoir à Kampala n'a guère apprécié, semble-t-il, d'être court-circuitée par les donateurs. Pour l'essentiel, l'aide alimentaire ne transite pas par Entebbe. Lorsque c'est le cas, elle est ensuite transportée par camions vers le Karamoja, empruntant une route de 400 kilomètres, rendue difficilement praticable en cette saison des pluies. En raison de l'insécurité, les convois ne circulent que sous escorte armée. En quelques mois, les agences des Nations unies ont perdu une cinquantaine de camions, volés au cours de hold-up ou simplement disparus de leur garage. Deux chauffeurs de l'organisation Care ont été assassinés. Aucun représentant de l'ONU ne réside en permanence au Karamoja.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 5.)

POINT

La faim n'attend pas

Sur la carte du monde, les taches sombres de la faim bougent et tendent à s'agrandir.

Il est très estimable de chercher des moyens de mieux répartir les richesses dans le monde, mais c'est de secours rapide dont ont besoin ces populations. Certaines initiatives privées ont spontanément répondu à ces attentes, mais leurs moyens ne sont évidemment pas à la mesure du désastre.

C'est à la création d'un réseau international d'aide urgente qu'il faut travailler avec, pour chaque situation locale, un responsable. Monter ce genre de dispositif paraît beaucoup plus compliqué que d'aller dans la lune. On l'a bien vu dès 1970, quand M. Edward Kennedy avait lancé l'idée d'une « armée blanche » destinée à ces tâches. Jamais elle n'a pu être constituée parce qu'on empiétait sur le fief de la Croix-Rouge internationale. Il y a ainsi des « chasses gardées » pour les réfugiés, les catastrophes, la famine, les enfants où des organismes onusiens ou privés se débattent comme ils peuvent dans leur domaine, mais où le passage au niveau supérieur d'une action plus coordonnée, plus massive, plus efficace, ne peut se réaliser.

Il n'y a pas que la jalousie des organismes. Les nations ont une part énorme de responsabilité dans cette carence, souvent parce qu'elles veulent mettre leur drapeau sur les envois de vivres et autres réalisations sur le terrain. Ce sont aussi les pays « sinistrés » par la faim ou d'autres catastrophes qui, parfois, s'efforcent de dissimuler le mal, comme s'il s'agissait de tares dont ils seraient responsables.

Nous avons aujourd'hui les moyens d'aider les populations en détresse, ce qui ne sera peut-être plus vrai en l'an 2000. Il existe, certes, des difficultés objectives : logistiques du fait des mauvaises infrastructures des pays en développement, politiques dans les régions troublées où l'on n'est pas sûr que l'aide arrive bien aux destinataires. Mais le plus irritant est que la lenteur des administrations internationales de tout poil, dont le rôle est de venir en aide à ceux qui souffrent, et la zizanie des organisations rendent impuissants ceux qui ont toujours pensé qu'il valait mieux construire des silos internationaux que des fusées intercontinentales.

LA FIN DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU BRÉSIL

Une nouvelle chrétienté ?

Jean-Paul II était de retour à Rome ce samedi 12 juillet à 9 h. 35 (heure locale) après son voyage de treize jours au Brésil.

Avant de monter à bord de l'avion à Manaus (Amazonie) en présence du ministre des affaires étrangères, Jean-Paul II avait remercié les dizaines de millions de Brésiliens, catholiques ou non, qui étaient venus à sa rencontre au cours de son séjour. Il a salué « le pays dynamique et prometteur » qui l'avait accueilli si chaleureusement et laissé espérer qu'il reviendrait.

Après ce déplacement exceptionnel par sa durée, Jean-Paul II va se reposer à Castelgandolfo, résidence d'été où les papes se rendent chaque année pour éviter les chaleurs de Rome.

par HENRI FESQUET

Ephémères par définition, les contes de fée se prolongent rarement aussi longtemps que le voyage du pape au Brésil. La popularité de Jean-Paul II y atteint son zénith. Tant par le nombre de personnes concernées que par les expressions d'enthousiasme d'une population dont la majorité vit dans un état de pauvreté endémique et qui s'enflamme pour peu que l'on se penche sincèrement sur son sort.

Religieux plus encore que chrétiens, les Brésiliens considèrent spontanément le pape comme un personnage sacral ayant des pouvoirs hors du commun. *A posteriori*, ils ont découvert en lui des dons exceptionnels pour le contact, pour l'écoute, pour l'esprit de répartie. En leur parlant pour ainsi dire à jet continu de justice et d'amour, le pape a touché deux points également sensibles chez un peuple frustré dans sa dignité tant par les pouvoirs publics que par les employeurs de l'industrie et de l'agriculture.

Ce peuple électrisé a oscillé entre deux excès touchants. Si à Recife on criait au pape : « *Tu es notre frère !* », à Belo-Horizonte, on l'appelait roi : « *Rei, Rei, Rei, o papa e nosso Rei !* » A Curitiba, il lui a été demandé de transférer le Saint-Siège au Brésil...

Nous voici en pleine religion populaire. Il serait stupide de s'en formaliser comme il le serait de faire la fine bouche devant certains passages des discours pontificaux. Ce qui peut sembler banal ou rebattu vu de Paris apparaît de première importance dans un pays sous-développé. Un exposé ne peut être raisonnablement jugé qu'en fonction de ses destinataires. A Sao-Paulo, des affirmations purement décalquées de la plus traditionnelle doctrine sociale de l'Eglise déchaînent automatiquement le délire des masses (droit au travail, à un salaire décent, droit au syndicalisme, etc.) et le mécontentement des classes dirigeantes.

Chacun a compris où penchait le cœur du pape, qui a, par surcroît, brandi la menace de troubles violents si les responsables politiques n'entreprenaient pas rapidement les réformes de structure nécessaires. Violence d'ailleurs, a précisé Jean-Paul II, qui est déjà le fait des institutions actuelles bafouant la justice et la dignité des travailleurs. Ce disant, il reprenait des propos déjà tenus par Paul VI.

On s'étonnera pourtant que Jean-Paul II, qui a énuméré une liste de droits des ouvriers, soit resté muet sur le droit de grève. Il avait, en effet, devant lui des auditeurs qui, pour nombre d'entre eux, avaient, pendant quarante jours, en avril-mai, arrêté leur travail dans la métallurgie. Cette grève n'avait pas été désavouée par la hiérarchie, loin de là. Le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, a même été parfois accusé d'avoir apporté son aide aux manifestants.

Que signifie le silence du pape ? Il est plusieurs explications possibles. Les théologiens commentateurs de la doctrine sociale de l'Eglise admettent parfaitement — à certaines conditions — ce moyen de pression, mais, on l'a un peu oublié, les documents pontificaux l'ignorent ou en parlent évasivement sinon avec répugnance.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Religion

Avec la puissance actuelle des médias, quand on voit les foules qu'un pape moderne et globe-trotter comme Jean-Paul II arrive à toucher, on se demande vraiment pourquoi le Christ n'a pas attendu mille neuf cent quatre-vingts années de plus pour venir sur la Terre, à moins d'admettre que, malgré son désir d'aider les hommes, il n'ait pas cru bon de leur faciliter le choix d'une croyance...

MICHEL CASTE.

GRANDEURS ET SERVITUDES DU FESTIVAL PERMANENT

L'ère Liebermann à l'Opéra de Paris

Une représentation gratuite des Noces de Figaro et la diffusion du même spectacle à la télévision (Antenne 2) marqueront lundi 14 juillet la fin du règne de Rolf Liebermann à l'Opéra de Paris, un règne de plus de sept ans commencé avec éclat le 30 mars 1973 à l'Opéra royal de Versailles par ces mêmes Noces de Figaro, de Mozart, dans la mise en scène de Giorgio Strehler, qui restera le symbole et le sommet de cette ère, son alpha et son oméga.

En établir le bilan est une tâche malaisée, tant cette époque fut contrastée en ombres et lumières, et toute une gamme d'opinions peut être envisagée selon le point de vue que l'on adopte. Peu de grandes institutions sont douées d'une charge passionnelle aussi puissante que l'Opéra. Et l'action vigoureuse, la personnalité charmeuse et abrupte, le talent intuitif et la patte souvent lourde, le goût du faste de ce grand intendant qui tient à la fois de Colbert et de Fouquet n'ont pas manqué d'alimenter les controverses et de nourrir les péripéties de ce drame shakespearien permanent qu'est l'Opéra de Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LES CONSULTATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Paris et Bonn ne veulent pas que leur volonté de dialogue avec l'U.R.S.S. soit interprétée comme un signe de faiblesse

Les trente-sixièmes entretiens réguliers franco-allemands se sont achevés vendredi 11 juillet à Bonn par une conférence de presse commune de MM. Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing.

Le président français a dressé à cette occasion le bilan du voyage officiel en R.F.A. qu'il avait entrepris lundi et achevé juste avant l'ouverture du sommet de Bonn. Il a d'autre part annoncé que le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Karl Carstens, serait prochainement invité en France.

De notre envoyé spécial

Bonn. — Les consultations franco-allemandes régulières instaurées par le traité de l'Elysée du 22 janvier 1963 appartiennent depuis longtemps à la routine diplomatique. La session qui s'est achevée vendredi 11 juillet après-midi dans la capitale fédérale allemande était la trente-sixième du genre, et le thème principal de la suivante, qui aura lieu en février à Paris, est déjà fixé. Pourtant, la crise des rapports Est-Ouest et le voyage officiel de M. Giscard d'Estaing en R.F.A. devaient donner à cette réunion de Bonn un caractère inhabituel et lui fournir certains sujets de discussion dont la portée dépassait sensiblement l'exament des dossiers *techniques* de la coopération bilatérale.

La crise des rapports Est-Ouest : MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont tenté de tirer ensemble des enseignements de leurs rencontres respectives avec M. Brejnev et ont pu vérifier qu'ils en faisaient la même analyse. Il était utile, estime-t-on à Paris et à Bonn, de manifester que, en dépit de l'invasion soviétique en Afghanistan, tout dialogue n'était pas rompu avec le Kremlin. Mais il importait, en même temps, de ne pas laisser l'U.R.S.S. interpréter cette volonté de dialogue comme un signe de *faiblesse de l'Occident*. C'est bien pourquoi, tout en se félicitant l'un et l'autre d'avoir rencontré M. Brejnev — « *rencontre utile et même nécessaire* », a dit M. Giscard d'Estaing, — les deux hommes d'Etat ont insisté, au cours de leur conférence de presse commune, vendredi après-midi, sur le fait que la précédente déclaration franco-allemande sur l'Afghanistan, qui condamnait l'intervention soviétique, demeurait *toujours* valable, même si l'évolution de la position du Kremlin sur d'éventuels pourparlers consacrés à la limitation des armements en Europe retient l'intérêt.

Un voyage « impressionnant »

Le président français a toutefois fait à ses interlocuteurs ouest-allemands deux observations. D'une part, la France, puissance nucléaire indépendante, n'est pas directement concernée par un effort de limitation de l'implantation des missiles de l'OTAN et des fusées S.S. 20 soviétiques. D'autre part, ces deux types d'armement, dans l'immédiat, continuent d'être produits et mis en place ; une négociation, encore hypothétique, ne porterait au mieux que sur le plafonnement de leur nombre.

La visite d'Etat de M. Giscard d'Estaing : ce voyage a été, selon la formule du chancelier, « *parfaitement réussi, et impressionnant* ». Il reste toutefois à en apprécier la portée exacte. Le président de la République y a lancé, avec une insistance remarquée, un appel à l'indépendance et à un redressement de l'Europe dont la coopération franco-allemande serait le moteur. M. Schmidt s'est montré favorable au principe d'un renforcement de cette coopération avec Paris. Mais la R.F.A. ne souhaiterait certainement *pas se* trouver engagée dans une opération qui pourrait sembler, peu ou prou, dirigée contre les Etats-Unis.

On en est bien conscient du côté français, où l'on insiste sur le fait que le renforcement de l'autorité diplomatique du Vieux Continent ne comporterait aucune infidélité à ses alliances naturelles. « *Les puissances indépendantes ont toujours eu des alliances, en particulier la France* », a dit M. Giscard d'Estaing, avant d'indiquer qu'il ne s'agissait pas exactement pour l'Europe de prétendre au rang de super grand, concept qui est aujourd'hui *au moins autant militaire* que diplomatique. Mais la démarche parallèle du président français et du chancelier ouest-allemand vis-à-vis du Kremlin dans l'affaire afghane est jugée, à Paris, *comme* une *bonne illustration* de ce que pourrait être le comportement d'une Europe décidée à « *retrouver sa place dans les affaires du monde* » : la prise d'initiatives que Washington n'approuve pas nécessairement, mais qui, sur le fond, ne remettent pas en cause la fidélité à l'Occident. Il est probable qu'on le pense aussi du côté allemand — mais visible qu'on ne souhaite pas trop le dire.

« La R.F.A. n'est pas une puissance nucléaire »

L'accent a d'autre part été mis par le chancelier Schmidt sur l'importance qu'il accorde à la coopération militaire franco-allemande. Il a insisté sur le fait que sa présence au côté du président français lors des cérémonies militaires de Baden-Baden, mardi, montrait que l'entente entre les deux capitales s'exerçait, sur ce terrain-là aussi, de façon éclatante. M. Yvon Bourges, ministre français de la défense, s'est entretenu avec son collègue ouest-allemand, M. Hans Apel, du projet de construction d'un char de combat franco-allemand pour les années 90, projet dont on dit, de part et d'autre, que, contrairement à ce qu'affirmait, jeudi, un article du *Financial Times*, il ne connaît actuellement aucune difficulté majeure.

« *La R.F.A. n'est pas une puissance nucléaire et n'entend pas le devenir*, a dit le chancelier, *mais elle apporte au dispositif militaire occidental une contribution qui est, me semble-t-il, appréciée.* » M. Schmidt a mis l'accent sur la nécessité d'un contre-poids européen à la puissance militaire soviétique. On a pris acte, dans la délégation française, de ces dispositions d'esprit tout en demeurant convaincu qu'on ne pourra guère progresser dans cette voie, pour l'instant, qu'au coup par coup.

Comme il est de tradition, les ministres de l'un et l'autre pays ont fait le point, deux à deux, sur les différents dossiers de la coopération entre Paris et Bonn. MM. Jean François-Poncet et Hans-Dietrich Genscher ont évoqué ensemble la situation au Proche-Orient, les relations Est-Ouest — à propos desquelles l'essentiel avait été traité entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt — et la situation en Corée du Sud : il a été décidé de demander aux sept autres membres de la Communauté européenne leur accord sur le principe d'une démarche commune auprès du gouvernement de Séoul en faveur du chef de l'opposition, M. Kim Dae-Jung, *menacé* d'exécution.

D'un point de vue strictement bilatéral, les deux ministres des affaires étrangères ont notamment examiné le dossier du nucléaire civil et celui de la lutte *contre* la pollution du Rhin, qui fera l'objet d'une nouvelle réunion cet automne.

Les deux ministres de l'économie ont évoqué la préparation du budget communautaire pour 1981 et ont estimé que le prélèvement de la T.V.A. devait être maintenu à 1 %. M. Giraud, ministre français de l'industrie, a parlé avec son collègue ouest-allemand de la concurrence de certains pays extérieurs à la Communauté, principalement le Japon, vis-à-vis de secteurs industriels menacés, comme l'automobile, ainsi que du projet de satellite franco-allemand de télévision directe, dont l'emplaire français et celui de la R.F.A. doivent être lancés en 1984. Ce qui posera d'ailleurs le problème de la redéfinition de la législation sur les médias audiovisuels, problème dont M. Jean-Philippe Lecat a discuté avec M. Baum, ministre ouest-allemand de l'intérieur, dont la compétence juridique s'étend à cette matière.

Commentant devant le chancelier Schmidt les enseignements qu'il tirait de son voyage officiel en R.F.A., M. Giscard d'Estaing s'est déclaré frappé par le dynamisme de l'économie ouest-allemande, mais aussi par les lacunes qu'il a observées, en France comme en Allemagne, dans la connaissance de la personnalité *et de la culture de chacun des* deux pays par son partenaire. Le prochain sommet, à Paris, devra rechercher les moyens d'améliorer cette connaissance dans tous les domaines, y compris l'enseignement du français en Allemagne et de l'allemand en France.

Le sommet franco-allemand des 10 et 11 juillet n'a sans doute pas apporté toutes les réponses que *l'on pouvait attendre* après la visite officielle de M. Giscard d'Estaing en R.F.A., et laisse un peu à ceux qui en ont suivi le déroulement le sentiment que, dans tous les domaines, si la bonne volonté de l'Allemagne fédérale n'est pas à mettre en doute, c'est surtout M. Giscard d'Estaing qui est apparu en position de demandeur. Du moins aura-t-il, à défaut de fournir des réponses précises (en particulier sur le contenu concret du renforcement de la coopération franco-allemande dans une perspective européenne), permis de poser d'utiles questions.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Schmidt : fournir un contrepoids à la puissance soviétique

Le chancelier Schmidt a notamment déclaré vendredi 11 juillet à l'issue du trente-sixième sommet franco-allemand : « *Je tiens à souligner mon approbation particulière des propos du président sur la coopération franco-allemande visant à renforcer la conscience et la cohésion européennes, ainsi qu'à contribuer de façon plus efficace au maintien d'un équilibre militaire en Europe et dans le monde, et à la paix. (...) La France et l'Allemagne fédérale sont d'accord pour que, en Europe occidentale, un contrepoids approprié soit créé à l'extraordinaire puissance de l'Union soviétique.* »

Le chancelier a « *salué expressément* » la « *modernisation de la force de dissuasion* » française. Il a rappelé que la France et l'Allemagne fédérale recherchent des « *buts communs* » en matière de défense avec des moyens qui ne sont pas identiques. L'Allemagne fédérale, a-t-il dit, n'est pas une puissance nucléaire et n'entend pas le devenir, mais poursuit une « *contribution importante et très appréciée* » aux forces classiques de l'alliance atlantique.

M. Giscard d'Estaing : l'Europe ne vise pas à devenir une superpuissance

M. Giscard d'Estaing a déclaré de son côté : « *Je ne pense pas que l'Europe vise à devenir ce que l'on appelle une super-puissance. La définition de super-puissance est d'ailleurs empruntée au vocabulaire militaire de l'après-guerre (...). Si vous voulez dire par là que, dans les grands débats du monde, dans les grandes affaires du monde, la voix de l'Europe devra être et pourra être fortement entendue, je le pense.* »

Répondant à des questions, le président de la République a notamment ajouté : « *La visite du chancelier fédéral et de M. Genscher à Moscou était non seulement utile mais nécessaire. Il suffit en effet d'imaginer ce que serait la situation de tension dans le monde à l'heure actuelle et combien l'Europe serait absente du débat s'il n'y avait pas eu sur les deux sujets essentiels de l'actualité les deux entretiens successifs que j'ai eu moi-même à Varsovie avec M. Brejnev et que le chancelier et M. Genscher ont eu à Moscou.* »

Au sujet des relations franco-allemandes, il a déclaré : « *L'œuvre qui doit être accomplie est celle de la communauté de destin, c'est-à-dire de la conscience que nous avons du caractère solidaire des événements qui peuvent affecter la vie de nos peuples. Ceci doit nous conduire à deux types d'action : d'une part, concerter nos actions de manière systématique et régulière face à l'ensemble des événements se déroulant dans le monde et, d'autre part, faire entendre ensemble la voix de l'Europe pour proposer des solutions ou pour suggérer des actions concernant le déroulement de ces événements.* »

Interrogé sur la possibilité de négociation avec l'U.R.S.S. sur les implantations d'euromissiles, M. Giscard d'Estaing, après avoir rappelé que la France n'était pas directement impliquée, a dit : « *Concernant (...) la nouvelle formulation donnée aux conditions d'ouverture d'une négociation par M. Brejnev, je constate que l'absence de préalable à l'ouverture de cette négociation signifie que la situation de fait sera caractérisée par deux éléments : la poursuite des programmes de production et de développement des armes à moyenne portée soviétique, notamment les SS-20 (soviétiques) et, d'autre part, par la mise en œuvre de la décision de l'OTAN concernant la modernisation des armes nucléaires de théâtre. Quel est alors l'objet de la négociation ? Ce serait de fixer un plafond à ce type d'armement.* »

INTERVIEWÉ PAR FR 3

Le chancelier fédéral évoque l'existence d'une « politique étrangère commune » en Europe

C'est un homme concentré, qui ne s'embarrasse ni d'éloquence ni de mots d'esprit, et qui, de toute évidence, n'a pas joué sur la séduction pour asseoir la popularité dont il jouit outre-Rhin, que présentait FR 3, le vendredi 11 juillet, dans le cadre de son émission « les Grands témoins », consacrée à M. Helmut Schmidt.

Concernant essentiellement les affaires internationales, l'entretien a porté surtout sur les questions de la défense européenne et des rapports franco-allemands. « Je ne vois absolument pas de danger de neutralisation de l'Europe », *a notamment déclaré M. Helmut Schmidt,* ni la France ni l'Allemagne n'accepteraient quoi que ce soit de ce genre, l'Angleterre non plus. C'est impossible, inconcevable. »

Reconnaissant les imperfections de l'Europe (« l'adhésion de l'Angleterre, du Danemark, de l'Irlande, dans cette communauté n'a pas encore été digérée à tous points de vue »), *le chancelier a souligné l'existence nouvelle parmi les pays membres d'une* « politique étrangère commune ».

« Cette coopération, *a-t-il précisé,* s'étendra certainement à l'avenir à des analyses stratégiques communes, mais je ne suis pas favorable à ce que l'on tire dès maintenant des conclusions sur le plan militaire (...) En réalité, l'idée de base de la défense commune de l'Europe existe d'une manière tout à fait claire : la France, tout aussi bien que l'Allemagne, est membre du pacte de l'Atlantique Nord. »

En ce qui concerne ses rapports avec le président Giscard d'Estaing, M. Schmidt a évoqué le travail accompli en commun au début des années 70, alors qu'ils étaient l'un et l'autre ministre de l'économie, travail qui a permis « d'éviter beaucoup de stupidités qui auraient pu être faites sur le plan mondial, en politique monétaire ». « Il ne s'agit pas d'une idylle entre le président Giscard et moi, *a-t-il ajouté,* mais d'une sympathie entre deux hommes qui ont des tâches nationales très différentes, mais qui savent que le bien-être de la France et celui de l'Allemagne dépendent entre autres des bons rapports entre ces deux Etats. »

EUROPE

Allemagne fédérale

SELON UN RAPPORT OFFICIEL

Les mouvements extrémistes ne représenteraient plus un danger sérieux

De notre correspondant

Bonn. — Le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Baum, a présenté, le jeudi 10 juillet, le rapport de l'Office de protection de la Constitution pour l'année 1979. Selon ce document, ni les forces extrémistes de la droite ni celles de la gauche ne représenteraient aujourd'hui un péril à prendre au sérieux.

Parmi les quelque soixante-huit mille extrémistes de gauche, le D.K.P. (parti communiste prosoviétique) reste l'organisation la plus nombreuse, bien que ses effectifs se réduisent constamment (ils sont tombés de quarante-deux mille à quarante mille en 1979) et que ses résultats électoraux soient très proches du point zéro. Selon le rapport, les communistes recevraient tous les ans une cinquantaine de millions de deutschemarks de la R.D.A. Cela leur faciliterait notamment la publication d'un quotidien tiré à trente-cinq mille exemplaires.

Le rapport souligne le désarroi actuel des autres mouvements d'extrême gauche, déçus par l'évolution du Vietnam, de Cuba et même de la Chine. L'un de ces partis, le K.P.D. (pro-chinois), vient d'ailleurs de prononcer lui-même sa dissolution. En revanche, une « *nouvelle gauche* », peut-être comparable aux autonomes français, jouirait d'une influence importante dans les universités.

L'extrémisme de droite comporterait pour sa part quelque soixante-dix groupes, avec un effectif total de dix-sept mille membres. L'organisation la plus forte reste le N.P.D. (parti national démocrate), qui, lui aussi, cependant, serait sur la voie de la désagrégation. Les petites unités se réclamant du néo-nazisme compteraient seulement mille quatre cents adhérents environ, dont trois cents constitueraient le noyau dur du mouvement.

Etant données les controverses déjà anciennes au sujet de ce qu'on appelle les « *interdictions professionnelles* », il convient de noter que le rapport recense les *extrémistes dans* les *services* publics de la République fédérale : trois cent quatre-vingt-neuf pour la droite, essentiellement dans la Bundeswehr et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement ; deux mille quatre cent cinquante-quatre pour la gauche, la plupart dans les services postaux, près d'un millier dans l'enseignement et deux cents environ à des postes de recherche dans les universités.

Le rapport rend compte des échecs de quelques tentatives terroristes en 1979 et du succès remporté par les autorités ouest-allemandes en matière de contre-espionnage. En fin de compte, la préoccupation la plus sérieuse pour les responsables de l'ordre public est aujourd'hui l'activité politique des travailleurs étrangers, notamment de la communauté turque.

JEAN WETZ.

Pologne

Le mouvement revendicatif marque des points

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les autorités polonaises continuent à céder aux revendications salariales suscitées par l'augmentation des prix de la viande. A Varsovie, vendredi 11 juillet, il a, par exemple, suffi que les ouvriers de l'usine Swierczewski menacent de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de 15 % à compter du 1[er] août. Le même jour, les grévistes de l'usine Rosa Luxembourg, qui avaient cessé le travail mercredi, l'ont repris après que leurs salaires eurent été relevés de 10 % et qu'une prime liée à la hausse des prix leur eut été attribuée.

Cette volonté de temporisation s'affirme alors que la presse officielle reprend et développe abondamment deux des principaux thèmes du discours prononcé mercredi par M. Gierek (*le Monde* du 12 juillet) : l'impossibilité financière d'augmenter les salaires et le danger inflationniste que cela comporterait. Mais ces appels à la raison n'ont guère d'échos dans la mesure où les Polonais sont peu disposés à se serrer plus encore la ceinture pour réparer les erreurs de gestion du parti et de l'Etat.

Le mouvement revendicatif, sûr de lui, tranquille et raisonné, s'alimente donc en ce moment de ses succès, et tout se passe dans les usines comme si l'on avait conscience que la fragilité économique, politique et morale de la Pologne permet d'imposer aux autorités un rapport de force.

Les grèves, *qui* avaient *surtout* touché jusqu'à maintenant des entreprises relativement privilégiées, affectent maintenant à Zyrardow, dans la région de Lodz, cinq entreprises textiles dont la main-d'œuvre, principalement féminine, est mal rayée. Dans l'une, où les débrayages avaient commencé dans la nuit de mercredi à jeudi, un catalogue de trente revendications a été présenté aux autorités, parmi lesquelles une diminution des effectifs d'encadrement et une augmentation de salaires de 1 000 zlotys. Cette somme représente environ le quart du salaire moyen polonais.

Plusieurs autres mouvements sont signalés, notamment à Varsovie, dans une usine d'équipements téléphoniques, et à Lublin, dans une entreprise de mécanique agricole. Selon les autorités — qui reconnaissent l'existence d'une deuxième vague non pas de grèves mais de « discussions », — les augmentations du prix de la viande (1) seraient maintenant appliquées dans quarante et une des quarante-neuf voïvodies (départements). — B. G.

(1) D'après la première annonce officielle en date du 2 juillet, la hausse consiste en une augmentation de 14,2 % à 20 % du prix de la viande vendue aux prix dits « commerciaux », soit 50 % à 100 % plus cher.

Italie

Une jeune fille est tuée par des « vigiles urbains » après avoir forcé un barrage à Rome

De notre correspondant

Rome. — Une jeune fille vient de mourir à vingt et un ans dans sa voiture, *abattue sous le* tir croisé des « vigiles urbains » (police municipale) pour avoir pénétré dans une zone piétonne, malgré leur opposition. L'affaire bouleverse la capitale italienne. Cela s'est produit dans la nuit du 10 au 11 juillet à Rome sur la place de Santa Maria in Trastevere, centre d'un quartier jadis populaire, devenu désormais une gigantesque trattoria (restaurant) en plein air, le fief des touristes, mais aussi l'un des ghettos des marginaux de la capitale.

La victime, Alberta Battistelli, vingt et un ans, était l'une de ses « paumées », droguées comme beaucoup d'autres, avec quelques petits vols à son actif pour se procurer la « came ». Est-ce la peur, le fait d'être au volant d'une voiture volée qui l'incita à ne pas s'arrêter à l'injonction des policiers municipaux ? Beaucoup ont ressenti cet épisode comme une véritable « exécution ».

La victime roulait lentement, traversant une place bondée. Si elle n'observa pas les ordres et passa à tout prix, en heurtant un vigile urbain sur sa moto, cela justifiait-il que celui-ci et ses compagnons tirent plus de vingt coups de feu à hauteur de la tête du conducteur au travers de la lunette arrière du véhicule ? Quelques incidents avec les forces de l'ordre dans la soirée, des pierres ont été lancées contre les policiers. Une *indignation* générale règne, mais aussi un grand embarras à la mairie de Rome dans l'équipe municipale de gauche.

Reste à expliquer ce geste absurde de vigiles urbains qui ne devaient s'occuper que des problèmes de circulation. Pourquoi ont-ils tiré de sang-froid ? Un climat de peur, l'idée que tout véhicule qui « brûle » un barrage ne peut être conduit que par un terroriste prêt à tout ? Mais la réciproque est aussi vraie. A Rome certes les policiers sont en uniforme, reconnaissables, mais combien de fois ces contrôles sont-ils effectués par des gens en civil, et dont parfois la mine patibulaire peut laisser craindre une tentative de vol ou d'enlèvement. Un médecin de Rome est mort l'an dernier au volant de sa voiture pour avoir refusé de s'arrêter à un tel barrage.

(Intérim.)

هكذا من الأصل

EUROPE

Turquie

Une importante opération de police met fin à une expérience de « comités populaires » dans la municipalité progressiste de Fatsa

De notre correspondant

Ankara. — « *En vue de restaurer l'autorité de l'Etat* », les forces de l'ordre, appuyées par des unités d'infanterie et des commandos parachutistes, ont ratissé sans toutefois qu'il y ait eu d'affrontements, le vendredi 11 juillet, la petite ville de Fatsa, située sur le littoral de la mer Noire. Cette opération de grande envergure avait pour objectif d'arrêter plusieurs suspects recherchés à la suite des accrochages du 2 juillet dernier à Camas, petite localité dépendant de Fatsa, au cours desquels un sous-officier avait été tué.

Elle visait aussi à l'élimination des « comités populaires », véritables autorités parallèles élues par le peuple et qui fonctionnaient sous l'égide de la municipalité progressiste de Fatsa. Tandis que l'accès de la ville était contrôlé par des barrages, et que le couvre-feu avait été décrété, le ratissage était effectué maison par maison. Il n'y a eu aucun incident, malgré la nervosité de la population.

Environ trois cents personnes âgées de quinze à trente-cinq ans, parmi lesquelles plusieurs auteurs de menées subversives, ont été arrêtées et placées sous garde à vue. En outre, une trentaine d'armes à feu ont été saisies.

Le maire indépendant de Fatsa, M. Sonmez, se trouve parmi les personnes arrêtées. Soutenu par l'extrême gauche, M. Sonmez, ancien tailleur de profession, avait été élu triomphalement lors des municipales de décembre 1977. Des membres des comités populaires, élus par chaque quartier ont également été appréhendés. Ces organismes spontanés avaient pour tâche de conseiller la municipalité, et de résoudre les problèmes et les plaintes des habitants sans passer par les autorités officielles, avant de soumettre en dernier ressort à la municipalité les questions qui n'avaient pu être réglées. En outre, des contrôles d'identité étaient fréquemment effectués à l'entrée de la ville de Fatsa, par des jeunes gens.

Certains milieux dénonçaient « l'ordre rouge » qui régnait à Fatsa, avec un nouveau modèle d'administration municipale, qui se voulait ouvertement « révolutionnaire) ». D'autres étaient satisfaits de l'amélioration des services rendus aux habitants par la municipalité, à en croire plusieurs journalistes qui étaient allés enquêter sur place.

Le premier ministre, M. Demirel, avait, le mercredi 9 juillet dernier, indiqué pour sa part que les autorités parallèles opérant dans les « zones libérées » seraient éliminées sur tout le territoire national. De son côté, le chef de l'état-major, le général Evren, s'était rendu le même jour à Persembe, près de Fatsa. A la veille de cette opération, le maire de Fatsa avait à son tour accusé le pouvoir de chercher des cibles afin de détourner l'attention du peuple, alors que Fatsa était tout à fait calme. Il avait invité même le premier ministre, M. Demirel, à venir visiter Fatsa pour constater de lui-même.

Les dirigeants locaux du Parti de la justice, du Parti républicain du peuple et ceux du Parti du salut national, affirmaient également que la vie se déroulait normalement dans leur ville et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter outre mesure. Le chef de l'opposition, M. Ecevit, est lui aussi de cet avis. Il a souligné, vendredi 11 juillet, que le gouvernement cherche à faire oublier les incidents sanglants de Corum (*le Monde* daté 6-7 juillet). Une délégation de parlementaires du Parti républicain a quitté Ankara pour enquêter sur place.

L'éditorialiste de *Hurriyet* (indépendant) de ce samedi, tout en désapprouvant la création des autorités parallèles, souligne néanmoins que la population de Fatsa, qui ne demande qu'une « *autorité efficace et juste* » se trouvait unie derrière son maire et ses comités populaires. L'attitude des habitants de Fatsa devra en tout cas constituer « un message », estime le journaliste, pour lequel le seul moyen d'éviter de nouveaux Fatsa est que l'Etat réponde enfin aux besoins de ses citoyens.

La mairie de Fatsa était-elle vraiment devenue un havre et un centre d'opérations pour les militants d'extrême gauche prenant leurs distances avec les partis politiques traditionnels et désireux de nouer un contact plus étroit avec le peuple, comme les adversaires du maire de Fatsa l'affirment ? Ou bien le maire progressiste élu librement était-il simplement un Robin des bois moderne qui inquiétait l'establishment local ? On en saura davantage lorsque l'enquête, qui a été commencée par les pouvoirs plublics. aura été menée à son terme.

ARTUN UNSAL.

Grèce

M. PAPANDRÉOU DEMANDE LA DÉMISSION DU CABINET RALLIS ET DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Athènes (*A.F.P.*). — M. Andreas Papandréou, dirigeant du mouvement socialiste panhellénique, a tenu, le 11 juillet, une conférence de presse pour sommer le gouvernement de M. Georges Rallis de démissionner, en affirmant qu'il ne « *représentait plus l'opinion* ». Il lui a demandé de dissoudre en conséquence le Parlement et de procéder à des élections le plus rapidement possible.

Il a, par ailleurs, accusé le gouvernement de vouloir « monopoliser » les medias (radio et télévision) à la faveur du lock-out imposé par les propriétaires des grands quotidiens d'Athènes. Il s'est déclaré prêt à entreprendre une croisade pour l'information du peuple, dont les modalités seront arrêtées au cours d'une réunion du comité directeur du Pasok.

Les Athéniens sont privés de journaux depuis le 21 juin dernier, à la suite d'un différend entre syndicats des ouvriers du Livre et propriétaires des quotidiens, et seuls les organes communistes et socialistes continuent leur parution. M. Papandréou a insisté sur le droit du peuple (à l'information et s'est plaint que les activités de l'opposition soient virtuellement passées sous silence par la radio et la télévision.

Il a, d'autre part, déclaré une nouvelle fois que les bases américaines en Grèce étaient « *anticonstitutionnelles* » et a invité M. Georges Rallis à saisir le Parlement de la question de l'appartenance de la Grèce à l'OTAN.

Suède

● QUINZE MILLE ESTONIENS en exil ont défilé, le vendredi 11 juillet, à Stockholm, pour demander la libération de l'Estonie, une des républiques baltes de l'U.R.S.S. Cette manifestation s'est déroulée dans le cadre du festival annuel rassemblant les Estoniens exilés dans une vingtaine de pays. — (*A.F.P.*)

Chine

Le journal qui avait lancé la révolution culturelle dénonce maintenant « l'absolutisme féodal » de Mao

Pékin (*A.F.P.*). — Le culte de la personnalité de Mao Tse-toung pendant la révolution culturelle surpassait celui de l'empereur dans la Chine impériale, et a abouti à l'instauration d'un « *social-féodalisme* », a affirmé, vendredi 11 juillet, le quotidien de Changhaï *Wenhui Bao*.

Ce journal, dont les colonnes avaient servi à Mao à lancer la révolution culturelle, en 1965, dénonce longuement « *l'absolutisme féodal* » imposé au pays à l'époque, dans un article intitulé « Chasser le spectre du féodalisme ».

Il rend responsables de ce phénomène l'ancien dauphin de Mao, Lin Biao, ministre de la défense, disparu en 1971, et la « bande des quatre », dont les membres « *ont fait de documents lus et compilés par le président Mao de véritables décrets impériaux* ».

Le *Wenhui Bao* avait publié, le 10 novembre 1965, sous la signature de son rédacteur en chef, Yao Wenyuan, futur membre de la « bande des quatre », qui se trouve aujourd'hui à ce titre en prison, un article qui devait constituer le premier « *coup de canon* » de Mao contre l'appareil du parti et ses « *quartiers généraux bourgeois* ».

Japon

DES MILITAIRES POURRAIENT ÊTRE AUTORISÉS A PARTICIPER AUX FORCES DE L'ONU

(*De notre correspondant.*)

Tokyo. — Le ministère des affaires étrangères a établi un projet qui devrait être proposé prochainement au gouvernement, permettant la participation de soldats japonais aux forces militaires des Nations unies. Selon sa Constitution, le Japon ne peut envoyer de troupes à l'étranger. Le texte précise qu'il s'agit, dans le cas des Nations unies, d'une opération de tout autre nature et qui ne violerait donc pas l'article 9 de la Loi fondamentale.

Le comité pour la paix et la sécurité du ministère des affaires étrangères nippon étudie ce projet depuis un an. Estimant que l'accroissement de l'aide étrangère aux pays situés dans une zone de conflits est une contribution insuffisante au maintien de la paix, le comité propose que le gouvernement autorise les forces d'autodéfense nippones à se joindre aux forces des Nations unies. Les soldats japonais ne devraient pas cependant participer à des opérations destinées à « *résoudre des conflits internationaux* » mais simplement à celles ayant des buts « *sanitaires* » ou de « *surveillance* ».

Ce projet témoigne des changements récents intervenus dans l'opinion publique concernant les forces d'autodéfense : pratiquement 80 % des personnes interrogées lors de sondages d'opinion sont favorables à leur maintien.

Ph. P.

Inde

LE NOMBRE DES FEMMES VIOLÉES ATTEINDRAIT DEUX MILLIONS PAR AN

New-Delhi (*A.F.P.*). — *Une loi prévoyant la peine de mort contre les auteurs de viols sera soumise au Parlement, qui a commencé le 10 juillet un débat animé sur les violences et les atrocités commises contre des femmes. Une récente information, citant des sources proches du ministère de l'intérieur, affirmait que deux millions de femmes étaient violées chaque année.*

Le débat a été ouvert par le responsable du parti communiste marxiste. M. Jyoti Bosu, chef du gouvernement de l'Etat du Bengale-Occidental, qui a affirmé que « toute l'Inde a été vivement choquée par la récente vague d'atrocités commises contre des femmes et des intouchables ». *Il a ajouté que la police était* « largement impliquée » *dans ces violences.*

M. Jagjivan Ram, ancien vice-premier ministre, qui dirige le Congrès-U, le parti congressiste opposé à Mme Gandhi, a demandé que, « puisque une grande dame gouvernait aujourd'hui le pays », *l'honneur des femmes soit particulièrement protégé.*

M. Zail Singh, ministre de l'intérieur, a été pris à partie par l'opposition lorsqu'il a défendu les services de police, accusés de sévices contre les femmes arrêtées. Pour protester contre sa remarque selon laquelle « le viol était commis dans le passé et continuera à l'être dans l'avenir », *plusieurs députés ont quitté la Chambre du peuple.*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE PARLEMENT EUROPEEN a lancé, vendredi 11 juillet, un appel en faveur des cinq exilés politiques argentins enlevés le mois dernier à Lima par des militaires de leur pays, avec l'apparente complicité de membres des forces armées péruviens (*le Monde* daté 22-23 juin). La résolution adoptée par l'Assemblée de Strasbourg, qui avait été présentée par les groupes démocrate-chrétien et socialiste, condamne la junte militaire argentine, « *qui viole en permanence les droits élémentaires des personnes* », et dénonce « *le plan secret de coopération entre les armées de l'Argentine et du Pérou* ». Elle invite la Commission et le Conseil de la C.E.E. à se livrer « *à un examen critique des relations économiques et commerciales* » avec Buenos-Aires — (*A.F.P.*)

Guinée-Bissau

● LA GUINEE-BISSAU a concentré des troupes sur sa frontière avec la Guinée-Conakry, a rapporté vendredi 11 juillet Radio-Lisbonne. L'aviation de l'ancienne colonie portugaise aurait été mise en état d'alerte. Depuis l'indépendance, en 1974, de la Guinée-Bissau, un conflit portant sur une zone maritime, apparemment riche en pétrole, alimente la tension entre les deux pays. Cette zone a été unilatéralement annexée par Conakry en 1962 sans que les autorités coloniales portugaises de l'époque réagissent. — (*Reuter.*)

Libéria

● LE PROCES DE NEUF OFFICIERS accusés d'avoir fomenté un coup d'Etat pour renverser le nouveau régime libérien du sergent-chef Samuel K. Doe (*le Monde* du 16 mai) s'est ouvert vendredi 11 juillet à Monrovia. Un général et trois colonels sont notamment accusés de s'être « *groupés pour tenter de renverser le gouvernement du « Conseil populaire de rédemption »* (*C.P.R.*) *et d'avoir essayé d'assassiner plusieurs membres du C.P.R.* ». Le premier d'entre eux, le général Rudolph T. Kolako, a comparu vendredi devant le tribunal militaire de cinq membres, qui a été chargé de juger les personnalités du régime de l'ancien président Tolbert. — (*A.F.P.*)

Namibie

● LE CANADA, LA FRANCE, L'ALLEMAGNE FEDERALE, LA GRANDE-BRETAGNE ET LES ETATS-UNIS, qui forment le « groupe de contact » chargé de trouver un règlement du conflit namibien, ont annoncé, vendredi 11 juillet, qu'ils refusaient de reconnaître le « *conseil des ministres* » mis en place par le gouvernement sud-africain à Windhoek (*le Monde* du 3 juillet). L'établissement de cet organe « *soulève des questions légitimes quant aux intentions de l'Afrique du Sud et complique un processus de règlement déjà difficile* », indique un communiqué des « Cinq » publié au siège des Nations unies. — (*A.F.P.*)

Tchad

● M. ADOUM YACOUB, directeur de cabinet du président Goukouni Oueddeï, a été blessé à l'abdomen mercredi 9 juillet à N'Djamena au cours des combats qui ont opposé les forces armées populaires (FAP) aux Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré. Le même jour, les deux parties se sont violemment affrontées dans la capitale tchadienne, où les partisans de M. Goukouni ont tenté de prendre d'assaut le « camp du 13 avril » situé au centre ville et tenu par les FAN. (*A.F.P.*)

Union soviétique

● LE POETE LEV DROUCHKINE a été exclu de l'Union des écrivains, a-t-on appris, le vendredi 11 juillet, à Moscou, de source dissidente. D'autre part, le chef de l'Eglise adventiste unifiée, M. Rotislav Galetski, a été arrêté à Leningrad, a indiqué la « mission slave » à Stockholm. Les charges retenues contre lui n'ont pas été révélées. — (*A.F.P.*)

Uruguay

● LA LEVEE DE L'INTERDICTION DES RASSEMBLEMENTS POLITIQUES, en vigueur depuis 1973, a été annoncée, jeudi 10 juillet, par le gouvernement uruguayen. Cette mesure, qui survient quatre mois avant le référendum constitutionnel, est toutefois assortie de nombreuses restrictions. Deux cent quatre-vingts membres des deux partis traditionnels « blanco » (conservateurs) et « colorado » (libéral) ne pourront pas prendre part à ces assemblées. Par ailleurs, seuls les rassemblements se déroulant « *dans le calme et la modération* » seront autorisés. — (*Reuter.*)

Zimbabwe

● M. JOSHUA NKOMO, ministre zimbabwéen de l'intérieur, est arrivé, jeudi 10 juillet, à Londres, pour une visite « *strictement privée* ». M. Nkomo doit séjourner quarante-huit heures dans la capitale britannique, mais aucune rencontre avec des officiels n'est prévue. A son arrivée à Londres, il a adressé un « *message de courtoisie* » à lord Carrington, secrétaire au Foreingn Office. — (*A.F.P.*).

ASIE

Cambodge

Menace sur l'aide humanitaire

(*Suite de la première page*).

Dès le mois de février, le C.I.C.R. avait entrepris des démarches auprès des parties concernées pour obtenir que soient respectés, dans le déroulement des opérations le long de la frontière, trois principes fondamentaux : la séparation des civils et des combattants ; le contrôle effectif de l'aide et la garantie d'un minimum de protection, tant pour les civils assistés que pour les représentants du comité de Genève. Le C.I.C.R. et l'UNICEF concevaient l'opération côté Thaïlande comme un apport nécessaire, mais temporaire, à la stabilisation de la situation intérieure. Elle a joué, de plus en plus, comme un facteur déstabilisant et a été petit à petit déviée très largement de ses buts humanitaires initiaux mis à part le fonctionnement du « pont humain » de ravitaillement en direction de l'Ouest cambodgien.

En effet, l'aide a agi comme un aimant sur les populations de l'Ouest cambodgien et a favorisé le gonflement des abcès frontaliers. Elle a permis la survie des éléments armés (particulièrement des Khmers rouges) et le renforcement de leur emprise sur les civils en même temps que la mise en place, dans une confusion propice, de tout un dispositif d'opposition armée au fait accompli vietnamien. L'aide a également été l'objet d'un pillage et de détournements systématiques au détriment des civils. Elle a engendré un trafic et une corruption endémiques des deux côtés de la frontière, suscité des rivalités et de sanglants affrontements.

Bref, bien avant l'attaque vietnamienne, la frontière était devenue un imbroglio sanglant, et l'opération humanitaire, après ses résultats initiaux remarquables, une opération critiquable à bien des égards. Ni les Thaïlandais, ni leurs alliés, ni même les Nations unies n'ont pu, ou voulu, y mettre bon ordre.

Ironiquement, et de quelque façon qu'elle soit présentée, l'attitude des organisations internationales adoptée pour éviter la poursuite des pressions et manipulations qui les entraînaient, au détriment de ses principes les plus élémentaires, dans une stratégie politique et militaire de confrontation de plus en plus meurtrière pour les populations civiles apparaît ici comme un geste éminemment politique et implicitement favorable au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Elle peut aussi être considérée comme un désaveu du rôle, actif ou passif, de tous les gouvernements qui, attachés à la survie des Khmers rouges, favorisent la perpétuation d'une situation de plus en plus explosive à la frontière, et une critique du rôle du secrétaire général des Nations unies, responsable, par l'entremise de l'UNICEF, de la coordination et de la supervision de toutes les opérations de secours occidentales. Enfin, il n'est pas impossible que ce pavé jeté dans la mare humanitaire ît, par ses implications morales et politiques, une influence sur l'attitude de la communauté internationale à l'égard de la représentativité du régime de M. Pol Pot.

Cependant, à tous les arguments avancés par le C.I.C.R. et par d'autres critiques de l'opération de secours dans les zones frontalières, ses tenants font remarquer qu'elle demeure nécessaire pour prévenir un retour de la catastrophe de l'automne dernier. Ils ajoutent que l'aide au côté de Phnom-Penh a également été mise à profit par les armées de Hanoï, que les contrôles sur son utilisation sont restés très insuffisants et que le C.I.C.R. notamment se leurre s'il pense qu'une réduction de son action du côté thaïlandais entraînera une amélioration de ses capacités de travail de l'autre côté.

Une masse d'otages désemparés

Cela dit, sur le plan pratique, un retrait des grandes organisations internationales devrait être compensé par l'augmentation du rôle d'agences humanitaires et confessionnelles américaines, telles que le Catholic Relief Service (C.R.S.), auxquelles le gouvernement de Bangkok fait de plus en plus appel, notamment dans les secteurs « délicats ». La stratégie humanitaire-militaire mise en place le long de la frontière ne devrait donc pas en être affectée dans l'immédiat, pas plus qu'elle ne l'est par le coup de semonce donné par l'armée vietnamienne à la Thaïlande il y a quinze jours.

Alors que les forces armées combinées de Hanoï et de Phnom-Penh continuent à faire mouvement pour tenter, une fois de plus, de liquider les bastions des mouvements de résistance adossés à la Thaïlande et que des duels d'artillerie sont signalés depuis plusieurs jours dans les secteurs où opèrent les Khmers rouges et les Sereika du F.N.L.P.K. de M. Son Sann, l'armée de Bangkok a procédé au refoulement de plusieurs dizaines de milliers de fugitifs cambodgiens vers les cantonnements frontaliers qu'ils avaient fui il y a deux semaines, lors des affrontements entre Vietnamiens et Thaïlandais. « *C'est*, dit un fonctionnaire international, *le renvoi des appâts sur leurs cibles* ». Cette masse de civils désemparés va donc reformer, comme cela a été le cas depuis bientôt un an, le rempart vivant derrière lequel s'abritent deux armées, redevenir la masse d'otages et la monnaie d'échange entre les belligérants, la proie et la victime des rivalités, des opérations de recrutement et des trafics lucratifs.

L'aggravation de la situation et l'augmentation du nombre des victimes n'ont donc, à première vue, rien changé à la stratégie des « zones tampon humaines » que l'on continue, ici, à s'efforcer de formaliser et d'internationaliser par une présence d'observateur ou, à défaut, de simples représentants d'organisations des Nations unies.

D'autre part, dans un appel à M. Kurt Waldheim, les dix gouvernements qui ont participé dernièrement à la réunion de Kuala-Lumpur (1) demandent au secrétaire général de peser de tout son poids pour que soient rétablies les opérations d'assistance à partir de la frontière thaïlandaise, faute de quoi, estiment les signataires, « *des centaines de milliers de Cambodgiens sont menacés de mort* ». Reste à savoir si les Vietnamiens, qui ont toléré le fonctionnement du pont humain de ravitaillement tant qu'il jouait à leur avantage et qu'ils demeuraient en mesure de le contrôler, mais qui n'ont jamais cessé de dénoncer son utilisation pour assister les Khmers rouges et pour tenter de déstabiliser l'Ouest cambodgien, permettront qu'il fonctionne à nouveau. Par son action militaire, Hanoï semble avoir clairement manifesté sa volonté de mettre un terme à la dualité de l'opération internationale occidentale. Cependant, du côté de la coalition opposée à l'occupation vietnamienne, où il est désormais clair que l'aide joue un rôle politique et militaire capital, de fortes pressions s'exercent pour que soit rétablie l'opération frontalière dont certains attendent pendant la saison des pluies et par Khmers rouges interposés les bénéfices de leur investissement « humanitaire ».

Une opération pervertie

On risque donc, en rétablissant le même dispositif, de précipiter les mêmes réactions et les mêmes drames, de multiplier les effets négatifs d'une opération pervertie. Si la relance du pont humain — qui paraît être la caution humanitaire essentielle, et peut-être toujours nécessaire, de tout un dispositif dont les implications le sont beaucoup moins — se révélait impossible à cause du blocage vietnamien, il est à craindre que la Thaïlande, et d'autres gouvernements soient amenés à reconsidérer leur participation à l'assistance côté Phnom-Penh.

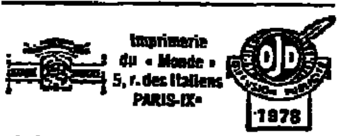
Ils précipiteraient alors la catastrophe qu'ils prétendent vouloir à tout prix éviter. Mais, d'une part, ils affaibliraient gravement la position vietnamienne au Cambodge et, de l'autre ils auraient toute latitude pour en rejeter la responsabilité sur Hanoï, qui a choisi, malgré une situation intérieure toujours précaire, de mettre brutalement un terme aux secours passant par la frontière khméro-thaïlandaise.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Les cinq pays de l'ASEAN : Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines et Thaïlande plus les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

● *Le ministère des affaires étrangères a démenti*, vendredi 11 juillet, les informations publiées par la *Far Eastern Economic review* (*le Monde* du 11 juillet), selon lesquelles M. Jean François-Poncet aurait rencontré, fin mai, à Genève, lors de la conférence humanitaire sur le Cambodge, Mme Ieng Thirith, épouse de M. Ieng Sary, l'un des principaux dirigeants khmers rouges. Le Quai d'Orsay précise que le ministre n'assistait pas à cette conférence et qu'aucun membre de la délégation française conduite par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn, n'a rencontré Mme Thirith.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

AMÉRIQUES

LA FIN DU VOYAGE DU PAPE AU BRÉSIL

Une nouvelle chrétienté?

(Suite de la première page).

L'encyclique *Rerum Novarum* (Léon XIII, 1891) évoque, pour sa part, « *ces chômages voulus et concertés* » comme « *une maladie dangereuse* » à laquelle le pouvoir public se doit de porter remède. Pie XII a, en 1948, mis en garde contre « *les grèves politiques* ». Le concile Vatican II *reconnaît, quant à lui, que la* grève peut être « *un moyen nécessaire* » quoique ultime.

Pourquoi donc l'esquive de Jean-Paul II qui ne jure que par le concile? Certains s'en sont scandalisés. Les autres avancent que ce pape est plutôt un *conservateur et un pragmatique qu'un* théologien, et qu'il n'a pas voulu s'aventurer sur ce terrain au Brésil, *nation* qui a constitutionnellement reconnu le droit de grève, mais l'a assorti de conditions draconiennes. A propos de la grève d'avril, le tribunal du travail, après quelques hésitations, a fini par déclarer illégal le mouvement des métallurgistes. *Se taire était donc pour le pape* éviter de prendre parti tant à l'égard des ouvriers que du gouvernement; éviter aussi de s'immiscer dans une affaire qui est d'abord du ressort de l'épiscopat local. En outre, dans le même discours, le pape a pris parti à la *fois contre la violence et* contre la lutte des classes. Or, on ne peut nier que la grève soit un acte violent et de lutte des classes. Quoi qu'il en soit, Jean-Paul II est resté en deçà de ce qu'il pouvait faire, car il lui était toujours possible de reprendre la formule conciliaire sans porter un jugement sur telle *grève en particulier.*

A Puebla, au Mexique, en janvier 1979, le pape s'était abstenu de condamner la théologie de la libération, donnant à cette expression ambiguë un contenu délibérément évangélique.

Au Brésil, il est allé plus avant *en demandant fermement* aux évêques d'éviter tout assujettissement à telle ou telle idéologie ou à tel ou tel parti politique. On remarquera que, voici quelques semaines, le Saint-Siège avait demandé au cardinal Arns de renoncer à présider un colloque de théologiens de la libération. Le prélat s'y est résigné dans un esprit de conciliation et en perspective du prochain voyage du pape. La vérité oblige à dire que les positions de Jean-Paul II et de l'archevêque de Sao-Paulo ne coïncident pas totalement en dépit de ce qui a pu être avancé çà et là. Il est seulement exact que, durant le séjour du pape, les *deux hommes ont fait le nécessaire* pour gommer leurs divergences. Le contraire aurait eu un effet désastreux. Avec Dom Helder Camara, l'aval du pape pour la pastorale de l'archevêque de Recife ne présentait pas les mêmes difficultés. Dom Helder est un *homme souple*, prêchant la non-violence; d'autre part, l'évangélisation des masses rurales pose à l'Eglise des problèmes moins cruciaux que celle du milieu ouvrier.

Au Brésil comme au Mexique, Jean-Paul II est revenu sur la natalité. En des termes voisins. La politique familiale ne doit pas chercher à réduire « *à n'importe quel prix* » le taux des naissances. Il ne s'agit pas de diminuer « *le nombre des invités au banquet de la vie* », mais « *d'augmenter le repas sur la table* » (Paul VI). Il faut quelque audace pour tenir de tels propos dans un pays où les familles sont exagérément nombreuses et où la mortalité en bas âge est très élevée *(malnutrition, épidémies)*. Voilà un cas typique où il est évident que les applaudissements vont davantage à l'orateur qu'à son enseignement. En effet, la diminution de la natalité serait un bienfait pour les mères surchargées et dépourvues des ressources nécessaires.

Une explosion de joie

Que restera-t-il demain de cet énorme show pontifical et de cette explosion de joie extraordinaire? A l'heure où le sens de la fête est, dit-on, émoussé — mais c'est surtout vrai dans les pays développés — le dernier déplacement du pape constitue un record. On imagine que les chasseurs d'images auront dévidé des kilomètres de pellicule. Le carnaval de Rio-de-Janeiro lui-même ne fait pas beaucoup mieux quoique dans un style évidemment différent.

Mais il faut reprendre son sang-froid et ne pas perdre son sens critique, surtout lorsqu'il s'agit d'une affaire aussi sérieuse que la foi. L'Eglise du Brésil manque et continuera à manquer de prêtres, et l'évangélisation y est particulièrement difficultueuse.

« *Tout ce qui est exagéré est insignifiant.* » Cette formule grinçante de Talleyrand ne serait pas de mise en la circonstance, mais mettre en garde contre des superlatifs inconsidérés appliqués à la visite du pape n'est pas dévaluer son intérêt mais éviter des déceptions. Les joies populaires sont parfois simplificatrices et fragiles. *C'est le paganisme plutôt que* le christianisme qui suscite les hommes providentiels et — on ne le sait que trop — le Brésil est une terre de syncrétisme religieux. Le syndicaliste de Sao-Paulo n'a-t-il pas fait preuve de réalisme au soir de la tournée du pape *en s'écriant* : « *Jean-Paul II a bien parlé, mais nous n'en restons pas moins condamnés à regagner nos taudis dans les favelas et à retrouver nos casseroles vides.* »

L'efficacité de ce voyage est très difficile à apprécier. Sur le plan *politique, il est douteux* que le régime bouscule son programme de réformes sociales ou économiques. Le pape n'a pas mis l'épée dans les reins des grands responsables du régime. Il a posé des principes, émis des vœux intéressants, mais se trouve *démuni pour aller plus loin* à partir du moment où il n'exhorte pas le peuple à la révolte, ce qu'il ne peut pas pour des raisons à la fois doctrinales et tactiques évidentes. Le Saint-Siège entretient des rapports diplomatiques, c'est-à-dire d'Etat *à Etat, avec le Brésil. Jean-Paul II* était l'hôte du président de la République et se trouvait donc astreint à une certaine règle du jeu. Il ne saurait se comporter comme ces prophètes bibliques « imprudents » qui avaient les mains nues et un verbe de feu.

L'Eglise, point de mire

D'ailleurs, Jean-Paul II n'est *pas directement chez lui au Brésil*. Son souci collégial est trop aigu pour qu'il se permette de court-circuiter la hiérarchie locale, qu'elle soit ou non progressiste. Paradoxalement, la collégialité diminue, en fait, l'étendue du rôle juridictionnel du pape sur les diocèses tandis que l'évolution a étrangement resserré les liens affectifs entre *Rome et les Eglises locales.* Le pape pèlerin vient s'enquérir sur place des besoins des catholiques, *leur parle familièrement* et affectueusement. Il n'y a plus de place maintenant pour un monarque absolu et olympien mais pour un père plus attentif. L'Eglise se fait familiale et demande aux laïcs devenus adultes de prendre eux-mêmes leurs responsabilités. *C'est un énorme* progrès dont Jean-Paul II accélère le rythme.

Tandis que la base est appelée à participer, en même temps que le pape, à l'avancée de l'Eglise, ce dernier change par contrecoup de style de vie et de mentalité. *Jean-Paul II ne reviendra* pas au Vatican tout à fait le même. Les contacts avec les *hommes se sont*, pour une part, substitués aux dossiers de la Curie. Qui s'en plaindrait en dehors des dicastères?

On peut apprécier différemment *la mutation* de la fonction pontificale et même s'en féliciter à condition qu'un prestige démesuré ne vienne pas l'entraver ou la gauchir et ne détourne pas l'attention de ce qui se passe à la base et qui est l'essentiel. Ce danger n'est pas imaginaire.

Voici l'Eglise redevenue un point de mire. Une sorte de fascination s'opère très au-delà des limites *ecclésiales. Ce* pape a quelque chose de médiéval, tel le champion d'une chrétienté d'un nouveau style où les clercs se tiendraient, dans la mesure du possible, plus distants de la politique. Pourtant, l'époque où l'on disait de la religion qu'elle était affaire *privée est bien révolue.* Le phénomène iranien le prouve lui aussi à sa manière, qui est détestable.

Jean XXIII, à qui l'on demandait : « *Le concile pour quoi faire? — Pour faire entrer de l'air frais dans l'Eglise* », répondit-il en allant ouvrir la fenêtre de son bureau. Aujourd'hui, on a l'impression que non seulement le monde a apporté de l'oxygène à une Eglise confinée, *mais que l'Eglise* elle-même est partie à la recherche du monde comme son propre bien. N'est-ce pas cela l'évangélisation, du moins pour ceux qui acceptent l'idéologie catholique?

HENRI FESQUET.

L'adieu au rio Negro

De notre envoyé spécial

Manaus. — Le rio Negro a des couleurs de malt, des eaux de *caramel. Ce vendredi matin*, les dauphins qui ont fait le long voyage, 1 600 kilomètres depuis la côte, *y batifolent. Les bâtiments* de la marine fluviale brésilienne brillent sous le soleil. Les *marins, en grand uniforme blanc*, astiquent fébrilement. Sur le pont supérieur du *Pedro-Texeira, patrouilleur d'eau douce*, un fauteuil rouge, un parasol et un tableau représentant le Christ, *attendent le pape pour un dernier rendez-vous*. Un rendez-vous sur l'eau, comme un symbole, avec *les pêcheurs, les forestiers*, les Indiens, les grands coureurs d'Amazone, les chercheurs d'or, *bref, tous les enfants du fleuve* nourricier. Un rendez-vous avec ce Brésil, où l'on ne sait jamais *vraiment où finit* l'eau et *où commence* la terre.

Par centaines, les bateaux — *par bateaux on entend* ici tout ce qui flotte — ont descendu le fleuve large comme dix Loire. Quel *spectacle que celui de ces* vieux rafiots à double, triple pont, comme un double et triple menton, *de ces semi-épaves flottantes* et colorées, de ces bateaux échappés des mémoires, type *contrebandier de la route du* rhum, *pretty daisy* du Mississippi ou lignards fatigués de la liaison *grandiose Manaus-Belem. On* s'est surpris à chercher les roues à aubes et les capitaines folklo*riques de bandes dessinées. C'est* dire si, ici, le certificat de navigabilité ne disparaît jamais qu'au *moment du naufrage.*

Parfums d'aventure, parfums d'exotisme, pour rappeler un *Manaus de légende, celui* des fortunes prodigieuses du caoutchouc-dollar dont les grands *forestiers venant festoyer* se servaient pour alimenter leur séjour, celui des trafiquants d'or *tendant de sombres* embuscades dans le maquis humide d'une ville canaille, celui des Indiens qui *avaient inventé la maison flottante* bien avant la *house boat.*

Ces temps sont partis au fil de l'eau. *Les grandes fortunes* demeurent, les trafiquants trafiquent, les Indiens, eux, sont morts.

Quand *le pape est arrivé* et quand le *Pedro-Texeira* a commencé à fendre cette escadre baroque, tous les bateaux chargés jusqu'à la gueule, les diesels emballés crachant leur dernier feu, se sont époumonés à le suivre. Les pétards et les fusées lancés au ciel faisaient croire à quelque mort d'embiellage surmené. Mais non, vaillants dans la décrépitude, les mille bateaux ont fait au patrouilleur un bout de conduite jusqu'à la mêlée des eaux. Du moins là où l'Amazone crème reçoit le rio Negro marron. Car ces deux fleuves, dans leur puissance et leur fierté, ne se mélangent pas réellement avant des centaines de kilomètres.

Et puis ils ont couru derrière quand le vaisseau pontifical, *faisant demi-tour*, a *remonté* la rio Negro sur plusieurs kilomètres jusqu'aux quartiers bas, *jusqu'aux quartiers flottants* de Manaus. C'était un spectacle assez peu ordinaire que cette flotte désordonnée pratiquant avec un métier consommé l'art de se frôler pour mieux exorciser l'abordage. Il n'y eut pas d'incidents, hormis l'inévitable distrait, un marin d'ailleurs, tombé au rio Negro, promptement repêché, et séché en trois minutes par *ce soleil en fusion.*

L'imagination joue des drôles de tours, qui vous fait croire à *l'Amazonie des lectures enfantines*, la rude aventure, les marais, un fleuve éclaté en mille bras pièges, des serpents pleuvant des arbres, les piranhas en attente d'un festin et des araignées format assiette à dessert. L'enfer vert en somme. A Manaus le, ou plutôt les deux fleuves, font comme des bras de mer, comme le Tage à Lisbonne, et la forêt reste un horizon bouché, une immense ceinture, et c'est par cette procession-promenade que Jean-Paul II en a terminé avec son voyage.

Pour la première fois, on l'a vu quitter son poste, si l'on peut dire, et chercher l'ombre dans un recoin du bateau. *Le pape était* fatigué après avoir été, dit-on, la veille dans la soirée, victime *d'un léger malaise* digestif. La chaleur étouffante, la dure journée vécue à Manaus y avaient *sans doute contribué. Cette ville*, citadelle assiégée, ce champignon urbain lui avait réservé, aux *chandelles, un accueil délirant*. La plupart des huit cent mille habitants massés sur le parcours *dans une ambiance de feria de* Dax, pétards, fanfares et lampions multicolores, avaient fêté ce pape *qui parlait si aimablement de* « *la belle Manaus* ». Belle, en effet. Manaus l'est dans l'audace *extrême et parfois caricaturale* de sa période « belle époque », son fameux théâtre, bien sûr, mais aussi *ses demeures* furieusement prétentieuses si elles ne *touchaient* parfois à un génial mauvais goût. Belle, aussi, de tout ce passé encore accroché au *présent, ses maisons* sur l'eau et ses marchés, et leurs extraordinaires parfums de tous les poissons de *l'Amazone et de tous les* fruits de l'Amazonie. Belle même dans l'illustration qu'elle offre de tout ce qui fait le *quotidien* des civilisations occidentales.

Manaus la citadelle est aussi un port franc, *une gigantesque* boutique hors taxes, un supermarché monstrueux placé au cœur de la forêt vierge *comme* une affirmation intemporelle de la société de consommation. Ville cosmopolite, ville marchande dans l'agressivité d'une concurrence féroce entre Libanais, Japonais, Indiens, Pakistanais, et dans la multiplicité des enseignes lumineuses. Manaus, en somme, serait la nouvelle Babylone au sens où le pape avait fait de Curitiba une autre Jérusalem.

Le désespoir indien

Mais une Babylone avec ses exclus. Dans la soirée de jeudi, quelques Indiens parlant au nom de dix-huit *tribus ont rencontré* le pape. Ces hommes-là ont fait de ce moment des minutes d'intense émotion. La voix cassée *par* la douleur et l'inquiétude, ils ont supplié le pape, « *leur dernier espoir* », de sauver le peuple indien, le peuple des massacrés, des exploités, des emprisonnés, le peuple des hommes traités en animaux et en gibier. Ils ont lancé un cri de désespoir et de révolte, un cri de peuple assassiné inoubliable pour ceux qui en furent les témoins.

Le pape, profondément ému, les a écoutés longuement. Puis il a pris une petite Indienne dans *ses bras. Le pape* prend souvent des enfants dans ses bras. Il leur caresse la tête, les embrasse par*fois, les bénit toujours*, mais les repose assez vite, cela se comprend. Là, ce fut différent : le *pape* a longuement tenu serrée cette petit fille, simple frimousse réfugiée au creux de son épaule. Et il l'a *bercée* doucement comme pour la consoler. Longtemps, longtemps avant de la reposer. Comme à regret.

Une image admirable parce qu'elle résumait parfaitement tout un voyage.

PIERRE GEORGES.

« ENNEMIS DES NATIONS INDIGÈNES »

(De notre envoyé spécial.)

Manaus. — Au texte qu'ils ont remis au pape, les chefs indiens avaient ajouté une déclaration annexe : la liste nominative de quinze personnes déclarées par eux « ennemis des nations indigènes ». Ce titre peu glorieux a été décerné notamment au ministre de l'intérieur brésilien, M. Mario Andreaza; au président de la FUNAI (Fondation nationale d'assistance aux Indiens), le colonel Joa Carlos Nobre da Veija; aux gouverneurs des Etats de Rio-Grande-do-Sul et de Mato-Grosso, respectivement l'amiral De Souza et M. Frederico Campos. Y figurent aussi M. Leonard Brizola, ex-gouverneur du Rio-Grande-do-Sul, et différents autres hommes politiques et fonctionnaires des Etats « à population indigène ». — P. G.

LA CROIX : des paroles subversives.

Dans le numéro daté 13-14 juillet de *la Croix*, Félix Lacambre, commentant le discours de Jean-Paul II aux évêques brésiliens, prononcé le 11 juillet à Fortaleza, écrit notamment : « *Une lecture hâtive de ce texte pourrait amener à l'interpréter comme une mise en garde aux évêques : surtout, ne faites pas de politique. Il était bien évident que le pape allait rappeler que le rôle des évêques* « n'est pas de s'engager dans des luttes de partis ou des options de systèmes », *mais d'éduquer la foi et de promouvoir l'évangélisation. (...)*

» *Comme Jean-Paul II condamne à la fois le capitalisme avec ses injustices et le marxisme (ou plutôt le « communisme athée ») avec sa violence, certains commentateurs en concluent que le pape est toujours à la recherche de cette si difficile troisième voie. Or il ne semble pas que le pape veuille entrer dans la définition d'un modèle social. Mieux, il demande que* « les deux systèmes soient révisés par leurs racines » *afin d'éviter* « les ultimes conséquences de leurs affrontements ».

» *En réalité, les paroles du pape au Brésil ont été les plus subversives qui soient : aux jeunes, aux ouvriers, aux marginaux des favelas, aux paysans, aux dirigeants, aux lépreux, aux Indiens, le pape a simplement rappelé l'Evangile et en a fait l'application concrète à la situation de tous ces interlocuteurs. Y a-t-il démarche plus lourde de conséquences, par exemple, que de dire, comme aux habitants du bidonville des Alagados, à Sao-Salvador-de-Bahia : « Ne dites pas : » c'est Dieu qui le veut. Mais » c'est vous qui devez être les » premiers à faire devenir votre » vie meilleure? »*

PROCHE-ORIENT

Israël

La Cour suprême réserve sa décision concernant les trois personnalités expulsées de Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — La Cour suprême d'Israël a achevé, le vendredi 11 juillet, l'examen de la requête présentée par les familles des trois personnalités cisjordaniennes de la région d'Hébron expulsées le 3 mai dernier. Mais les juges se sont accordés plusieurs jours de délibération.

Le maire d'Hébron, M. Fahad Kawasmeh, celui de Khalkhoul, M. Mohamed Milhem, et le président du tribunal islamique d'Hébron, cheikh Rajab Tamimi, étaient accusés d'avoir, par diverses déclarations, incité la population à la violence et d'avoir, de ce fait, pris une part de responsabilité dans l'attentat commis, le 2 mai, à Hébron, où six colons israéliens avaient été tués. Quelques heures seulement après cet attentat, ces trois hommes *avaient été conduits à la* frontière libanaise, sans avoir pu comparaître devant une commis*sion militaire* d'appel, *comme le* prévoit la procédure en pareil cas. C'est sur ce point qu'a porté l'essentiel des débats devant la Haute Cour.

Le procureur d'Etat, M. Gabriel Bach, a reconnu que l'application du décret d'expulsion était « irrégulière » et il a exprimé « *l'espoir* » qu'une telle *infraction* ne se reproduirait plus à l'avenir. Mais il a soutenu que la mesure elle-même était amplement justifiée. Il a fait valoir qu'on ne pouvait plus envisager le retour de MM. Kawasmeh, Milhem et du cheikh Tamimi, car, selon lui, cela serait une « *catastrophe* » pour la sécurité dans les territoires occupés. Le dossier présenté par les autorités militaires contient les principales déclarations incriminées (1), mais aussi la déposition du gouvernement militaire de Cisjordanie, qui affirme que les trois personnalités s'étaient livrées, depuis longtemps, à des « *activités hostiles* » : encourager la population à faire grève ou à se rebeller contre les forces de sécurité.

L'avocat de la défense, Mᵉ Felicia Langer, qui demande l'annulation du décret d'expulsion et le retour de ses clients, ou au moins leur comparution devant la commission d'appel, a dénoncé la manière dont avait été constitué le dossier d'accusation. Mᵉ Langer a souligné qu'une grande partie des propos reprochés aux trois personnalités sont postérieurs à l'expulsion et sont rapportés sous forme de coupures de presse qui ne peuvent avoir valeur de preuve. *L'accusation* prétend que depuis leur exil, et au cours de leur voyage aux *Etats-Unis* et en *Europe*, les expulsés ont eu une attitude encore plus extrémiste en lançant des appels à la « *guerre sainte* » et en déclarant que la lutte armée était le seul moyen de libérer leur patrie

Une lettre des accusés

Sur une proposition des juges, les accusés, qui se trouvent actuellement en Jordanie, ont rédigé cette semaine une lettre transmise à Jérusalem par le consulat des Etats-Unis à Amman. Dans ce document, ils récusent les interprétations faites par l'accusation et déclarent qu'ils n'ont « *jamais eu d'autre souci que l'établissement d'une paix juste* ». *Ils soulignent* qu'ils n'ont pas changé d'attitude depuis leur expulsion et qu'ils déplorent toute « *effusion de sang* ». Ils ajoutent qu'on ne saurait retenir contre eux les propos qui leur sont attribués *quand ceux-ci* n'ont aucun « *fond de vérité* » et sont « *contraires* » à la teneur de la lettre qu'ils adressent à la Cour.

Le procureur de l'Etat a affirmé que cette lettre n'avait aucune valeur et il a déclaré que la Cour ne pouvait être satisfaite *puisque* les trois *personnalités* « *ne se désolidarisent pas de l'O.L.P.* ». Les juges ont paru *prêter une attention particulière* à cet argument. Mᵉ Langer a répliqué que, dans ces conditions, il *fallait* expulser la plupart des maires et des habitants de Cisjordanie et du territoire de Gaza, car ils reconnaissent l'O.L.P. comme leur représentant légitime.

FRANCIS CORNU.

(1) Des propos tenus le 24 mars au *cours* d'une *réunion* publique organisée afin de protester contre la décision prise la veille par le gouvernement d'implanter dans le centre d'Hébron deux écoles israéliennes.

● *Trois députés français*, MM. Jean-Yves Le Drian (P.S.), Antoine Porcu (P.C.) et Jacques Richomme (U.D.F.), *de retour* d'un voyage en Israël et dans les territoires occupés, ont publié, *vendredi 11 juillet, un communiqué* dans lequel ils déclarent que la présence militaire et adminis*trative israélienne en Cisjordanie* est devenue « *insupportable* » pour les Palestiniens de ce territoire. *Ils estiment que la poursuite* d'implantations juives donne à cette présence « *un caractère de plus en plus colonial* ». Ils ajoutent :

● *Quatre nouvelles localités seront construites dans le Golan*, dans les mois à venir, ont indiqué vendredi 11 juillet les autorités militaires israéliennes. Ces localités porteront à quarante le nombre des implantations juives dans ce territoire. *(A.F.P.)*

Selon un hebdomadaire britannique

LES SERVICES SECRETS DE TEL-AVIV SERAIENT RESPONSABLES DE LA DESTRUCTION DE DEUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES A TOULON.

Londres (A.F.P.). — La destruction à Toulon l'an dernier de deux réacteurs *nucléaires de fabrication française*, destinés à l'Irak, a été l'œuvre des services secrets israéliens, *affirme l'hebdomadaire britannique* « Now » (conservateur), citant les milieux des services de renseigne*ment à Paris.*

Dans un grand reportage consacré à la lutte menée par Israël pour empêcher l'Irak de disposer de l'arme atomique, « Now » laisse également entendre que l'assassinat à la mi-juin à Paris de Yahia El Meshad, dirigeant de l'agence irakienne pour l'énergie atomique, a été aussi une opération menée par le « Mossad » (services secrets israéliens).

« Now » affirme que les deux affaires sont étroitement liées et participent d'« une lutte clandestine et impitoyable » menée par les Israéliens pour empêcher l'Irak de se doter de l'arme atomique, à partir, affirme le journal, de l'ura*nium et des deux réacteurs* commandés à la France.

Citant toujours les milieux des *services de renseignements à Paris*, l'hebdomadaire rapporte que trois agents du « *Mossad* » sont arrivés à Toulon — où étaient entreposés les réacteurs — le 4 avril 1979, venant de Paris.

Quatre autres agents du « Mossad » les y attendaient dans une villa et, dans la nuit du 6 au 7 avril, ils se sont rendus avec deux camions à l'usine où étaient entreposés les réacteurs : leur objectif, selon « Now », était de voler les parties importantes des cœurs des réacteurs et de les embarquer à Marseille sur un cargo. Une fois dans l'usine, poursuit « Now », ils manquèrent de temps et décidèrent finalement de faire sauter ces éléments.

[*L'hypothèse du sabotage par les services secrets israéliens de matériels français destinés à un réacteur nucléaire irakien avait été évoqué à l'époque* (le Monde *du 12 mai 1979). Une autre hypothèse avait été avancée par le* Washington Post : *celle de la destruction du cœur du réacteur sur ordre* d'« une personnalité *très haut* placée du gouvernement français ». *Le* Washington Post *avait fait état à ce propos de dissensions au sein du gouvernement*, « en raison du risque éventuel de voir l'Iran produire une bombe atomique ». *Cette hypothèse avait été qualifiée de* « peu sérieuse » *par les milieux proches du gouvernement. La police avait exclu la participation à l'attentat d'un groupe des écologistes français, inconnu jusqu'alors, qui l'avait revendiqué.*]

AMÉRIQUES

Guatemala, terre en transes

III. — Les aléas de la dépendance

Après la description de la vie des Indiens de l'altiplano guatémaltèque, de leur début d'organisation, et l'historique d'un gouvernement qui, depuis vingt-six ans, a connu sept présidents mais un seul moyen de gouverner : la répression (« le Monde » des 11 et 12 juillet), voici, dans un troisième volet, l'analyse d'une situation économique et internationale dont la moindre composante n'est pas le voisinage du Nicaragua et du Salvador. Ces données expliquent la fragilité d'un pays dont ses dirigeants voudraient faire « le bastion de l'Amérique centrale » contre le « péril » marxiste.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Guatemala. — « *Il ne se produira pas ici ce qui se passe ailleurs en Amérique centrale. Au Nicaragua, toute la richesse était entre les mains d'un seul homme : Somoza. Au Salvador, elle est répartie entre quatorze familles. Chez nous, au Guatemala, il y a des gens très riches, d'autres moyennement riches et aussi des pauvres riches.* » Peu conforme aux concepts classiques de l'économie politique, cette pittoresque notation d'un artisan de la capitale n'en recèle pas moins une vérité : par comparaison à la masse des paysans indiens, traditionnellement tenue pour négligeable, la minorité *ladina*, toutes classes sociales confondues, peut faire figure de riche ! Un industriel renchérit, une fois expédié le couplet rituel sur « *nuestros hermanos indígenas* » (nos frères indigènes) : « *Il n'est pas vrai qu'il y ait ici, comme le prétendent les communistes, des riches et des pauvres. La réalité, au Guatemala, c'est une classe moyenne, puissante et pugnace, qui fait tout son possible pour développer ce petit pays, pas spécialement bien doté par la nature.* »

Avec son économie tournée vers l'exportation d'un produit dominant, le café, avec sa population rurale en voie d'urbanisation rapide, son secteur tertiaire hypertrophié, ses structures sociales « duelles », où l'écart entre riches et pauvres est encore creusé par le phénomène indien, le Guatemala est un peu une caricature d'Amérique latine. Et c'est jusqu'à la caricature que les nantis y reproduisent les arguments développés dans tout le sous-continent pour justifier la permanence d'un ordre social profondément injuste. On y dénomme « *nationaliste* » quiconque s'y oppose au « *communisme* », et « *communiste* » quiconque émet des réserves sur le caractère immuable des situations acquises. Et il n'est, évidemment, de bon « *communiste* » que mort !

Riche ou pauvre, le Guatemala ? Pour le colonisateur espagnol, c'était un pays sans intérêt : pas d'or ; et la malaria. L'indépendance acquise sans un coup de feu, en 1821, il faut la défendre aussitôt contre les entreprises du Mexique, qui « croque » le Chiapas : la rancœur naît contre l'« ennemi héréditaire du Nord ; elle sera avivée, un siècle et demi plus tard, lorsque cette province se révélera Eldorado pétrolier... Plusieurs lustres de guerre civile conduisent à l'atomisation de l'isthme centre-américain et, à la naissance, en 1848, d'une République du Guatemala, séparée de ses voisins honduriens, salvadoriens, nicaraguayens et costa-riciens, réduite à ses actuelles dimensions, au demeurant non négligeables, à peu près sans débouchés sur le monde extérieur, débitrice, pour plus d'un siècle, d'une Angleterre opportunément accourue renflouer un Trésor exsangue (1) et tributaire de ses seules ventes à l'Europe d'indigo et de cochenille.

Tout pour le café

L'apparition, vers la fin du siècle dernier, des colorants artificiels provoque une grave crise économique. Les *caudillos* conservateurs, qui, depuis des décennies, tenaient le pays d'une main de fer, se révèlent incapables d'y faire face. La révolution libérale de 1871 promeut, à grande échelle, la culture du café. Pour ce faire, les terres de l'Eglise et celles des communautés indigènes sont vendues à la bourgeoisie montante ; on institue le travail forcé, afin de fournir aux *cafetaleros* l'abondante main-d'œuvre dont ils ont besoin ; (2) on organise la banque, pour faciliter l'accès au crédit des nouveaux propriétaires terriens ; et l'on crée les infrastructures nécessaires à l'exportation du produit : un chemin de fer est construit, qui relie la capitale et les hauts plateaux à un port atlantique dénommé, en l'honneur du grand président libéral, Puerto-Barrios.

Depuis lors, le café n'a pratiquement jamais cessé d'être la première source de revenus et de devises. L'implantation dans le pays, au début de ce siècle, de la compagnie bananière américaine United Fruit ne modifie pas ce panorama économique, si même elle rend tangible le poids croissant des Etats-Unis dans la région. Aujourd'hui, les bananes ne sont plus que le quatrième produit pourvoyeur de devises, après le coton (cultivé dans de grands domaines, superbement gérés, de la côte du Pacifique) et la cardamome (3).

A la différence du coton ou de la banane, le café est une production relativement « démocratique », puisqu'elle est surtout le fait de petits et moyens agriculteurs. La richesse s'en trouve quelque peu répartie, au moins dans la minorité rurale *ladina*. Les Indiens, confinés à la production de leurs aliments de base (maïs, haricots...), n'en recueillent que des miettes : moins de 5 francs par jour, ces dernières années, comme ouvriers agricoles — salaire porté à 14 francs environ, à la suite d'une grande grève, en février-mars dernier.

L'inconvénient majeur d'une économie tout entière tournée vers l'exportation d'un ou de quelques produits, c'est sa vulnérabilité aux cours mondiaux. Pays typique du tiers-monde, le Guatemala n'a pas échappé aux fluctuations des marchés. La crise de 1929, qui a vu un effondrement du café, y a été terrible. La fameuse « révolution d'octobre » 1944 se voulait, entre autres, effort de diversification économique, en vue d'atténuer la dépendance. Par la réforme agraire et le lancement de nouvelles activités productrices (élevage notamment), on entendait favoriser la redistribution des revenus et créer un marché intérieur propice au développement d'un modeste capitalisme national. On était loin des arrière-pensées communistes prêtées, à l'époque, au président Arévalo et à ses successeurs.

La réaction brutale de 1954 ne permit pas à ce processus de s'affirmer. Ce fut la création, en 1960, du Marché commun centre-américain, dont le Guatemala, davantage « capitalisé » que ses voisins, bénéficia le plus, qui marqua le vrai démarrage industriel du pays. Il se fit selon le modèle, classique dans le tiers-monde, de « *substitution des importations* ». Les années 60 ont vu un véritable « boom » de la fabrication des produits de consommation et des biens semi-durables, agro-alimentaires, textiles et électroménagers, notamment. Le Guatemala connut alors des taux de croissance supérieurs à 10 %. Associés à des capitaux étrangers (américains essentiellement), attirés par les facilités du M.C.C.A., l'industrie guatémaltèque a inondé l'isthme de sa production.

La vive réaction de certains pays moins développés, comme le Honduras, et la rapide saturation des marchés ont freiné cet élan. La crise sera un temps écartée par... le tremblement de terre du 4 février 1976. Le *terremoto* a, certes, tué des dizaines de milliers de personnes, dépeuplé des zones rurales de leurs habitants, notamment *ladionos* : les sans-abri sont venus grossir les bourgs et les villes, mieux irrigués par l'aide internationale, et plus encore les faubourgs de la capitale, autour de laquelle les *asentamientos* (bidonvilles) forment désormais un anneau de misère. Mais le mouvement de reconstruction a relancé, pour deux ou trois années, une économie qui s'essoufflait...

Une démographie vertigineuse

Passé ce « coup de fouet », le Guatemala se retrouve dans la situation de nombre de pays du tiers-monde, avec une économie qui peut faire état de résultats globaux encore flatteurs, malgré les effets de la crise mondiale, mais où les différences sociales sont considérables. Un haut fonctionnaire du régime a reconnu devant nous que le gouvernement n'est pas parvenu à remplir l'objectif du plan, qui était d'élever le revenu annuel moyen par famille rurale à 400 quetzales (environ 1 700 francs). Le revenu moyen par tête en ville est environ vingt fois plus élevé qu'à la campagne. Compte tenu de l'inégalité de la société urbaine elle-même, on imagine quelles fortunes colossales abrite le Guatemala.

L'inflation, un fléau qui a longtemps épargné le pays, commence à le toucher, engendrant, dans les villes et les campagnes, une vague sans précédent de revendications. Dans ce pays de « capitalisme sauvage », le gouvernement s'est vu contraint, pour prévenir l'extension de la récente agitation sociale dans les plantations de la côte Pacifique, de décréter d'importantes hausses de salaires, agricoles et industriels, allant jusqu'à tripler certains d'entre eux.

Comme la plupart des pays de la région, le Guatemala pâtit d'une croissance démographique vertigineuse — supérieure à 3 %. La densité moyenne de population (soixante-cinq habitants par kilomètre carré) ne saurait faire illusion : les jungles du Peten étant vides, et l'orient peu peuplé, les hauts plateaux portent, eux, deux cent cinquante habitants au kilomètre carré.

Dans les campagnes, le problème saute aux yeux. Les habitations s'agrippent à tous les flancs de collines, visibles à des lieues à la ronde, au flamboiement d'un toit de tôle sous un rayon de soleil. Aussi loin que porte le regard, ce ne sont qu'éminences chauves, saignées de clairières, terrasses édifiées au long des pentes. Le déboisement, catastrophique au plan écologique, est encore accéléré par le fait que ces populations pauvres n'ont pas le choix pour faire bouillir la marmite : l'arbre fournit le seul combustible ; et l'on voit, par les chemins, des théories d'hommes et de femmes ployant sous d'énormes fardeaux de bûches...

Bouffée d'oxygène

Pour tenter de répondre à la faim de terre des ruraux des hauts plateaux sans pour autant toucher aux grands domaines de la côte, le gouvernement a entrepris de coloniser une région située aux limites de la sierra et des jungles orientales. De la F.T.N. (littéralement : frange transversale du Nord) va sortir le salut du pays — si l'on en croit les officiels. Et ce d'autant que, sous ces 9 000 kilomètres carrés de terrain presque vierge, gisent des richesses fabuleuses — en particulier du pétrole et du nickel, dont l'exploitation est déjà lancée, à grand renfort de capitaux étrangers.

Chaque système, pourtant, a sa logique : le mouvement coopératif des débuts, l'installation de colons sur de petits lopins, se sont vite essoufflés dans les vastitudes de l'Alta-Verapaz. Ils y ont été relayés par l'appropriation privée des terres par des favoris du régime — à commencer par des officiers influents. En outre, les sols, fragiles, de la F.T.N. semblent supporter assez mal les cultures vivrières comme le maïs.

Outre le produit d'emprunts — auxquels il a, prudemment, commencé à recourir, — le Guatemala a bénéficié, ces dernières années, d'une substantielle bouffée d'oxygène : les devises qu'y apportent les touristes. C'est l'un des deux ou trois plus beaux pays d'Amérique latine, avec ses paysages immenses, confinant au sublime au lac Atitlan, parfait plan d'eau dominé par deux volcans aux lignes idéales, avec ses populations farouchement attachées à leurs traditions, avec ses ruines d'époque maya, et Antigua, la ville aux trente églises espagnoles, déclarée « *capitale des Amériques* ».

Le Guatemala ne pouvait passer inaperçu des organisateurs de voyages. Mais l'afflux de visiteurs, déjà ralenti par la réputation de violence désormais attachée à ce pays, a encore été miné, en 1979, par un appel au boycottage qu'ont lancé des organisations internationales humanitaires ou syndicales.

Où trouver les ressources nécessaires pour relancer, une nouvelle fois, l'économie guatémaltèque ? Et pour financer les programmes d'action sociale dans les régions les plus déprimées — et en particulier dans ce Quiché que la guérilla a su séduire ? Une solution est théoriquement à portée : relever la charge de l'impôt pesant sur les privilégiés, qui est, au Guatemala, une des plus faibles du monde. Seule une sérieuse ponction fiscale permettrait de procéder à une redistribution des revenus, qui apparaît de plus en plus inéluctable.

En dépit du très sérieux « coup de pouce » en faveur de salaires que le gouvernement du général Lucas a imposé, cette année, aux employeurs ruraux et urbains, il est douteux que l'*establishment* militaire, gérant depuis un quart de siècle des intérêts de la classe économique dominante, entende bouleverser les règles du jeu social. Il est donc probable que se déchaîneront, à terme, des convulsions politiques en comparaison desquelles les actuelles violences sembleront presque bénignes

En attendant, les militaires guatémaltèques ont, depuis la chute d'Anastasio Somoza, le « parrain » de l'Amérique centrale, la conviction de représenter le dernier bastion occidental face à la montée, dans l'isthme, de la « marée rouge ». Ils sont confortés dans cette opinion par les récits, à bon droit apocalyptiques, que leur font, de la situation chez eux, les représentants de l'oligarchie salvadorienne. Ceux-ci ont mis à l'abri au Guatemala leur famille — mais non leurs capitaux : le pays leur paraît déjà, à son tour, trop menacé.

Pour l'élite économique guatémaltèque, « l'ennemi public numéro un », c'est le président Carter, considéré comme le « fourrier » du communisme sandiniste au Nicaragua, et le « tombeur » du général Romero au Salvador.

Après la déroute d'Anastasio Somoza, les Etats-Unis ont fait une nouvelle tentative pour obtenir des changements au Guatemala. L'une des premières mesures du président Carter, en 1977, avait été de supprimer l'aide militaire à un gouvernement qui donnait décidément une image par trop caricaturale d'un pays « protégé » par Washington. A défaut d'obtenir qu'une ouverture réelle soit menée à bien par le général Lucas (les envoyés successifs du département d'Etat ne sont même pas reçus !), les Etats-Unis ont, semble-t-il, envisagé une solution de rechange, à l'image de celle qui a prévalu le 15 octobre dernier au Salvador. Tel colonel moins compromis que ses collègues dans les tâches de répression n'aurait-il pu se joindre à quelques civils modérés, démocrates - chrétiens notamment, pour former une junte ? Cette rumeur a, en tout cas, couru avec insistance la capitale jusqu'au début de cette année. Après l'échec de cette formule au Salvador, et alors que montent les périls dans le monde, Washington paraît moins pressé de « déstabiliser » le général Lucas.

La droite guatémaltèque, pourtant, n'espère plus qu'en l'élection de M. Ronald Reagan, réputé connaître, lui, les vrais amis des Etats-Unis. Pour elle, « *la défense du Guatemala se joue aujourd'hui au Salvador* ». En conséquence, on ne fait aucun mystère, dans certains milieux nationalistes « durs », de donner, à l'occasion, un coup de main aux commandos de la petite République voisine, en vue d'écraser l'« hydre marxiste ».

FIN

(1) Dès avant l'indépendance, des colons anglais s'étaient installés sur la côte caraïbe, dans ce qui deviendrait le Honduras britannique, puis Belize, pour y exploiter l'acajou et bois de campêche. Le Guatemala revendique aujourd'hui, dans le plus complet isolement international, ces 25 000 kilomètres carrés et ces cent cinquante mille habitants de Belize, depuis longtemps promis à l'indépendance par Londres.

(2) Le travail forcé n'a été aboli que dans les années 40.

(3) Plante dont les graines sont utilisées, surtout au Moyen-Orient et aux Indes, pour aromatiser le café et certains mets, ainsi qu'en pharmacie et en parfumerie.

El Salvador

UNE CENTAINE DE PAYSANS OCCUPENT L'AMBASSADE DU COSTA-RICA

Une centaine de paysans, parmi lesquels des femmes et des enfants, ont occupé vendredi 11 juillet l'ambassade du Costa-Rica dans la capitale salvadorienne et ont demandé l'asile politique. Trois personnes, dont l'ambassadeur, M. Alejandro Alvarado, se trouvaient à ce moment dans le bâtiment. Le groupe est dirigé par quelques militants du mouvement d'extrême gauche « Ligues populaires du 28 février ».

A San-José, le vice-ministre costaricain des affaires étrangères, M. Niehaus, a fait savoir dans la soirée que son pays était disposé à accéder à la demande d'asile politique, dont, a-t-il toutefois ajouté, il n'avait pas encore été saisi. Les ambassadeurs du Mexique, du Venezuela et du Panama devaient se réunir le lundi 14 juillet avec leur collègue du Costa-Rica et avec des dirigeants des « Ligues populaires » afin de négocier une solution à l'affaire.

Un policier qui avait tenté de s'opposer à l'occupation a été tué d'une balle dans la tête. Selon M. Alvarado, le groupe lui a remis son unique pistolet et serait maintenant sans armes. La police a tenté de pénétrer dans le bâtiment, mais en a été empêchée par l'ambassadeur.

Un porte-parole des paysans a fait savoir que les occupants ne voulaient pas faire d'otages et que les membres de l'ambassade pouvaient quitter les lieux quand ils le désiraient. L'objectif de l'opération, a-t-il précisé en s'adressant par téléphone aux journalistes, est d'obtenir l'asile politique et de dénoncer la répression menée par l'armée dans les campagnes.

Par ailleurs, les militaires ont investi le 11 juillet l'université de San-Miguel, la troisième ville du pays, où de violents affrontements avaient opposé deux jours auparavant l'armée à plusieurs centaines de guérilleros (« le Monde » du 12 juillet). La ville tout entière est toujours quadrillée par les soldats. Dans la capitale, cinq guérilleros ont été tués le 11 juillet dans un accrochage avec les forces de l'ordre, selon un communiqué de l'armée, ce qui porte à vingt-cinq le nombre des victimes de la violence politique dans les dernières vingt-quatre heures. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

AFRIQUE

La sécheresse de l'Est africain

(Suite de la première page).

Souvent longtemps on reste sans nouvelles des missions ou des villages les plus isolés, qu'aucune liaison radio ne relie à Moroto, au centre de la province. Les médecins manquent de médicaments, revendus pour la plupart par le personnel des dispensaires. Comme cela est parfois arrivé en Indochine, une certaine compétition met aux prises les agences de l'ONU et les organismes d'aide privés, provoquant des complications administratives et des retards dans l'acheminement des vivres. Certains règlements en vigueur au Kenya, principal pays de transit, ne facilitent pas le secours. Ainsi, une cargaison de lits, destinés à un hôpital et commandés à un commerçant indien de Nairobi, y sont retenus parce qu'ils tombent sous le coup d'une interdiction de réexportation. Le Programme alimentaire mondial (P.A.M.) a dû réorganiser son système de distribution depuis que M. Max Choudry, ministre adjoint ougandais de l'éducation, s'est fait livrer des sacs de maïs et de lait en poudre, dans un entrepôt de Moroto, avant de les octroyer aux villageois en les présentant comme un cadeau du parti de M. Milton Obote, ancien chef de l'Etat et candidat à l'élection présidentielle, prévue pour la fin septembre.

Pour les Karamojong, le pire danger vient des gangs armés qui écument la région. Ils sont équipés d'armes automatiques et parfois de lance-grenades et de mortiers, récupérés l'an dernier lors du pillage de l'armurerie de Moroto. On trouve parmi eux d'anciens soldats d'Idi Amin Dada, mais aussi de simples brigands venus du Sud-Soudan, de Somalie et du pays turkana, au nord du Kenya. Ils pillent le bétail, brûlent les villages et assassinent leurs habitants. En un an, les hécatombes dans les troupeaux ont réduit de neuf dixièmes le cheptel des Karamojong. Les soldats ougandais se mêlent parfois aux tueries.

La population semble redouter plus que tout les jeunes « *miliciens* » en civil, recrutés parmi les ethnies voisines : Acholi et Lanju. Plus on se rapproche des frontières tribales, plus la crainte des Karamojong semble vive. Selon certains témoins, les meurtres de la milice prennent l'allure d'un ethnocide. Les jeunes Karamojong sont presque tous absents des missions. Ils participent souvent eux-mêmes à des raids meurtriers contre leurs frères de race. La maigre récolte attendue en juillet-août fournira à la population une réserve maximale de huit totalement à nouveau de l'assis- semaines. Ensuite, elle dépendra totalement à nouveau de l'assistance internationale, qui ne sera pas éternelle. Une chose est sûre : deux années de sécheresse, plusieurs mois de malnutrition et de désordre ont affaibli un peuple et démantelé une ethnie. Il leur faudra beaucoup de temps pour se relever de l'épreuve.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Maroc

L'aviation a poursuivi une colonne du Polisario en territoire algérien

De notre correspondant

Rabat. — On a appris de source sûre, à Rabat, le jeudi 10 juillet, que l'aviation marocaine était intervenue, pour la première fois, au-delà de la frontière algérienne. L'opération ne semble pas avoir été préméditée. Il s'agissait d'une colonne du Polisario repérée par les troupes marocaines et signalée à l'aviation, qui a aussitôt attaqué et poursuivi les combattants sahraouis.

L'aviation algérienne n'est pas intervenue.

Cet incident intervient après un discours optimiste du roi Hassan II, le 8 juillet, à l'occasion de la Fête de la jeunesse. Le souverain a déclaré : « *Grâce à Dieu, aujourd'hui, la situation s'est modifiée du tout au tout et je puis annoncer que je suis rassuré quant à l'avenir de notre cause saharienne.* »

Tout en appelant la jeunesse marocaine à s'engager nombreuse dans les écoles et les académies militaires de façon à défendre le pays au cas « *d'une extension du conflit du Sahara* », qui pourrait alors devenir « *un problème atlantique* », le roi a conclu : « *Je ne veux pas dire que nous avons remporté une victoire définitive, mais j'ai le sentiment du pêcheur qui sait que le poisson a mordu à l'appât* ».

Le roi Hassan II, en parlant ainsi, faisait-il seulement allusion à la situation militaire ou bien pensait-il aussi au front diplomatique et à d'éventuelles négociations avec l'Algérie ? La délégation marocaine, de retour du sommet africain de Freetown, aurait fait état d'une certaine différence entre l'attitude des Algériens et celle des Libyens. Les premiers auraient été, semble-t-il, plus réservés à l'égard de l'avenir du Polisario que les seconds.

Quoi qu'il en soit, le Maroc a déjà fait savoir qu'il récusait la présence de M. Stevens, président de la Sierra-Leone, à la tête du comité des sages qui doit mettre en œuvre le compromis de Freetown. Ce comité est composé, pour moitié, de partisans et d'adversaires du Polisario, et les Marocains considèrent que, dans une telle situation, M. Stevens ne saurait exercer sa présidence de façon impartiale, étant donné qu'il a pris parti avant la conférence de Freetown pour la reconnaissance de la République sahraouie. Sans doute le Maroc cherchera-t-il à gagner du temps en attendant la prochaine conférence au sommet de l'O.U.A., prévue pour 1981 à Nairobi, tout en fortifiant sa position sur le terrain.

ROLAND DELCOUR.

Le Monde

politique

LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DE

La démocratie verrouillée

Singulier est le bilan de la session parlementaire *de printemps* qui s'est achevée le 30 juin : la partie invisible (les textes en instance) est plus conséquente que la partie visible (les textes définitivement adoptés) ; les débats politiques les plus intenses ont porté sur des projets qui restent en chantier et qui sont susceptibles d'être encore modifiés. S'il y a à cela plusieurs raisons, la proximité de l'échéance présidentielle explique largement les atermoiements des élus comme du gouvernement. Session pré-électorale, pourrait-on dire qui, au-delà des intentions affichées, a annihilé, de part et d'autre, la volonté politique. Il est vrai qu'en une telle période le moindre faux pas peut *constituer une erreur stratégique, atteindre* une crédibilité, retourner des suffrages. Session d'attente donc, et d'observation.

Concéder sans heurter : tel fut le principe auquel se référa constamment *l'exécutif. Exiger* sans *déplaire* : tel fut le souci premier de la majorité. Dans l'un et l'autre cas, derrière l'une et l'autre attitude, quelle logique sinon celle de *satisfaire une clientèle, de faire fructifier* un capital électoral, bref, d'assurer l'avenir ? Dès lors, la marge de manœuvre étant étroite, le gouvernement, face aux surenchères successives du *législateur, choisit la solution de facilité* : multiplier les verrous, imposer plutôt que dialoguer.

Sur ce point, et comme à l'automne dernier, l'exécutif usa sans parcimonie des ressources de *la procédure : à six reprises, l'article 44* de la Constitution (vote bloqué) fut utilisé pour circonscrire les velléités des députés (à deux reprises au Sénat) ; sur sept projets, le gouvernement demanda *l'urgence, procédure qui a pour effet de limiter* le nombre des « navettes » entre les deux assemblées du Parlement. Ainsi, chaque fois que cela apparut nécessaire, le gouvernement fit preuve *d'autorité, voire d'autoritarisme, pour limiter* le droit d'amendement des parlementaires.

Au fil de la session, des réactions variables se firent jour : l'opposition vit dans l'emploi répété de *l'article 44 « une déviation des institutions »*, M. Dailly, vice-président du Sénat, estima que l'abus de la procédure d'urgence équivaut à « une négation du bicamérisme », et M. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, au nom d'une bien étrange logique, réclama, sur le projet « sécurité et liberté », le recours au vote *bloqué que huit jours plus tard le vice-président* de son propre groupe, M. Aubert, avait dénoncé.

Et pourtant ! que ne s'était-on félicité de la concertation engagée au mois d'avril entre le gouvernement et la *majorité ! Que n'avait-on insisté* sur la volonté commune de dédramatiser des relations devenues conflictuelles au cours de la session *budgétaire* ! Rarement concertation aura *entraîné de si notables résultats... Si les torts* sont, sur ce point, partagés, il convient de souligner l'impréparation totale des travaux législatifs et la part de *responsabilité* prise, à cet égard, par le *secrétariat* d'Etat chargé des relations avec le Parlement. A l'Assemblée nationale, l'ordre du jour fut sans cesse *modifié*, le gouvernement retirant des projets, en inscrivant d'autres, avec un souverain mépris pour l'emploi du temps des élus.

Sur deux points, pourtant, cette session joua un rôle de révélateur : pour confirmer une tendance et pour infirmer une thèse. S'il est vrai que *le Parlement est de moins en moins associé* aux décisions du gouvernement, celui-ci a pourtant multiplié les occasions de faire apparaître son respect de l'institution parlementaire, en se livrant *à de solennelles — mais un peu vaines — déclarations* devant la représentation nationale. Il le fit en organisant un débat (sur la politique étrangère, la recherche, l'accord de Bruxelles, les DOM-TOM), *en s'y refusant* (sur le sommet de Luxembourg et la rencontre de Varsovie), ou en acceptant de répondre aux questions des parlementaires (sur la situation aux Nouvelles-Hébrides et sur l'« affaire Dominati »). A cet égard, il est inutile de s'offusquer, comme le fit l'opposition, de ce qui peut apparaître, sinon comme un simulacre de concertation, du moins comme une concertation *a posteriori*. Dans les institutions de la Ve République, l'exécutif gouverne et le Parlement légifère : les compétences respectives sont *strictes. Si l'on peut regretter un manque de* souplesse, on ne peut contester le respect des principes.

L'examen des différents textes vint, d'autre part, *démentir une idée largement répandue* quant au conservatisme de la Haute Assemblée. Le Sénat a *montré* qu'il pouvait, sur bien des problèmes, se *montrer* plus novateur et réformiste que l'Assemblée *nationale. Ainsi, lors de la discussion* du projet relatif au viol, les sénateurs avaient supprimé toute *incrimination* de l'homosexualité, disposition que l'acharnement de M. Foyer, député R.P.R., permit de rétablir. De même, sur les textes relatifs *à la participation* et à l'actionnariat, le Sénat, bien qu'hostile à toute amorce de cogestion dans l'entreprise, se refusa à avaliser les diktats du gouvernement en rejetant le tout. Les députés, en revanche, et notamment le groupe R.P.R., se plièrent souvent avec versatilité devant la volonté du gouvernement, abandonnant çà et là des revendications jugées antérieurement essentielles (comme, par exemple, la création du comité d'évaluation des options techniques). Là aussi, que de négociations, de marchandages et de renoncements en coulisse !

Pourtant, lorsqu'elle en vit la nécessité, la majorité sut faire preuve de fermeté. Par son action, et singulièrement celle, pugnace, des élus giscardiens, le texte *sur* les difficultés des entreprises fut vidé en grande partie de sa substance. Comment ne pas voir qu'à cette occasion notamment, certains se firent les porte-parole d'intérêts corporatistes, et pourquoi ne pas le dire, des *lobbies* patronaux ? Le premier ministre, pour sa part, ne s'y trompa pas et se déclara *« choqué par certaines déclarations et certaines attitudes à l'égard des projets sociaux »* soumis au Parlement.

A un autre niveau, la session de printemps *permit de vérifier* que si l'Assemblée nationale reste le lieu où le débat politique se cristallise, elle a aussi une fonction anesthésiante : le Parlement digère les crises. Ce rôle dévolu au législatif n'est pourtant pas le fruit des circonstances. Il procède d'une stratégie mise en œuvre par l'exécutif : celle de l' « édredon ». Ainsi l' « affaire Poniatowski ». Même si la commission parlementaire créée à cet effet fut exemplaire, en raison du travail d'enquête qu'elle a effectué, comment ne pas penser que son objectif initial (faire la preuve de l'innocence ou de la culpabilité de M. Poniatowski) ne sera pas atteint ?

On pourrait aisément reprendre la liste des « scandales » des cinq dernières années et mesurer les traces qu'ils ont laissées dans l'opinion. En quoi leur *répétition* a-t-elle porté atteinte à l'honneur et au crédit des gouvernants ?

Reste le projet « sécurité et liberté », dont on reparlera au cours de la session d'automne, *lorsque le Sénat en commencera* l'examen. Tout permet de penser que, comme à l'Assemblée nationale, M. Peyrefitte se contentera de réfuter en bloc les allégations de ses contradicteurs et expliquera longuement aux Français, par l'intermédiaire de la télévision, que les assassins courent les rues et qu'il faut les châtier durement. Les socialistes, quant à eux, ne se font aucune illusion sur l'état définitif du projet et ont déjà annoncé leur intention de saisir le Conseil constitutionnel. Celui-ci aura d'ailleurs eu un rôle important à jouer à l'issue de ces trois mois de travail législatif : les groupes socialiste et communiste ont, en effet, déposé dix recours devant le Conseil constitutionnel, soumettant six textes à l'assemblée du Palais-Royal. Un autre record, en quelque sorte...

LAURENT ZECCHINI.

I. — Les textes définitivement adoptés

Nous présentons ci-après, par grandes catégories, la liste des textes adoptés définitivement au cours de la session de printemps. Les textes d'origine parlementaire (proposition de loi) sont signalés par un astérisque, se distinguant ainsi des projets de loi (origine gouvernementale). Ceux qui sont d'ores et déjà promulgués sont suivis de leur date de publication au Journal officiel *des lois et décrets. Cette indication est précédée, pour les plus importants d'entre eux, du rappel des dates des numéros du* Monde *dans lesquels il a été rendu compte de leur discussion.*

● AFFAIRES ETRANGERES ET COOPERATION.

— *Communication des documents économiques à des personnes physiques ou morales étrangères.* — Ce texte étend le champ d'application de la loi du 26 juillet 1968 relative à la communication de documents et renseignements à des autorités étrangères dans le domaine du commerce maritime, à l'ensemble des activités économiques. Il vise à apporter une riposte juridique face aux pratiques discriminatoires, notamment commerciales, de certains pays, entre autres les Etats-Unis, en interdisant la communication de certains documents ou renseignements (*le Monde* des 31 mai et 26 juin).

— *Création d'une Agence spatiale européenne.* — Ce texte concerne la ratification de la convention du 30 mai 1975, portant création d'une agence spatiale européenne. Cette convention remplace les deux organisations spatiales créées en 1962 — *le CECLES pour les lanceurs et* le CERS pour les satellites scientifiques — par une organisation unique dont le but est de favoriser la réalisation de systèmes spatiaux d'application (*J.O.* du 3 juillet).

— *Convention de Lomé II.* — Ce texte autorise la ratification de la convention, signée à Lomé, le 31 octobre 1979, entre la Communauté économique européenne et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), et l'approbation de deux accords internes afférents à cette convention, conclus le 20 novembre 1979, à Bruxelles. La convention définit les rapports économiques et commerciaux dans le domaine de la coopération entre la C.E.E. et les pays A.C.P. (*le Monde* des 23 mai et 19 juin ; *J.O.* du 26 juin).

— *Treize projets relatifs à des conventions, accords, protocoles ou traités internationaux* entre la France et le Chili, la R.F.A. (entraide judiciaire en matière pénale, *soumis* au Conseil constitutionnel par les députés communistes), le Venezuela, la Tunisie, la Mauritanie, Monaco, les Etats-Unis, le Salvador, le Paraguay, ainsi qu'avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) A noter parmi ces textes ceux concernant l'adhésion de la France aux pactes internationaux relatifs, d'une part, aux droits économiques, sociaux et culturels et, d'autre part, aux droits civils et politiques.

● AFFAIRES CULTURELLES.

— *Protection des collections publiques.* — Ce texte étend la répression pénale aux auteurs d'actes de vandalisme dirigés, non seulement contre des objets mobiliers et immeubles classés appartenant à notre patrimoine historique, mais aussi contre des découvertes archéologiques, épaves maritimes, documents conservés dans les musées, bibliothèques et archives (*le Monde* du 27 juin).

● AGRICULTURE.

— *Loi d'orientation agricole.* — Ce texte définit les lignes de force de la politique agricole des prochaines années, énumère les actions nécessaires à sa mise en œuvre, dans les domaines *économique*, social, foncier et de l'aménagement du territoire. Le premier volet propose la création d'un conseil supérieur d'orientation des productions et d'un fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires. Sur le plan social, le texte réforme les conditions d'assujettissement au régime de la mutualité sociale et détermine les conditions d'accès à ce régime pour les double-actifs. Sur le plan foncier, la loi crée de nouvelles dispositions pour régler les successions et facilite l'accès à l'exploitation des jeunes agriculteurs. Sont notamment prévues la détermination d'un indice de valeur des terres *et* une *réforme* du contrôle des cumuls. Deux nouveaux types de baux seront créés : bail à long terme à prix libres et bail d'un an renouvelable. Enfin, des sociétés civiles de placements immobiliers draineront l'épargne vers les investissements fonciers (*le Monde* des 10, 11, 12 avril, 15, 16, 23 mai et 7 juin ; *Journal officiel* du 5 juillet). Saisi par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel a décidé, le 1er juillet, que ce texte est conforme à la Constitution (*Journal officiel* du 3 juillet).

● DOM-TOM.

— *Code de procédure pénale dans les TOM.* — Ce texte a pour objet de rendre le code de procédure pénale applicable aux territoires d'outre-mer qui sont encore régis par le code d'instruction *criminelle napoléonien.* La loi retient le principe d'une extension globale du code de procédure pénale, sous réserve des adaptations qui s'imposent en raison des particularités géographiques et administratives des territoires concernés : la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna (*le Monde* daté 27-28 avril, 28, 29-30 juin, 1er juillet. Ce texte a été soumis au Conseil constitutionnel par les députés communistes et socialistes).

— *Mandat des conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon.* — Ce texte tend à proroger de dix-huit mois le mandat du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon, afin de faire coïncider le renouvellement intégral de celui-ci avec le renouvellement partiel des conseils généraux des autres départements français en mars 1982 (*le Monde* des 26 juin et 1er juillet ; *J.O.* du 3 juillet).

● ECONOMIE.

— *Statut du SEITA.* — Ce texte substitue à l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), une société nationale, ayant pour objet la fabrication et la commercialisation des tabacs et allumettes, ainsi que toutes activités *industrielles et commerciales et* de service liées à cette activité principale, sous la réserve que le personnel actuellement en fonction puisse demander à rester soumis à l'ancien statut (*le Monde* des 7, 28 et daté 29-30 juin; *J.O.* du 3 juillet).

● EDUCATION NATIONALE.

— *Validation d'actes administratifs* (*). — Ce texte a pour objet de pallier la caducité qui risquait de frapper des décrets pris par le ministre des universités à la suite de l'annulation par le *Conseil d'Etat du décret du* 29 juin 1977 constituant le comité technique paritaire du ministère des universités (*le Monde* des 26 juin et 1er juillet. Ce texte a été soumis au Conseil constitutionnel par les sénateurs socialistes et par les députés communistes).

> **La dignité aux pieds nus**
>
> *« Pour l'homme antillais, la misère ne constitue pas une entrave à la dignité. Cette dernière s'accommode parfaitement des pieds nus. Mon père allait pieds nus et il était digne. L'ennemie de la dignité, c'est la misère, mais celle-ci n'est pas le fait des Antillais, des Guyanais en tant que tels, mais d'hommes malheureux (...). Nous sommes tous des métis, de culture sinon de sang. Il y a en nous du Caraïbe, de l'Indien, de l'Hindou pour certains, du Blanc, du Noir, du Jaune. Nous sommes la préfiguration de l'homme de demain. C'est une fierté. Nous avons en nous toutes ces cultures, et nul ne nous interdit de privilégier la négritude ou la francité. Nul n'a forcé les grands poètes guyanais, comme Glissant, à écrire en français. Nous sommes français et nous sommes autres. »*
>
> L'homme qui s'exprimait ainsi, le 10 juin, au Palais-Bourbon, fait honneur à la fonction de parlementaire. Il réunit les qualités de conciliation et de courtoisie qui font souvent défaut dans le débat politique. L'extrême douceur de ses manières dissimule une fierté qui n'est pas moindre. Vice-président de l'Assemblée nationale, député R.P.R. de Guyane, M. Hector Riviérez réussit à *imposer le respect à tous, par* sa mesure et sa gentillesse. Homme de cultures, il brandit la sienne, revendique son identité d'homme noir avec passion et sagesse. Le message vaut d'être retenu : la différence est une richesse...

— *Election des présidents d'université (*).* — Ce texte vise essentiellement à réserver la moitié des sièges des conseils d'université — qui élisent les présidents d'université — aux professeurs de rang magistral. Elus pour cinq ans, les présidents d'université seront rééligibles immédiatement une fois (*le Monde* des 19, 21, 25 et 28 juin). Ce texte a été soumis au Conseil constitutionnel par les sénateurs socialistes et par les députés communistes).

● INDUSTRIE, ENERGIE.

— *Protection et contrôle des matières nucléaires.* — Ce texte actualise et complète la législation en vigueur *relative* à la détention, au transport, à l'utilisation des matières radioactives, et sanctionne les actions malveillantes, afin de tenir compte du développement de l'énergie nucléaire et du fait que le Commissariat à l'énergie *atomique* n'est plus le détenteur unique de matière fissile. Il prévoit notamment le licenciement, sans préavis ni indemnité, et nonobstant toutes garanties statutaires, des personnes qui violeraient intentionnellement les règlements ou instructions des exploitants *d'établissements où sont détenues* des matières nucléaires (*le Monde* des 24 mai, 12 et 25 juin). Ce texte, dans lequel l'opposition voit une atteinte au droit de grève, a été soumis au Conseil constitutionnel par les députés communistes et socialistes.

— *Economies d'énergie et utilisation de la chaleur.* — Ce texte complète les lois du 10 mars 1948 sur l'utilisation de l'énergie, et du 19 juillet 1977 concernant les contrats de chauffage et relative aux économies d'énergie. Il traite de la réglementation des publicités encourageant la consommation d'énergie et prévoit notamment que, dans les zones délimitées par les périmètres de développement prioritaire, les collectivités locales peuvent imposer le raccordement au réseau *de toute installation nouvelle de* chauffage de locaux ou de climatisation excédant un niveau de puissance de 30 kilowatts ; le maintien de l'obligation du conventionnement dans les logements sociaux pour que les locataires puissent tirer bénéfice des travaux visant à économiser l'énergie ou à mettre en œuvre des énergies nouvelles (*le Monde* des 3, 8 et 24 mai, 25, 26 et 27 juin).

● JUSTICE, LEGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET PENALE.

— *Clauses de réserve de propriété dans les contrats de vente (*).* — Ce texte reconnaît l'opposabilité des clauses de réserve de propriété en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens ; il règle ainsi la situation des fournisseurs qui ont livré leur marchandise en consentant des délais de paiement à leur client. Désormais, le fournisseur *impayé pourra* reprendre les marchandises ou les matériels vendus qui ne feront pas partie du patrimoine des créanciers (*le Monde* daté 20-21 avril et du 7 mai ; *J.O.* des 12 et 13 mai).

— *Astreintes en matière administrative.* — Ce texte, examiné en première lecture par le Sénat en 1977, *permet* au Conseil d'Etat de prononcer des astreintes en matière administrative et d'assurer sans retard les décisions de justice condamnant une collectivité publique au paiement d'une somme d'argent (*le Monde* daté 25-26 mai).

— *Recrutement des membres des tribunaux administratifs.* — Ce texte pose le principe d'un recrutement complémentaire — jusqu'au 31 décembre 1985 — de conseillers de première et de deuxième classe, et prévoit le maintien de certains conseillers atteints par la limite d'âge (*le Monde* des 25 juin et 1er juillet ; *J.O.* du 9 juillet).

— *Preuve des actes juridiques (*).* — Ce texte actualise les dispositions du code civil sur la *preuve testimoniale, en fonction* de la situation nouvelle résultant des progrès de la technique ; il reconnaît une force probante aux nouveaux supports d'information (photocopies, bandes magnétiques, microfilms, etc.) (*le Monde* du 26 juin).

● POUVOIRS PUBLICS.

— *Suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les lois* (*J.O.* du 9 juillet).

— *Suppression du renvoi au règlement d'administration publique dans les lois organiques.* — Ces deux textes visent à remplacer, dans les lois organiques, les lois ordinaires et les décrets en vigueur, tous renvois au règlement d'administration publique par un renvoi en Conseil d'Etat.

— L'Assemblée nationale a adopté plusieurs propositions de loi modifiant son règlement. Ces textes sont relatifs à la constitution des commissions spéciales (*le Monde* du 18 avril), aux commissions saisies pour avis (*le Monde du 30 mai*), à la *seconde délibération* en matière de lois de finances (*le Monde* daté 29-30 juin).

● PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

— *Agence pour la qualité de l'air et lutte contre les pollutions atmosphériques et les odeurs.* — Ce texte crée un établissement public à caractère industriel et commercial dénommé Agence pour la qualité de l'air, qui aura *pour tâche essentielle d'informer* systématiquement non seulement les industriels, mais aussi les particuliers et les collectivités et de développer la prévention, notamment *par des actions* complémentaires à celles du Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (*le Monde* du 29 mai ; *J.O.* du 9 juillet).

● SANTE PUBLIQUE.

— *Modification du code de la santé publique relatif à l'exercice de la pharmacie (*).* — Ce texte institue « le diplôme français d'Etat de docteur en pharmacie » (*le Monde* du 30 mai ; *J.O.* du 5 juillet).

— *Profession d'infirmier ou d'infirmière.* — Ce texte intègre en droit interne les dispositions de deux directives communautaires du 27 juin 1977 relatives à la reconnaissance *mutuelle* des diplômes et à la liberté d'établissement des infirmiers et infirmières ; institue des commissions de discipline professionnelle qui veilleront à l'application de règles déontologiques ; donne pouvoir au ministre de la santé de fixer annuellement le nombre des étudiants admis à entreprendre des études ouvrant sur les professions d'auxiliaires médicaux (*le Monde* daté 5-6 juin et 1er juillet).

— *Innocuité des médicaments et usage des substances vénéneuses (*).* — Ce texte complète le code de la santé publique afin, d'une part, d'intégrer dans notre droit un régime, existant déjà dans d'autres pays européens, de surveillance des effets adverses et inattendus des médicaments, après leur autorisation de mise sur le marché (pharmacovigilance), et, d'autre part, d'interdire la prescription de certaines préparations magistrales effectuées à partir de mélanges dangereux et destinées à provoquer l'amaigrissement (*le Monde* du 7 juin ; *J.O.* du 9 juillet).

— *Enseignement dentaire (*).* — *Ce texte lève l'incertitude* qui pesait sur le sort de l'ensemble des enseignants des centres d'enseignement et de recherche dentaires du fait de l'annulation, pour vice de procédure, d'un arrêté du 20 mars 1968 établissant une liste d'aptitude (*le Monde* du 25 juin).

● SECURITE SOCIALE, PRESTATIONS FAMILIALES.

— *Assurance veuvage.* — Ce texte institue une assurance veuvage en faveur des conjoints survivants ayant ou ayant eu des charges de famille. Cette allocation — qui entrera en application le 1er janvier 1981 — ne sera pas attribuée, notamment, à la personne qui vivait maritalement avec l'assuré, au décès de celui-ci (*le Monde* des 24 mai, 25 juin, 1er et 2 juillet).

— *Protection sociale des Français résidant à l'étranger (*).* — Ce texte étend aux non-salariés et aux retraités résidant à l'étranger la protection sociale dont bénéficient déjà les salariés (*le Monde* daté 9 mai, 5-6 et 20 juin).

● TRAVAIL, EMPLOI, POPULATION.

— *Formations professionnelles alternées.* — Ce texte tend à mettre en place un système de formation alternée associant enseignement théorique et expérience pratique, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi sortis sans qualification *du système éducatif* ; il ouvre également des possibilités aux femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle (*le Monde* des 2 et 3 mai, *13 et 27 juin*).

— *Amélioration de la situation des familles nombreuses.* — Ce texte regroupe quatre mesures : 1) l'allongement du congé de maternité, à partir du troisième enfant, de quatre mois (six semaines avant la naissance, dix semaines après) à six mois (huit semaines avant la naissance, dix-huit semaines après). La durée du congé post-natal est portée à vingt semaines en cas de naissances multiples ; 2) le versement des allocations post-natales est fractionné, leur montant passe de 2 467 F à environ 8 000 F à partir du 1er juillet 1980 ; 3) l'accès aux équipements collectifs (crèches, cantines *scolaires*, etc.) pour les enfants — d'au moins deux ans — des familles de trois enfants et plus, dont l'un des parents n'exerce pas d'activité *professionnelle* ; 4) *l'institution* d'un revenu familial (4 200 F) pour le ménage ou la personne seule dont le montant des revenus est évalué sur la *base du SMIC. Un décret étendra* le bénéfice du revenu familial à d'autres catégories, comme les malades et les invalides. Une allocation forfaitaire est attribuée aux personnes qui ne remplissent pas les conditions de revenu prévues pour le revenu familial (*le Monde* des 8, 9, 16 et 29 mai, 20, 21 et 28 juin, 1er et 2 juillet).

— *Facilités d'accès aux universités pour les pères et mères de famille.* — Ce texte étend les dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968, qui permettent à certaines personnes ne justifiant pas du baccalauréat de suivre des études supérieures. Les facilités d'accès aux universités sont étendues à toutes les personnes des deux sexes élevant ou ayant élevé un ou plusieurs enfants (*le Monde du 15 mai* ; *J.O.* du 2 juillet).

— *Extension du code du travail.* — Ce texte étend à certaines professions, et notamment aux professions agricoles, des dispositions qui, dans la pratique, leur sont le plus souvent déjà applicables, mais n'avaient pas *été* codifiées (*J.O.* du 31 mai).

NTEMPS

PRINTEMPS

II. — Les textes en instance

Plusieurs textes, bien qu'examinés au cours de cette session, n'ont pu être adoptés définitivement. Ils concernent, notamment, les sujets suivants :

— *« Sécurité et liberté ».* — Ce texte, intitulé *« projet de loi renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes »*, vise à réprimer plus sévèrement les auteurs de violence. Divers mécanismes sont mis en place, tels que le resserrement de l'éventail des peines et la limitation des circonstances atténuantes et du sursis. Certains condamnés ne pourront plus bénéficier de remises de peines et de mesures de libération conditionnelle pendant une période dite de « *sûreté* », égale, selon le cas, à la moitié de la peine ou à quinze années. Afin de limiter la détention provisoire, les tribunaux correctionnels pourront être saisis directement des affaires « élucidées », sans passer par le magistrat instructeur. L'instruction pourra aussi ne durer que trois mois, à la demande du parquet, en cas de crime. Différentes dispositions sont prévues en faveur des victimes. Avec l'accord du gouvernement, les députés ont adopté quatre articles additionnels légalisant les contrôles d'identité dits de « police administrative » (*le Monde* des 30 et 31 mai, daté 1er-2 juin, 3, 4, 5-6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15-16, 18, 21, 22-23 et 24 juin).

— *Prévention des difficultés des entreprises.* — Ce texte vise un triple objectif : améliorer l'information des dirigeants sur la marche de l'entreprise ; attirer leur attention et les inciter à agir en cas d'évolution préoccupante de la société ; obliger les dirigeants à reconstituer plus rapidement les fonds propres de l'entreprise en cas de perte d'actif. Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, ce projet prévoit notamment les dispositions suivantes : en cas de dégradation de la situation financière de l'entreprise, une procédure d'alerte interne justifiera l'intervention d'un commissaire aux comptes. A cet effet, une liste limitative de « clignotants » a été déterminée. En cas d'inobservation des dispositions du système d'alerte interne, une procédure d'alerte externe à l'entreprise permettra aux commissaires aux comptes d'avertir le tribunal de commerce des « défaillances » de gestion qu'ils auront constatées (*le Monde* daté 20-21 avril, 26 avril et 15 mai).

— *Distribution d'actions aux salariés.* — Ce texte crée une distribution gratuite d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales. Initialement obligatoire, cette distribution a été rendue facultative. Elle concerne les sociétés par actions ayant distribué au moins deux dividendes au titre de deux exercices clos au cours des cinq années civiles précédant la réunion d'une assemblée générale extraordinaire qui devra décider s'il y a lieu ou non de procéder à une distribution d'actions. Celle-ci devra être réunie au plus tard à la date de la plus prochaine assemblée générale qui suivra la promulgation de la loi. L'augmentation de capital ouvre droit à une créance sur l'Etat égale à 65 % de la valeur des actions distribuées. Les crédits nécessaires à l'application de la loi seront inscrits dans les lois de finances (*le Monde* daté 13-14, 16 et 17 avril, 5-6, 7 et 29-30 juin, 1er et 2 juillet).

— *Participation (*).* — Ce texte comporte, pour l'essentiel, trois types de dispositions : augmentation d'un quart du montant de la réserve de participation (créée par l'ordonnance du 17 août 1967) et affectation exclusive de ce supplément à l'actionnariat des salariés ; incorporation dans la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés de dispositions nouvelles concernant un nouveau type de société commerciale : celui de société d'actionnariat salarié ; dans les sociétés anonymes comptant plus de cinq cents salariés, élection, par l'ensemble du personnel et en son sein, de deux membres du conseil de surveillance. L'un des représentants est élu par le personnel d'encadrement et les agents de maîtrise et assimilés ; l'autre par les autres catégories de personnel (*le Monde* des 24 et 25 avril, daté 11, 22-23, 26, 29-30 juin, 1er et 2 juillet).

— *Viol et attentats à la pudeur (*).* — Ce texte vise à lutter contre les violences sexuelles, à la fois par une aggravation des sanctions, par des mesures de prévention et par des dispositions destinées à aider les victimes à porter plainte. Outre une modification de la définition juridique du viol (le projet parle du « crime de viol »), le texte tend à améliorer l'accueil des victimes dans les commissariats, les tribunaux et les hôpitaux. Dans les circonstances aggravantes, punissables de la réclusion criminelle à perpétuité, l'Assemblée a retenu, outre le viol collectif, le viol commis sur un mineur de quinze ans, un malade, un infirme, le viol commis sur une femme « en état de grossesse ». Le texte prévoit également une répression pénale de l'homosexualité (*le Monde* daté 13-14 avril, 24 mai et 28 juin).

— *Statut de la magistrature.* — Ce texte tend à faciliter le recrutement des magistrats par l'introduction de concours exceptionnels et prévoit la prorogation des mesures permettant d'intégrer directement des magistrats aux échelons moyens du corps judiciaire. Selon la dernière version de ce texte, les membres de la commission d'avancement seront désignés par le gouvernement parmi les magistrats figurant sur une liste élue par leurs pairs (*le Monde* des 4, 5, 10 et 18 avril, 2 et 25-26 mai, 26 juin, 1er et 2 juillet).

— *Développement des responsabilités des collectivités locales.* — Ce texte, dont l'examen avait commencé en mai 1979, a été adopté, en première lecture par le Sénat, à l'issue de cent soixante-douze heures de débat en séance publique ; mille deux cent cinquante amendements ont été examinés ; le projet comporte deux cent cinquante et un articles et embrasse les différents aspects de la vie des collectivités locales. Il poursuit quatre objectifs : donner une plus grande liberté aux communes, clarifier les compétences respectives de l'Etat et des collectivités locales, donner à celles-ci les moyens d'une plus grande efficacité, développer la participation des citoyens aux affaires locales (*le Monde* des 12, 17, 18, 19 et 24 avril).

— *Protection des candidats à la construction de maisons individuelles (*).* — Ce texte vise les objectifs suivants : donner des garanties à l'acquéreur quant à la constructibilité du terrain sur lequel il se propose de faire édifier une maison individuelle ; mieux délimiter les champs d'application respectifs du contrat de vente d'immeubles à construire et du contrat de construction d'une maison individuelle ; étendre l'obligation de passer le contrat de construction à des opérations qui sont actuellement du domaine du simple contrat d'entreprise ; renforcer la protection du maître d'ouvrage au moment de la formation du contrat de construction en instituant un délai de renonciation et en définissant les différentes conditions auxquelles se trouve subordonnée la validité du contrat ; réglementer de façon plus précise les mentions qui doivent obligatoirement figurer au contrat ainsi que les obligations et garanties spécifiques auxquelles sont tenus les constructeurs ; enfin, prévoir la possibilité de faire précéder le contrat de construction d'un contrat d'études préalables (*le Monde* du 22 mai).

∴

Un bilan sommaire des travaux de la session de printemps au Palais-Bourbon ainsi que la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement sont parus dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale* (n° 70) qui peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le président de l'Assemblée nationale (service des informations parlementaires), Palais-Bourbon, 75355 Paris.

Un bilan spécial rendant compte de l'activité du Sénat pendant la même période, tant en séances publiques qu'en commissions, est également disponible. Il peut être adressé à toute personne qui en fait la demande, sous pli non affranchi, à M. le président du Sénat, secrétariat général de la présidence (division de l'information), Sénat, 75291 Paris Cedex 06.

Merci patron !

« C'est le responsable d'une entreprise plus que le député », qui vous parle... Sa bonhomie naturelle, le sourire qu'il affiche en permanence, cachent une redoutable détermination. Les chefs d'entreprise, P.-D.G. et patrons en tous genres lui doivent beaucoup. Il est l'un des leurs. Sans complexes et sans retenue, il assume les prérogatives de sa difficile condition. M. Henri Ginoux, député U.D.F. des Hauts-de-Seine, directeur de l'entreprise de reliure industrielle Ginoux, n'a pas d'états d'âme. En toutes circonstances, il défend les intérêts, la puissance et les avantages de ses pairs. A l'Assemblée nationale, il paie volontiers de sa personne pour s'opposer à ceux qui veulent remettre en cause, même timidement, les pouvoirs des dirigeants de sociétés. Au fond c'est très simple, il est contre tout ce qui est pour un semblant de réforme et pour tout ce qui est contre les atteintes aux privilèges. Lors des débats sur la distribution d'actions aux salariés, la participation et la prévention des difficultés des entreprises, il a fait la preuve de ses qualités : avec son concours, les trois textes ont été, en grande partie, vidés de leur substance. Les « patrons » peuvent être contents, M. Ginoux s'est montré un habile défenseur des intérêts corporatistes et conservateurs... « Merci patron ! »

La préparation de l'élection présidentielle

La vigueur des prises de position de M. Bernard Pons — « Il y a un divorce entre le gouvernement et le R.P.R. », avait déclaré le secrétaire général du mouvement gaulliste (« le Monde » du 12 juillet) — suscite deux types de réactions. Les unes tendent à minimiser la portée de ces déclarations, les autres incitent à en tirer dès maintenant des conclusions nettes et définitives.

Pour M. Jean-Pierre Fourcade, les propos de M. Pons ont surtout une valeur tactique et servent sans doute à préparer le terrain d'une candidature à l'Elysée du président du R.P.R. ; les conséquences politiques d'une telle critique, en vue du second tour du scrutin de 1981, ne devraient donc pas être, selon l'ancien ministre giscardien, trop dommageables à la majorité.

C'est en revanche la crainte de dommages irréparables qui conduit sans doute M. Robert Galley à prendre dès maintenant fait et cause pour M. Giscard d'Estaing. Alors qu'il semblait devoir aider M. Michel Debré dans sa tentative élyséenne, le ministre de la coopération dénonce la multiplicité des candidatures au sein de la majorité, souhaite que le président de la République sollicite le renouvellement de son mandat, et annonce qu'il soutiendra la candidature de M. Giscard d'Estaing « de tous ses moyens ».

Aux motivations nationales de M. Galley — la défense de la majorité présidentielle — il faut peut-être ajouter des considérations locales : le maire de Troyes est en effet candidat aux élections sénatoriales dans l'Aube.

M. FOURCADE NE CROIT PAS A UN « DIVORCE » ENTRE LE R.P.R. ET LE GOUVERNEMENT

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, vice-président de l'U.D.F., a répondu vendredi 11 juillet au micro de France-Inter à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. Celui-ci avait estimé la veille qu'il serait « *difficile* » à son parti de soutenir M. Valéry Giscard d'Estaing au deuxième tour de l'élection présidentielle en 1981, et avait fait état d'un « divorce » entre le R.P.R. et le gouvernement (*le Monde* du 12 juillet). M. Fourcade a souligné : « *Il faut relativiser les propos de M. Pons sur un divorce entre le R.P.R. et le gouvernement. Il convient de porter les affirmations du secrétaire général du R.P.R. plutôt au compte des soucis tactiques qu'à celui de la grande prospective politique. S'exprimer ainsi revient à méconnaître le caractère profond de l'élection présidentielle. Le moment venu, les consignes données par les appareils politiques apparaîtront comme tout à fait mineures.* »

Un sondage de l'IFOP

LES COTES DE POPULARITÉ DE MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE APPARAISSENT STABLES

Dans ses éditions du vendredi 11 juillet, *France-Soir* a publié un sondage de l'IFOP réalisé entre le 1er et le 8 juillet auprès d'un échantillon de mille huit cent trente personnes, représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus, sur la popularité du président de la République et du premier ministre, dont les cotes respectives apparaissent relativement stables.

Selon cette enquête mensuelle, 44 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de M. Giscard d'Estaing (contre 45 % en juin) et 40 % mécontentes (contre 42 % le mois dernier) ; 30 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. Raymond Barre (contre 32 % en juin) et 53 % mécontentes (contre 54 % il y a un mois).

M. Robert Galley soutiendra « de tous ses moyens » M. Giscard d'Estaing

De notre correspondant

Troyes. — M. Robert Galley, ministre de la coopération, évoque, samedi 12 juillet dans une interview que publie *l'Est Eclair*, l'élection présidentielle. Il indique notamment : « *Je souhaite ardemment que le président de la République sollicite le renouvellement de son mandat. (...)*

» *L'œuvre qu'il a accomplie, le rôle qu'il tient, la place qu'il occupe en France et dans le monde alors que les périls montent à l'horizon rencontrent mon adhésion totale. Tout me conduit à espérer pour notre pays qu'il accomplira un second septennat. Et je le soutiendrai de tous mes moyens. Tout d'abord parce que, membre de son gouvernement depuis le début, c'est naturellement mon devoir. Mais aussi parce que j'ai la conviction profonde, en gaulliste de toujours, qu'il est l'homme capable de diriger la barque française dans les temps tourmentés que nous vivons et qui pourraient bien l'être davantage encore demain.*

» *Toute ma réflexion dans ce domaine se nourrit d'une idée fondamentale : la clé du bon fonctionnement des institutions de la Ve République, c'est le soutien apporté au président de la République, c'est l'existence de la majorité présidentielle. C'est pourquoi la multiplicité des candidatures au sein de la majorité fausse le jeu des institutions, et en l'occurrence jette le trouble dans le R.P.R. (...) Le jeu normal des institutions devrait faire du président de la République sortant le candidat tout désigné de la majorité présidentielle qui l'a soutenu. Il faut dépouiller le débat politique des querelles personnelles et des procès d'intention et s'en tenir à l'esprit des institutions.* »

L'arme neutronique ajoute à notre dissuasion

En ce qui concerne la défense nationale et l'arme neutronique, M. Galley, qui est ancien ministre de la défense, déclare : « *Le progrès technologique que représentent le nouveau type d'armes et la bombe à neutrons est considérable. S'agissant de la fabrication de cette bombe et sa production, ma décision n'est pas prise. Si, au bout du compte, nous nous engagions dans cette voie je ne pense pas qu'il s'agisse d'une modification de notre système de défense. Nous ajoutons une dissuasion de nature tactique à la dissuasion de nature stratégique qui nous est donnée par les moyens dont nous disposons.*

» *J'ai la conviction profonde que le président de la République n'écarte nullement la stratégie initiale qui a été celle du général de Gaulle, mais que par ses décisions il entend renforcer considérablement notre potentiel de défense et notre force de dissuasion dans la ligne voulue par son créateur. Je constate que dans le monde la France peut être confrontée à des situations conflictuelles qui ne relèvent pas toutes de la dissuasion stratégique.* »

M. JEAN LECANUET : je me suis trompé sur la capacité de la France de se doter d'un armement nucléaire.

Dans une interview, que publie samedi 12 juillet l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., évoque l'époque où il était dans l'opposition au général de Gaulle. Il déclare : « *Ce qui a changé depuis 1965, c'est que nous ne pouvons plus nous en remettre entièrement à nos alliés américains. Je continue à penser que ma critique du slogan gaulliste de la « défense tous azimuts » était juste, mais je me suis trompé en doutant de la capacité de la France à se doter d'un armement nucléaire substantiel. Le perfectionnement de nos armes a beaucoup plus progressé depuis lors que je ne l'avais imaginé.* »

M. Lecanuet ajoute : « *Je suis atlantiste, dans la mesure où j'ai toujours considéré que nous avions besoin de l'alliance mais jamais pour nous résigner à voir la France servir de valet d'armes aux Américains.* »

A propos de l'Allemagne fédérale, le président de l'U.D.F. note : « *Ma grande inquiétude reste l'évolution* [de ce pays] *et (...) le risque de le voir glisser vers le neutralisme.* » C'est, à son avis, à la lumière de cette crainte que doit être interprétée la phrase prononcée par M. Giscard d'Estaing le 26 juin : « *la France est directement concernée par la sécurité de ses alliés.* » « *La protection de la France*, affirme M. Lecanuet, *ne peut pas exclure la sécurité de ses partenaires. Autrement dit, on ne protège pas la France en se résignant à l'éventualité de son encerclement.* »

La candidature de M. Michel Debré

CONFLIT AU SEIN DE LA FÉDÉRATION R.P.R. D'INDRE-ET-LOIRE

La candidature de M. Michel Debré à la présidence de la République a provoqué un conflit au sein de la fédération R.P.R. du département d'Indre-et-Loire (l'ancien premier ministre est maire d'Amboise).

Un certain nombre de militants, conduits par M. Jean-Paul Locquet, membre du comité départemental, ont décidé de proposer la création d'un comité d'appel à la candidature de M. Jacques Chirac. Ils veulent ainsi protester contre la constitution, le 5 juillet dernier, par le secrétaire départemental, M. Lucien Cyprien, d'un comité de soutien à la candidature de M. Debré. Une réunion des partisans de M. Chirac est prévue, samedi à Tours, à la permanence du R.P.R.

AGUIGUI FOR PRESIDENT

« *Don Quichotte trublion antinucléaire* » et souhaitant que « *la vie devienne une fête* », Mouna Aguigui a décidé de se présenter à l'élection présidentielle.

Convaincu de bénéficier d'un « *vigoureux courant d'opinion et de sympathie surtout dans le quartier Latin* », où il s'est présenté aux élections législatives de 1973 et de 1978, André Dupont compte sans doute d'abord sur les 380 suffrages qu'il a recueillis dans le Ve arrondissement comme candidat humaniste-mondialiste il y a sept ans et sur les 392 voix qu'il a attirées cinq ans plus tard avec son étiquette d'écologiste-humaniste.

Ce sympathique fantaisiste qui se produit devant le Centre Pompidou « *presque chaque jour* » et au Jardin du Luxembourg « *parfois le dimanche* » entend proposer un référendum sur les centrales nucléaires. Mais auparavant, il proteste contre la réglementation de l'élection et la « circulaire Bonnet » relative aux conditions d'obtention des signatures de parrains par les candidats.

Après le défilé du 14 Juillet

UN MILLIER DE SOLDATS DÉJEUNERONT A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Près d'un millier de militaires, officiers, sous-officiers et soldats, seront reçus à déjeuner, à l'Hôtel de Ville de Paris, le 14 juillet, par le conseil municipal sous la présidence de M. Jacques Chirac, indique le ministère de la défense.

Deux mille invitations, pour les six mille trois cents soldats participant au défilé, ont d'autre part, été reçues par les forces armées françaises. Elles proviennent, outre du conseil municipal de Paris, d'associations patriotiques et de particuliers.

Des militaires seront ainsi accueillis par les anciens de la 2e D.B. sous la présidence de la maréchale Leclerc, par l'association Rhin-Danube, sous la présidence de la maréchale de Lattre de Tassigny, par les anciens légionnaires, les anciens chasseurs, les anciens marins, l'Union nationale des parachutistes, les combattants volontaires de la Résistance et les combattants de l'Union française.

De son côté, l'armée de l'air organise deux rassemblements sur les bases du Bourget et de Saint-Cyr où sont invités cinq cents aviateurs et les membres des associations d'anciens aviateurs.

EN BREF...

● *Des militants de quinze fédérations du P.S.* (1) qui avaient soutenu la motion « Union pour l'autogestion » au congrès de Metz, nous ont fait savoir qu'« *ils ne sont en rien solidaires de la position prise par ceux qui voudraient encore s'exprimer au plan national au nom de ce courant* ». Des équipes fédérales représentant le courant Union pour l'autogestion avaient récemment pris position en faveur de la candidature de M. Rocard (*le Monde* du 8 juillet).

(1) Parmi les signataires de ce texte critique figurent notamment MM. Yves Durrieu (Hauts-de-Seine), Guillot (Gironde), Jacques Guyard (Essonne), Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq, Pépin, maire de Mer (Loir-et-Cher), Groscolas, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, et Billon (Paris).

● *Mme Yvette Roudy*, membre (socialiste) de l'Assemblée européenne, a déposé une proposition de résolution sur « *la traite des êtres humains en vue de la prostitution* ». Dans ce texte, Mme Roudy demande à l'Assemblée de Strasbourg d'établir « *un rapport sur cette question et d'élaborer une directive pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation d'autrui* ».

● *A Colombey-les-Deux-Eglises*, la Boisserie, ancienne résidence du général de Gaulle, sera fermée au public du mardi 18 août au soir au dimanche 24 août inclus.

● *Les députés communistes* ont déposé une proposition de loi portant amnistie pour certaines infractions commises lors de la manifestation des sidérurgistes, le 23 mars 1979 à Paris. Les signataires de cette proposition indiquent notamment que, au soir de cette manifestation, « *après que les casseurs eurent pu agir en toute impunité, la police a arrêté plusieurs jeunes, notamment des lycéens et des étudiants, dont la plupart ont été condamnés en flagrant délit à des peines de prison* ».

● *MM. Jean Aribaud et Alan Donald*, membres de la mission franco-britannique chargée de rechercher une solution politique à la crise des Nouvelles-Hébrides, sont revenus, le jeudi après-midi 10 juillet, à Port-Vila, après avoir eu plusieurs entretiens, mercredi et jeudi, à Luganville avec les dirigeants du mouvement séparatiste de l'île d'Espiritu-Santo. Les conclusions de ces échanges de vue n'ont pas été divulguées. A leur arrivée à Port-Vila les deux émissaires ont rencontré de nouveau les membres du gouvernement néo-hébridais.

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Amicale des anciens déportés juifs de France* annonce, dans un communiqué, que « *la cérémonie annuelle qu'elle organise en souvenir des rafles de juillet 1942 aura lieu le mercredi 16 juillet 1980, à 18 h. 30, devant la plaque commémorative du boulevard de Grenelle, proche du métro Bir-Hakeim, sous le haut-patronage de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants* », de M. le grand rabbin de France, de M. l'ambassadeur d'Israël, en présence de représentants du CRIF et d'associations de résistants et de déportés. La cérémonie religieuse sera célébrée par M. le grand rabbin Bauer.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	60 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	108 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	108 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	306 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

société

A Fleury-Mérogis

Le ballon prisonnier

Le temps est orageux. Une fine pluie tombe sur Paris. Dans le bus qui file en direction de Fleury-Mérogis, une équipe de football, le Variétés-Club de France, des journalistes de la télé, de la presse écrite, une vedette de la chanson, Ringo, un ancien footballeur de Saint-Etienne, Jean-Michel Larqué, un animateur de télévision, Michel Drucker. L'ensemble des joueurs répond à une invitation des détenus de la prison de Fleury.

Premier contact avec l'administration : on vous retire votre carte d'identité. Un jeton rouge est remis qui permettra de retrouver ses papiers à la fin de la visite. A Fleury, l'administration est plutôt fière des dispositifs de sécurité mis à la disposition des surveillants. On franchit plusieurs portes. On entraîne les visiteurs vers une cour intérieure qui conduit au stade. On s'interroge. *« Ce n'est rien, on sonde les barreaux comme chaque jour. »*

Une porte à franchir

Sur le terrain de football, l'équipe des détenus. Une trentaine de supporters, des prisonniers, autour du terrain. D'autres suivront la rencontre de leurs chambres. Pendant que le match se déroule, dans des cours voisines, des hommes tournent. C'est l'heure de la promenade quotidienne. Seul ou en couple, on suit le même circuit. Dix fois on voit passer les mêmes visages. Pour l'homme libre, de passage dans ce lieu de l'enfermement, la communication semble impossible. Les prisonniers sont dignes. *« Il faut être fort,* dit l'un d'entre eux, *sinon c'est la chute dans le précipice. Ici, nous ne sommes rien. La discipline, passe encore. Le plus terrible, c'est l'accumulation des humiliations. »*

Un professeur d'éducation physique avoue ressentir la même angoisse qu'au premier jour chaque fois qu'il franchit la porte d'entrée de la prison. Il explique que les rencontres de ce type sont assez peu fréquentes. Il y a trois ans, les Va-Nu-Pieds, une autre équipe de vedettes, étaient venus jouer en prison mais c'était contre les gardiens. Aujourd'hui, c'est totalement différent. Un détenu confirme : *« C'est un peu d'air de l'extérieur. On va se taire des souvenirs pour un mois, et puis, jouer contre Michel Larqué ! »* Un autre dira après la rencontre : *« Un match de football de cette nature c'est une évasion. Je me donne à fond et, pendant une heure et demie, j'oublie que je ne suis pas un homme libre. »*

Le match terminé, tout le monde a hâte de quitter les lieux. Il ne reste plus qu'une porte à franchir. D'un côté la prison, de l'autre la liberté. Ah, oui ! Le résultat ? 3 à 2. Les prisonniers ont perdu.

MAURICE PARTOUCHE.

JUSTICE

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Un racket au nom de la cause kabyle

A l'époque de la guerre d'Algérie, les Algériens vivant en France étaient plus ou moins contraints de payer leur dîme à la cause de la révolution algérienne. Ces cotisations donnèrent lieu à de sombres bagarres entre mouvements rivaux ainsi qu'avec ceux qui refusaient de verser leur obole. Cette pratique s'est-elle perpétuée au sein de la communauté berbère en lutte contre le pouvoir central d'Alger pour affirmer son identité culturelle, ou certains Kabyles ont-ils utilisé ce moyen pour amasser facilement de l'argent ? On a tout simplement parlé de racket, mardi 8 juillet, devant la 11e chambre de la cour d'appel du tribunal de Paris. Un racket sur fond de politique algérienne, auquel les récents événements de Tizi-Ouzou donnent un relief particulier.

Le procès, qui fut en réalité réduit à celui d'un délit de droit commun, fut écourté en raison de l'absence du principal inculpé, le commandant Mohand Bessaoud, cinquante-six ans, ancien soldat de l'A.L.N. (Armée de libération nationale) et opposant au régime de Boumediène. Inculpé de menaces verbales avec ordre et sous condition, ainsi que de violences avec préméditation et coups et blessures volontaires, il se voyait reprocher d'avoir tenté d'extorquer des fonds à ses compatriotes, soi-disant pour la cause berbère. La cotisation était de 100 F par mois. *« Mais jamais,* dira le président, M. Jacques Hennion, *le président de l'Académie berbère, M. Mohand Hanouz, ne verra un sou. Mohand Bessaoud, qui fut secrétaire de l'association, a même été mis en demeure de quitter l'académie pour détournement de fonction. »* En revanche, pour Me Jacques Gambier de Laforterie, *« le dossier est monté de toutes pièces par la police algérienne contre le Ben Barka de l'Algérie »*. Pour s'en tenir aux faits tels qu'ils ont été évoqués par la cour, l'affaire paraît simple.

M. Chérif Oukaci, propriétaire de trois bureaux d'agence de voyages, qui avait refusé à plusieurs reprises, malgré les menaces et les coups dont il avait fait l'objet de verser sa « cotisation », prévint la police et sous prétexte de céder aux exigences des collecteurs de fonds, attira dans un piège le 23 mars 1978, Mohand Bessaoud ainsi que celui qui est considéré par l'accusation comme son lieutenant, Abdelaziz Saïbi, trente ans. Mohand Bessaoud était armé d'un pistolet de calibre 7,65 mm chargé. Les deux hommes furent arrêtés et des perquisitions furent opérées à leur domicile ainsi qu'au siège de l'Académie berbère, 5, rue d'Uzès, à Paris (2e). Les policiers découvrirent des listes de noms avec références de paiement, suivies d'indications diverses. Pour les enquêteurs, cela ne faisait aucun doute, il s'agissait de racket déguisé sous le prétexte d'une cause noble.

Vingt plaintes furent enregistrées par le parquet. Neuf furent retenues. Elles émanaient toutes de tenanciers de bars ou de commerçants dont les vitrines avaient été brisées et qui avaient été victimes de violences physiques. Deux autres exécutants furent interpellés, MM. Abdellouah Slifi et Ali Laouri. Ils ont depuis regagné l'Algérie, ce qui fera dire en substance au président de la cour que leur opposition au régime algérien n'était pas rédhibitoire. Ils ont été condamnés le 13 février à quinze mois d'emprisonnement par défaut. Quant à MM. Bessaoud et Saïbi, ils se sont vu infliger respectivement deux ans et dix-huit mois d'emprisonnement. Tous deux ont fait appel de cette décision, mais seul M. Saïbi s'est présenté devant la cour d'appel.

Il a tenté d'expliquer qu'il n'était pas *« complice d'une sordide affaire de racket »*, *« qu'il avait été abusé »* et *« que la contribution forcée n'était pas une méthode que M. Bessaoud pouvait utiliser »*. Son avocat, Me Pierre Clovis, a plaidé la jeunesse de son client : *« Un enfant perdu qui a été trompé. »*

Jamais au cours de l'audience, où le *« fait kabyle »* a été à peine évoqué, il n'a été question d'éventuelles manœuvres de la sécurité algérienne pour discréditer le mouvement berbère ou, inversement, des services secrets français utilisant les revendications culturelles de cette ethnie pour, comme on l'a prétendu, déstabiliser le régime algérien. Bien malin celui qui pourra dire dans ce banal délit de droit commun qui a manipulé qui et au service de quels intérêts. Ce qui est sûr, c'est que les milieux kabyles ne se sont pas mobilisés pour venir soutenir ces deux hommes. D'ailleurs, Abdelaziz a obtenu le statut de réfugié politique et le commandant Bessaoud a fait intervenir auprès de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, M. Jacques Bénet, maire d'une petite bourgade normande et considéré par Alger comme membre du S.D.E.C.E. Le quotidien *Libération* a publié dans son édition du 8 juillet la lettre en date du 31 mai 1978 de M. Peyrefitte en réponse à M. Bénet, dans laquelle le garde des sceaux se propose de *« réexaminer »* le cas de Bessaoud, *« compte tenu du dossier »*, et dans laquelle il écrit à M. Bénet : *« J'ai été très intéressé par votre note sur l'importance du phénomène berbère au Maghreb et le bénéfice que peut en retirer notre pays s'il sait jouer de la spécificité berbère... Nous pouvons, sur le territoire national surtout, tenir compte de cette spécificité. »*

De cela non plus il ne fut pas question à l'audience, et la cour a finalement condamné M. Saïbi à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, et a confirmé la peine de deux ans ferme prononcée contre M. Bessaoud.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ÉDUCATION

« La politique de vacances scolaires est un échec total »

déclare M. André Henry

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — *« La politique de vacances scolaires menée depuis deux ans est un échec total. »* M. André Henry, secrétaire général de la FEN, s'est montré très sévère, mercredi 9 juillet, à Noirmoutier (Vendée), à l'égard du calendrier scolaire mis en place par le ministère de l'éducation pour favoriser l'étalement des vacances.

M. Henry a entrepris depuis le début du mois de juillet un tour de France des centres de vacances et de loisirs pour exprimer ses craintes en ce qui concerne leur avenir. *« On a trop sacrifié les intérêts des élèves aux commodités des adultes. Le bon sens commande la révision du calendrier national des vacances scolaires »*, a-t-il déclaré, ajoutant que la FEN était prête à s'associer à toute recherche sur le sujet et à rencontrer le ministre dès la rentrée.

Le secrétaire général de la FEN estime que le problème des vacances est actuellement mal posé. Il préconise que les congés annuels ne soient plus une « rupture » mais une « continuité » dans laquelle on se recycle et enrichit sa formation.

Sur ce point, le secrétaire général de la FEN a regretté le peu de cas fait du rapport Choisir ses loisirs, remis au président de la République en 1977 par M. Jacques Blanc, secrétaire du parti républicain. Un document qui semble intéresser la FEN à plus d'un titre. *« Prenons en charge l'intérêt des enfants,* a proposé M. Henry. *Etablissons ensemble un calendrier national avec trois trimestres équilibrés et que, durant ce temps-là, le gouvernement mettre le paquet sur une véritable politique des loisirs. »*

Mais M. Henry pense que pour mener à bien cette politique le gouvernement devrait accroître les moyens mis à la disposition des organisations de loisirs sociaux, favoriser la création de centres de vacances et multiplier les délégations d'enseignants. Or, il semble que, sur ce point, M. Henry ne se fasse guère d'illusions. Il a même laissé entendre qu'un nouveau conflit pourrait bientôt opposer le ministre aux syndicats d'enseignants : *« Le premier ministre semble avoir décidé, ces jours derniers, la suppression de plusieurs centaines de mises à disposition d'enseignants auprès des organismes laïques de loisirs et de vacances, et ce, dès la rentrée de septembre. Si cette information se confirme, nous ne resterons bien évidemment pas sans réagir... »* HERVÉ LOUBOUTIN.

LES RESPONSABLES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DÉPLORENT UNE « CROISADE LAÏQUE ANACHRONIQUE » DE LA FEN

« M. André Henry, prenant précipitamment le relais de Me Cornec à la tête d'une croisade laïque anachronique, dénonce l'école catholique comme étant celle « de l'intolérance et de la ségrégation » *et annonce pour la prochaine rentrée scolaire une campagne systématique de combat »*, déclare, dans un communiqué, le secrétariat général de l'enseignement catholique. Faisant allusion aux récents propos du secrétaire général de la FEN à Nantes et à Metz, lors des congrès de la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation et de la Ligue de l'enseignement (*le Monde* des 18 juin et 8 juillet), les responsables de l'enseignement catholique critiquent les *« formules d'outrance ou d'insulte »*.

Prenant très au sérieux « *ces attaques* », ils reprochent à M. Henry de vouloir *« assujettir à un monopole syndical l'ensemble du service public de l'éducation, après avoir éliminé toute possibilité d'alternative »*. Rappelant que, depuis vingt ans, ils *« n'ont pas prononcé le moindre propos d'hostilité à l'égard de l'enseignement public »*, les responsables de l'enseignement catholique se sont déclarés *« ouverts au dialogue et désireux de la paix »*. Ils reprochent *« à M. Henry et à ses amis »* de ne pas avoir désarmé.

MÉDECINE

APRÈS LA DÉCISION DE FERMETURE D'UNE CLINIQUE LYONNAISE

Une double information judiciaire est ouverte pour infraction à la loi sur l'avortement

De notre correspondant régional

Lyon. — Après la décision préfectorale de fermer, à compter du 15 août, la clinique lyonnaise de la Tête d'Or (*le Monde* du 10 juillet), une double information judiciaire a été ouverte, le 10 juillet, par le juge Georgin. L'une a été ouverte contre X.. pour publicité en faveur de l'avortement, l'autre contre le docteur Jean-Louis Grombecque, l'un des médecins de l'établissement, et contre les autres responsables de la clinique, pour infraction à l'article du code de la santé, qui réglemente l'avortement thérapeutique.

Au cours d'une conférence de presse, le préfet, M. Olivier Philip, a développé la notion de *« manquements graves »* à la réglementation sur les interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.) constatés par l'Inspection générale de l'action sanitaire et sociale (IGAS) dans un rapport déposé le 4 février dernier : *« De nombreuses interruptions de grossesse ont été pratiquées au-delà du délai légal de dix semaines (...), le nombre des avortements thérapeutiques était, à la clinique de la Tête d'Or, trente à quarante fois supérieur à la moyenne nationale. De plus, certaines I.V.G. ont été baptisées curetages et auraient ainsi permis un remboursement par la Sécurité sociale. »*

La direction de la clinique réfute ces accusations : elle a déposé *une requête en annulation* de la décision préfectorale devant le tribunal administratif.

De son côté, le syndicat départemental C.F.D.T. des employés de santé a réuni, vendredi matin, une conférence de presse. Au cours de celle-ci, les syndicalistes ont posé les questions suivantes : *« Comment expliquer le conventionnement de cette clinique par la Sécurité sociale si elle ne possédait pas l'agrément ? Depuis décembre 1979, cette clinique avait été choisie par les hospices civils de Lyon pour servir de relais à la maternité de l'hôtel-Dieu, service public. C'est dire qu'elle offrait des garanties à tous les niveaux (...). Comment expliquer la lenteur administrative (enquête en janvier) si des faits — comme des interruptions de grossesse au-delà de dix semaines — sont réels et pourquoi n'ont-ils pas entraîné une fermeture immédiate, comme cela s'est produit en d'autres endroits ? Pourquoi n'y a-t-il eu aucune inculpation de médecins ? »*

Les réactions syndicales s'expliquent pas l'inquiétude des cinquante-deux employés de la clinique qui, assure M. Besnard, directeur départemental de l'Action sanitaire et sociale *« recevraient des propositions de mutations au sein des établissements hospitaliers de la région »*.

Les responsables départementaux du Planning familial ont, pour leur part, rencontré le préfet de région pour lui exprimer leurs graves inquiétudes quant à la pratique des I.V.G. à Lyon. Pour ce mouvement, neuf mille six cents avortements sont effectués chaque année à Lyon, alors que les statistiques officielles font état de quatre mille cinq cents interventions seulement, dont neuf cents sont prises en charge par l'aide sociale. Ce décalage explique, selon le Planning familial, que des *« dizaines d'avortements continuent à être pratiqués dans la clandestinité »*. Ce chiffre sera sensiblement accru dans les semaines à venir si la clinique de la Tête d'Or, qui assurait à elle seule 4 % à 5 % des I.V.G. pour l'ensemble du département, ferme ses portes dans un mois.

CLAUDE RÉGENT.

CORRESPONDANCE

M. Jannès et les procédures artificieuses

M. Henri Jannès, président du Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense, dont le Monde *du 9 juillet (première édition) a fait état d'une condamnation pour* « publicité mensongère », *nous demande de publier, en vertu du droit de réponse, la lettre suivante :*

1) A l'audience du tribunal, qui est publique, j'ai posé la question aux experts : est-ce que — oui ou non — j'ai touché la moindre somme d'argent ? Réponse : non.

2) Il en résulte que ce qui m'est reproché c'est d'avoir couvert des irrégularités de forme dues à la complexité de la réglementation ne mettant pas en cause ma probité. Irrégularités d'ailleurs que nous contestons.

3) La COB (1) a accusé par écrit le RUC d'avoir monté un mécanisme frauduleux en deux temps. Premier temps : l'un quelconque des contribuables parmi les treize millions d'assujettis adhère à l'association RUC (association de contribuables). Deuxième temps : le lendemain, sous prétexte qu'il est adhérent au RUC, on l'accepte comme souscripteur à Pierre et Cristal. Si c'était vrai, ce serait évidemment un appel public à l'épargne. Pour montrer que cette accusation est inexacte, le RUC a diffusé un communiqué de presse : il offre un séjour gratuit aux Baléares à tout citoyen qui établit qu'il aurait bénéficié de ce tour de passe-passe. Personne ne s'est présenté. Le public jugera où est le mensonge.

4) J'ai fait appel, et nous irons éventuellement jusqu'en cassation. D'ailleurs le RUC vient de gagner un procès en cassation contre les mêmes adversaires. Je tiens le dossier à la disposition de la presse.

5) En Russie, on expédie les dissidents en Sibérie ; en France, on les ruines par des procédures artificieuses.

(1) N.D.L.R. : Commission des opérations de bourse.

● *L'expulsion de M. Simon Malley de France.* — La section ouest-allemande de la Ligue internationale des droits de l'homme a adressé au président Giscard d'Estaing un télégramme faisant appel à ses *« grandes qualités de cœur »* et à son *« esprit de justice »*, afin que la décision d'expulser le directeur de la revue *Afrique - Asie* soit annulée (*le Monde* des 6-7 et 11 juillet).

● *M. Pierre Juquin*, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F., demande au premier ministre de *« saisir l'occasion du 14 juillet, fête nationale et fête de la liberté »*, pour retirer le projet « sécurité et liberté ». Dans une lettre adressée à M. Raymond Barre au nom du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme, M. Juquin affirme que ce comité a reçu *« plusieurs milliers de lettres, signatures et motions »* s'opposant au projet de loi. Il ajoute : *« Ce projet apparaît de plus en plus pour ce qu'il est : un projet qui ne s'attaque pas réellement aux problèmes de la délinquance et de l'insécurité, mais qui constitue un arsenal de répression contre les salariés. »*

● RECTIFICATIF. — Au procès relatif à la propriété de *l'Est républicain* (*le Monde* du 4 juillet), l'avocat de la défense était Me Xavier Kroell (et non Kreul comme il a été imprimé.

RELIGION

LA CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE SAINT BENOIT

Le cardinal Hume appelle de ses vœux un « renouveau spirituel » de l'Europe

A l'occasion de la fête de saint Benoît, célébrée le vendredi 11 juillet, le président du conseil des conférences épiscopales d'Europe, le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, publie une déclaration pour marquer le mille cinq centième anniversaire de la naissance de celui que Paul VI avait proclamé patron de l'Europe.

« A une époque marquée par la décadence intérieure et l'ébranlement extérieur de toutes valeurs, a notamment déclaré le cardinal Hume. *Benoît fonda une communauté monastique très florissante. La prière et le service divin en étaient le nerf central, sans oublier la place prépondérante du travail, lui conférant ainsi une nouvelle dignité. Avec beaucoup d'autres personnalités et avec d'autres saints, Benoît a contribué à faire de l'Europe une patrie pour une nouvelle humanité d'un idéal très enrichissant.*

» L'Europe telle que nous la vivons aujourd'hui a besoin, elle aussi, d'un renouveau émanant de l'intérieur. Tous les Européens de bonne volonté se sont unis à cette fin. L'Eglise a elle aussi sa tâche à accomplir dans ce but. Le conseil des conférences épiscopales d'Europe a fermement en vue d'apporter sa part à la réalisation de ce renouveau spirituel. »

L'archevêque de Westminster a annoncé un pèlerinage d'évêques européens à Subiaco (Italie) *« à l'endroit même où Benoît se retira dans la solitude pour y rencontrer Dieu »*, le 28 septembre prochain, date à laquelle sera publié un document sur les chrétiens et l'Europe, signé par les présidents des diverses conférences épiscopales européennes.

D'autre part, une célébration en l'honneur de saint Benoît a lieu à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire), le 13 juillet, avec la participation de tous les supérieurs des monastères bénédictins en France, en présence du cardinal Hume.

● *L'archevêque Elias Zakka, de Bagdad*, a été élu, vendredi 11 juillet, patriarche orthodoxe syriaque d'Antioche et de tout l'Orient. Il remplace le patriarche Ignatius Jacob III, décédé le 26 juin (*le Monde* daté des 29 et 30 juin).

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. MAURY-LARIBIÈRE

Les deux ravisseurs pourraient ne pas avoir agi seuls

Mlle Dominique Wernert, accusée de l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière a été inculpée, vendredi 11 juillet, par le procureur de la République du tribunal d'Angoulême, M. Roger Hauret, d'arrestation, de détention et de séquestration de personne et écrouée. La jeune femme, âgée de vingt-quatre ans, encourt la réclusion criminelle à perpétuité. L'instruction du dossier sur le rapt du vice-président du C.N.P.F. a été confiée à M. Dominique Gaschard. Quant au complice de Dominique Wernert, M. Jacques Hyvert, originaire de Montmorency (Val-d'Oise), il est toujours en fuite.

Un article de « l'Expansion »

Dans ses aveux, Dominique Wernert a indiqué aux policiers du S.R.P.J. de Bordeaux que son ami avait eu l'idée d'enlever M. Maury-Laribière après avoir lu dans le magazine économique *l'Expansion* un article sur la réussite financière et sociale du P.-D.G. de la *Société de tuilerie* et briqueterie française à Roumazières-Loubert (Charente). Cet article du 9 au 23 mai donnait également des précisions sur les habitudes du vice-président du C.N.P.F. Le magazine écrivait : *« A Poitiers, sa C.X. l'attend au parco-train. Il la mène à vive allure, une habitude qui ne souffre qu'une exception : le matin, vers 7 heures, quand il se rend de son coquet domicile à son usine, en empruntant la charmante petite route de Chirac (Charente)... Michel Maury-Laribière, à 60 kilomètres à l'heure, y puise sa créativité et confie, durant le trajet, ses consignes à un dictaphone. »*

Le couple était revenu, il y a trois mois à Paris après un long séjour en Afrique au cours duquel tous deux ont vécu avec une somme de 70 000 F que Jacques Hyvert s'était procurée on ne sait par quels moyens. Démunis d'argent, ils ont décidé d'enlever M. Maury-Laribière pour obtenir une rançon. Les enquêteurs sont persuadés qu'ils n'avaient aucune motivation politique, mais ils ignorent encore si le couple a agi seul.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

La fin de l'ère Liebermann à l'Opéra de Paris

POINT DE VUE

Existe-t-il une économie de la production lyrique ?

par XAVIER GREFFE et XAVIER DUPUIS (*)

AU moment où Rolf Liebermann quitte la direction de l'Opéra de Paris, au terme d'une gestion qui aura suscité des commentaires aussi passionnés du côté des musicologues que des hommes politiques, il est intéressant de s'interroger sur les instruments avec lesquels les économistes tentent d'expliquer les problèmes de la production lyrique et plus particulièrement celui de son déficit. Avant même l'arrivée de Rolf Liebermann, l'Opéra était marqué de manière indélébile par la persistance du déficit (1). Mais sa prise de pouvoir n'a en rien modifié cette situation, bien au contraire. En dépit de l'engouement total du public et de la flambée des prix des billets, la subvention n'a fait que croître.

De tout temps, l'Opéra a été déficitaire et n'a dû sa survie qu'à la magnificence des princes. Qu'il s'agisse de l'Opéra royal ou de l'Opéra républicain, l'Etat soutient une production qui semble insolvable au nom de la grandeur de la nation, comme en témoignent les expressions de Françoise Giroud, fort peu éloignées de celles de Louis XIV : *« Le plus sûr moyen de gâcher les deniers publics serait de les employer médiocrement et, entretenant l'Opéra, d'être ladre* (2). »

Face à cette insolvabilité, cachée dans d'autres pays par le phénomène du mécénat ou de l'étatisation totale, les économistes disposent de peu d'explications. La plus connue est celle de W.-J. Baumol (3), pour qui toute activité culturelle est condamnée au déficit et, par voie de conséquence, à une intervention qui vient solvabiliser la demande. La raison en est simple : le secteur culturel ne fait pas l'objet de gains de productivité, contrairement au secteur représentatif du reste de l'économie. Dans la mesure où l'on entend payer des salaires égaux dans le secteur culturel à ceux qui sont rendus possibles par l'existence des gains de productivité dans l'autre secteur, les coûts des activités culturelles ne peuvent aller qu'en augmentant. On en arrive alors au résultat annoncé : il convient de subventionner la demande pour maintenir l'accès à la culture. Un autre résultat serait aussi que le secteur culturel tend à occuper une part croissante dans l'activité économique. En soi, cette loi de Baumol pourrait expliquer la permanence des déficits, et c'est la conclusion à laquelle parviennent généralement les très rares études consacrées à ce sujet. Mais il s'agit d'une corrélation bien plus que d'autre chose, car la loi de Baumol laisse au moins deux problèmes en suspens :

— La notion de gains de productivité est peu claire dans le domaine culturel, et il conviendrait en particulier de s'interroger sur les possibilités offertes par l'audiovisuel, face auquel les positions divergent : pour les uns (essentiellement Adorno et l'école de Francfort), il s'agit d'une dénaturation du produit et on ne peut donc plus parler de gains de productivité, alors que pour d'autres, le relais par les moyens audiovisuels ne changeant pas la nature du produit, on est en présence d'une source potentielle de gains de productivité ;

— Les facteurs d'accroissement des coûts de la production lyrique sont multiples, ce qui permet de relativiser sensiblement la portée de la loi de Baumol. Les traditions acquises dans le milieu lyrique ou la dictature contemporaine des metteurs en scène compensent largement les quelques gains de productivité qui pourraient apparaître dans le système. A ce sujet, on peut parler d'une nouvelle loi dite d'« inflation généralisée » : compte tenu que le marché des artistes est un *marché mondial* « étroit », les cachets tendent à s'aligner sur les prix les plus élevés (4).

Mais même si la loi d'inflation généralisée renouvelle sensiblement la loi de Baumol, les explications de type macroéconomique restent limitées.

Une approche plus microéconomique de l'opéra devrait permettre d'améliorer sensiblement la compréhension du phénomène. La perspective en est aujourd'hui ouverte par la nouvelle analyse des droits de propriété. On peut alors identifier deux types d'opéra : l'opéra de répertoire et le festival permanent.

L'opéra de répertoire cherche à obtenir le plus grand nombre possible de représentations à partir d'un stock d'ouvrages donné à l'intérieur duquel il puise sans cesse. La troupe est permanente, le nombre des mises en scène est peu élevé et le rôle du directeur se limite à renouveler les contrats ou à arbitrer les représentations selon le jour de la semaine. Les coûts sont prévisibles et maîtrisables. Et, paradoxalement, l'image qui sera retenue de cet opéra est fort démocratique, la faiblesse relative des coûts semblant permettre une fréquentation élevée, alors même que ce type d'opéra, loin d'être rempli, continue d'être fréquenté par des habitués.

A l'opposé, l'opéra festival permanent vise la qualité, le budget discrétionnaire étant systématiquement utilisé à cette fin. Le nombre de représentations est plus limité, il n'existe pas de troupes permanentes, et le rôle du directeur devient déterminant. Il convient, en effet, de recruter les meilleurs metteurs en scène, chefs d'orchestre, chanteurs et musiciens pour créer un spectacle exceptionnel. Les coûts sont dès lors imprévisibles, peu maîtrisables, et l'opéra revêt une image sociale élitiste, alors même que les salles sont pleines.

Mais l'intérêt de ces distinctions n'est pas seulement économique, car il semble bien que cette opposition entre les deux modes de gestion se retrouve dans les différences de conception qui ont marqué l'évolution de l'art lyrique.

Après avoir perdu son caractère originaire de divertissement princier, l'opéra de cour ou spécifiquement aristocratique a laissé la place à un opéra de théâtre tributaire du succès commercial remporté auprès du public. On assista ainsi tout au long du dix-neuvième siècle à une profusion de théâtres qui fonctionnaient à partir d'un répertoire-stock très lentement modifié dans le temps. L'adaptation aux goûts du public se traduisit souvent par l'appauvrissement du livret, la surenchère des moyens et la dictature des chanteurs dont la virtuosité importait bien plus que la mise en scène.

Mais, sous la double influence du romantisme allemand et de la gestion de Gustav Mahler à la tête de l'Opéra de Vienne, la conception de l'opéra festival permanent va s'élever pour côtoyer celle de l'opéra de répertoire. Avec le romantisme allemand, on assiste à une sacralisation progressive de l'œuvre et à l'empire de chefs d'orchestre (alors compositeurs) sur les chanteurs ; avec la gestion de Gustav Mahler, on assiste à la modification de toutes les règles de l'opéra de répertoire (multiplication des répétitions, personnalisation à l'extrême des mises en scène, suppression de la claque...). L'opéra de festival était né, et les théâtres lyriques les plus unanimement reconnus étaient ceux qui allaient s'inspirer de cette conception, comme en témoigne l'interchangeabilité des fonctions d'administrateur d'opéra et d'administrateur de festival (Rudolf Bing, Rolf Liebermann, Herbert von Karajan).

Une victoire à la Pyrrhus

Les avantages et les inconvénients des deux formules qui inspirent la gestion des opéras sont dès lors assez clairs. Au titre des avantages, on trouve, du côté de l'opéra de répertoire, la maîtrise des coûts unitaires, des prix relativement démocratiques, un public stable comme en témoigne le système des abonnements ; du côté de l'opéra festival permanent, une grande qualité, le respect des œuvres, un public très nombreux et enthousiaste. Au titre des inconvénients ou des effets pervers, on trouve, du côté de l'opéra de répertoire, la qualité médiocre des spectacles et la dictature des chanteurs de la troupe qui peuvent abuser du monopole qu'ils détiennent pour canaliser à leur profit avantages monétaires ou en nature ; du côté de l'opéra festival permanent, on trouve essentiellement l'absence de maîtrise des coûts due alternativement au degré de rotation élevé des mises en scène, au très grand nombre de répétitions, au star system et à la véritable dictature des metteurs en scène, avec pour conséquence le faible nombre d'ouvrages représentés et de spectacles, le prix élevé des places et, au premier degré, l'élitisation du public.

S'il était possible de résumer la gestion de Rolf Liebermann à la tête de l'Opéra de Paris, on pourrait dire qu'il a tenté de substituer la conception du festival permanent à celle de l'opéra de répertoire et qu'il en a subi toutes les conséquences.

Lorsque Jacques Duhamel fait appel à Rolf Liebermann pour prendre en charge l'Opéra de Paris, le bilan de ce dernier est des plus négatifs. Sa valeur artistique est limitée et peu reconnue sur le plan international ; la fréquentation est faible, l'indice ne dépassant que très exceptionnellement les 75 % ; et l'Opéra ne présente même pas l'avantage le plus traditionnel de l'opéra de répertoire dans la mesure où ses coups de fonctionnement sont élevés et conduisent à un déficit équivalent à plus de quatre fois le montant des recettes (40 millions de francs en 1971). Sans qu'il soit possible d'identifier avec certitude la cause de ce déficit, plusieurs facteurs ont joué dont un certain nombre de pratiques corporatistes auxquelles on avait tenté de mettre fin de manière « radicale » avant même l'arrivée de Rolf Liebermann (suppression de la troupe permanente, etc.).

La prise de pouvoir de Rolf Liebermann a incontestablement répondu à la mission dont il avait été chargé : élever la qualité de l'activité et redonner une image internationale au Palais Garnier. La qualité des mises en scène et des interprétations est unanimement reconnue au niveau international au moment même où ces mises en scène sont multipliées par trois par rapport à la période antérieure. Le public est retourné à l'Opéra, comme en témoigne le très fort relèvement du taux de fréquentation (en moyenne de 95 à 103 %). On assiste à un véritable renouveau de l'art lyrique en France, comme en témoignent l'activité croissante des opéras de province (dont certains s'inspirent ouvertement de la conception de l'opéra festival permanent), l'augmentation de l'enseignement musical et la vente des disques et des cassettes correspondantes. Mais les effets pervers du festival permanent n'ont pas cessé pour autant : les coûts sont plus élevés (de 1971 à 1974, le coût moyen d'une représentation passe de l'ordre de 300 000 francs à 1 500 000 francs), et le déficit est resté constant en valeur relative (de l'ordre de 75 %), sinon en valeur absolue (115 millions de francs en 1976).

Aussi cette réussite exceptionnelle et assez conforme à ce qui avait été demandé a-t-elle été remise en cause en 1976. L'absence de maîtrise des coûts jointe à la persistance de certaines pratiques corporatistes et au changement des hommes au pouvoir a conduit à une remise en cause de la gestion : l'administrateur s'est vu réserver le seul pouvoir artistique, et la subvention a fait l'objet d'un « encadrement ». Sans être remise en cause ouvertement et sans que l'on propose de revenir à la conception traditionnelle de l'opéra de répertoire, la conception de l'opéra festival permanent était contestée par le biais de préoccupations financières. Mais où se situait le « gaspillage » ? Aurait-il mieux valu financer un théâtre produisant des spectacles contestables sanctionnés par la démission du public ?

Plus que sur le terrain financier sur lequel aucune des deux conceptions ne semble pouvoir assurer la solvabilisation de la production lyrique, il semble bien que le problème véritable de la gestion « Liebermann » se situe au niveau de la démocratisation de l'Opéra. Si le public est revenu très nombreux, on ne peut dire, *a priori*, que sa structure se soit sensiblement modifiée à l'exception d'un rajeunissement notable, ce qui pourrait conduire à un jugement assez négatif. Mais on peut constater, d'un autre côté, que *« la maximisation de la qualité »* a eu des effets d'entraînement considérables et que l'art lyrique devient de plus en plus populaire en France comme en témoignent la multiplication des festivals, les taux d'écoute des opéras télévisés ou, encore, les entrées dans les salles qui donnent les films d'opéras. A condition d'allonger la période d'analyse, il semble donc bien que le « festival permanent » aura plus fait pour la diffusion de l'art lyrique que l'opéra de répertoire. Le véritable problème est alors de savoir dans quelle mesure l'Etat doit financer des effets d'entraînement où les bénéfices privés sont au moins aussi importants que les valeurs sociales, et si les dépenses publiques doivent être concentrées sur le seul Opéra de Paris. On peut dire de ce point de vue que l'Opéra républicain n'est pas tellement différent de l'Opéra royal, mais espérer, d'un autre côté, que les effets d'entraînement du festival permanent sauront en faire une fête pour tout un pays.

* Professeur et allocataire de recherche à l'Université de Paris-I - Panthéon - Sorbonne, laboratoire d'économie sociale.

(1) Voir Maurice Deuzière, *l'Opéra de quat'milliards* (*le Monde* des 11, 12, 13, 15, 16 février 1966.

(2) Françoise Giroud, « Opéra si, Opéra non » (*le Monde* du 6 août 1977).

(3) W.J. Baumol et W.G. Bowen, Performing arts. The economic dilemma. A study of problems common to theater, Opera, Music and Dance. The Twentieth Century Fund, New-York, 1966.

(4) Rapport de recherche FNEGE-Université de Paris-I, la gestion du non-marchand : analyse économique de la production lyrique.

Grandeurs et servitudes du festival permanent

Suite de la première page.)

Le bilan est incontestablement positif. Rolf Liebermann a redonné son rang à l'Opéra de Paris, aujourd'hui l'un des premiers du monde ; il y a fait revenir les plus grands chanteurs, chefs d'orchestre et metteurs en scène, qui ont créé quelques-uns des plus beaux spectacles de ce temps, et un public passionné, multiplié par la télévision.

Pour s'en tenir aux représentations lyriques qui ont fait sa renommée (son action dans le domaine chorégraphique, moins brillante et très discutée, appellerait un autre commentaire), il a constitué un répertoire de trente-six ouvrages lyriques qui ont donné lieu à sept cent cinquante-cinq représentations (ce qui est un chiffre relativement restreint en sept ans et quatre mois), auxquelles s'ajoutent les cent vingt-cinq représentations de treize ouvrages à l'Opéra-Comique (1).

On mettra hors de pair *les Noces de Figaro* ainsi que *Lulu* (Chéreau-Boulez), qui fut l'aboutissement de trente ans d'efforts acharnés de Rolf Liebermann pour ressusciter l'œuvre de Berg dans sa totalité et restera l'un de ses grands titres de gloire. On placera tout près les spectacles qui ont apporté un sang nouveau au théâtre lyrique, *les Contes d'Hoffmann* (Chéreau-Peduzzi) et surtout les mises en scène de Jorge Lavelli (*Faust*, qui faillit provoquer une nouvelle « bataille d'Hernani », *l'Enfant et les Sortilèges, Œdipus-Rex, Madame Butterfly* et, à un moindre degré, *Pelléas et Mélisande*), ainsi que *Simon Boccanegra* (Strehler), qui était une production de la Scala de Milan.

Parmi les spectacles ambitieux, on rangera aussi toute la série des Verdi (*Trouvère, Vêpres siciliennes, Otello*, avec une *Force du destin* et surtout un *Nabucco* plus faibles), abondante en grandes réussites, une *Cenerentola* (Rosner) délicieuse et savoureuse, le *Moïse et Aaron*, de Schoenberg, venu trop tôt et qui n'a pas bénéficié d'une réalisation aussi hardie que *Lulu*, et *le Couronnement de Poppée*, dont le succès, dû à une distribution éclatante, ne doit pas dissimuler cependant qu'il s'agissait d'une conception dépassée tant vocalement que scéniquement.

Malgré *les Noces de Figaro*, Mozart n'a pas aussi bien réussi à M. Liebermann que Verdi ; il a joué de malheur, il est vrai, en ne pouvant disposer de Strehler pour *l'Enlèvement au sérail* et de Bergman pour *la Flûte enchantée*, qui a donné lieu, de ce fait, à un des spectacles les plus calamiteux de cette période. *Cosi fan tutte* (J.-P. Ponnelle) a été l'un des spectacles favoris des Parisiens (quarante et une représentations), mais *Don Giovanni*, malgré des plateaux éblouissants, a été gâché par une mise en scène sinistre d'Everding, responsable également d'un *Parsifal* assez moyen et d'une *Elektra* superbe qui groupait à ses débuts Nilsson, Rysanek, Ludwig et Boehm, entre autres.

A côté de bonnes réalisations telles que *la Bohème* (Menotti), *le Chevalier à la rose* (Steinböck), *Manon* (Thamin) et *Boris Godounov* (malgré les partis pris si contestables de Losey), on ne notera comme échecs, au moins relatifs, qu'*Orphée, Samson et Dalila, Ariane et Barbe-Bleue, Don Quichotte* et surtout les deux premiers volets d'une Tétralogie inachevée, *l'Or du Rhin* et *la Walkyrie*.

Palmarès plus qu'honorable donc, si l'on ne tient pas trop compte des récentes saisons à l'Opéra-Comique (si vigoureusement revendiqué par M. Liebermann), où les déceptions furent nombreuses (*Véronique, Tom Jones, le Marchand de Venise, la Fille du régiment, le Porteur d'eau* et à peu près tous les spectacles de musique contemporaine), à l'exception du *Comte Ory*, de *Platée, Werther, le Médecin malgré lui*, et de deux grands succès, *Vive Offenbach* et *Carmen* (Faggioni), pour quatre représentations seulement, avec Teresa Berganza.

Une tâche de géant dans des conditions difficiles

Il est incontestable que Rolf Liebermann a accompli une tâche de géant dans des conditions difficiles, avec un théâtre à peine convalescent (mais remis sur pied, on l'a trop dissimulé, par René Nicoly, Daniel Lesur et Bernard Lefort les années précédentes) qu'il a mené à un train d'enfer, au risque d'ailleurs de le faire exploser à plusieurs reprises. Opération de prestige qui a coûté cher (800 millions de francs de subvention environ pour un budget total de 1 milliard pour ces sept saisons) et qui s'est accompagnée d'une situation administrative un peu désordonnée et de gaspillages, dénoncés notamment par le fameux rapport Bloch-Lainé et la Cour des comptes (*le Monde* des 29 juillet 1977 et 29 juin 1979)

Pour avoir tenté d'y porter remède, Jean Salusse, président du conseil d'administration de la R.T.L.N., s'engagea dans une lutte de plus en plus âpre avec M. Liebermann, qui tenta de l'écarter de sa route ; malheureusement, son adversaire surmené en vint à se donner la mort (*le Monde* des 26 juillet et 14 septembre 1977).

Jean Salusse avait du moins réussi à faire « encadrer » les dépenses de l'Opéra par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, au cours de la crise de 1976 résolue sous la menace de *« fermer définitivement »* le palais Garnier, et l'année suivante l'Opéra était doté d'un directeur général chargé de l'ensemble des services techniques, administratifs et financiers (2).

Ces mesures, qui ont fait crier les partisans inconditionnels de M. Liebermann, étaient cependant nécessaires à la survie de l'Opéra, entraîné dans une spirale financière vertigineuse par une conception du spectacle qui est une perpétuelle surenchère à la qualité. Le règne de M. Liebermann marque sans doute la fin d'une ère de luxe où l'on croyait pouvoir dépenser sans compter l'argent de l'Etat pour satisfaire des privilégiés pour lesquels rien n'est trop beau, rien n'est trop cher.

Alors qu'il avait superbement illustré à Hambourg la formule d'un théâtre de répertoire, avec une troupe importante, des représentations abondantes, de nombreuses créations, tout en attirant un public énorme, Rolf Liebermann a défendu, au contraire, à Paris le « festival permanent », qui dépend uniquement de vedettes arrachées à prix d'or aux autres grandes scènes mondiales. On ne le lui reprochera pas, étant donné l'état de faiblesse dans lequel il avait trouvé l'Opéra de Paris et la nécessité de frapper un grand coup.

Mais il est dommage que, après avoir rétabli la confiance, fait la preuve que Paris pouvait avoir un grand théâtre lyrique, il n'ait pas cherché à préparer l'avenir, à recréer une troupe de chanteurs français, comme l'avait fait Georg Solti à Londres, et à mettre au point une forme d'exploitation plus souple, compatible avec une situation de crise économique de plus en plus menaçante.

Il est dangereux de donner de mauvaises habitudes à un public trop enclin à penser que l'Etat n'a qu'à payer pour son plaisir. L'Opéra de Rolf Liebermann a incontestablement contribué à la prodigieuse résurrection du théâtre lyrique depuis dix ans, encore que ce soit un phénomène mondial et plus ancien. Il a cependant imposé un modèle culturel contestable parce que « totalitaire » en ce qu'il semble démonétiser tout autre type d'exploitation et dévore une quantité de crédits culturels sans doute démesurée.

Mais cela c'est l'affaire de l'Etat e. on ne saurait reprocher à M. Liebermann d'avoir rempli, fût-ce à grands frais, la mission prestigieuse pour laquelle le ministre de la culture, Jacques Duhamel, et le directeur de la musique, Marcel Landowski, étaient allés le chercher à Hambourg, il y a neuf ans.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ces chiffres sont empruntés à un livre de Jean Gourret, *le Miracle Liebermann*, panégyrique sans ombre, comme l'indique le titre, sur le plan artistique en particulier, mais qui rend compte honnêtement des débats qui ont entouré cette gestion. On y trouvera notamment une nomenclature de toutes les représentations lyriques et de tous les artistes de cette époque (éd. le Sycomore, 200 pages).

(2) A la même époque, l'Opéra fait une entrée triomphale à la télévision avec *Don Giovanni*. Ainsi se crée l'habitude des retransmissions lyriques, prolongées plus tard par le spectacle cinématographique, réalisé par Joseph Losey, auquel participe Rolf Liebermann.

CINÉMA

« Nimitz », Retour vers l'enfer, de Don Taylor

Marche arrière dans le temps

Si l'espace-temps existe, pourquoi ne se tromperait-on pas d'époque comme on se trompe d'étage ? Partant de cette idée, David Ambrose (scénariste) et Don Taylor (réalisateur) ont imaginé la fabuleuse histoire du porte-avions nucléaire *Nimitz* qui, happé par une tempête magnétique en décembre 1980, se retrouve au large de Pearl-Harbor trente-neuf ans plus tôt, la veille même du jour où les forces japonaises ont détruit (ou plus exactement vont détruire) la flotte américaine.

Pour le commandant du *Nimitz*, qui connaît ce qui s'est passé le 7 décembre 1941, la situation est, sinon cornélienne, du moins totalement inédite. Avec l'armement ultra-sophistiqué dont dispose son navire, il peut anéantir l'armada ennemie, sauver Pearl-Harbor et changer le cours de l'histoire. Mais l'histoire se laisse-t-elle ainsi manipuler ? Et, en tout état de cause, quel serait l'« avenir » de ce « passé » devenu différent ? Pincements de narines, crispations de mâchoires, Kirk Douglas (c'est lui qui incarne le commandant) est bien embêté. Heureusement, les éléments de nouveau déchaînés mettent un terme à sa perplexité en rétablissant l'ordre *normal* de la chronologie.

A ces spéculations rétro-futuristes s'ajoutent quelques gags provoqués par l'ahurissement et les fureurs d'un sénateur de l'ère rooseveltienne, sauvé d'un naufrage par les hommes du *Nimitz*, et qui se croit victime d'une manœuvre politique.

Tout cela, très classiquement raconté par Don Taylor, ne manque ni de piquant ni d'astuce. On ne s'ennuie pas, l'imagination galope

Aux côtés de Kirk Douglas (assez terne), Martin Sheen, très remarqué dans *Apocalypse now*, joue avec talent le rôle d'un jeune psychologue qui, féru d'Einstein, ne s'étonne pas outre mesure des événements dont il est le témoin. Et grâce à Katharine Rose, que courtise James Farentino, un brin de romance parvient à s'insinuer dans cette étrange histoire de marche arrière temporelle.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24). — 15 h. : la Vie de Jean Valjean, de L. Milestone ; 17 h. et 19 h. : le patrimoine cinématographique français (Fantomas, de L. Feuillade), 21 h. : le Privé de ces dames, de R. Moore (sam.) ; 15 h. : Ciao Federico, de G. Bachman ; Prova d'orchestra, de F. Fellini ; 17 h. 30 : La Strada, de F. Fellini ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (Fantomas, suite, de L. Feuillade) ; 21 h. : California suite, de C. C. Weill (dim.).

Beaubourg (278-35-57). — 15 h. et 17 h. : le patrimoine cinématographique français (les Vampires, de L. Feuillade) ; 19 h., cinéma japonais : la Femme de sable, de H. Teshigahara ; 21 h. : l'Eau à la bouche, de J. Doniol-Valcroze (sam.) ; 15 h. et 17 . : le patrimoine cinématographique français (les Vampires, suite, de L. Feuillade ; 19 h., cinéma japonais : Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima ; 21 h. : Cabiria, de G. Pastrone (dim.).

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A.) (**) (70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), H. Sp.
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60); v.f : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) . Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15); U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42); Parnassiens, 14e (329-83-11); Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
CONTES PERVERS (Fr., **) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222 - 57 - 97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr. - It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
LES FAISEURS DE SUISSES (Sui.) : Marais, 4e (278-47-86)
FORCE ONE (A., *, v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (v.o.) . Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92 - 82) — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23). Parnassiens, 14e (329-83-11). Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-15), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Murat, 16e (651-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55) Miramar, 14e (320-89-52). Ternes, 17e (380-10-41).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LULU (Fr.-All., v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359 - 92 - 82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343 - 04 - 67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) vers. it : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), ver. fr : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), vers fr. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), vers. fr. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
UN VRAI SCHNOCK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), ver. fr. : Caméo, 9e (246-66-44)
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 12 - Dimanche 13 juillet

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
DINGO ET DONALD, CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LADY MACBETH SIBERIENNE, film polonais d'A. Wajda. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42)
LES LOUPS DE HAUTE-MER, film américain de A. Mc Laglen. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-City, 8e (562-45-76), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER, film américain de D. Taylor. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS, film américain de N. Newell. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'ETOILE NOIRE, film américain de J Carpenter. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) H. Sp.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) . Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GIFLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (634-13-26) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Richelieu, 2e (233-56-70) , Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70)
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
JULES ET JIM (Fr) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
KING-KONG (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34)
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
1941 (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) · Calypso, 17e (380-30-11) H sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) Studio-Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99) H sp
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.): Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
PSYCHOSE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99)
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE.. (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
VOL AU - DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f . U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

JACQUES PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Affaire est dans le sac; Voyage-Surprise ; Drôle de drame ; Le jour se lève
CINE-POLAR, La Clef, 5e (337-90-90) (v.o.) : les Fous du roi (sam.) ; le Secret du Grand Canyon (dim.).
NIKITA MIKALKOV (v. o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 20 h. : Cinq soirées : 22 h. : l'Esclave de l'amour
SERGIO LEONE (v o.), Studio Acacias, 17e (764-97-83), en alternance : Il était une fois la révolution ; le Bon, la Brute et le Truand
HOMMAGE A JAMES CAGNEY (v o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : l'Ennemi public (sam.) ; Un, deux, trois (dim.).
WESTERN ET FILM D'AVENTURE AMERICAIN, Marais, 3e (278-47-86) : la Vallée de la peur (v.o.) (sam.) ; le Trésor de la Sierra Madre (v.f.) (dim.).
FILM FANTASTIQUE, Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v o.) Nosferatu, fantôme de la nuit (sam.) ; Sœurs de sang (dim.). — V.o., U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Alien (sam.) ; Apocalypse 2024 (dim.).
INGMAR BERGMAN (v.o.) · Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : le Silence (sam.) ; le Septième Sceau (dim.).
WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux Mouvement (sam.) ; Alice dans les villes (dim.).
PASOLINI (v o.), Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 15 : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits.
CINEMA AMERICAIN (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h 30 : Yellow Submarine ; 17 h. 45 : Bullitt ; 19 h 50 : le Point de non-retour ; 21 h. 45 : Bonnie and Clyde.
FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Tombeau hindou (sam.); le Tigre du Bengale (dim.). — Action République, 11e (805-51-33) : le Tombeau hindou (sam.); le Tigre du Bengale (dim.). — Olympic Saint - Germain, 6e (222-87-23) : le Tigre du Bengale (sam.); le Tombeau hindou (dim.). — Marais, 4e (278-47-86) : le Tigre du Bengale (sam.) ; le Tombeau hindou (dim.).
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ba·l·n rouge - Crin Blanc
ROCKY REGGAE MOVIES, Luxembourg, 6e (633-97-77).
RICHARD BROOKS (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : A la recherche de M. Goodbar (sam.) ; les Professionnels (dim.).

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard (sam.) ; les Marx au grand magasin (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : C'était demain (sam.); Manhattan (dim.).

Les séances spéciales

CARRIE (A., v.o.) (**) Calypso, 17e (380-30-11), sam., 24 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) . Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16). 14 h.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h 15
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 16 h 30
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.)
L'INNOCENT (It., v.o.) . Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS.. (Suis.) · Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : 12 h. et 24 h
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h et 24 h.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83, sam., 24 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h 45
VIVA ABBA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), sam., 24 h.

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Air libre (322-70-78) : le Concile des fous (sam., 23 h.).
Lucernaire (544 - 57 - 34) : les Quatre jumelles (sam. et dim., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : les Noces de Figaro (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : la Nuit des rois (sam. et dim., 14 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Le cinéma expérimental dans les années 60 (sam. et dim., 19 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ;

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) : Prospectus (sam. 22 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) . le Pic du bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Carreau du Temple (624-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Cartoucherie, Epée-de-Bois (374-20-21) le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernières). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30, dernières). — Théâtre de la Tempête : l'Incroyable et Triste Histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernières).
Centre d'art celtique (258-97-62) . Pinock et Matho (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.)
Cloître Saint-Séverin : le Fou de la reine (sam., 22 h., dernière).
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21) . J'suis bien (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h : dim., 15 h 30)
Essaïon (278-46-42) : Maupassant (sam., 20 h. 30) ; les Bonnes (sam., 22 h.).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco (sam., 20 h. 45).
Gaîté - Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam. 20 h. 15) ; Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.)
Hôtel de Fourcy (241-41-45) : les Exploits d'Arlequin (sam., 21 h.).
Huchette (326-38-99) la Leçon , la Cantatrice chauve (sam., 20 h 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h)
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Idée fixe (sam. et dim., 18 h. 15) ; After Liverpool (sam. et dim., 22 h. 15). — Théâtre noir : En compagnie d'Apollinaire (sam. et dim., 18 h. 30) ; Haute surveillance (sam. et dim., 20 h. 30) ; le Journal de Nijinsky (sam. et dim., 22 h. 15). — III. Parlons français (sam., 18 h. 15).
Marie - Stuart (508-17-80) Pour l'amour de l'humanité (sam., 20 h. 30)
Marigny (225-20-74) : Kean, Désordre et Génie (sam., 21 h. : dim., 15 h. 30 ; salle Gabriel : Merci Prévert (sam., 20 h. 45) ; V comme Vian (sam., 22 h. 30, dernière).
Michel (265-35-22) . Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15).
Montparnasse (320-89-90). I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h 30 et 20 h 30) — II. : Jugement (sam. et dim., 20 h. 30, dernières).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam 20 h. 30 ; dim., 13 h. 15, dernières).
Présent (203-02-55) : la Maison de Bernarda Alba (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : L'aide-mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51) : les Bonnes (sam. et dim., 20 h. 30 ; sam., 19 h.).
Théâtre 13 (226-47-47) : la Mère coupable (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : En plein dans le mille (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Un tramway nommé Désir (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernières).
Variétés (233-09-92) . Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 15).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : la Collection de Pinter (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30) ; A. Rivage (sam., 23 h. 45).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Deux pour le prix d'un (sam. et dim., 20 h. 15) ; Naphtaline (sam et dim. 21 h 30).
Blancs - Manteaux (887 - 16 - 70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; l'Homme à la coque (sam., 21 h. 30); les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11) Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.); Couple-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II. : Popeck (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Gotainer, Coluche (sam., 20 h. 30); Charlelie Couture (sam., 22 h.).
Cafessaïon (278-46-42) : Flagrants délires (sam., 22 h.).
Le Clown (555-00-44) : Caf'conc' (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : Promesses de la chanson (sam., 21 h.): J. Moonens et Presqu'île (sam., 23 h.).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30); J.-P Rambal (sam 21 h 30)
Cour des Miracles (548 - 85 - 60) : Nazare Pereira (sam., 20 h. 30) ; la Matiouette (sam., 21 h 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h 45)
Croq'Diamants (272-20-06) : Pascadel (sam., 20 h. 30) ; Chiens de pique (sam., 21 h. 45) ; Andrieu (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) . Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Veichère (sam et dim., 21 h. 30)
Ecume (542-71-16) : M. Echart (sam., 22 h.).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam 21 h 15)
Fer Play (707-96-99) : Lesser Family (sam. et dim., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50) I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam . 22 h 15). — II : Si la concierge savait (sam., 20 h. 45) ; Ça s'attrape par les pieds (sam., 22 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30); Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14). I : Les lions oui, mais les panthères pas (sam., 21 h.). — II. : Navire Night (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : Compartiment non fumeurs (sam., 2. h. 30, dernière).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h 30)
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : les Jumelles (sam., 20 h. 30) ; Cocagne et Delaunay (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre du Marais (278-50-27) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.).
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329 - 39 - 69) : Patpapa (sam., 20 h. 30) ; La baleine blanche rit jaune (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h 30)
Vieille - Grille (707-60-93) : Une cocaïne allemande (sam., 21 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) Ramon Pipin's Odeurs (sam., 20 h. 45, dernière).
Crypte Sainte-Agnès (...) : Christine Mondeyl (sam., 20 h. 45).
Daunou (26..-69-14) Fiesta Flamenca (sam., 21 h ; dim, 15 h. 30).
Fontaine (874-74-40) : Chansons pour voir (sam., 22 h. 45).
Hôtel de Fourcy (241-41-45 : Los Chacos (dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) . Sacha Distel (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam 21 h)
Petit Forum (297-53-47) : Procédé Guimard-Delaunay (sam., 20 h. 30).

La danse

Palais des congrès (758-27-78) : la Belle au bois dormant (sam., 20 h. 30, dernière).
La Forge (371-71-89) : Tanaka Min, Y. Ochi, H. Horikawa, T. Kaida (sam. et dim., 20 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : la Maurache, chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance (sam. et dim., 18 h. 30).
Lucernaire : R. Espana (Albeniz, Beethoven, Liszt) (sam., 19 h. 30).
Notre-Dame : W. Jensen (Couperin, Tournemire).
Sainte-Chapelle : Ensemble J.-F. Gonzalez (Mozart, Bach) (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : M. de Jouvencel (Dandrieu, Bach, Buxtehude) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doriz Sextet (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11): Los Salseros (sam., 22 h. 45).
Club Saint-Germain (222 - 51 - 09) : Quartet R. Urtreger (sam., 22 h. 30).
Dunois (584-72-00) : J. Thollot Quartet (sam., 20 h. 30) ; Musique non-stop (dim., 14 h.).
Dreher (233-48-44) : Kim Parker Ibeko (sam. et dim., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Banlieue est (sam., 22 h.).
Golf Drouot (700-47-25) : Vedette surprise (sam., 22 h.).
Opéra-Night (296-62-56) : Ruskal Poupon Ska (dim., 24 h.).
Riverbop (255-12-27) : Allen Quartet, C. Vander (sam., 22 h. 30).
Slow-Club (233-84-30) : O. Franc Quintet (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Eugène Mona (sam. et dim., 20 h. 30).

XVIIe Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : Il ne faut jurer de rien (sam., 21 h. 30).
Caf'Essaïon : la Princesse de Babylone (sam . 20 h 30)
Place du Marché Sainte-Catherine : Amédée Bricolo, clown (sam., 20 h. 30).
Hôtel de Beauvais : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Pernambuco, Ponce, Villa - Lobos) (sam., 20 h. 30) ; Strasbourg purée (sam., 22 h.).
Eglise N.-D. des Blancs-Manteaux : Chœurs de la cathédrale de Worcester, dir. D. Hunt (Byrd, Bach, Bruckner, Britten) (sam., 21 h. 30).

théâtres

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 Six minutes pour vous défendre.
19 h Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Luis Mariano.
Réalisation B. Deflandre.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Numéro 2 : la Cible.
Réalisation B Kelljan, avec V. Hamel, P Levine, D. Vadis...
22 h 30 Série : C'est arrivé à Hollywood
Les méchants d'Hollywood.
22 h 50 Magazine auto-moto.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 15 Document : Moi aussi, je parle français.
Le Maroc.
Série de treize émissions, réalisation A. A. Belanger.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Messieurs les jurés ».
L'affaire Vico
Avec A. Ferjac, G. Marchal, D. Dubreuil...
Réalisation J.-M. Coldefy
22 h 30 Variétés : La chanson de Tiber.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol : Le voleur volé.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde : See and Tell : les papillons
20 h Les Jeux.
20 h 30 Variétés : Tout va très bien Madame la Marquise.
Une revue en chansons et danses des années 30 à 40. Paso doble, rumba, swing... Les succès que la France a fredonnés depuis la période des années folles jusqu'à la veille de la guerre.
21 h 35 Le Pays d'où je viens : la Réunion.
Emission de M. Dumay et J.-P. Jansen.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Aspects du court métrage français : Rauschenberg.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, La R.T.B.F présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin : chanson pour Aricie.
20 h., Carte blanche : « A l'ombre des forêts », de P Vatteone
21 h. 29, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., Concert en direct de la Halle aux grains : « Deuxième symphonie », création (Onslow) ; « Concerto pour piano et orchestre » (Masson) ; « Huitième Symphonie en si mineur inachevée » (Schubert), par l'Orchestre symphonique du Capitole, dir L. Fleisher
23 h., Les nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Joseph Haydn, par Ph. Sollers ; 1 h., Le dernier concert.

Dimanche 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans le site de l'abbaye de Trois-Fontaines à Sermaize-les-Bains (Marne).
Prédicateur : Père Robert Jorens.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Billy Smart Circus.
14 h 5 Le monde merveilleux de Disney.
Le fantôme du marais (deuxième partie).
14 h 50 Sports première.
Tour de France.
16 h 40 Histoire des Jeux olympiques.
Les jeux du renouveau.
17 h 50 Une même source.
Wallis et Futuna.
18 h 15 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réalisation M. Camus, avec C. Wodetsky, B. Pradal, F Moterel, C Michu...
19 h 15 Les animaux du monde.
La compagnie des bêtes noires.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Tontons flingueurs.
Film français de Georges Lautner (1963), avec L. Ventura, B. Blier, F. Blanche, C. Rich, J. Lefebvre, R. Dalban, V. Venantini (N., rediff.).
Un ancien truand doit reprendre, malgré lui, du « service » pour veiller sur la fille d'un vieil ami défunt et protéger l'héritage de celle-ci (un tripot et une distillerie clandestine) qui suscite bien des convoitises. Un classique du film de série noire parodique style Lautner. Gags de vaudeville pour des règlements de comptes, dialogues irrésistibles d'Audiard et interprétation savoureuse.
22 h 20 Festival international de musiques militaires.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Dimanche et fête.
Carte postale (à Aubigny-sur-Nère).
12 h 10 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Les mauvaises plaisanteries.
14 h 15 Concert.
Orchestre symphonique de la garde républicaine.
15 h La fête.
16 h 25 Reconstitution du 14 Juillet.
17 h 10 14 Juillet aux quatre coins.
18 h 20 Kiosque.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Pourquoi le 14 Juillet ?
Historique du 14 juillet.
22 h 50 Journal.
23 h La fête continue.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : La flèche noire.
20 h 30 Série : Histoire de la France libre.
N° 4 . La victoire
Avec les témoignages du général Beaufre, du bâtonnier Bondoux, des généraux Zakharov, Russo, Pouyade, Catroux, de Guillebon, de MM R de la Poype, G. Palewski, F Coulet, de Lord Avon.
21 h 30 Téléfilm : On dirait un conte.
Scénario et réalisation . K Grede Avec : E Rydberg, J Bergquist, R Iden et E Gunther Une production de la télévision suédoise.
Jeu de cache-cache psychologique à l'intérieur d'une famille dans une grande maison inquiétante. Film poétique sur la peur et l'imaginaire.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : Marie, légende hongroise.
Film hongrois de P. Fejos (1932), avec Annabella, I. Gyergyai, I Dajukat, K. Zala, G. Gozon, M. Ladomerszky, Z. Makiary (version française, N.)
Une servante de ferme est séduite par un coq de village et chassée lorsqu'elle se trouve enceinte Son enfant naît dans un bordel où elle a trouvé du travail mais on le lui arrache au nom de la morale. Admirable chronique de la solitude et du malheur dans une société sans amour. Le style, essentiellement visuel, n'a pas vieilli. Annabella est émouvante et sensible.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : L'île de Ré au début du siècle.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Libre pensée française.
10 h., Messe aux Herbiers, en Vendée.
11 h., Regards sur la musique : Trio pour piano, violon, violoncelle, de Saint-Saëns
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque : « l'Euridice » de Caccini.
14 h., Sons.
14 h. 5, « Les Incendiaires », de M Clavel, lu par J. François au Carré Silvia-Monfort.
16 h. 5, Le Lyriscope : « la Vera Costanza », de Haydn, à l'Opéra de Lyon.
17 h. 30, Rencontre avec.. Georges Balandier.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New-York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « l'Obscur Procès de Monsieur Menard », de R. de Obaldia.
23 h., Musique de chambre : œuvres de Debussy, Prokofiev, Ravel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : « Pelléas et Mélisande » (Schoenberg), « Quatrième Concerto pour piano et orchestre » (Beethoven) ; « Carnaval romain » (Berlioz)
9 h., Edwin Fischer joue J.-S. Bach : le Clavier bien tempéré
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Musique funèbre maçonnique » (Mozart) par l'Orchestre Rias, dir F Fricsay ; « Requiem, grand-messe des morts », opus 5 (Berlioz), par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio-France et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir L. Bernstein
12 h., Présences du XX[e] siècle : œuvres de Barber, Britten, Prokofiev et Martinu.
13 h. 5, Jazz vivant estival (en direct de Nice).
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « Trio en la mineur » (Tchaïkovski), par le Trio Yuval ; « Symphonie n° 8 » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. W Furtwaengler
16 h., Maîtres d'hier : Adolf Busch - Rudolf Serkin (Mozart, Schumann) ; 17 h., Opéra présent : « l'Affaire Makropoulos », de Janacek, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir Ch Mackerras, avec E Soderstrom, soprano, B Blachut, ténor P Dvorsky, ténor
19 h. 5, Répertoire pour demain : Stravinsky au futur
20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : « Sonate pour violon et piano n° 1 en la majeur » (Fauré) ; « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Franck), avec P. Amoyal, violon, J.-P Collard piano.
22 h. 30, Les nuits d'été : Le nouvel instrument, le nouveau hautbois ; 23 h 30, Equivalences : œuvres de Mozart, J. Alain et C Franck ; 0 h. 5, Saturnales : œuvres de Rimski-Korsakov, Schubert, Wieniawski, Vivaldi, Beethoven et Mendelssohn.

POUR DES RAISONS FINANCIÈRES

Les journalistes de TF 1 et d'Antenne 2 chargés de la couverture des Jeux olympiques déposent un préavis de grève illimitée

La retransmission télévisée des Jeux olympiques pourrait être remise en cause par un arrêt de travail des commentateurs sportifs, due à des restrictions financières. Les syndicats de journalistes de TF 1 ont déposé, le 11 juillet, un préavis de grève illimitée à compter du jeudi 17 juillet, et ceux d'Antenne 2 en ont déposé un de leur côté, ce samedi 12 juillet, à partir du 18 juillet. Dans son communiqué, l'intersyndicale d'Antenne 2 a tenu à préciser que cet arrêt de travail était demandé aux reporters « *quelle que soit l'opinion de chacun peut avoir sur l'opportunité de couvrir ou de boycotter les Jeux olympiques de Moscou* ». A Radio-France, les mêmes revendications n'avaient pas encore entraîné, ce 12 juillet au matin, de préavis de grève.

Les restrictions qui ont entraîné ces préavis interviennent à la suite d'un alignement de toutes les sociétés de l'Union européenne de radiodiffusion sur les mêmes tarifs, entraînant pour les agents des sociétés françaises une réduction de 150 F par jour des frais de mission ordinairement alloués en France pour tout déplacement en U.R.S.S. Dans les sociétés de télévision, on s'interroge cependant, sans toutefois rien affirmer, sur les raisons politiques d'une telle réduction des notes de frais, revenant, avancent certains, à provoquer un boycottage des Jeux, sans qu'il y ait eu à le décider officiellement.

L'agence Tass déplore l'attitude de certains journalistes

L'agence Tass a laissé entendre, dans un communiqué publié le vendredi 11 juillet, que les journalistes venus à Moscou pour les Jeux olympiques doivent se limiter à une « couverture » à caractère exclusivement sportif. Et, en commentant le « mécontentement » qu'ont manifesté certains journalistes occidentaux à la suite des déclarations du président du Comité international olympique (C.I.O.), lord Killanin, les invitant à « *consacrer pendant les trois prochaines semaines leurs informations aux événements sportifs* », l'agence a demandé si les correspondants de divers pays, qui arrivent à Moscou, ont un autre objectif que celui de couvrir les Jeux olympiques ?

L'agence soviétique, qui met en cause le correspondant du *Washington Post*, Kevin Close, ajoute qu'« *il existe en Occident des prétendus journalistes, qui s'intéressent beaucoup plus à d'autres sujets, qui n'ont rien de commun avec le sport ni avec l'idée olympique de consolidation de l'amitié entre les peuples et de la paix* ».

● *M. Gérard Jonquats*, maire adjoint communiste de Saint-Etienne du Rouvray (Seine-Maritime), a été entendu à Caen le 11 juillet par un juge d'instruction. Il est poursuivi pour infraction au monopole d'Etat sur la radiodiffusion, ayant prêté son appartement pour la diffusion d'émissions de Radio-C.G.T. 76. Le même jour, à Paris, M. Roger Lancry, secrétaire général du comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), a été entendu à la préfecture de police, sur commission rogatoire lancée à propos de Radio-C.G.T. 75, qui a émis pendant deux semaines au mois de mars dernier.

A voir, sur FR 3

« Rauschenberg fragment d'un portrait »

Rauschenberg, fragment d'un portrait, produit et réalisé par André S. Labarthe, acheté par FR 3 et présenté dans une série « Aspect du court métrage français », se compose d'un entretien avec le peintre Rauschenberg, tourné en 16 millimètres noir et blanc (gonflé en 35 millimètres) et d'une approche de ses tableaux, au cours d'une exposition, tournée en 35 millimètres couleurs. De grands travellings portent un regard extérieur sur ces tableaux sans que jamais — contrairement à un des procédés de style du « film d'art — sur la peinture, — la caméra entre « à l'intérieur », et ils donnent des repères pour rendre sensibles leurs dimensions réelles.

Le noir et blanc a été, en fait, utilisé pour que, dans le montage des deux éléments du film, les couleurs deviennent des valeurs picturales par rapport au reportage sur Rauschenberg. Au temps où il était producteur (avec Janine Bazin) de « Cinéastes de notre temps », André S. Labarthe avait déjà réalisé, dans cette série, une émission sur la couleur dans les arts contemporains, *Bleu comme une orange*. *Rauschenberg, fragment d'un portrait*, est donc sa deuxième expérience de films sur la peinture, la troisième étant *Impression, soleil levant*, un long métrage consacré à la peinture française impressionniste, réalisé pour la compagnie américaine Universal (avec des documents filmés dans les musées de New-York et de Chicago) et qui pourrait, en cette Année du patrimoine, avoir aussi sa place à la télévision. Le film sur Rauschenberg est accompagné par une musique de John Cage. — J. S.

★ Samedi 12 juillet, FR 3, 22 h. 45.

CARNET

Décès

GÉNÉRAL MORLIÈRE

Mme la générale Louis Morlière,
M. le chef d'escadron et Mme Roger Morlière,
M. et Mme Pierre Morlière,
M. Patrick Morlière,
Les familles Régnier, Reimeringer et Michaud,
ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée
Louis MORLIÈRE,

ancien gouverneur militaire de Paris,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
Legion of Merit,
K.C.V.O.,
citoyen d'honneur
de la ville de Mulhouse,

survenu pieusement le 11 juin 1980, en son domicile des suites d'une longue maladie.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

Une messe sera célébrée dans l'intimité le mardi 15 juillet, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, Paris (15[e]).

Les honneurs militaires seront rendus le mercredi 16 juillet, à 10 heures, en son village natal à Jarcieu (Isère), à l'issue de la cérémonie.

Un service aura lieu ultérieurement en l'église Saint-Louis des Invalides.

Cet avis tient lieu de faire-part.

103, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

[Né le 2 octobre 1897 à Jarcieu (Isère), Louis Morlière prit part à la première guerre mondiale comme aspirant, avant d'entrer à Saint-Cyr en 1919. Il servit à quatre reprises en Indochine dans les années 20, suivit les cours de l'École supérieure de guerre, dont il sortit à la tête de sa promotion, et fut nommé chef d'état-major du ministre des colonies, Georges Mandel, en 1939.

Affecté en Tunisie, en septembre 1942, deux mois avant le débarquement américain, il participa aux campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie et de France, avec le grade de général de brigade.

Général de division en 1946, il fut nommé commissaire de la République en Indochine, puis commandant des troupes françaises au Tonkin.

A son retour, le général Morlière fut successivement adjoint au commandant de la VI[e] région militaire en 1948 et 1949, commandant de la 21[e] division d'intervention algérienne, commandant de la I[re] région militaire de 1952 à 1957, puis gouverneur militaire de Paris en 1958.]

JEAN TERRAY

Neuvy.

La comtesse Terray, née Marie de Meaux,
Le comte et la comtesse Dominique de Leusse et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Pierre Terray et leurs enfants,
Emmanuel et Marie-Louise Terray et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Jacques Terray et leurs enfants,
Le comte et la Comtesse Jean-Claude Terray et leurs enfants,
Le comte Xavier Terray.
Le comte et la comtesse Marc Terray et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

comte TERRAY,

survenu le 10 juillet 1980.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 juillet, à 15 h. 30, en l'église de Neuvy près Moulins (Allier).

Un service sera célébré en l'église Sainte-Clotilde, à Paris, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le président, le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Banque de l'union européenne ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean TERRAY,

survenu subitement le 10 juillet 1980.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 15 juillet, à 15 h. 30, en l'église de Neuvy (Allier). Un service sera célébré ultérieurement en l'église Sainte-Clotilde de Paris.

— Le président, le conseil d'administration, la direction et le personnel du Crédit chimique ont la grande douleur de faire part du décès du

comte TERRAY,

président d'honneur
du Crédit chimique,
survenu le 10 juillet 1980.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 juillet, à 15 h. 30, en l'église de Neuvy, près de Moulins (Allier).

Un service sera célébré en l'église Sainte-Clotilde à Paris, à une date qui sera fixée ultérieurement.

— Le président,
Le directeur général,
La direction,
Et l'ensemble du personnel de la Banque franco-arabe d'investissements internationaux - Frab Bank Internationale,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

le comte Jean TERRAY,

survenu le 10 juillet 1980.

Les obsèques se dérouleront le mardi 15 juillet 1980, à 15 h. 30, à Neuvy près de Moulins, 03000 Allier.

90, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

[Né le 28 juillet 1906 à Paris, M. Jean Terray est ancien élève de l'École libre des sciences politiques et de la faculté de droit. Directeur des services financiers, puis directeur général des sociétés nationales de constructions aéronautiques de 1935 à 1943, directeur général, puis président-directeur général de la Banque de l'union européenne industrielle et commerciale de 1944 à 1968, président-directeur général de la Banque franco-arabe d'investissements internationaux de 1971 à 1974, M. Jean Terray était, depuis 1976, président d'honneur de ces sociétés ainsi que du Crédit chimique. Il était aussi administrateur de très nombreuses sociétés.]

— M. et Mme Raymond Bouneau et leurs enfants,
Mme J.-F. Degrémont,
font part du décès, le 21 juin, de

Mme Andrée BOUNEAU,
veuve du peintre Emile Bouneau.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 28 juin, à Buthiers (77).

295, vallon de l'Oriol,
Marseille.
50, avenue de la Dame-Blanche,
Fontenay-sous-Bois.

— Alger, Biarritz.
M. et Mme Jean Cazaubon,
M. et Mme Pierre Cazaubon,
M. et Mme Michel Cazaubon et leurs filles,
M. et Mme Patrice Cazaubon et leur fils,
M. et Mme Louis Cazaubon et leur fille,
MM. Jean-François et Rémi Cazaubon,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 juillet 1980, de

Mme veuve François CAZAUBON,
née Charlotte Baudiment,

directrice d'école honoraire
en Algérie,
dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Biarritz, le 7 juillet, dans la plus stricte intimité.

— Caroline Eliacheff et ses enfants font part du décès de
Tolia ELIACHEFF.
2, rue de Fürstenberg, 75006 Paris.

— M. et Mme Jean Goupy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Barbier, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Claude Goupy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Goupy, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges GOUPY,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 10 juillet 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 juillet 1980, à 9 heures, en l'église de Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Mugnier et leurs enfants,
M. Maurice Mugnier et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Célestin MUGNIER,
née Henriette Bareste,

leur mère et grand-mère, survenu à Paris, le 9 juillet 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16[e]).

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue de Lille, 75007 Paris.

— Mme Maurice Rozenblum, son épouse,
Renée et Jean Nicolas, ses enfants,
Pierre et Frédéric Nicolas, ses petits-enfants,
M. et Mme Arthur Rozenblum et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Brod et leurs enfants,
Mme Anne Durmaskin et ses enfants,
ses parents et amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Maurice ROZENBLUM,

survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, en son domicile à Paris, le 8 juillet 1980.

On se réunira le mardi 15 juillet 1980, à 16 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise

Cet avis tient lieu de faire-part.
103, avenue de la République,
75011 Paris.

— M. Jacques Spajer,
M. et Mme Arnaud Gilkstein,
M. et Mme Rémi Lanzenberg et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Bernard SPAJER,
née Nadia Wartska,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et parente, décédée le 10 juillet 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 15 juillet 1980, à 11 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.

On se réunira devant la porte principale du cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue Bassano, 75008 Paris.

Remerciements

— Le conseil d'administration et le personnel de l'Union des œuvres catholiques de France (Fleurus-Presse), des Editions Fleurus, de l'Office catholique du disque (Unidisc), d'Edi-Informatique, remercient tous ceux et celles qui leur ont adressé de nombreux témoignages de sympathie lors du décès de leur regretté

secrétaire général
et président-directeur général
M. Guy DUPUY.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
Mme Esther MILGRAM,
née Miller,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

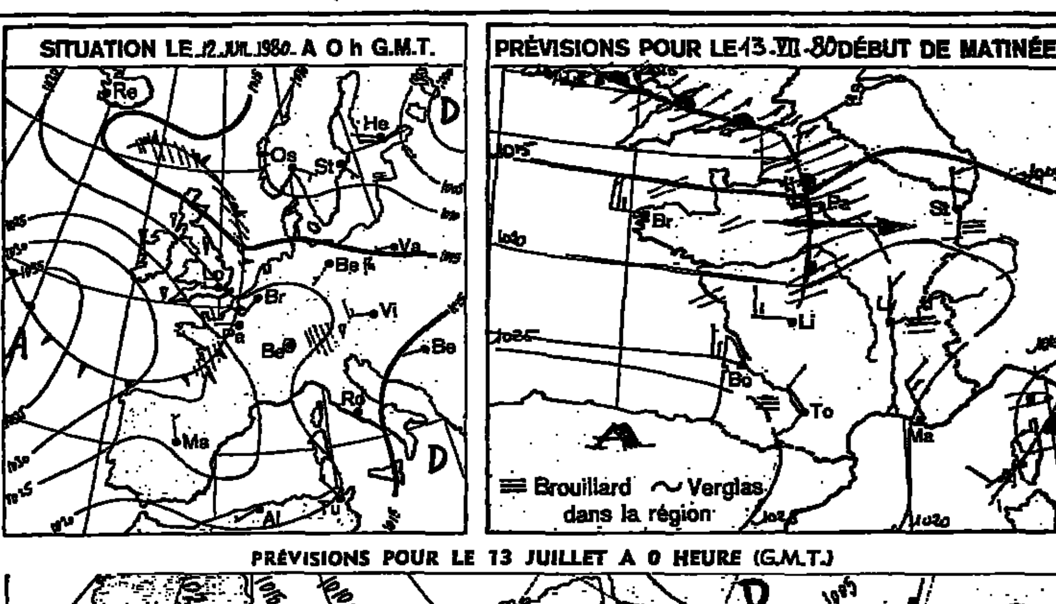
— Pour le huitième anniversaire de la mort du
professeur Marcel DARGENT,
le 13 juillet 1972, une pensée, une prière, est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
M. Félix NAGGAR,
une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

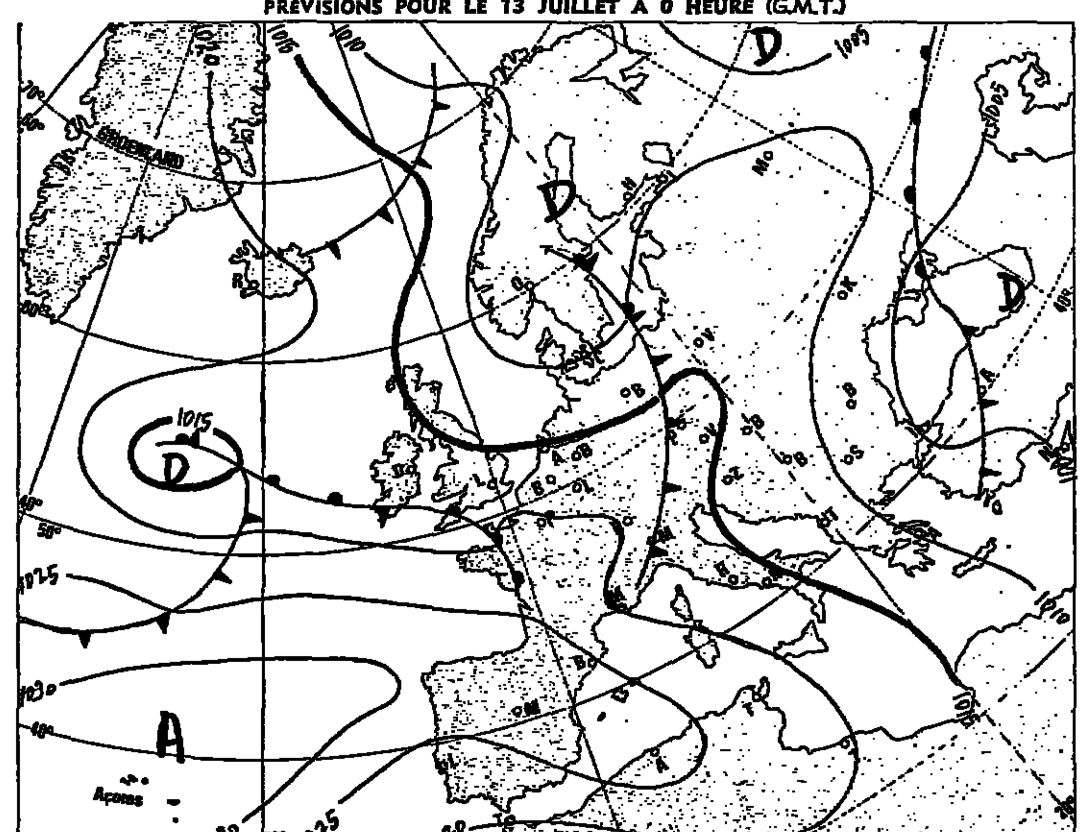
— Le 14 juillet 1977 décédait
Maurice FEFER.
Pour le troisième anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.
93260 Les Lilas.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 juillet à 0 heure et le dimanche 13 juillet à 24 heures :

Un courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe occidentale sur la face septentrionale des hautes pressions, qui restent stationnaires dans la région des Açores. Dans ce courant, la perturbation du sud du Groenland, dont l'advection maritime progressera plus rapidement vers l'est, affectera la France dès la journée de dimanche par l'ouest.. Elle sera peu active dans le Midi.

Dimanche, le temps sera nuageux avec des éclaircies sur nos régions méridionales, mais les éclaircies les plus marquées se situeront sur le pourtour méditerranéen car la matinée sera très brumeuse dans le Sud-Ouest. Les vents faibliront sur le golfe du Lion et les températures marqueront une légère hausse.

Sur le reste de la France, de nouvelles pluies ou bruines progresseront d'ouest en est. Elles se situeront le matin de la Manche à la Gironde. Le soir, elles atteindront nos régions orientales, précédées de quelques éclaircies, mais d'un temps parfois brumeux le matin. L'après-midi, des éclaircies locales sont possibles sur le quart nord-ouest dans l'air maritime de la perturbation. Les vents d'ouest à nord-ouest seront modérés. Malgré une légère hausse des températures diurnes, les maxima seront encore inférieurs aux normales pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 14 ; Bourges, 17 et 10 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 16 et 12 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 18 et 12 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 15 et 12 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 18 et 13 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 18 et 11 ; Strasbourg, 15 et 12 ; Tours, 18 et 13 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 12 ; Athènes, 37 et 24 ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 15 et 9 ; Bruxelles, 14 et 11 ; Le Caire, 37 et 24 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 31 et 19 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 26 et 12 ; Moscou, 22 et 14 ; Nairobi, 21 et 10 ; New-York, 29 et 10 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 23 et 13 ; Téhéran, 36 et 27.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les urgences du week-end du 14 juillet

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-60-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77)

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal)

● S.O.S. Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements 261-50-50

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h 30

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures)

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94, en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127 avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

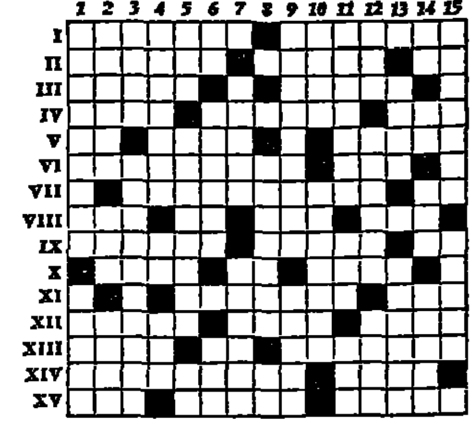
S.O.S. AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt, 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures)

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MOTS CROISÉS n° 2711



HORIZONTALEMENT

I. Dénote une certaine présence d'esprit ; Plus elles sont mauvaises et plus on peut les payer cher. — II. Menace celui qui ne peut plus cracher ; On risque la culbute quand ils ne sont pas couverts ; Ne se presse jamais. — III. Plus difficiles à saisir quand elles sont courtes ; Regarder comme un œuf. — IV. Traiter comme un fou ; Nom qu'on peut donner à celui qui est patient ; Ne sait rien. — V. Conjonction ; Protégeait la famille ; Le dessous des cartes. — VI. Membre d'une secte anabaptiste ; Pas révélée. — VII. Durent longtemps se contenter de saucisses ; Démonstratif. — VIII. Qualifie une façon de parler ; Au bout du compte, parfois ; Opération postale ; Peut former un barrage. — IX. Des couverts bons à détruire ; Pas fine ; Vieille ville. — X. Son accumulation peut devenir dangereuse ; Article ; Dans le Val-d'Oise. — XI. Cadeau de Pépin le Bref pour le pape ; Tamis. — XII. Crochets ; Pays pour un poète ; A la croisée des chemins. — XIII. Peuvent blesser quand ils sont piquants ; Déchiffré ; Ses satires se sont perdues. — XIV. Ce qui reste quand il n'y a plus d'huile ; Ville du Morbihan. — XV. Possessif ; Utiles pour le nettoyage des rivières ; Ne cèdent pas facilement quand elles sont fortes.

VERTICALEMENT

1. Fut splendide pour les Anglais ; Mauvais quand il est gros. — 2. Tout pour l'Ecclésiaste ; Charge pour un porteur ; Rayonne quand elle est artificielle. — 3. Mauvais pli ; Peuvent n'avoir aucun effet. — 4. Son action s'oppose à celle de l'atropine ; Particule ; Point. — 5. Placés ; Peuvent causer des dégâts quand ils sont apprentis ; Champion. — 6. Pronom ; Paraît plus petit quand il est chiffonné ; Fit preuve d'attachement. — 7. Ecrivit l'histoire de deux rois ; Qui ne s'est donc pas arrangé. — 8. Faire un croquis sur le vif ; Article. — 9. Nom qu'on peut donner aux gens qui ont leurs vapeurs ; Ville du Gard. — 10. Un chef en Afrique ; Comme un cheval sur lequel il y a de grosses mouches. — 11. Dispositif de commande ; Pas neuf ; Qui n'a donc pas bavé. — 12. Baie du Japon ; Peignit la petite bourgeoisie anglaise ; Cérémonial. — 13. Un bruit inquiétant ; Recueil de fables. — 14. Mot d'enfant ; Négation étrangère ; Même pas saisi ; Qui peut donc flotter. — 15. Peut indiquer qu'on va tourner ; Bien détruite.

Solution du n° 2710

Horizontalement

I. Baignoire. — II. Ossuaires. — III. Ri ; Egée. — IV. Glané ; Ma. — V. Na ; Oder. — VI. Eisleben. — VII. Rollinat. — VIII. Œsel ; Ego. — IX. Iso ; Bel. — X. Ile ; Ro. — XI. Sterlet.

Verticalement

1. Borgne ; Œil. — 2. Asilaire. — 3. Is ; Sosies. — 4. Guenilles. — 5. Nage ; Ellore. — 6. Oie ; Obi ; Or. — 7. Ire ; Deneb. — 8. Ré ; Ménage. — 9. Espar ; Tolet.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 JUILLET

« Versailles : le parc des Trianons, le hameau de la reine », 15 h., devant le Grand Trianon, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée hall gauche côté parc, Mme La Roncière (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les maîtres de l'eau-forte du XVIe au XVIIIe », 10 h. au Louvre (L'Art pour tous).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Barbier.

« L'Ile Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

« Une abbaye célèbre, Port-Royal », 15 h. 30, hôpital Cochin, 123, boulevard de Port-Royal, Mme Rouch-Gain.

« Vieux Montmartre », 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Camus.

« Cités d'artistes, jardins secrets de Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Reynaud.

« Le Palais-Royal », 15 h., devant la grille, place du Palais-Royal, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Montmartre le soir », 21 h., métro Abbesses, Mme Hauller.

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard, M. de La Roche.

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Jardins secrets du Petit Montrouge », 15 h., métro Mouton-Duvernet (Paris inconnu).

« Salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette », 15 h. 30, 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Mahler, M. Teurnier.

« Jardins et passages ignorés de Montmartre », 15 h. 30, métro Abbesses (Visages de Paris).

LUNDI 14 JUILLET

« Le nouveau quartier de l'Horloge et les automates », 11 h., métro Rambuteau, Mme Oswald.

« Proust à Illier-Combray », 13 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rues et vieux hôtels du Marais », 15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, Mme Barbier.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Reynaud.

« L'Ile de la Cité », 15 h., métro Cité, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Isle Saint-Louis », 15 h., 23, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses, Mme Hauller.

« La Cité », 15 h., métro Cité, M. de La Roche.

« La prise de la Bastille, les évasions célèbres, le Marais en 1789 », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du Passé).

« La Butte Montmartre », 15 h., métro Blanche (Paris Inconnu).

« Hôtels et église de l'Ile Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV, M. Teurnier.

« Vieux Montmartre », 16 h., métro Abbesses, Mme Rouch-Gain.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 juillet 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication des amendements aux annexes A et B de l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A.D.R.) du 30 septembre 1957, entrés en vigueur le 1er mars 1980 ;

● Relatif aux certificats de qualification afférents aux produits industriels, aux produits agricoles non alimentaires transformés et aux biens d'équipement.

SPORTS

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

Alain Vigneron, vous connaissez ?

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Parfaitement anonyme dans la cohue de l'arrivée, Alain Vigneron vient de croiser Ludo Peeters, le vainqueur du jour. Il se dirige vers le car où l'on distribue les rafraîchissements (le beau temps est enfin revenu) et, entre deux gorgées d'eau minérale, il se livre à une analyse pertinente de la situation, ajoutant à la fonction de coureur cycliste l'attitude du conférencier. 40 kilomètres d'échappée solitaire, une minute et demie d'avance à Montpellier : Peeters est l'homme qu'il aimerait pouvoir imiter.

« Dans le Tour, il faut porter le maillot jaune ou gagner une étape, dit-il. *Le premier objectif m'étant interdit, je voudrais reporter mon espoir sur le second. Mais regardez le parcours : si l'on n'est pas un super-rouleur ou un super-grimpeur, on n'a pratiquement aucune chance de tirer son épingle du jeu. »*

Dossard 110, soixante-treizième du classement général à 50 minutes 45 secondes de Zoetemelk, Alain Vigneron (aucun lien de parenté avec le perchiste recordman du monde Thierry Vigneron) n'était pas, en ce vendredi 11 juillet, le régional de l'étape des Corbières et de l'Hérault, ainsi que l'affirmaient certains échotiers facétieux. Originaire de Schirmeck (Bas-Rhin), Vigneron est un coureur parmi d'autres, mais ce n'est pas un coureur comme les autres.

Bien qu'il ait vingt-six ans et le front quelque peu dégarni, ce qui le fait paraître plus vieux que son âge, il découvre le Tour de France auquel il participe pour la première fois. Il effectue en d'autres termes son apprentissage de routier par étapes. Un apprentissage difficile : *« Dans l'enfer du Nord, la première crevaison a été pour moi. J'ai chassé pendant une heure avant de rejoindre la tête du peloton. Puis je suis tombé. Le lendemain, j'ai encore crevé. Au cours de l'étape contre la montre, j'ai cassé mon dérailleur. Nouvelle chute dans l'étape de Saint-Malo sous une pluie diluvienne. Cette fois, j'ai bien cru que c'était fini... Jamais je n'ai autant souffert sur un vélo. »*

Pourtant la malchance ne l'a pas épargné. Victime d'un accident lors d'une séance d'entraînement au mois de février sur la Côte d'Azur, il est transporté à l'hôpital dans un état grave. Le deltoïde gauche arraché, un poumon perforé, il y restera de longues semaines. Il accepte cependant ce coup du sort avec philosophie et raconte son aventure avec humour : *« S'il est vrai que le Tour se gagne au lit, je l'ai préparé mieux que personne car je suis resté allongé pendant plus d'un mois... »*

Ce Tour de France, il veut le courir à tout prix. Il y pense depuis qu'il a remporté une étape en 1978 dans le Tour de l'Avenir. Mais la rééducation est lente et pénible. Au début, il ne peut s'habiller seul. Il persévère néanmoins, et il est sélectionné dans l'équipe des Amis du Tour de France. Celle des chômeurs qui n'ont pas trouvé de place dans les grandes formations.

« A Lille, dit encore le coureur vosgien, *j'avais des ampoules aux mains, n'ayant plus l'habitude de serrer le guidon. A Nantes, le mal s'était déjà dissipé. Quand j'ai vu se profiler à l'horizon la ligne bleue... des Pyrénées, je me suis senti un peu chez moi. »* Le Tourmalet lui a paru plutôt moins dur que les pavés du Nord, et il s'est présenté à Luchon cinq minutes avant Lucien Van Impe, le vainqueur du Tour 1976.

Vigneron continue son rude apprentissage, qui lui inspire cette conclusion : *« Les chemins de la gloire sont tortueux et il n'y a pas de raccourci. »*

JACQUES AUGENDRE.

Quatorzième étape, Lézignan-Montpellier (189,5 km). — 1. Peeters (Belg.), 5 h. 34 min. 49 sec. ; 2. Van Vliet (P.-B.), 5 h. 36 min 23 sec. ; 3. Bonnet (Fr.) ; 4. Thaler (R.F.A.)

Classement général. — 1. Zoetemelk (P.-B.), 69 h. 56 min. 29 sec ; 2. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 10 sec ; 3. Martin (Fr.), à 4 min. 55 sec. ; 4. De Muynck (Belg.), à 7 min.

RUGBY

L'ÉQUIPE DE FRANCE VA EFFECTUER UNE TOURNÉE EN AFRIQUE DU SUD

L'équipe de France de rugby effectuera une tournée comportant quatre matches en Afrique du Sud aux mois d'octobre et novembre prochains, a annoncé, le 11 juillet, à Pretoria, le président de la Fédération sud-africaine, M. Danie Craven, après avoir rencontré son homologue français, M. Albert Ferrasse. Les quatre rencontres comporteraient un match-test contre les Springboks, à Pretoria, et les trois autres matches opposeront les Français aux quinze provinciaux du Natal, du Cap, et à une sélection sur invitation.

[Les relations sportives avec l'Afrique du Sud ont été condamnées par l'ONU en raison de l'apartheid pratiqué par la minorité blanche. En 1979, le gouvernement français en rétablissant les visas pour les ressortissants sud-africains avait empêché que les Springboks fassent une tournée en France au mois de novembre. La Fédération française de rugby, soutenue par l'ensemble du mouvement sportif, avait marqué son désaccord avec cette décision au nom de l'indépendance du sport et de la politique. Une sélection multiraciale sud-africaine avait, à la fin de l'année 1979, fait une tournée en Grande-Bretagne et les « Lyons » viennent d'effectuer une tournée de quatre matches en Afrique du Sud.]

Le Monde

équipement

MALGRÉ LA CRISE POLITIQUE

La compagnie d'aviation libanaise va dépenser un milliard de dollars pour moderniser sa flotte

De notre correspondant

Beyrouth. — La compagnie d'aviation libanaise Middle East Airlines (plus de 60 millions de francs de bénéfices et plus d'un million de passagers transportés en 1979) a décidé d'aller de l'avant dans le renouvellement de sa flotte. Le conseil d'administration de la M.E.A. a retenu deux modèles d'appareils : l'Airbus 310 et le Boeing 767, après avoir éliminé le DC 10 de Douglas McDonnel et le Tristar de Lockheed.

Le marché porte sur dix-neuf appareils (dont un nombre à négocier en option), et sera de l'ordre du milliard de dollars. Les avions sont destinés notamment à remplacer les Boeing 707 qui commencent à vieillir.

La M.E.A. estime que les deux types d'appareils qu'elle a retenus sont pratiquement équivalents. Ces conditions de financement (15 % à la commande et 85 % sur dix ans, taux d'intérêt 8,75 %) ayant été agréées par les deux constructeurs, c'est uniquement le niveau des prix qui déterminera le choix final. — L. G.

La France intensifie sa coopération maritime avec plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine

A l'occasion du lancement du navire phosphoriquier *Ghannouch* pour la société tunisienne Gabès Chimie Transport, à La Rochelle, le 11 juillet, M. François Essig, directeur général de la marine marchande, a donné des précisions sur les actions engagées il y a un an (*le Monde* du 12 juillet 1979) dans le domaine de la coopération technique maritime et de l'exportation des matériels navals.

Il s'agit non seulement de promouvoir les exportations de biens et marchandises françaises mais aussi de développer *« les transferts de technologie et de connaissance »* vers les pays en voie de développement, par le biais d'opérations dites *« intégrées »*. C'est le cas, par exemple, à El Salvador (construction pour ce pays de deux thoniers, d'un remorqueur, équipement d'un port de pêche, formation des équipages), aux Seychelles avec une opération analogue, en Mauritanie (mise en place d'une administration des affaires maritimes, recherches sur les stocks de poisson).

C'est donc essentiellement dans le domaine de la pêche que se réalise cette coopération. Très récemment, des programmes concrets ont été conclus avec le Mexique, et d'autres opérations sont en cours de négociation avec le Mozambique, l'Uruguay, la Tunisie, l'Indonésie, le Venezuela et de nombreux Etats africains.

Dans le domaine des ports, du génie civil et des travaux publics des contrats d'ingénierie portuaire sont négociés avec le Mexique l'Egypte, El Salvador et l'Arabie Saoudite.

Enfin, M. Essig a souligné que dans le domaine de la flotte de commerce la priorité essentielle portait sur la formation des navigants puisque 73 stagiaires étrangers en 1978-1979 et 132 pour 1979-1980 ont fréquenté les écoles nationales de la marine marchande.

VENTES

LA NOMINATION DE M. VAN DER KEMP CHEZ CHRISTIE'S-EUROPE SUSCITE DES RÉACTIONS

La nomination de M. Gérald Van der Kemp, ancien conservateur en chef du château de Versailles, comme président d'honneur pour l'Europe de la maison anglaise de ventes Christies (*le Monde* du 4 juillet) suscite de vives réactions.

Ainsi, les conservateurs C.F.D.T. et C.G.T des musées de France ont élevé une protestation dans un communiqué du 11 juillet. *« M. Van der Kemp, qui vient de prendre sa retraite avec le grade le plus élevé d'inspecteur général des Musées, est toujours en fonction comme conservateur d'un musée, la maison de Claude Monet, à Giverny (Eure) »*, soulignent-ils. En ayant accepté la proposition de Christies, l'ancien conservateur en chef, selon eux, *« bafoue les règles fondamentales du statut français de conservateur de musée, qui n'autorise ni l'expertise ni la participation au commerce des arts »*.

Chez Christies, on indique que la nomination de M. Van der Kemp est surtout honorifique, que celui-ci n'exercera pas de fonctions commerciales et qu'il ne sera en aucun cas chargé d'expertises.

Une lettre de M. J. Tajan, commissaire-priseur

L'étonnement semble assez vif aussi chez les commissaires-priseurs. M. Jacques Tajan, co-directeur de l'étude Ader-Picard-Tajan, nous a adressé la lettre suivante :

On parle beaucoup depuis plusieurs mois de l'intérêt que le chef de l'Etat, les affaires civiles au ministère de la justice, Matignon et les affaires culturelles portent au marché français de l'art et plus particulièrement aux ventes aux enchères publiques.

Il est un fait que les commissaires-priseurs français se trouvent, par rapport à leurs homologues anglais, notamment, dans une situation réglementaire et fiscale désavantageuse qu'il est urgent de modifier si on ne veut pas assister à un effondrement total du marché des ventes aux enchères publiques en France.

Nous savons qu'un projet de loi tendant à atténuer cette situation désavantageuse des commissaires-priseurs français a été remis par le directeur des affaires civiles, M. Denoix de Saint-Marc, lequel projet de loi chemine lentement dans le dédale des ministères, Conseil d'Etat et autres lieux dans l'espoir de parvenir un jour prochain au Parlement pour y être voté.

On peut donc s'étonner d'apprendre ces derniers jours qu'un fonctionnaire éminent des affaires culturelles s'était mis à la disposition de la deuxième maison de vente anglaise, la maison Christie's, en devenant son président d'honneur.

Nombre d'amateurs d'art français sont affligés d'apprendre que M. Gérald Van Der Kemp, qui, avec tant de talent pendant tant d'années, se fit le conservateur et le défenseur éclairé, actif et efficace de notre patrimoine artistique, fêté, honoré, promu par notre pays pour cela, puisse aujourd'hui se mettre au service de ceux-là même qui ont pour seule vocation d'attirer hors de France, pour les y vendre, les trésors de notre patrimoine, qui, pour beaucoup d'entre eux, appartiennent à notre histoire.

Il s'agit là l'une problème strictement moral puisqu'il apparaît que le choix de M. Van Der Kemp ne tombe pas sous le coup des incompatibilités dont sont frappés certains fonctionnaires lorsqu'ils ont quitté le service de l'Etat pour commencer une carrière dans le privé, incompatibilités qui résultent du décret de 1959 portant statut de la fonction publique.

Mais M. Van Der Kemp est aujourd'hui encore inspecteur général honoraire des Monuments historiques français, conservateur en chef honoraire de Versailles, conservateur du musée de Giverny et membre de l'Institut ; il fut, il y a fort peu de temps, inspecteur général des musées nationaux ; ces divers titres engendrent pour celui qui en est le détenteur moult honneurs et facilités, lui permettent en qualité de mandataire de l'Etat français d'être introduit chez tous les collectionneurs et dans toutes les demeures de France, lui permettent d'avoir accès à des dossiers dont certains à caractère confidentiel, en un mot d'être investi d'une autorité particulière, et d'avoir toujours sur notre administration une influence indéniable.

Il apparaît donc naturel qu'il y ait aujourd'hui quelque inquiétude à voir la maison Christie's s'attacher les services de M. Van Der Kemp, inquiétude pour notre marché des arts, inquiétude pour la sauvegarde de notre patrimoine.

● *La National Gallery de Londres* a payé un prix record, près de 5,5 millions de dollars, un monumental tableau de Rubens, *Samson et Dalila*, vendu aux enchères, vendredi 11 juillet, chez Christie's. C'est le prix le plus élevé jamais payé pour un Rubens, mais il vient au second rang des ventes récentes après le Turner *Juliette et sa Gouvernante*, qui avait atteint, en mai dernier, à New-York 6,4 millions de dollars. La National Gallery possède plusieurs peintures de Rubens, dont d'admirables portraits et paysages, mais pas d'œuvres qui ont suivi son retour d'Italie en 1609, d'où il rapporta une influence baroque plus ferme, marquée par la sculpture de Michel-Ange.

Samson et Dalila faisait partie, jusqu'au dix-neuvième siècle, de la collection du prince du Liechtenstein et fut acquis vers les années 30 par un collectionneur allemand.

TRANSPORTS

POUR L'ACHEMINEMENT DES MARCHANDISES

Une société britannique commande trois dirigeables

Londres (*A.F.P.*). — La compagnie aérienne britannique, Redcoat Cargo Airlines, a l'intention d'entreprendre des transports de fret par dirigeables à travers l'Atlantique, ainsi qu'entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Elle vient de commander quatre aérostats capables d'emporter chacun jusqu'à 58 tonnes de marchandises et de prendre des options sur dix autres machines construites par la société Airship Industries, anciennement Thermo-Skyships, dans laquelle la compagnie European Ferries, assurant les services de car-ferry Townsend-Thoresen à travers la Manche, détient d'importants intérêts.

La livraison des premiers appareils est prévue pour 1984.

Mesurant 180 mètres de long et gonflés à l'hélium, ils coûteront chacun 4 millions de livres (38 millions de francs). Ils pourront traverser l'Atlantique en deux jours et demi à une vitesse maximum de 140 kilomètres à l'heure.

Selon M. Kevin McPhilipps, directeur de Redcoat, ce moyen de transport comportera deux importants avantages : 1) Son exploitation coûtera jusqu'à 29 % moins cher que celle de la plupart des avions-cargos actuels et cet atout devrait se confirmer au fur et à mesure que renchériront les produits pétroliers ; 2) Il comportera la livraison directe de gros ensembles industriels directement à leur lieu de destination, ce qui évitera d'encombrer les voies terrestres.

Déjà, Airship Industries projette la construction d'une version agrandie de ce dirigeable. Elle mesurerait 300 mètres de long et pourrait emporter des charges utiles de plus de 100 tonnes. Mais auparavant, elle doit livrer l'an prochain à Redcoat un petit prototype de 50 mètres de long qui lui permettra d'entraîner son personnel.

L'adoption de l'hélium, gaz ininflammable, devrait éliminer le risque d'une catastrophe du genre de celles du R.101 britannique ou de l'*Hindenburg* allemand qui, gonflés à l'hydrogène, s'écrasèrent en flammes, le premier en 1930 en France près de Beauvais, l'autre en 1937 aux Etats-Unis à Lakehurst (New-Jersey). Ces accidents avaient conduit à l'abandon de ce mode de transport.

LA SNIAS ET AERITALIA ÉTUDIENT UN AVION DE TRANSPORT RÉGIONAL

La Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et la firme italienne Aeritalia viennent de signer un accord préliminaire pour étudier la possibilité de développer, en commun, un avion de transport régional de quarante à cinquante places. Cet appareil sera réalisé à partir des projets respectifs des deux sociétés, le AS-35 pour la SNIAS et le AIT-230 pour Aeritalia.

L'entrée en service de ce nouvel avion équipé de deux turbopropulseurs de 2 000 chevaux chacun, pourrait avoir lieu en 1985. Il devrait s'accommoder de pistes sommaires et être capable de couvrir une distance de 1 500 kilomètres à la vitesse de 500 kilomètres à l'heure. Son développement dépend cependant de l'aboutissement favorable des contacts pris avec les compagnies aériennes ainsi que de l'accord des gouvernements.

AIR CANADA : ON SOLDE

La compagnie Air Canada vient d'annoncer les grandes lignes de ce qu'elle appelle *« son nouveau plan de solde de places »* pour cet automne. *« Cette vente,* explique-t-elle, *comporte des super-réductions pour développer l'activité de certains marchés, à une époque où le trafic passagers est moins dense et où la société aérienne dispose généralement d'un excédent de places. »*

Du 15 septembre au 10 décembre, des réductions de 50 % seront proposées sur toutes les liaisons supérieures à 1 000 milles à l'intérieur du pays ou à destination des Etats-Unis.

● *Les pilotes de ligne australiens* ont décidé de refuser l'accès de leurs avions aux ministres pour protester contre la décision d'augmenter la taxe qu'ils doivent verser sur leur permis de navigation. — (*Reuter.*)

CIRCULATION

L'AUTOROUTE A-86 A L'OUEST DE PARIS

140 millions de francs le kilomètre...

M. Joël Le Theule, ministre des transports a inauguré le 11 juillet un nouveau tronçon de l'A 86 (c'est-à-dire l'autoroute périphérique d'Ile-de-France), dans les Hauts-de-Seine, entre l'échangeur avec l'autoroute A-15 (vers Pontoise) à Gennevilliers et la voie rive gauche de la Seine à Villeneuve-la-Garenne. Cette section, d'une longueur de 2,7 kilomètres, a coûté 375 millions de francs.

A cette occasion, le ministre des transports a annoncé que le comité interministériel réuni à l'Elysée le 17 juillet prochain sur l'avenir de l'Ile-de-France affirmerait la priorité donnée aux transports en commun dans la région, et notamment à cette autoroute A-86.

Mais ces travaux soulèvent des difficultés (*le Monde* du 6 juin). M. Le Theule a confirmé que les opérations seraient d'abord engagées *« là où les communes le souhaitent »*, c'est-à-dire au nord, à l'est et au sud. Quant à l'ouest (où le tracé définitif n'a pas encore été retenu), *« pour ne pas compromettre l'avenir les trois itinéraires possibles seront réservés dans les documents d'urbanisme »*, a annoncé le ministre des transports qui a ajouté : *« Cette autoroute est indispensable ; la volonté de l'Etat n'est pas de sacrifier un projet difficile mais de la poursuivre. »*

P.T.T.

UNE TROISIÈME VITESSE POUR LE COURRIER ?

L'Union fédérale des consommateurs préconise un boycottage du timbre à 1,30 franc

L'annonce par le directeur général des postes du projet de créer une troisième catégorie de courrier (« à acheminement garanti » et « taxé » plus cher) continue de susciter de vives réactions, bien que le secrétariat d'Etat aux P.T.T. ait tenté de calmer les esprits en précisant qu'il ne s'agissait là que d'une éventualité parmi d'autres.

L'Union fédérale des consommateurs (*Que choisir ?*) rapporte les résultats d'une enquête sur l'acheminement du courrier réalisée en 1978 et 1979. Elle dit avoir constaté que les lettres aujourd'hui timbrées à 1,30 F ne vont guère plus vite (parfois moins vite) que les lettres timbrées à 1,10 F. Quant aux lettres exprès, dix fois plus chères, 70 % d'entre elles seulement arrivent le lendemain, 21 % n'arrivent que le surlendemain, 9 % plus de trois jours après leur expédition. *« Les deux vitesses,* déclare l'Union, *ont eu pour objectif de faire payer plus cher et pour résultat d'accroître les difficultés du tri et la lenteur de l'acheminement. Une troisième vitesse, encore plus chère, ne ferait qu'aggraver la dégradation du service postal. »*

En conclusion, l'Union fédérale des consommateurs préconise *« le boycottage complet du système à deux ou trois vitesses, afin d'obtenir le retour à la distribution normale du courrier le lendemain de son dépôt »*. Elle suggère aux usagers de n'utiliser que des timbres à 1,10 F.

La fédération C.F.T.C. des P.T.T. dénonce de son côté, à cette occasion, l'*« indigence »* du projet de budget des P.T.T. pour 1981.

L'Association des usagers de la poste déclare avoir reçu de l'administration de la poste *« le démenti le plus absolu sur la réalité du projet de troisième vitesse pour le courrier »*. *« La continuité du service public,* ajoute-t-elle, *est à tout moment interrompu par des mouvements sociaux dont l'enjeu est la plupart du temps sans proportion avec les conséquences souvent dramatiques que subissent les usagers. Le problème de fond est celui de la volonté politique de doter la poste de moyens financiers, techniques et humains suffisants pour lui permettre d'apporter aux usagers des services à la mesure du progrès. »*

QUESTION DE SIGLE...

Dans une réponse à une lettre de lecteur, *Messages*, la revue du secrétariat d'Etat aux P.T.T. précise que le sigle de cette administration reste P.T.T. et non P. et T. Voici les précisions qui sont données :

Le ministère des postes, télégraphe et téléphone est devenu le ministère des postes et télécommunications par un décret en date du 24 août 1959 et par circulaire officielle en date du 25 août 1959. Il a été précisé que le sigle « P.T.T. » de cette administration serait maintenu et donc toujours constitué des trois lettres « P.T.T. ».

Malgré cette précision, bien des personnes, des journaux et des administrations, dans un souci de réaliser des abréviations, utilisa et répandit dans le public, pour désigner cette administration, des sigles fantaisistes tels que P. et T. ou P.T., etc.

Ce sigle « P.T.T. » est aussi maintenu après le changement d'appellation du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, qui est devenu, depuis le décret du 16 janvier 1980, « secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications et à la télédiffusion ».

ENVIRONNEMENT

Marins-pêcheurs contre chasseurs sous-marins

La guerre du mérou n'aura pas lieu

Comme chaque année à la même saison, la colère gronde chez les marins-pêcheurs. Ces professionnels de la mer, pour lesquels la pêche représente l'unique et pénible gagne-pain observent sans aménité le déferlement des estivants sur leurs lieux de travail.

Il y a les amateurs de pêche à pied insouciants qui râtissent les grèves, les plaisanciers qui tirent leurs lignes ou posent leurs casiers et surtout les chasseurs sous-marins qui vont traquer les poissons jusque dans leurs retraites. Tout ce qui est capturé par les amateurs constitue autant de perdu pour les professionnels.

En Corse, par exemple, les plongeurs se livrent dès le printemps à une véritable razzia sur les araignées de mer. En été, on estime à quatre mille environ le nombre des amateurs, français ou étrangers, qui piquent vers le fond, fusil au poing. Les Italiens, particulièrement bien équipés, sont, paraît-il, les plus redoutables. Et le braconnage sévit. Bravant les interdictions, on plonge en scaphandre autonome et on vend aux restaurateurs les fruits du pillage. Résultat : les mérous, autrefois abondants à 15 mètres de profondeur, se rencontrent désormais à 30 mètres et ils sont de plus en plus rares.

Prenant fait et cause pour ses électeurs, M. Pierre Pasquini, député R.P.R. de Haute-Corse, avait écrit à M. Joël Le Theule, ministre des transports et responsable des pêches maritimes. Le parlementaire ne demande rien de moins que l'interdiction totale de la chasse sous-marine pendant l'été sur les côtes de l'île de Beauté. Sa démarche n'a guère surpris la direction des pêches qui, depuis des années, voit s'aviver la concurrence entre ses administrés et les estivants. Le 9 juillet encore, le ministre des transports se trouvant à Marseille a été interpellé par les pêcheurs qui se plaignent de la disparition des oursins. On leur a promis que cette cueillette serait prochainement interdite de novembre à avril. Déjà, cet hiver, la chasse sous-marine a été prohibée sur le littoral des Alpes-Maritimes provoquant, cette fois, la grogne des plongeurs et des plaisanciers. Consigne a donc été donnée à toutes les directions régionales des affaires maritimes d'organiser, avant toute décision, une concertation préalable entre marins-pêcheurs et associations de chasseurs sous-marins.

Sans permis

La lettre de M. Pasquini a précipité les événements. La première réunion de conciliation a été organisée le 10 mai à Bastia. On dénombre au large de la Corse onze réserves de pêche (comme il y a des réserves de chasse) gérées par les affaires maritimes et couvrant 2 000 hectares. Toute activité y est prohibée, y compris la plongée de simple observation. Une douzième réserve s'étendant sur 1 000 hectares à Scandola, sur la côte ouest, est gérée par les responsables du parc régional de Corse. Elle est interdite aux plongeurs et même, sur 200 hectares, aux professionnels. Une autre zone interdite aux chasseurs sous-marins cerne les îles Lavezzi, au sud de l'île, sur un millier d'hectares.

Ce dispositif protecteur ne suffit pas. Les professionnels exigent davantage. La première mesure consisterait d'abord à recenser les amateurs de plongée qui pratiquent leur sport en Corse. Il faudrait ensuite, de toute manière, stopper la chasse aux araignées de mer et au mérou pendant cinq ans. L'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) propose qu'on bannisse le trident des engins de chasse. Si les plongeurs acceptent ces quatre propositions — leurs représentants n'ont pas dit « non », — un protocole serait signé entre toutes les parties et prendrait effet lors des vacances de 1981. Resterait à le faire appliquer. Il est évidemment impossible de poster un gendarme derrière chaque estivant, mais les contrôles — actuellement quelques centaines par saison en Corse et cinquante procès-verbaux — devront être renforcés.

L'affaire corse illustre les difficultés que l'on rencontre dès qu'il s'agit de protéger le milieu sous-marin. Les eaux et les poissons n'appartiennent à personne. Chacun est théoriquement en droit de les exploiter. C'est pourquoi les chasseurs sous-marins, à la différence de leurs confrères de la terre ferme n'ont nul besoin de permis. Une simple déclaration suffit. S'en dispenser n'est même pas un délit. Faut-il que les parlementaires légifèrent pour créer un permis de chasse sous-marine ? On y songe, mais cette mesure aurait mauvaise presse auprès de nombre d'électeurs.

Peut-on au moins multiplier réserves et parcs marins comme il y a des parcs nationaux terrestres ? Le seul du genre est celui de Port-Cros où, autour de l'île, 2 000 hectares du domaine maritime sont interdits à la chasse sous-marine mais non à la pêche des professionnels. Le ministère de l'environnement et du cadre de vie voudrait étendre ce système un peu bâtard aux îles Chausey. Les textes actuels sont insuffisants. Les membres de la Société française pour un droit de l'environnement (1), qui se sont réunis précisément à Port-Cros au mois de juin, s'emploient à combler cette lacune. Le Parlement devrait être saisi, à l'automne, d'une proposition de loi qui permettrait, enfin, de mettre le holà à la destruction de notre patrimoine sous-marin.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) S.F.D.E., place d'Athènes, 67084 Strasbourg Cedex.

Aux États-Unis

LES GAZ RADIO-ACTIFS DU RÉACTEUR DE THREE-MILE-ISLAND ONT ÉTÉ ÉVACUÉS

Harrisburg (Pennsylvanie) (*A.F.P.*). — La première phase de « nettoyage » du réacteur nucléaire de Three-Mile-Island, arrêté depuis l'accident du 28 mars 1979, s'est achevée vendredi 11 juillet, avec la libération dans l'atmosphère des dernières curies de krypton qui étaient enfermées dans le bâtiment du réacteur.

L'opération de ventilation de la centrale avait commencé le 28 juin ; elle s'est achevée plus tôt que prévu, la concentration de gaz radioactifs étant en fait moindre qu'originellement estimée. 43 000 curies ont ainsi été relâchées dans l'atmosphère, au lieu des 57 000 auxquelles les experts s'attendaient.

La prochaine étape devra être entreprise d'ici environ un mois : pour la première fois depuis l'accident, des spécialistes tenteront de pénétrer dans le bâtiment. Puis, au mois de novembre, pourraient commencer les opérations de décontamination des centaines de milliers de litres d'eau qu'il renferme, et qui s'étaient échappés du système de refroidissement du réacteur lors de l'accident.

● *Delphes préservée.* — M. Andreas Adrianopoulos, ministre grec de la culture, a reçu, vendredi 4 juillet à Athènes, M. Franz Weber, président du mouvement international Sauver Delphes. Il lui a assuré que les petites industries qui se sont récemment installées sur le site allaient être déménagées, que l'aqueduc qui coupe le paysage en deux serait recouvert de terre et de végétation. C'est en décembre 1978 que l'écologiste suisse, apprenant que le site de Delphes était menacé par un grand complexe industriel (cimenterie, usine d'aluminium), s'était rendu sur place pour alerter l'opinion internationale.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA DURÉE DU TRAVAIL

Les partenaires sociaux semblent disposés à reprendre les négociations

Le C.N.P.F. s'est déclaré, le 11 juillet, « prêt à préciser les modalités d'application » du rapport Giraudet sur l'aménagement du temps de travail avec les organisations syndicales « qui en ont accepté le principe ».

Telle quelle, cette affirmation ne saurait constituer les bases suffisantes à la reprise *des négociations*.

En effet, la C.G.T. n'y voit qu'une tentative d'engager des discussions séparées et elle est résolue à « remonter la barre » bien plus haut avec, pour objectif, une « véritable réduction de la durée du travail ».

La C.F.D.T., de son côté, avait, dès la veille, assuré qu'un accord demeurait possible, mais elle y met trois conditions rejetées jusqu'ici par le patronat : réduction « significative » des semaines les plus longues, renforcement de l'intervention des travailleurs sur l'aménagement des horaires, maintien des usages déjà acquis par les salariés.

« Prête à négocier sur les bases du rapport Giraudet, mais sans plus », la C.F.T.C. refuse d'inclure dans un éventuel accord ce qui, relèverait de la responsabilité gouvernementale et parlementaire. La C.G.C. est également favorable à une discussion qui permettrait de « lever des restrictions imposées par le C.N.P.F. » au texte de M. Giraudet.

Quant à Force Ouvrière, elle abordera la question avec le premier ministre — qui la recevra le 16 juillet — en l'entretenant des différentes affaires sociales pour lesquelles elle avait demandé un rendez-vous dès avant l'échec des négociations.

D'autre part, estimant que les partenaires sociaux sont dans l'impasse, M. Philippe Seguin, député des Vosges, délégué national à l'emploi du R.P.R., propose que, sur la base du rapport Giraudet, l'Assemblée constitue à la rentrée une commission spéciale pour « lever les contradictions » entre les objectifs des uns et des autres. Une procédure du même ordre, rappelle-t-il, avait été employée pour la réforme de l'indemnisation du chômage.

Pendant ce temps, le ton monte une fois de plus entre la C.G.T. et la C.F.D.T. : la première accuse la seconde d'être prête à signer un accord au rabais, tandis que les cédétistes reprochent aux cégétistes d'avoir « tiré un trait » sur leur accord unitaire de juin 1974.

LA C.G.T. : PAS DE RAFISTOLAGE

Plusieurs déclarations faites par M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., soulignent que l'attitude du patronat, en se référant au « *principe du rapport Giraudet* », n'a « *pas grande signification en soi, puisque c'est en prétendant s'appuyer sur ce rapport que le C.N.P.F. a présenté des propositions rejetées par toutes les organisations syndicales. (...) Un rafistolage de son inacceptable projet ne changera rien à la situation. S'il veut un accord, il faut renoncer à ces tentatives et s'entendre sur une vraie réduction, une vraie cinquième semaine sans restriction, sans rien qui soit un recul des droits et des conditions sociales des travailleurs.* »

Constatant le « *triple échec du C.N.P.F., du pouvoir et de la C.F.D.T.* », M. Krasucki s'en prend à cette dernière, « *qui s'empresse de dire aimablement que, moyennant quelques petits aménagements au projet patronal, qu'elle ne trouve pas si mal, on pourrait s'en accommoder.* »

« *La direction de la C.F.D.T. s'est ouvertement prêtée à la manœuvre patronale sans hésiter à se compromettre jusqu'au bout en ne renonçant à signer une abdication que sous la pression de ses organisations.* » Et de conclure : « *La réduction de la durée du travail ne passe pas principalement par le tapis vert du C.N.P.F. Elle passe par l'action dans les entreprises et les résultats qu'elle obtient effectivement.* »

Le C.N.P.F. est prêt à préciser les modalités d'application du rapport Giraudet

A l'issue de la réunion de son conseil exécutif, le 11 juillet, le C.N.P.F. a publié une déclaration selon laquelle il « *prend acte du refus catégorique de certaines organisations syndicales d'accepter le projet d'accord élaboré par le C.N.P.F.* ». Il va examiner les observations présentées par les autres organisations syndicales. Le C.N.P.F. ajoute qu'il « *ne revient pas sur l'accord qu'il a donné au rapport Giraudet. Il est disposé à en préciser les modalités d'application avec les organisations syndicales qui en ont accepté le principe* ».

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises, de son côté, ne pose pas de conditions à la réponse du dialogue. Toutefois, elle souligne que ces entreprises, « *assurant les deux tiers de l'emploi, subiront les conséquences financières de tous les accords pouvant découler du rapport Giraudet* ».

« *Négociez encore !* », déclare le C.F.P.C. (Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français) en invoquant Jean-Paul II, qui a rappelé la nécessité du « *dialogue permanent* ».

En revanche, le patronat indépendant récuse les propositions du C.N.P.F. En préalable, il demande que le gouvernement, « *conformément aux recommandations du VIII[e] Plan, annonce les mesures visant à alléger la fiscalité et les prélèvements sociaux* ».

LA C.F.D.T. : examiner la situation créée.

La déclaration du C.N.P.F., estime la C.F.D.T. dans un communiqué du 11 juillet, « *pourrait permettre d'envisager une suite aux négociations sur la durée du travail. La C.F.D.T., qui a fait des contre-propositions, va examiner la situation ainsi créée* ».

Quant aux attaques de la C.G.T., M. Maire et ses amis considèrent qu'elles ne sont qu'un aspect de la dégradation des rapports entre les deux centrales. La C.G.T., estiment-ils, a « *tiré un trait sur l'unité d'action* », car elle est revenue « *aux positions des années 30, subordonnées aux directives du parti communiste* ».

● *Peugeot condamnée pour entrave au droit syndical.* — Le tribunal correctionnel de Paris a condamné la direction de l'établissement Peugeot à une amende de 8 000 francs pour avoir établi une réglementation restreignant le droit de circulation des délégués syndicaux et mis la main sur la gestion des œuvres sociales du comité d'établissement.

● *Le P.S. demande une enquête sur « la politique du personnel » de Peugeot.* — Les députés socialistes viennent de déposer à l'Assemblée nationale une proposition de résolution destinée à créer une commission d'enquête sur « *la politique du personnel* » pratiquée dans l'entreprise Peugeot. M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du P.S. et député de Belfort, est à l'origine de cette initiative, qui vise à mettre en lumière ce qu'il appelle les « *scandaleuses pratiques de répressions anti-syndicales* » des dirigeants de la firme automobile.

LE DÉPOT DE BILAN DES TISSAGES DAMPIERRE

L'échec d'un mini-Lip du textile

De notre correspondant

Lille. — Les dirigeants des Tissages Dampierre à Roubaix viennent de déposer le bilan de leur société. Cette formalité concrétise l'échec d'une entreprise originale.

Les Tissages Dampierre sont nés du refus, par une soixantaine d'ouvriers, d'accepter la fermeture des usines qui les employaient : les établissements Deffrenne, à Roubaix, et Leers. Cette société avait été entraînée dans la débâcle du groupe alsacien des frères Schlumpf, des industriels suisses qui doivent encore leur célébrité à une collection unique au monde de voitures anciennes.

Dès le dépôt du bilan, en janvier 1977, une grève éclatait, longue et dure, marquée par une occupation de quinze mois des deux usines de Roubaix et de Leers. Les délégués syndicaux mettaient à profit cette occupation pour expertiser la comptabilité de l'entreprise. Le patron, M. Jean Deffrenne, avait commis des abus de biens sociaux. Il fut inculpé puis condamné à une peine de dix-huit mois de prison, dont six mois avec sursis.

Dans l'usine toujours occupée, les salariés refusaient la perspective d'une fermeture et, le 22 juin 1978, la société des Tissages Dampierre, du nom de la rue où est implantée l'usine de Roubaix, était créée, avec une formule originale : les deux cent sept salariés de l'ancienne usine apportaient un capital de cinq cent mille francs, sans revendiquer pour autant le pouvoir économique.

De leur côté, les conseils municipaux de Roubaix et de Leers s'engageaient auprès des syndics à racheter les immeubles, malgré l'abstention des élus communistes de Roubaix.

Les établissements Deffrenne employaient trois cent trente salariés à la fin de leur existence. Les Tissages Dampierre n'en comptaient que soixante à la reprise de l'activité, embauchant peu à peu jusqu'à la centaine.

La société, née de la déconfiture du groupe Schlumpf, dépose donc à son tour son bilan deux ans plus tard du fait de la défaillance d'un *fournisseur* et de l'isolement dans lequel elle fut maintenue. C'est du moins ce qu'a expliqué le président du directoire, M. Carré, dans un communiqué affiché dans les ateliers : « *Dampierre a incarné un espoir qui aujourd'hui s'effondre, car nous sommes dans l'impossibilité de poursuivre notre exploitation dans les conditions actuelles.*

» *Dans la crise conjoncturelle que nous connaissons, Dampierre s'est trouvé devant une situation aggravée par la défaillance temporaire d'un fournisseur, qui engendre des annulations de commandes en cascade et brise notre effort commercial promoteur.*

» *Contrairement aux idées reçues, nous avons été placés dans des conditions de concurrence anormales et faussées. Effectivement, ni l'Etat, ni les banques, ni les fournisseurs n'ont jamais fourni d'aide ou de crédit. En effet, les aides de l'Etat, qu'elle qu'en soit la nature (prime de développement régional, prêt participatif du F.D.E.S., exonération de taxes professionnelles...) étaient conditionnées à des concours extérieurs que nous n'avons jamais pu rassembler. Nous étions seuls et demeurions seuls : continuer dans ces conditions nous amenait à l'impasse.* »

Les deux usines vont donc accroître les friches industrielles dues au recul de l'industrie textile à Roubaix. Leur fermeture met du même coup les villes de Roubaix et de Leers dans une situation inconfortable. En effet, en juillet 1978, elles s'étaient engagées à racheter les bâtiments si la nouvelle société ne parvenait pas à le faire, dans un délai de vingt-trois mois. Cette garantie ne devient caduque qu'en septembre prochain. La convention autorise donc le syndic à exiger le rachat des usines par les deux villes.

(Intérim.)

VIII[e] PLAN

Habitat et cadre de vie : des objectifs limités pour un secteur qui n'est plus prioritaire

Le rapport de la commission de l'habitat et du cadre de vie, présidée par Mme Myriam Ezratty, président conseiller de chambre à la cour d'appel de Paris, fixe quatre priorités pour les cinq années à venir : améliorer les conditions de vie dans l'habitat existant, organiser l'urbanisation et protéger l'environnement, réduire la pénurie des terrains à bâtir par des mesures foncières, économiser l'énergie. Ce texte se veut réaliste, car, comme le souligne Mme Ezratty dans son avant-propos, la commission, « *consciente des contraintes budgétaires et monétaires (...), propose que l'effort financier de l'Etat soit orienté en fonction d'objectifs limités en nombre et clairement définis* ». Cependant, il convient de renoncer à drainer l'épargne qui jusqu'ici allait au logement vers d'autres secteurs : une telle politique serait vouée à l'échec ; il serait par ailleurs « *préjudiciable de soumettre intégralement le cadre de vie des Français aux lois du marché* ».

Pour chacune des priorités retenues, la commission énumère donc toute une série de mesures ponctuelles.

Pour l'habitat ancien, deux cent cinquante opérations intégrées « habitat et vie sociale » sur cent mille logements devraient être menées à bien, cent cinquante mille logements par an devraient être améliorés (insonorisation), tandis que l'aide publique, évitant le saupoudrage des crédits, se concentrerait sur des opérations cohérentes d'aménagement urbain et dans les zones urbaines les plus dégradées. Il s'agit de réaménager les espaces publics trop conçus jusqu'ici pour l'automobile, de développer des services collectifs et de s'occuper du logement des personnes âgées, des handicapés, des familles nombreuses les plus démunies.

En ce qui concerne l'urbanisation et l'environnement, la commission continue à considérer le « *plan d'occupation des sols* » (POS) comme « *l'élément essentiel du dispositif de planification de l'espace urbain* » (en douze ans, moins de 40 % des POS présentés sont publiés) ; elle se prononce pour l'habitat groupé (qui évite le « mitage » du paysage par des constructions individuelles dispersées), pour la priorité aux transports en commun, pour la lutte contre le bruit, pour la préservation des espaces naturels.

En matière foncière, il s'agit tout d'abord de créer la transparence du marché en créant des agences départementales d'information foncière « *chargées d'enregistrer et de tenir à la disposition des professionnels et du public toutes les informations relatives à l'état et au statut réglementaire des terrains à bâtir, aux mises en vente, aux demandes, aux transactions effectuées* ». Ensuite, il convient que la taxe foncière sur les propriétés non bâties, dès qu'un POS a été publié, soit assise non plus sur la valeur cadastrale, mais sur la valeur réelle des terrains. De plus, les collectivités locales doivent « *anticiper sur le marché en procédant à des acquisitions foncières à plus long terme* ».

Enfin, un « *grand programme d'économies d'énergie (...) devrait être une des grandes priorités du VIII[e] Plan* » : 700 000 logements par an améliorés, soit 3 millions et demi en 1985, grâce à des subventions associées à des prêts pour les propriétaires occupants, grâce à un aménagement du conventionnement obligatoire pour le parc ancien d'H.L.M. (qui ouvre droit à l'aide personnalisée au logement en cas de travaux, mais augmente fortement les loyers pour une grande partie des locataires). La commission se prononce également pour un renforcement de l'isolation des logements neufs et pour un développement des énergies nouvelles.

Pour réaliser ces objectifs, la puissance publique devrait conserver la maîtrise des actions touchant au cadre de vie, grâce à l'établissement de nouvelles relations entre tous les participants, estime la commission, qui a chiffré à 450 000 logements neufs par an la construction minimale nécessaire pour parvenir à supprimer totalement, d'ici à l'an 2000, l'inconfort du parc immobilier. Pour atteindre ce rythme (on n'a construit que 429 000 logements neufs en 1979, et on n'en attend guère que 400 000 en 1980), il est nécessaire de consolider l'épargne-logement, de modérer la progression du crédit, de réserver l'aide de l'Etat aux plus modestes, et de limiter les avantages fiscaux accordés à l'immobilier.

La modestie de l'ensemble de ces propositions explique, en grande partie, que les représentants de trois syndicats ouvriers (F.O., C.G.T., C.F.D.T.) et de deux associations d'usagers (Confédération nationale du logement, Confédération générale du logement) aient présenté, en annexe, leur avis, dont le point commun essentiel est de porter l'accent sur la nécessité d'accroître la construction de logements locatifs sociaux.

radevr—9n'T

La C.F.D.T. : le commissariat devrait reprendre ses travaux à zéro

La C.F.D.T. a tenu, vendredi 11 juillet, « *la seule conférence de presse que le commissariat général du Plan n'ait pas voulu tenir, celle du troisième scénario* », selon l'expression de M. Michel Rolant, responsable du secteur économique de la confédération. La rue de Martignac, il est vrai, n'a pas réuni moins de douze fois les journalistes, du 3 au 11 juillet, pour la présentation des rapports des commissions et comités du VIII[e] Plan. Bel effort d'information — certains diront de propagande — qu'on ne saurait cependant critiquer.

Au demeurant, M. Michel Rolant fait moins porter ses griefs sur ce point que sur le défaut d'alternative devant lequel on se trouve aujourd'hui. Bien que la C.F.D.T., qui s'est voulue participante aux travaux préparatoires, « *retrouve dans les rapports finaux des recommandations ou des propositions qui sont les siennes* », elle estime que « *le VIII[e] Plan ne peut en rester aux conclusions actuelles et que ses travaux doivent se poursuivre à partir de perspectives plus positives pour l'emploi* ».

La confédération reproche aux experts du Plan de continuer à faire de l'emploi « *un sous-produit de l'activité économique et une retombée indirecte des décisions de l'Etat et des entreprises* ». Ainsi qu'elle l'a toujours signifié au cours des travaux préparatoires, elle entend, elle, que « *sans aucun parti-pris on prenne l'emploi comme variable principale et que l'on étudie toutes les voies de son amélioration à l'horizon 1985, et qu'ensuite le débat puisse se centrer sur les problèmes posés par ces voies, si elles existent bien* ».

Or, il ne fait pas de doute qu'elles *existent, aux yeux des responsables* de la C.F.D.T. qui demandent que soient lancées les bases d'une autre politique. Laquelle ? Celle qui consisterait à créer les conditions d'une croissance plus rapide et mieux orientée, également plus riche en emplois, et, enfin, de réaliser un partage plus équitable du travail entre hommes et femmes, entre actifs et chômeurs. Les moyens de cette *politique seraient à chercher dans* une réactivation du budget, par des changements dans le mode de financement des prestations sociales, la fiscalisation de certaines ressources, la révision du système de subventions ou exonérations de toutes sortes *pour ne les réserver qu'aux* objectifs prioritaires, etc.

La C.F.D.T. considère que, pour être restées dans la logique du système actuel, les « *variantes complexes* » *publiées* par le commissariat au Plan, n'en ont pas moins démontré que l'augmentation du chômage n'est pas fatale, et que l'on peut imaginer d'imbriquer les *politiques d'investissement* et les politiques de demande pour ouvrir des voies « *difficiles, mais créatrices* ».

C'est sur ces bases, dont elle donne bien évidemment d'autres *détails*, qu'elle demande au commissariat au Plan de reprendre ses travaux à zéro. — F. S.

CONJONCTURE

L'affaire Hunt a pesé lourd dans le déficit commercial britannique

Le déficit de la balance commerciale britannique a atteint, pour les cinq premiers mois de l'année, 1 milliard de livres sterling (9 milliards de francs environ). Selon le Financial Times, *l'« affaire Hunt » est en grande partie responsable du niveau élevé de ce déficit.*

On se souvient, en effet, que deux milliardaires texans — MM. Nelson Bunker et W Herbert — avaient entrepris de réaliser le « corner » du siècle en asséchant le marché de l'argent dans le but de provoquer une forte hausse des cours. En deux ans, les deux frères auraient acheté près des deux tiers des stocks mondiaux de l'argent et seraient parvenus à faire passer le prix de l'once (31,1 grammes) de 6 dollars au début 1979 à 50 dollars en janvier 1980.

Puis ce fut la redescente. Fin mars, l'once de métal-argent ne vaut plus qu'une dizaine de dollars. Les autorités américaines découvrent le coup de poker des Hunt, procèdent à de massifs « appels de marges » et renforcent brutalement les conditions d'accès au marché new-yorkais. Bunker et Nelson Hunt sont pris à la gorge. A un moment, leur dette est évaluée à 1,7 milliard de dollars.

Pour s'en sortir, les deux Texans, ainsi que leurs alliés saoudiens, piégés eux aussi, se retournent sur le marché de Londres et y transfèrent, par l'intermédiaire de banquiers suisses, une partie des stocks accumulés. D'autres spéculateurs, rendus craintifs par la sévérité des autorités américaines, suivent le mouvement.

En cinq mois, la Grande-Bretagne a ainsi importé, bien involontairement, 598 tonnes d'argent, à comparer aux 11 tonnes importées durant la même période de 1979. Mais les acheteurs sont devenus plus rares. Le métal ne ressort pas du pays. Conséquence : à la fin du mois de mai, la balance commerciale britannique du secteur argent, traditionnellement excédentaire, a accumulé un déficit de 400 millions de livres, soit 40 % du déficit global. Disposer sur son sol de l'un des plus grands marchés libres de matières premières du monde ne présente pas que des avantages, semble-t-il... — P.C.

ÉNERGIE

LA R.F.A. VA RECEVOIR DU GAZ NORVÉGIEN A UN PRIX PROCHE DE CELUI DU PÉTROLE

Les autorités ouest-allemandes *ont donné le feu vert* à un contrat portant sur la livraison de gaz norvégien à la filiale allemande de BP Gelsenberg, affirme le quotidien norvégien *Aftenposten*.

L'annonce de la signature de ce contrat — au mois d'avril — avait provoqué l'ire des Etats-Unis et de plusieurs pays européens (à la tête desquels se trouvait la France) dans la *mesure* où il aligne le prix du gaz sur celui du pétrole. Et l'on avait alors estimé que la livraison à partir de 1983, d'une quantité non précisée — mais peu importante — de gaz du gisement *d'Ula, en mer du Nord*, pourrait être remise en cause.

Il semble, cependant, que ce contrat sera bien exécuté, au prix de 5,67 dollars le million de BTU, selon l'*Aftenposten*, ce qui *correspond à un prix de 32 dollars* par baril de pétrole. De quoi conforter les Algériens qui réclament eux-aussi à la France et aux Etats-Unis une parité pétrole-gaz pour leur ventes de *gaz naturel liquéfié*.

AGRICULTURE

LA RÉCOLTE MONDIALE DE CÉRÉALES DEVRAIT PROGRESSER DE 4 % EN 1980

La récolte mondiale de céréales devrait progresser de 4 % en 1980, atteignant 1,58 milliard de tonnes. Par contre, celle des graines oléagineuses (soja, colza, etc.) devrait diminuer de 5 %, estime le département américain de l'agriculture dans ses dernières prévisions. La récolte mondiale de blé devrait augmenter de 6 %, celle de riz de 5 % et celle de céréales fourragères de 2 % ; la récolte de soja devrait diminuer de 5 %, de même que celle de colza.

L'U.R.S.S., toujours selon le département américain, devrait produire en 1980 entre 200 et 225 millions de tonnes de céréales, *soit de 11,7 % à 25,6 % de plus que* l'an passé, mais moins que l'objectif officiel (255 millions de tonnes). Les importations soviétiques de céréales devraient, dans cette hypothèse s'élever à 30 millions de tonnes, soit à peu près la même chose que l'an passé.

Quant aux Etats-Unis, ils devraient connaître une récolte de blé record (50,3 millions de tonnes, soit 15 % de plus qu'en 1979), mais une baisse de la production de maïs (— 6 %), d'avoine (— 16 %) et d'orge (— 13 %). Leur récolte de soja devrait également diminuer.

● *M. Joseph Ertl, ministre ouest-allemand de l'agriculture*, a reconnu, vendredi 11 juillet au cours d'une « table ronde » radiophonique, la nécessité de procéder à des « *corrections limitées* » de la politique agricole commune, mais il a rejeté l'éventualité d'une révision fondamentale du Marché commun agricole. M Ertl a également repoussé l'idée d'un contingentement de la production laitière dans la C.E.E., et souhaité un aménagement de la taxe dite de coresponsabilité sur le lait afin d'accroître sa progressivité. — *(A.F.P.)*

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., visitant vendredi 11 juillet le marché national de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), a déclaré : « *La situation de l'agriculture française serait catastrophique si l'Espagne et le Portugal entraient dans le Marché commun. Il n'est pas question pour le R.P.R. de donner son accord à cette adhésion.* » M. Pons a jugé « *scandaleuse la publicité donnée au rapport du Conseil supérieur des impôts sur les revenus des agriculteurs, comme si on voulait culpabiliser les agriculteurs et dresser une partie de l'opinion publique contre eux* ».

LA SEMAINE FINANCIÈRE

...re de vie : des objectifs limités
...ideur qui n'est plus prioritaire

La C.F.D.T. : le commiss... devrait repr... ses travaux à zéro

AGRICULTURE

...NERGIE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Langueur du dollar

Le calme estival semble gagner le marché des changes, où le dollar a continué de s'effriter, malgré les interventions des banques centrales, tandis que la livre sterling s'appréciait par rapport à toutes les monnaies, que le franc belge s'affaiblissait quelque peu et que la lire se redressait légèrement, le franc français se maintenant toujours à ses niveaux élevés. Quant à l'or, le cours de l'once a frôlé 690 dollars avant de revenir à 655 dollars puis à 667 dollars à la veille du week-end.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ...	—	2,3770	9,6149	3,8055	4,1407	68,3896	4,5281	1974,69
	—	2,3565	9,5827	3,7892	4,1262	66,0998	4,5209	1974,79
New-York .	2,3770	—	24,7218	62,4609	57,4052	3,5803	52,4934	0,1203
	2,3565	—	24,5911	62,1890	57,1102	3,5650	52,1240	0,1193
Paris	9,6149	4,0450	—	252,65	232,20	14,4826	212,33	4,8690
	9,5827	4,0665	—	252,89	232,23	14,4973	211,96	4,8526
Zurich	3,8055	1,6010	39,5797	—	91,9058	5,7321	84,0419	1,9271
	3,7892	1,6080	39,5426	—	91,8332	5,7326	83,8154	1,9188
Francfort .	4,1407	174,20	43,0655	108,8069	—	6,2370	91,4435	2,0969
	4,1262	175,10	43,0655	108,8930	—	6,2424	91,2692	2,0894
Bruxelles .	66,3896	27,9300	6,9048	17,4453	16,0194	—	14 6614	3,3620
	66,0998	28,0500	6,8978	17,4440	16,0332	—	14 6207	3,3472
Amsterdam	4,5281	190,50	47,0951	118,9881	109,3570	6,8206	—	—
	4,5209	191,85	47,1781	119,3897	109,5659	6,8395	—	—
Milan	1974,79	830,75	205,3770	518,8944	476,8943	29,7440	436,08	—
	1974,79	838,00	206,0740	521,1442	478,5836	29,8752	436,79	—

La monnaie américaine a donc continué à glisser, tombant, à Paris, en dessous de 4,03 F pendant quelques heures, au voisinage de son niveau du début de l'année, avant la flambée qui la porta à 4,57 F en liaison avec celle du taux d'intérêt outre-Atlantique. Comme il a été indiqué précédemment, le soutien actif des banques centrales a permis au dollar de résister puis de remonter à la veille du week-end.

Peu de raisons particulières expliquent le nouveau glissement, si ce n'est, comme précédemment, le faible niveau du taux d'intérêt aux Etats-Unis (avec toutefois une timide remontée sur les eurodollars), et, également, la levée des mesures de restrictions sur le crédit, considérées avec suspicion par les milieux financiers internationaux. En l'absence, donc, de véritables facteurs déprimants, c'est le regain de ventes sur le « billet vert » qui explique son fléchissement. A Washington, on ne semble guère s'en inquiéter, le souci primordial étant la lutte contre la récession, même si un dollar faible renchérit les importations.

En Europe, la livre sterling s'est montrée très ferme en dépit de la baisse du taux d'escompte la semaine dernière, dépassant même 2,38 dollars, niveau le plus élevé depuis longtemps.

Le franc belge s'est affaibli à nouveau en raison de la situation précaire de ce pays, tandis que la lire italienne se rétablissait quelque peu après son accès de faiblesse des semaines précédentes. Pour l'instant, la dévaluation n'est plus à l'ordre du jour, les milieux financiers rappelant que les réserves de change de la péninsule sont très abondantes, et qu'il conviendra de réexaminer la situation à l'entrée de l'hiver, après la fin de la saison touristique et le ralentissement des apports en devises.

Sur le marché de l'or, une flambée de spéculation a poussé le cours de l'once au voisinage de 690 dollars, mais des ventes bénéficiaires l'ont ramené en dessous de 670 dollars. Beaucoup d'observateurs pensent que la hausse n'est pas terminée.

F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre - repli du sucre

Le mouvement de détente amorcé sur les cours des principales matières premières depuis le commencement de l'année s'accentue au fil des mois. La baisse des métaux reflète les perspectives de ralentissement de l'expansion dans plusieurs pays industrialisés à économie dominante, dont les Etats-Unis.

Mais c'est l'argent qui a enregistré le repli le plus important, survenant, après une flambée sans précédent en 1979, de l'ordre de 40 %. Les prix du plomb ont fléchi de 35 %. En revanche, pour le cuivre et le zinc, la perte n'est que de 10 %, légèrement supérieure pour le caoutchouc.

Le cacao (— 30 %) et le café (— 20 %) paient également leur tribut à la baisse. Quant au sucre, il fait figure de vedette et conserve, malgré la chute récente des cours, une confortable avance, 35 % environ.

MÉTAUX. — *La hausse s'est poursuivie, mais à un rythme plus ralenti sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La grève se poursuit dans les raffineries américaines. Les négociations entre les représentants des compagnies et des syndicats n'ont pas repris. Anticipant les prochaines augmentations de salaires, les producteurs américains ont majoré à nouveau de 3 cents la livre le prix de leur métal pour le porter à 1 dollar la livre.*

Nouveau fléchissement des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Les stocks londoniens se sont accrus et la perspective d'une nouvelle adjudication de 500 tonnes le 15 juillet a pesé sur les cours.

Après avoir progressé, accompagnant l'or dans sa hausse, les cours de l'argent se sont repliés à Londres.

Progression des cours de l'aluminium à Londres, en corrélation avec les mesures prises par un producteur pour réduire son activité afin d'adapter l'offre à la demande.

DENRÉES. — *Baisse persistante des cours du sucre sur les différentes places commerciales, en repli de plus de 100 livres par tonne sur leurs niveaux records touchés récemment. Des ventes à des prix bradés par plusieurs pays ont joué en faveur de la baisse.*

Reprise des cours du café. Le Brésil, le Mexique et plusieurs pays d'Amérique centrale ont décidé de cesser leurs exportations, les prix actuels étant jugés peu rémunérateurs.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 11 juillet 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 913 (904,50), à trois mois 933,50 (926) ; étain comptant 7 190 (7 305), à trois mois 7 180 (7 310) ; plomb 337 (347,50), zinc 299 (308,50) ; argent (en pence par once troy) 686 (723).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 96,30 (95,30) ; argent, 16,40 (16,98) ; aluminium (lingots), inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 74,17 (71,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 395-400 (395-405).

— Penang (en dollars des détroits par picul de 22 lbs) : 2 138 (2 155).

TEXTILES. — New-York (en cents par livres) : coton, oct., 78,95 (77) ; déc., 77,25 (75,10).

— Londres (en nouveaux pences par kilo) : laine (peignés à sec), août, 367 (364) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C inch. (212).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill., 28,50 (27,60).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pences par kilo) : R.S.S. comptant, 57,60-57,70 (59-60).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 288-289,50 (292-293).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao (en dollars par tonne), déc., 2,346 (2,379 ; sucre, sept., 26,15 (31,40) ; oct., 26,85 (33,47) ; café, sept., 168,05 (165,13) ; déc., 171,75 (168,91).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 265 (314) ; oct., 287 (330) ; café, sept., 1 445 (1 473) ; nov., 1 480 (1 572) ; cacao, sept., 1 036 (1 054) ; déc., 1 080 (1 097).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 999 (1 006) ; déc., 1 015 (1 034) ; café, sept., 1 340 (1 410) ; nov., 1 367 (1 440) ; sucre (en francs par tonne), août, 2 710 (2 995) ; oct., 2 660 (3110).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 438 (448) ; déc., 455 (467 1/2) ; maïs, sep., 310 1/2 (303) ; déc., 330 3/4 (312).

INDICES. — Reuter : 1 657,80 (1 690,4). — Moody's : 1 166,80 (1 188,30).

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
C.N.E. 3 %	16 770	61 888 720*
4 1/2 % 1973....	25 000	59 908 900
Rhône-Poulenc .	427 800	58 151 990
Elf-Aquitaine ..	24 475	31 349 600
C.S.F.	39 175	17 767 362**
Cie du Midi	19 450	17 292 700**

* Dont 8 415 titres échangés vendredi.
** Séance de vendredi seulement.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 7 AU 11 JUILLET

Appréhension

Pour la seconde fois consécutive, la semaine s'est soldée à la Bourse de Paris par un score nul, nul ou à peu près nul, les différents indices n'enregistrant que d'insignifiantes variations. Une semaine en apparence très semblable à la précédente, mais qui s'en différencie néanmoins de façon fondamentale. Alors qu'entre le 30 juin et le 4 juillet dernier le marché avait d'abord baissé, puis s'était redressé pour regagner ensuite ses pertes initiales, il a procédé cette fois de façon inverse, montant en premier lieu pour fléchir en fin de parcours, laissant un arrière-goût d'amertume et d'incertitude aux opérateurs, plutôt enclins à l'optimisme huit jours auparavant.

De fait, les premières séances auguraient favorablement des suivantes. Lundi, dans l'ensemble, les valeurs françaises s'étaient montrées assez bien disposées et mardi encore, Rhône-Poulenc, objet de nombreuses rumeurs, jouait, en l'occurrence, le rôle de locomotive. De plus, autour de la corbeille, l'on commentait avec une certaine satisfaction les promesses du premier ministre de prendre de nouvelles mesures d'incitations fiscales à l'investissement. Quant à Wall Street, il apparaissait en bonne forme. Bref, une relative sérénité régnait sous les colonnes du Palais Brongniart.

Le lendemain, cependant, sans vraiment changer, le décor apparut nettement plus gris. Rhône-Poulenc conservait la vedette incontestée en s'adjugeant encore plus de 5 % de hausse, mais ailleurs le ressort s'était un peu détendu et de l'effritement commençait à rogner les gains acquis antérieurement. La séance de jeudi fut, quant à elle, réellement maussade. Peut-être le marché fut-il dépité de la prestation décevante de sa « danseuse étoile », qui pourtant, quelques heures plus tôt, avait annoncé la constitution d'un trésor de guerre de 1,4 milliard de francs par cession de sa chimie lourde à Elf-Aquitaine. Autre facteur déprimant : l'incapacité de Wall Street à franchir cette fameuse barre des 900 points à l'indice Dow Jones. A la veille du week-end, la tendance au repli fut encore plus marquée (— 0,8 %) et un nombre grandissant de titres furent quelque peu malmenés, C.S.F. en tête (— 7,2 %), la parité d'échange retenue pour la fusion avec L.M.T. (huit C.S.F. pour cinq L.M.T.) n'étant pas, disait-on, très favorable à ce groupe. Rhône-Poulenc ne fut pas épargné (— 2 %). Bref, en fin de séance l'atmosphère était redevenue morose.

Les pronostics assez pessimistes de l'O.C.D.E. sur l'économie mondiale, et française en particulier, portant, pour 1980, sur un déficit commercial de 21 milliards de francs avec une aggravation du chômage à la clé et, pour l'année suivante, sur une chute assez sévère de la production industrielle, auraient-ils influé à ce point sur le comportement de la Bourse ? Certes, les prévisions de l'INSEE, pourtant beaucoup plus prudentes, ne sont guère plus encourageantes. Mais si l'ampleur et la durée de la récession demeurent encore inconnues, nul ne peut plus ignorer le phénomène dont la manifestation est déjà perceptible.

La perspective d'un long week-end de trois jours — la Bourse sera fermée lundi 14 juillet — aurait-elle incité les investisseurs à prendre leur distance et leurs bénéfices par mesure de prudence et de sécurité ? Possible. En fait, il apparaît bien qu'une fois encore le signal de la baisse est venu de l'autre côté de l'eau. Depuis quelque temps, Wall Street a retrouvé son rôle de marché directeur, un marché dont le brusque décrochement jeudi a sensibilisé les esprits. A Paris comme ailleurs, le comportement du plus grand marché boursier du monde face à la récession revêt une valeur d'exemple.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 juillet	8 juillet	9 juillet	10 juillet	11 juillet
Terme ...	107 347 358	139 745 003	143 170 402	151 667 888	189 137 471
Compt. ...					
R. et obl.	206 700 873	209 570 751	202 415 731	303 606 574	303 606 573
Actions.	62 308 102	85 977 616	79 200 946	76 346 951	76 346 951
Total	376 356 333	435 293 370	424 787 079	531 621 413	569 090 995
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	106,7	107,2	107,1	106,9	106,2
Etrang. .	108,9	109,2	108,6	108,3	107,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	109,7	110,7	110,4	110,3	109,4
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	108,3	109,1	109	108,3	107,8

Le magot de Rhône-Poulenc

Réalisant un rêve longtemps caressé, le président de Rhône-Poulenc, M. Jean Gandois, a réussi à se débarrasser de sa chimie lourde, devenue encombrante, se constituant par là même un « magot » de 1,4 milliard de francs, qui vient s'ajouter aux 472 millions de francs de l'augmentation de capital effectuée au début de l'année et aux 500 millions de francs provenant de la vente du siège social avenue Montaigne, à Paris. Par les temps qui courent, ce n'est pas négligeable : de quoi pouvoir se désendetter et se consacrer à la chimie fine, la biologie et autres activités à plus forte valeur ajoutée.

En cédant au groupe pétrolier Elf-Aquitaine ladite chimie lourde, M. Gandois imite M. Roger Martin, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui, fin 1970, n'hésita pas à vendre à un autre groupe pétrolier, Royal Dutch-Shell, les intérêts minoritaires du groupe dans la compagnie des Produits chimiques et raffineries de Berre, au prix de 575 millions de francs, soit près de 1,4 milliard de francs d'aujourd'hui.

Dans les deux cas, la logique a été la même : il faut laisser aux pétroliers, maîtres de leur approvisionnement en matière première, le soin d'élaborer les grands produits de base. C'est bien ce que pense Elf-Aquitaine, qui veut renforcer son potentiel pétrochimique pour « optimiser », a dit son président, M. Albin Chalandon, les produits issus du raffinage.

Ainsi, dans une des plus importantes opérations de restructuration industrielle de ces dernières années, les deux parties, acheteur et vendeur, paraissent satisfaites.

Elf-Aquitaine, au travers d'ATO, filiale commune avec Total, va devenir, avec ou sans ce partenaire, le deuxième chimiste de France avec dans cette branche 13 milliards de francs de chiffre d'affaires environ, Rousselot inclus. Quant à Rhône-Poulenc, il retrouvera petit à petit une solidité financière jadis proverbiale.

Pour la Bourse, la transaction représente plus de 60 francs par action : il est vrai que Rhône-Poulenc ne capitalise guère plus que 3 milliards de francs, ce qui représente bien peu de chose par rapport aux 17 ou 18 milliards de francs de marge brute d'Elf-Aquitaine en 1980.

Cela étant, Rhône-Poulenc a fait recette. Son cours a monté de 9,7 % et 427.800 actions (1,9 % du capital) ont changé de mains.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Le butoir

La barrière de caractère psychologique et presque historique constituée par la cote 900 du célèbre indice Dow Jones, a cette semaine, comme plusieurs fois par le passé, montré sa pleine efficacité. Après quinze jours de hausse à peu près ininterrompue, Wall Street s'y est heurtée sans parvenir à la franchir et, sensibilisé, le marché a fait brutalement volte face avant de se redresser à la veille du week-end. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 891,12, soit à 2,22 points seulement au-dessus de son niveau du 4 juillet dernier.

Ce petit ballet au voisinage du fameux butoir s'est accompagné d'une intense activité et 222,64 millions de titres ont changé de mains contre 154,74 millions la semaine précédente.

Le phénomène de blocage, qui se produit chaque fois que le marché approche la cote de 900, n'est toutefois pas le seul à avoir joué. Selon les spécialistes, il s'est trouvé amplifié par la baisse du crédit à la consommation en juin pour le second mois consécutif après cinq ans de progression, ce qui dénote la sévérité de la récession.

	Cours 3 juil.	Cours 11 juil.
Alcoa	59 3/8	59 1/4
A.T.T.	52 7/8	52 5/8
Boeing	36 7/8	37 5/8
Chase Man. Bank .	45 1/4	45 5/8
Du P. de Nemours	42 3/8	43 1/4
Eastman Kodak ...	58 1/2	56 3/4
Exxon	69	68
Ford	25 1/8	26 3/8
General Electric ..	53 1/2	53 3/4
General Foods	31 1/4	30 3/8
General Motors ...	48	49 3/4
Goodyear	13 3/8	14 5/8
I.B.M.	61 1/4	62 3/4
I.T.T.	28 1/4	28 1/2
Kennecott	26 7/8	27 5/8
Mobil Oil	76 5/8	76 1/4
Pfizer	40 1/2	40 3/4
Schlumberger	117 1/2	118 1/4
Texaco	37 7/8	37
U.A.L. Inc.	19	18 5/8
Union Carbide	42 1/2	43 3/4
U.S. Steel	19 5/8	20 3/4
Westinghouse	23 3/8	24 1/4
Xerox Corp.	56 3/4	57

TOKYO

Repli en fin de semaine

Entraîné par les valeurs énergétiques, le marché a tout d'abord monté, puis s'est replié, reperdant ainsi tout le terrain gagné initialement.

L'activité est restée forte avec 1 334 millions de titres échangés.

Indices du 11 juillet : Nikkei Dow Jones, 6 787,96 (contre 6 796,95) ; indice général, 469,02 (contre 468,82).

	Cours 4 juil.	Cours 11 juil.
Canon	633	631
Fuji Bank	418	418
Fuji Bank	552	552
Honda Motors	675	672
Mitsubishi Electric	177	176
Sony Corp.	2 170	2 230
Toyota Motors	750	757

LONDRES

Au plus haut depuis un an

Malgré la baisse survenue en milieu de semaine, en liaison avec la menace de grève des mineurs et les prévisions pessimistes de l'O.C.D.E. sur l'économie britannique, le mouvement de hausse s'est poursuivi, notamment à la veille du week-end et le marché a atteint son plus haut niveau depuis juin 1979.

Indices « F.T. » du 11 juillet : industrielles, 493 (contre 483,8) ; mines d'or, 365,8 (contre 360,5) ; Fonds d'Etat, 70,73 (contre 69,97).

	Cours 4 juil.	Cours 11 juil.
Bowater	184	190
Brit. Petroleum ...	378**	348
Charter	206**	234
Courtaulds	84	85
De Beers*	9,50	10 1/8
Free State Geduld*	64 1/2	65 1/4
Gt Univ. Stores ...	434	432
Imp. Chemical	386	384
Shell	406	410
Vickers	135	132
War Loan	32 1/2	32 7/8

* En dollars.
** Cours du 3 juillet. Cotations suspendues le 4.

FRANCFORT

Baisse

La soudaine désaffection de la clientèle étrangère, dont les achats soutenaient le marché, a pesé sur les cours cette semaine. Les valeurs de l'industrie chimique ont été particulièrement touchées en raison du ralentissement conjonctural enregistré dans cette branche et des mesures d'« iranisation » prises par le gouvernement de Téhéran à l'encontre des firmes pharmaceutiques allemandes installées dans ce pays (Bayer, Hœchst, Schering, Bœhringer, Merck et Gruenenthal).

Indice de la Commerzbank du 11 juillet : 727,6 contre 737,9.

	Cours 4 juil.	Cours 11 juil.
A.E.G.	91	86,70
B.A.S.F.	140	137,10
Bayer	119	115,80
Commerzbank	176,50	174,50
Hoechst	118,90	115,50
Mannesman	128,80	125
Siemens	281,90	280,10
Volkswagen	173	174,20

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Peu de changements

Peu de changements ont été relevés sur les marchés financiers internationaux, où la détente enregistrée la semaine précédente a fait place à une quasi-stabilité.

Tout au plus les banques américaines ont-elles abaissé leur taux de base (prime rate) de 11,50 % à 11,25 %, tout au moins pour la Citibank, mais cet établissement devrait être imité assez rapidement par les autres, notamment la Morgan, qui, en cours de semaine, a réduit de 11 % à 10,50 % le taux de ses avances aux courtiers de Wall Street. Toujours aux Etats-Unis, l'encours des crédits à la consommation a accusé, en mai, un recul sans précédent de 3,43 milliards de dollars, ce qui, après ajustement saisonnier, correspond à une diminution de 13 % sur une base annuelle, contre 8 % en avril. Cette contraction brutale est imputable en grande partie à celle des achats d'automobiles. Il est possible qu'une inversion de tendance se produise dans le courant de l'été après la levée des restrictions de crédit par la Réserve fédérale et la baisse verticale des taux d'intérêt.

En Europe, la Banque fédérale d'Allemagne de l'Ouest n'a pas modifié son taux, alors que certains attendaient une réduction, d'une manière un peu hâtive cependant : les milieux financiers attendent une telle réduction pour le mois de septembre.

En France, la Banque centrale a adjugé 9 milliards de francs sur le marché monétaire au taux, inchangé, de 12 %, et le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu très peu au-dessus de ce même niveau. A terme, un fléchissement de 1,16 % a été noté sur pratiquement toutes les échéances, soit 12 % à 12 1/8 % à un mois, 12 % à trois mois, 11 3/4 % à 11 7/8 % à six mois et 11 3/4 % à douze mois.

Sur le marché à long terme, c'est la quasi-stabilité : 12,87 % contre 12,81 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 13,38 % contre 13,36 % pour les emprunts publics, et 14,22 % (inchangé) pour les emprunts de secteur privé, selon les indices Paribas. Sur le front des émissions, où l'activité diminue à l'approche des vacances estivales, le Crédit agricole a lancé, comme prévu, son grand emprunt de « désencadrement » : 3,5 milliards de francs à dix ans, 14 % de taux nominal et 13,72 % de rendement actuariel. La Caisse nationale des télécommunications lève 1,2 milliard de francs toujours à 14 % nominal et 13,82 % de rendement actuariel.

A noter enfin un ralentissement de l'expansion de la masse monétaire en avril (+ 0,1 % en chiffres corrigés des variations saisonnières contre + 1,7 % en mars). En glissement, la progression atteint 12,5 % sur douze mois, et, en moyenne, 13,3 % (inchangé). Parmi les contreparties de la masse monétaire, les crédits bancaires ont augmenté de 1,3 % contre 1 % en mars, les disponibilités monétaires ont diminué de 0,7 %, en raison notamment de la démonétisation de 2,7 milliards de francs de pièces d'argent de 10 F et 50 F. Quant aux avoirs en or et en devises, ils se sont accrus de 2,1 milliards de francs.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4/7	Cours 11/7
Or fin (kilo en barre).	36880	36830
— (kilo en lingot)	36950	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	744	734 50
Pièce française (10 fr.)	408 5[illegible]	381
Pièce suisse (20 fr.)...	578	[illegible]
Union latine (20 fr.)...	[illegible]	[illegible]
• Pièce tunis. (20 fr.).	515	515
Souverain	757	758
• Souverain Elizabeth II	884	898
• Demi-souverain	480	435
Pièce de 20 dollars ...	3894	[illegible]
— 10 dollars ..	1549	1538
— 5 dollars ...	937 50	[illegible]
— 50 pesos ...	3599 50	3580
• — 20 marks	560	560
— 10 florins ...	590	589 30
• — 5 roubles ..	373	375

VOLVO SIGNE UN ACCORD DE TROC AVEC LES CHINOIS

Le groupe suédois Volvo a conclu avec la province chinoise de Canton un accord de troc portant sur un montant global de 2,5 milliards de couronnes (1 F vaut environ 1 couronne). En vertu de cet accord, signé en mai, Volvo fournira pendant cinq ans, à la province des poids lourds, des autobus et des machines-outils (à hauteur de 500 millions de couronnes par an), en échange de quoi il s'engagera à vendre un montant équivalent de produits cantonais (produits textiles et mécanique notamment) dans des pays tiers. Volvo s'est associé, pour satisfaire à cette dernière condition, à deux maisons de commerce à Hongkong et en Grande-Bretagne. C'est le premier accord de ce type signé directement entre un groupe occidental et une province chinoise.

Le Monde

ÙN JOUR DANS LE MONDE

Selon la C.E.E.

L'ACCORD DE LIVRAISONS DE CÉRÉALES ARGENTINES A L'U.R.S.S. CONFIRME L'ÉCHEC DE L'EMBARGO DÉCIDÉ PAR LES ÉTATS-UNIS

L'annonce de la signature, jeudi 11 juillet à Buenos-Aires, d'un accord garantissant pendant cinq ans la fourniture à l'U.R.S.S. de 4,5 millions de tonnes de céréales fourragères argentines par an (« le Monde » du 12 juillet), a été interprétée à Bruxelles comme une confirmation de l'échec de l'embargo américain sur les céréales à destination de Moscou. En effet, rappelle-t-on dans les milieux européens, alors que l'embargo américain a été décidé le 4 janvier, l'U.R.S.S. est parvenue à importer, au cours de la campagne 1979-1980, qui vient de se terminer en juillet, un niveau record de 31,1 millions de tonnes de céréales, soit plus du double des importations réalisées en 1978-1979.

Les Etats-Unis, à eux seuls, ont vendu 15,4 millions de tonnes de céréales à l'U.R.S.S., soit 37,5 % de plus que l'année précédente, ce qui s'explique, selon les autorités américaines, par l'importance des engagements pris avant que l'embargo ne soit décrété. Pour la campagne 1979-1980, l'Argentine a augmenté ses ventes de céréales à l'U.R.S.S. de 4,1 millions de tonnes, l'Australie de 3,7 millions, le Canada de 1,7 million. Par contre, la C.E.E., qui s'était engagée à « ne pas augmenter ses échanges traditionnels » avec l'Union soviétique, n'a accru ses exportations que de 400 000 tonnes.

Le nouvel accord conclu par l'Argentine, qui avait été l'un des premiers pays à refuser de s'associer à l'embargo, est garanti par l'Etat argentin. — (A.F.P.)

A B C D E F G

L'affaire de Broglie

- La direction de la police judiciaire dément que la BRI ait été au courant des menaces
- M. Poniatowski n'est pas hostile à son audition par la commission spéciale

La Brigade de recherches et d'intervention (BRI), dirigée à l'époque du meurtre de Jean de Broglie, le 24 décembre 1976, par le commissaire Marcel Leclerc, n'a jamais eu connaissance, y compris par des écoutes téléphoniques, de menaces de mort à l'encontre de Jean de Broglie, indique-t-on à la direction de la police judiciaire à Paris. Ce service confirme également que le domicile de Bernard André a bien été mis sur écoutes avant le 24 décembre 1976, mais il s'agissait d'une enquête sur un hold-up à la préparation duquel ce truand était mêlé. Au cours de ces écoutes, les policiers de la BRI n'ont en aucune façon eu connaissance de menaces de mort à l'encontre de Jean de Broglie.

Par ces indications en forme de communiqué, la direction de la police judiciaire confirme donc officiellement l'existence d'écoutes téléphoniqeus sur la ligne de Bernard André avant le meurtre, ce que reconnaît également aujourd'hui le commissaire Marcel Leclerc. Celles-ci ont duré près de trois mois, c'est-à-dire qu'elles ont débuté peu après la transmission du deuxième rapport de la dixième B.T. en date du 24 septembre 1976 à la police judiciaire, faisant état d'un projet d'assassinat contre Jean de Broglie. En transmettant ces rapports, l'inspecteur Roux avait communiqué oralement les noms de Bernard André et de Simon Kolkowicz comme étant susceptibles de commettre le meurtre. Or aujourd'hui, la police judiciaire réaffirme, après le commissaire Leclerc (*le Monde* du 10 juillet), que la BRI n'était pas au courant des menaces de mort à l'encontre de Jean de Broglie, alors que c'est ce service qui a fait placer les écoutes dont l'inspecteur Roux a vu une fiche dans laquelle il était fait état d'un *« contrat »*.

C'est également le même inspecteur Roux qui affirme qu'il parlait régulièrement avec les policiers de la BRI (ceux du groupe René Plouy, chargé des filatures de Bernard André) du projet d'assassinat de Jean de Broglie. Une question se pose alors : qui, de l'inspecteur Roux, d'une part, et de la direction de la police judiciaire ainsi que du commissaire Leclerc, d'autre part, dit la vérité ?

D'autre part, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, a fait savoir qu'il n'était pas hostile à son audition par la commission spéciale. Cependant M. Poniatowski n'a pas encore réclamé officiellement cette audition. — M. B.-R.

L'attentat contre les locaux de la société des chemins de fer allemands

TROIS MILITANTS DES NAPAP ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Trois militants de l'organisation clandestine Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) ont été arrêtés par une patrouille de police, jeudi 10 juillet, peu après l'attentat commis contre les locaux de la société des chemins de fer allemands, 24, rue Condorcet, à Paris-9e (« le Monde » du 11 juillet). Il s'agit de MM. Frédéric Oriach, vingt-sept ans, Michel Lapeyre, vingt-cinq ans, et Jean-Paul Gérard, vingt-sept ans. Tous trois avaient été condamnés en 1977 à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, pour port d'armes prohibée. Frédéric Oriach détenait un revolver de type « magnum », Michel Lapeyre un pistolet de calibre 11,43, utilisé pour « l'exécution » de Jean-Antoine Tramoni, et Jean-Paul Gérard, un autre pistolet de calibr 7,65 ayant servi pour les attentats contre M. Bartholomé Garcia Plata Vallé, attaché militaire de l'ambassade d'Espagne en France, et le colonel Joachim Zenteno Anaya, ambassadeur de Bolivie à Paris (« le Monde » du 29 mai 1977). Les trois hommes avaient été mis en liberté au mois de mai. A l'exception de M. Oriach, ils ont reconnu leur participation à l'attentat de la rue Condorcet.

Avant la réunion des Neuf le 22 juillet

Le Japon se déclare prêt à engager des négociations commerciales cet automne avec la C.E.E.

Les relations entre la Communauté européenne et le Japon continuent de susciter diverses déclarations et mises au point, avant que les ministres des affaires étrangères des Neuf n'évoquent ce dossier le 22 juillet. Il s'agirait pour eux de définir une nouvelle stratégie commerciale à l'égard de Tokyo, ainsi que le propose la Commission de Bruxelles (« le Monde » du 4 juillet). En cas d'accord entre les Neuf, le Japon vient de se déclarer prêt à engager des négociations cet automne.

Le ministre ouest-allemand des finances, M. Hans Matthoefer, vient, dans un entretien publié le 11 juillet à Bonn par le bulletin du P.P.P. (service de presse politique et parlementaire), proche du parti social-démocrate, de déclarer que la R.F.A. n'est pas en mesure de fermer ses frontières aux produits japonais, ne serait-ce que parce que sa prospérité dépend des exportations. Le ministre rejette donc toute décision administrative pour contrer la pénétration commerciale nippone en Europe.

Il faut arriver à « *persuader les Japonais qu'il ne serait guère approprié de conclure des accords d'autolimitation avec les Etats-Unis pour se retourner ensuite avec des méthodes agressives sur le marché européen* », a-t-il précisé en prenant l'exemple de l'automobile. En outre, M. Matthoefer se déclare opposé à toute subvention nationale pour aider les industries les plus touchées par la concurrence japonaise, rejetant notamment les appels faits dans ce sens par Ford Allemagne.

Cependant, à Tokyo, un porte-parole du gouvernement nippon a indiqué, le 12 juillet, que le Japon était disposé à accepter la demande européenne de réduire volontairement ses exportations vers la C.E.E., à la condition que celle-ci supprime les restrictions fixées sur l'importation de certains de ses produits. Il s'agit de cinquante-sept articles, parmi lesquels figurent les films, les machines à coudre, les roulements à billes, les appareils de radio et de télévision, les voitures, les camions et les pièces détachées d'automobiles.

La porte-parole a ajouté que les ministres des Neuf approuvant le projet de stratégie commerciale, des négociations pourraient s'engager cet automne entre la C.E.E. et le Japon. Enfin, il a démenti que le Japon imposait des restrictions à l'importation des produits agricoles européens.

Comme nous l'indique notre correspondant, Philippe Pons, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) a annoncé que les nouveaux investissements dans le secteur automobile au cours de la décennie 1980 s'élèveraient à trois milliards de dollars. Les trois-quarts de cette somme seraient consacrés à la rationalisation de la production et un quart seulement à l'augmentation des capacités. Cette déclaration est évidemment une réponse aux Américains qui s'attendent à la fabrication de deux millions de voitures nippones supplémentaires au cours des sept prochaines années, mais aussi un geste destiné à apaiser les Européens.

L'industrie automobile nippone se porte particulièrement bien comme en témoigne l'accès, respectivement à la deuxième et à la troisième place dans le monde, de Toyota — premier constructeur nippon — et de Nissan. Au cours des cinq premiers mois de 1980, Toyota a produit 1,4 million de véhicules et Nissan un peu plus d'un million. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que Toyota puisse faire état de profits et de ventes annuelles records en augmentation respective de 21 et 37 %. Au cours de l'année écoulée (de juin à juin), Toyota a vendu 3,2 millions de véhicules (+ 11 %) dont 1,6 million à l'étranger (+ 37 %). Au cours du premier semestre de cette année, l'ensemble des constructeurs nippons ont fabriqué 3,47 millions de voitures (3,42 millions pour les Etats-Unis). Cette progression remarquable s'est fait d'autant plus sentir sur les marchés extérieurs que les ventes dans l'archipel ont diminué de 2,9 % au cours du premier semestre.

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1980 a été tiré à 533 266 exemplaires.

Les suites de la fusillade de la porte de Clignancourt

LA PLAINTE DE LA COMPAGNE DE JACQUES MESRINE EST DÉCLARÉE IRRECEVABLE

La plainte contre X... pour assassinat avec guet-apens déposée le mardi 13 novembre 1979, auprès de M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction au tribunal de Paris, par Mme Fernande Mesrine, mère de Jacques Mesrine, et la fille de ce dernier, Sabrina, a été rejetée, vendredi 11 juillet. M. Lecante a également refusé la plainte déposée par Mlle Sylvie Jeanjacquot, la compagne de Jacques Mesrine, pour *« coups et blessures volontaires avec préméditation »*.

Le juge d'instruction a suivi les réquisitions de M. Christian Le Gunehec, procureur de la République, communiquées récemment (*le Monde* du 7 mai) et appuyées sur l'article 327 du code pénal légitimant *« les homicides, les blessures et les coups ordonnés par la loi et commandés par l'autorité »*.

Jacques Mesrine avait été abattu, vendredi 2 novembre 1979, place de la Porte-de-Clignancourt, à Paris, alors qu'il était au volant de sa voiture en compagnie de Mlle Sylvie Jeanjacquot. Une dizaine de policiers de la brigade de recherche et d'intervention de la préfecture de police de Paris et de l'Office central de répression du banditisme, qui avaient encerclé le véhicule du malfaiteur, avaient tiré *« à vue et sans sommations »* (*le Monde* des 4 et 5 novembre 1979). Le pare-brise de la B.M.W. portait une vingtaine de traces de balles et le toit avait été touché à cinq reprises. Sylvie Jeanjacquot, grièvement blessée à l'œil, avait été transportée rapidement par le SAMU, tandis que Jacques Mesrine, tué sur le coup, était laissé plus d'une heure sur place. Au cours d'une conférence de presse — vendredi 2 novembre 1979 — dans la soirée M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, répondant à une question sur les circonstances de la mort de Jacques Mesrine, rappelait que celui-ci avait défié, peu avant sa mort, le commissaire Broussard, chef de la brigade de recherche et d'intervention. *« Celui qui tirera le premier aura raison »*, avait-il dit. *« Connaissant sa détermination, nous ne pouvions prendre le risque de le laisser se servir des deux grenades défensives qu'il avait à ses pieds dans une sacoche »*, avait ajouté M. Bouvier. L'opération policière avait néanmoins suscité des réactions de la part, notamment, de la Ligue des droits de l'homme, qui rappelait dans un communiqué que *« la mission de la police est d'arrêter des criminels et non de les tuer »* (*le Monde* du 15 novembre 1979). Dans son ordonnance, le magistrat a estimé que la police n'avait commis aucune faute *« les coups de feu étant justifiés par la personnalité dangereuse du gangster »*.

PROSTITUÉES CONTRE PROXÉNÈTES

M. Mohamed Tichtich, Algérien, trente-quatre ans, inculpé pour proxénétisme aggravé de coups et blessures, a été écroué, vendredi 11 juillet, à la prison de Strasbourg. Il avait été dénoncé par Esther Jehl, vingt-huit ans, qui affirme avoir été *« contrainte par M. Tichtich de se prostituer dans les foyers pour immigrés à Mulhouse et, devant son refus, frappée à coups de couteau »*. Ces faits sont confirmés par le témoignage d'une jeune serveuse de restaurant à laquelle M. Tichtich avait fait les mêmes propositions. Après la condamnation, mardi 8 juillet, des proxénètes de Grenoble et l'arrestation de quatre souteneurs à Toulouse (*le Monde* du 10 juillet), cette plainte porte à trois le nombre des dénonciations de proxénètes par des prostituées en quelques mois.

APRÈS L'ANNONCE DE LA DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT

De nombreux militaires, dont l'ancien chef de l'aviation, et des personnalités politiques sont arrêtés en Iran

Les arrestations se multiplient en Iran depuis l'annonce de la découverte, le jeudi 10 juillet, d'un complot militaire. Le général Amir Hossein Bagheri, ancien commandant de l'aviation, destitué de ses fonctions après l'expédition américaine de Tabas, destinée à libérer les otages, a été mis aux arrêts. Dix-sept officiers de l'armée de terre, basés à Ahvaz (Khouzistan), parmi lesquels un commandant de division, ont été inculpés, de même, de complot contre la sûreté de l'Etat.

Les civils n'ont pas été épargnés. L'un des dirigeants du Front national, M. Gholan Hossein Sedighi, et le chef du Parti des travailleurs, M. Mozafar Baghaï, ont été également écroués, le premier à Téhéran, le second dans sa ville natale de Kerman. En même temps que M. Baghaï, une cinquantaine de personnalités, qui étaient ses hôtes à un pique-nique dans les environs de Kerman, ont été arrêtées et accusées de menées subversives. Parmi ces personnalités figurent plusieurs amis politiques de l'amiral Madani, député de la ville, qui avait annoncé, jeudi, qu'il boycotterait les réunions du Parlement.

Dans une déclaration faite à Paris, et citée par l'agence Reuter, M. Chapour Bakhtiar a rendu hommage au « *courage et à la détermination* » des auteurs du dernier en date des complots militaires. « *Ils ont tenté de mettre fin à la barbarie sévissant en Iran* », a déclaré l'ancien premier ministre du chah.

L'imam Khomeiny a, pour sa part, dénoncé les comploteurs en soutenant qu'ils auraient, en tous cas, échoué. « *Ces gens-là n'ont pas compris*, a-t-il déclaré, *que même l'Union soviétique, avec toute sa puissance militaire, a échoué en Afghanistan.* »

S'adressant à un groupe de chefs religieux venant de grandes villes d'Iran, l'imam a adressé une sévère mise en garde aux membres du clergé, les avertissant que « *la nation les écartera* » s'ils n'assument pas leurs responsabilités. « *Nous ne craignons pas les Etats-Unis ou les autres puissances*, a-t-il ajouté, *mais nous avons peur des gens qui portent notre habit* » (celui des religieux).

L'ayatollah Khalkhali a fait exécuter jeudi dix trafiquants de drogue, dont une femme, dans deux villes de province. Quelque deux cents personnes, estime-t-on, ont été mises à mort depuis le début de la campagne contre le commerce des stupéfiants.

D'autre part, selon la télévision suisse, le vice-consul des Etats-Unis à Téhéran, M. Richard Queen, libéré jeudi soir par les « *étudiants islamiques* » iraniens, devait être opéré ce samedi 12 juillet à l'hôpital universitaire de Zurich, d'un caillot au cerveau. Selon la télévision, ce caillot était à l'origine de troubles neurologiques et d'un début de paralysie du bras gauche dont souffrait M. Queen. Les parents de M. Queen sont arrivés vendredi soir à Zurich, venant de Londres, à bord d'un avion militaire américain.

Au Liban

M. Dany Chamoun envisage la création d'un front chrétien anti-phalangiste

Beyrouth (*A.F.P.*). — M. Dany Chamoun, chef militaire du parti national libéral (P.N.L.-conservateur), a déclaré le vendredi 11 juillet que *« la création d'un front chrétien au Liban était à l'étude pour faire face à l'hégémonisme fasciste du Parti des phalanges »*. Le fils de l'ancien président de la République a multiplié les contacts politiques ces derniers jours. Il a rendu visite vendredi à l'ex-président Soleiman Frangié, dans sa résidence d'été d'Ehden. M. Frangié est l'une des personnalités chrétiennes farouchement hostiles aux Phalanges. Jeudi, M. Dany Chamoun s'était entretenu successivement avec le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et M. Walid Joumblatt, chef de la gauche libanaise, avant d'annoncer qu'il envisageait de quitter le quartier chrétien de Beyrouth pour s'installer dans la zone contrôlée par les forces palestino-progressistes. *« Je ne veux plus rien avoir à faire avec des assassins »*, a déclaré M. Chamoun en faisant allusion aux phalangistes.

L'épouse du leader chrétien, dans des déclarations au quotidien *Al Safir*, a accusé les miliciens phalangistes de s'être livrés à de « véritables massacres », abattant femmes et enfants. Sur une place au nord de Beyrouth, rapporte-t-elle encore, un homme a été coupé en deux, tandis que son frère était torturé avant d'être achevé à la dynamite. Un porte-parole du Parti des phalanges a admis que « certains excès » avaient été commis. Le bilan exact des victimes de l'offensive lancée par ce parti contre les permanences de la formation de M. Chamoun s'établit entre cent et trois cents tués, selon les sources.

Le patriarche de la communauté maronite (catholique) libanaise, Mgr Antonios Boutros Khoreiche, a dénoncé les « atrocités » commises dans le pays au cours des récents affrontements. Dans une déclaration, le patriarche a précisé que, selon des témoins, *« des gens ont été exécutés sommairement, d'autres se sont vu interdire de relever leurs morts de sous les décombres. Des prisonniers ont été brimés... Ces actes rappellent les horreurs de l'ère de l'obscurantisme et de la terreur »*.

D'autre part, le ministre libanais des transports a annoncé que l'aéroport militaire de Rayak (centre du Liban) assurera le trafic aérien avec des contrôleurs civils à partir de ce samedi 12 juillet, en raison de la grève des employés, qui sévit depuis trois jours à l'aéroport international de Beyrouth. L'aéroport de Rayak *« sera considéré comme aéroport civil à partir de samedi, et assurera le trafic international »*, a pécisé le ministre.

Les employés de l'aéroport international de Beyrouth sont en grève pour la troisième fois en l'espace d'un mois. Ils demandent notamment des augmentations de salaires, mais les négociations avec le gouvernement n'ont toujours pas abouti, ce dernier exigeant au préalable une suspension de la grève.

UN APPEL DE M. RAYMOND EDDE AU PATRIARCHE MARONITE

M. Raymond Eddé, député du Liban et ancien ministre, réfugié en France, s'est élevé contre les massacres perpétrés la semaine dernière par les milices phalangistes, dans un télégramme adressé à Mgr Antoine Khoreiche, patriarche des maronites du Liban, et dont nous extrayons les passages suivants :

« C'est la première fois que dans l'histoire des maronites se produit un massacre d'une telle ampleur de maronites exécutés par des maronites en plein cœur de la maronité. Les tueurs, les assassins, n'ont respecté ni Notre-Dame du Liban, ni le patriarcat maronite, ni les enseignements de l'Eglise maronite. (...) Vous ne pouvez rien espérer du chef de l'Etat, inutilement maronite, qu'on accuse déjà de complicité de fait par son indifférence et son inertie, devenues proverbiales. »

» Permettez-moi de vous suggérer de vous rendre le plus tôt possible au Vatican, accompagné de plusieurs évêques représentant les différentes régions du Liban, pour informer le Saint-Père de la gravité de la situation et du grand péril que court l'Eglise catholique et les chrétiens d'Orient du fait de la création d'un petit Etat maronite aujourd'hui en voie de formation par la volonté d'Israël, et pour son seul profit.

» Je reste à votre disposition pour sauvegarder un Liban uni, libre et souverain. »

NOUVELLES BRÈVES

● *Grève des croupiers au casino de Monte-Carlo.* — Les croupiers et employés des jeux du casino de Monte-Carlo ont décidé, le 11 juillet, de poursuivre un mouvement de grève avec occupation de locaux commencé le 8 juillet. Le refus de réintégrer deux croupiers aux jeux américains à l'issue d'un stage effectué à Los Angeles est, selon les syndicats, à l'origine du conflit. Selon la Société des bains de mer, directrice du casino, les deux croupiers en cause ne sont pas licenciés, mais seulement réaffectés aux jeux dits européens. Aucune rencontre, précisent les syndicats, n'est prévue avec la direction.

● *Occupation à Jussieu.* — Quelques dizaines d'étudiants ont occupé, vendredi 11 juillet en fin d'après-midi, des locaux de la présidence de l'université Paris-VII-Jussieu. Selon un communiqué de l'UNEF « indépendante et démocratique », ils protestaient contre le refus qu'aurait opposé M. Yves Le Corre, président de l'université, *« d'accorder un avis favorable à l'inscription de nombreux étudiants étrangers »*.

● *Le prix de vente au numéro du « Parisien libéré »* passera de 2,20 F à 2,50 F à partir du 21 juillet prochain.

● *« L'Echo de Touraine »*, ancien hebdomadaire de M. Michel Debré, reparaît sous une forme trimestrielle avec l'accord de son fondateur et sous la direction de M. Lucien Cyprien, secrétaire départemental du R.P.R. d'Indre-et-Loire.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SUPPLEMENT AU NUMERO 11036, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 13 JUILLET 1980

Le Monde DIMANCHE

UNE VILLE, UN ÉCRIVAIN

BÉNARÈS par Severo Sarduy

Chaque semaine d'été, un écrivain étranger évoque une ville du monde de son choix. Promenade sans itinéraire ni contrainte, au hasard des continents suivant le seul guide des affinités secrètes.

Après Istanbul (Juan Goytisolo), Bahia (Jorge Amado) et Glasgow (Kenneth White), voici Bénarès, découverte par l'écrivain cubain Severo Sarduy. Bénarès, un des éléments de ce patchwork culturel qui constitue l'univers baroque de l'auteur de « Cobra ».

LES dépliants touristiques ont toujours raison. A preuve cette phrase lue sur une brochure rougeâtre, à l'impression brumeuse : *« Vous quitterez Bénarès, mais Bénarès ne vous quittera plus. Quelque chose en vous, à l'intérieur de vous, aura à jamais changé. »* On ne pourrait rien dire de plus juste, ni mieux répondre à la question que chaque retour de l'Inde pose : pourquoi aller méditer à Bénarès si on peut le faire aussi bien à Bourg-la-Reine ? N'y a-t-il pas à Bourg-la-Reine, même en hiver, moins de bruit, moins de singes agressifs et maniaques, moins de lépreux prêts à vous tirer par la chemise et à vous agripper de leurs doigts roses, rongés ?

Il n'y a qu'une différence entre Bénarès et le point le plus méridional de la ligne de Sceaux : au bord du Gange, c'est l'*espace lui-même qui pense*. Personnages — des plus beaux, nus, la peau chiffrée d'écritures sanscrites, enveloppés dans des saris dorés, jusqu'aux plus déchirants, ceux qui, rongés de lèpre, vont basculer dans le bûcher de la crémation — et choses émettent des signes, sont traversés de sens, secoués, soufflés par le divin ou le démoniaque, traversés par cette incandescence indicible qui marque la proximité.

La légende dit que Varanasi — nom indien de Bénarès — fut la première ville édifiée au monde, à l'aube du temps et de l'homme ; l'hindouisme que, pour peu qu'on meure sur ses rives — mais uniquement du bon côté du Gange, l'autre est retardataire et néfaste, — on peut bénéficier d'une réduction intéressante, ou même d'une exonération, de cette fiscalité incontournable qu'est la réincarnation. Les bouddhistes assurent qu'avant d'aller prêcher pour la première fois, près des gazelles attentives du parc voisin de Sarnath, le Bouddha Çakiamuni, qui était revenu de tout excès — ni austérité tenace ni jouissance débridée, — traversa en silence la ville. L'Islam démolit méticuleusement quelques bâtisses et puis se retira avec discrétion. Quant au christianisme, s'il est présent ici, c'est dans la prolifération peinturlurée de ces icônes qui justifient le crédit des imprimeries de Bombay : où l'on voit, aussi euphorique que Ganecha, le petit dieu éléphant, un Christ hollywoodien, plus superstar que nature, dans une auréole en arc-en-ciel, côtoyer, sans le moindre ressentiment théologique, le couple par excellence du panthéon indien : Shiva et Parvati, plus fardés et enduits de la patine du kitsch que Doris Day et Rock Hudson dans *Tea for two*.

Peu importe au nom de quel dieu. On plonge dans le Gange. Je m'y jette, avec cette conviction que seul permet le fanatisme, à 6 heures du matin ; eau blanchie par la cendre récente de ceux qu'on vient d'incinérer. Plus : je loue une barque, de celles qui longent les *ghats*. J'y monte en compagnie de mon ami philosophe. Au milieu de la rivière, j'arrête le batelier interdit, et jette dans l'eau le manuscrit, soigneusement dactylographié, d'un de mes romans.

« C'est un livre sacré ? », me demande, dans un anglais très britannique et d'une voix suraiguë, le passeur.

« Si l'on veut. »

Résultat prévisible : les eaux ne reçoivent pas mon « don ». Le livre flotte, dérive. Le carton de la chemise à tirettes, qui résiste à l'immersion, le fait tenir à flot, s'éloigner dangereusement vers la mauvaise rive. Philosophe, batelier et auteur refusé — par les instances les plus transcendantes — s'emploient à faire couler, à coups de rame acharnés, l'insubmersible récit. Finalement, le courant l'emporte. Vers le delta et le dieu.

Trois immersions : une pour Brahma, une pour Shiva, une pour Vishnu. Derrière les fidèles, sur les marches, s'étalent les ocres : la pierre poreuse, l'osier des parasols couverts de lettres rouges, les façades des vieux palais délabrés, où se répète, comme une dérision du surplus mystique, l'emblème didactique du parti. Et le ciel : ocre de fumée, de cendre. Vol immobile des corbeaux.

Le bord de la terre

Bénarès n'est pas une ville, mais un bord : l'un des deux bords du fleuve. C'est aussi le bord de la terre, car on suppose que ces eaux communiquent directement avec le ciel ; que ce fleuve, en somme, se double d'un autre, invisible, qui coule ailleurs, avant, prend sa source en celle du temps et de la création, avec cette illusion qu'on nomme réalité. Cela pour la rive construite, celle des *ghats*, du Temple des singes, des bûchers et des barques, celle où l'on étend à même la terre de longues bandes de tissu qu'on vient de frapper contre les rochers : rectangles rouges parallèles, orange brûlé, or, qui dessinent, vus de loin, comme un emblème de bon auspice au bord de l'eau. La rive opposée, elle, communique aussi avec un ailleurs : mais infernal. Et c'est pourquoi elle est déserte. Au moindre malaise, au moindre signe annonciateur de mort, on se dépêche de la quitter et de franchir le Gange : rester sur le mauvais bord, où seuls demeurent, la nuit, intouchables et bêtes, signifierait un recul fatal dans cette inexorable progression karmique, pour laquelle chaque changement d'enveloppe physique doit être une promotion assurée tout risque.

Le bord faste attire, on peut le comprendre, autant que l'autre repousse. Y arrivent, quotidiennement, et de toute l'Inde, des milliers de pèlerins, mortifiés ou malades, tous assoiffés de cette eau qui, malgré son opacité, serait la seule qui vraiment lave, la seule qui nettoie et libère. Le soir, de minuscules flammes y dérivent, petites lampes à huile flottantes offertes parmi les fleurs et quelques roupies, dans d'instables coupelles d'osier.

Parmi tous les arrivants d'aujourd'hui — ou bien vit-il toujours ici, sous son parasol, sans autres biens que son bol de cuivre, son manuscrit et ses pinceaux ? — c'est ce jeune *saddhu*, un moine nomade et mendiant, qui mérite une description minutieuse. Aussi minutieuse que la tâche qu'il accomplit dans la dévotion, à l'aide d'un vanity-case. Un vrai travail de copiste : depuis l'aube, il transcrit, millimètre par millimètre, sur son corps cendré, comme sur une page, les lettres sanscrites qu'il copie d'une feuille en bois de palmier usée, presque illisible, comme si la dernière lecture possible devait passer par l'acharnement de l'inscription dermique, ou comme si tout corps n'était doué de sens qu'à condition de se transformer en texte.

Un peu plus haut, depuis bientôt neuf jours, chantent dans un haut-parleur, sous un baldaquin vacillant, les adeptes de Durga. La déesse, en celluloïd rose, les traits dessinés avec violence, point rouge au front, sourcils unis, noir de jais, agite, avec un sourire figé, ses multiples bras, tandis que, de son pied droit gracile, elle écrase un démon nain, joufflu, aux yeux crapoïdes, qui accepte sa défaite sans cesser de souffler dans son flûtiau. Deux cercles d'ampoules clignotantes auréolent la divinité et sa victime.

Chaleur d'avant la mousson. Odeur d'épices. Monticules pyramidaux tassés à la main, de poudre vermillon, cinabre, violet, jaune moutarde, blanc, vert. Dans l'air dense, immobile, retentissent un instant, puis s'éteignent dans la rumeur de la foule, les clochettes d'un des deux mille temples de la ville, les tambourins, les grands coups de gong. Quelqu'un crie. Les yogin rivalisent d'acrobatie sur leurs lits de clous. Passe, dans un nuage d'énormes papillons blancs, emmailloté en un brocard d'argent, sur une civière qui frôle les fenêtres de l'autobus, un cadavre. Un touriste japonais épuise sont Nikon. Quelqu'un crie encore. Un singe bariolé, visage blanchâtre, de masque Khathakali, gros cul gonflé rouge, vole, furieux, entre deux tours. On le farde en enfant, on l'affuble d'un béret conique et d'une surcharge de colliers en fleurs : suçant une glace à l'orange jaune chimique, presque fluorescent, en sandales de nylon, il est prêt pour la cérémonie qui le « confirmera » dans sa caste.

On remonte, entre deux rangées de boutiques profondes et sombres, où s'entassent statuettes, bracelets clinquants, « rainbow silks », une sitar et même quelques mandalas de fabrication récente, jusqu'au Viswanatha, où seuls les Hindous sont admis. Sa tour est martelée de feuilles d'or. Au centre de la grande nef — on l'aperçoit d'une terrasse voisine — se dresse, splendide d'assurance, fanfaron presque, le grand *lingam*, toujours dressé, de Shiva. La foule lui voue une adoration qu'un Occidental hâtif qualifierait de fétichisme ; mais après tout, à le voir de loin, il la mérite bien.

Le grand vide

Une route poussiéreuse, après quelques carrefours embouteillés de bicyclettes et de vaches — la route qu'un prince *désillusionné*, de la famille Cakia, suivit vers les années 500 d'avant notre ère, — conduit jusqu'à Sarnath : où un arbre Bo, un figuier géant, rappelle celui de Gaya, sous lequel le Bouddha, du temps qu'il était encore Gautama, reçut l'illumination. Ici est restée gravée dans la pierre une partie de son premier sermon. Quelques paroles très simples, dont le contenu pourrait se résumer en un aphorisme pratique : suivez en tout la voie moyenne ; mais dont la perception précise pourrait conduire au nirvana. Message aujourd'hui plus urgent, peut-être, qu'au moment de sa profération calme devant cinq moines et quelques gazelles. Et qui le restera, jusqu'au jour où viendra le temps de Maïtreya.

Si Bénarès frappe par son grouillement, par son remplissage de couleurs, sa prolifération incontrôlable de choses et de dieux, Sarnath, au contraire, comme il se doit dans le bouddhisme, saisit par son silence, par son vide, que seuls viennent limiter deux ou trois stupas en ruine, les moulins à prière de quelques moines tibétains en exil, les pas sur la pierre, et le vent du soir entre les feuilles du grand Bo, qu'on ramasse dès leur chute.

A 10 kilomètres l'une de l'autre, les deux villes, que souvent on visite ensemble et en hâte, sont comme les deux images possibles d'une même pensée : celle, masquée par toutes les paroles, de la *réalité comme simulation* ; celle pour quoi, de façon irréversible, et depuis le début, le Vide traverse le Tout. ■

ALLAUX

JEAN-FRANÇOIS ALLAUX

Camus et la « pompe »

Votre article « La « pompe » de la petite à la grande école » paru dans *le Monde Dimanche* du 1er juin m'a vivement intéressé, étant moi-même lycéen depuis trois années. En effet, quelle surprise ! Un journaliste d'un grand et « sérieux » quotidien qui ose disserter sur ce sujet tabou et maudit... !

Non, je n'ai pas été « indigné » et n'ai pas versé de larmes comme semble le faire le 22 juin dans la rubrique « Courrier » Olivier de Cagny.

M. de Cagny, essayez d'ouvrir les yeux, ne vous réfugiez pas avec « ridicule » et exagération dans une foi aveugle, ne soyez pas enfin un de ces moutons de Panurge parmi cinquante mille autres, parqué devant son idole. Réfléchissez. En fait, que représente ce phénomène de la « pompe », sinon le reflet exact de notre société ?

Dès son plus jeune âge l'enfant se trouve coincé dans l'engrenage : il doit alors apprendre à mentir, à cacher mauvaises notes et punitions, à se vanter devant ses camarades des merveilleux jouets électroniques qu'il n'a jamais eus et qu'il n'aura jamais. Quoi de plus normal que cet enfant devenu adolescent suive la règle du plus ancien des jeux ?

Vivre ; ou plutôt survivre ? Soyez lucide ; n'avez-vous jamais menti ? Oui, MENTIR ; vous savez, ce défaut incurable devenu rapidement institution.

Croyez-moi « pomper » à l'école et au lycée est bien « tricher dans la vie », mais « tricher dans la vie » n'est-ce pas moins un but qu'un moyen unique et reconnu (à voix basse uniquement) pour faire son chemin ? Ce serait jouer un bien piètre prophète pour temps modernes que de prôner actuellement l'image idyllique d'un homme foncièrement bon, juste et honnête. Camus voyait juste ; méditez sur ce passage de *la Chute* : « *Du reste nous ne pouvons affirmer l'innocence de personne, tandis que nous pouvons affirmer à coup sûr la culpabilité de tous. Chaque homme témoigne du crime de tous les autres, voilà ma foi, et mon espérance.* »

Lorsque je doute, c'est à cette bouée que je tente de m'accrocher...

JEAN-MARC BADAROUX
(Guéret)

Réhabiliter Lorca ?

« *Réhabiliter les poètes tués ou exilés...* » ? L'article « Bon anniversaire Federico Garcia Lorca » de Régine Mellac (*le Monde Dimanche* du 29 juin) est émouvant.

« *Que fué en Granada el crimen...* » a dit un autre poète, mort, lui, en exil, Antonio Machado. Mais la victime du crime n'a pas à être « réhabilitée ». A-t-on réhabilité les victimes des camps nazis ?

Oui, dans cette guerre d'Espagne où le vainqueur est aujourd'hui vaincu par l'histoire elle-même, le régime héritier de Franco prétend se prévaloir d'une morale politique en prétendant réhabiliter ses victimes.

Non, Federico Garcia Lorca n'a pas à être « réhabilité ».

Le crime, ce n'est pas lui qui le commit.

J. VINAS,
(Décines).

PARTI PRIS

Poste

Des lecteurs du Monde *se désabonnent parce que, nous disent-ils, leur journal ne leur parvient plus régulièrement. Des textes ou des dessins de collaborateurs, habitant la province ou l'étranger, ne peuvent être publiés à temps, parce que leur acheminement est trop long.*

Ainsi, au moment où l'information transmise par la radio bat des records de promptitude, où l'espace se rétrécit par la grâce de la télécommunication, le message écrit, lui, perd, peu à peu, de son efficacité du fait du mauvais fonctionnement de la poste.

La civilisation de l'écriture reposait sur une armée de fantassins fidèles : l'instituteur, l'imprimeur, le facteur... Si cette logistique fait défaut, ne nous étonnons pas de son déclin.

Se désabonner, c'est rompre un lien profond avec un journal, mais aussi avec la lecture quotidienne. Ne pas pouvoir compter sur une lettre, c'est renoncer à travailler régulièrement avec des correspondants lointains. C'est limiter, pour ceux-ci, la possibilité de s'exprimer, renforcer le provincialisme parisien.

Conscients de ce fâcheux état de choses, les P.T.T. ont annoncé la mesure qui s'imposait : si l'usager veut que sa lettre ait un « acheminement garanti » — c'est-à-dire arrive normalement — il lui suffira de payer une « surtaxe » — c'est-à-dire une amende...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

La force de l'Islam

L'interview de M. Ali Merad (*le Monde Dimanche* du 1er juin) est remarquable en ce sens que l'interviewé est vite identifié de par ses prétentions et sa place dans la société musulmane.

M. Ali Merad souffre sans aucun doute du fait qu'il travaille en vase clos. Et, comme, hélas, trop d'intellectuels musulmans d'aujourd'hui, les normes implicitement adoptées sont celles de la civilisation occidentale, où il vit et où ses lecteurs se trouvent, normes qui, comme on le sait, se caractérisent par leur non-permanence. A partir de cet archétype de société idéale, nos penseurs vont reconstruire l'Islam de telle façon que tout ce qui pourrait déplaire au monde occidental est soigneusement expurgé. Dans ce processus de minimalisation des conflits avec les standards adoptés, l'Islam perd clairement son âme. Ainsi, la dichotomie entre religieux et séculaire qu'ils prônent, très appréciée par l'observateur occidental, est aliénante sinon destructive pour le musulman. La force de l'Islam réside dans sa vision non compartimentée du monde qu'il offre.

D'autre part, M. Ali Merad utilise très certainement les versets du Coran concernant la peine de mort de manière par trop personnelle. N'importe quel étudiant sérieux de l'Islam sait que son cas est indéfendable.

De même qu'est indéfendable la tolérance de l'homosexualité dans la société musulmane autre que comme une aberration mentale relevant du domaine de la médecine. L'égalité des droits juridiques de l'homme et de la femme est une intention du monde occidental, que ce dernier n'a d'ailleurs jamais réussi à réaliser en pratique. L'Islam, pays du respect à la nature complémentaire de ces deux êtres, a établi des droits non pas inégaux mais différents.

C'est un fait aussi que cette mixture bâtarde supposée être bonne pour les musulmans et acceptable pour les Occidentaux, personne n'en veut, pas même les Occidentaux. Une réforme d'un Islam sans nul doute endormi ne peut venir que du dedans, des musulmans, dont l'amour de Dieu et du Prophète est sans reproche, maîtrisant les disciplines de l'Islam traditionnel, en contact avec le monde moderne et comprenant intimement les problèmes frappant le monde musulman d'aujourd'hui.

JAMAL MIMOUNI,
Président de l'Association des étudiants musulmans de l'université de Pennsylvanie.

L'économie immatérielle

Dans son article « la Toile d'araignée », de la rubrique « Variations » du *Monde Dimanche* du 8 juin, M. Pierre Drouin citait quelques phrases prises au hasard de mon article paru dans *Vie et Sciences économiques* (juillet 1979). Je crois devoir apporter les précisions suivantes :

— Mes recherches ont pour but de montrer que l'économie strictement matérielle n'est pas une fatalité et ne doit pas avoir prétention absolue à polariser, par ses valeurs dominantes, l'essentiel des temps de vie et efforts des groupes humains.

— Car, à côté de l'économie matérielle vit une économie immatérielle spécifique qui consiste à produire et à échanger de la relation. Dans nos sociétés industrielles, cette économie est subordonnée ou souterraine. Dans les sociétés non développées matériellement, elle est évidente mais « complexée ». Notre projet est de la faire reconnaître partout où elle vit : famille, entreprise, ville, nation...

— Je tiens au terme d' « économie » pour plusieurs raisons : il y a effectivement production (et non mécanisme indistinct). Il y a effectivement échange (et non don, qui, sous des apparences généreuses, entretient la rareté). Ces productions et échanges ne se font pas nécessairement au « moindre coût », selon des procédures « mercantiles », et leurs résultats ne s'accumulant pas durablement empêchent la stabilisation facile des pouvoirs. Il s'agit de parvenir à libérer de nouvelles valeurs qui draineraient une partie de nos temps de vie, de nos énergies, de notre information, de poursuivre de nouveaux objectifs... Il y a bien là toutes les composantes d'une « économie », mais dont la matérialité ne serait plus l'unique référence. Il ne s'agit pas d'une utopie. Cette économie existe déjà, elle demande à être reconnue pour vivre au grand jour et se développer.

MAURICE OBADIA,
(Toulouse).

Pauvres véliplanchistes

L'article de M. Giraudo, sur la planche à voile, dans *le Monde Dimanche* du 22 juin, n'aborde pas, me semble-t-il, les vrais problèmes du « véliplanchiste », en particulier dans la région parisienne. Où, en effet, pratiquer ce sport, si l'on refuse d'acquitter une cotisation exorbitante (de l'ordre de mille francs la première année, à Saint-Quentin-en-Yvelines, matériel non fourni), si l'on n'est pas inscrit à l'université (plan d'eau de Choisy, réservé aux étudiants) ? Il reste, entre autres plans d'eau interdits, celui de la préfecture à Créteil, eau que M. Giraudo dit polluée : mais pourquoi, dans ce cas, n'est-ce pas indiqué sur les rives ? pourquoi la pratique du dériveur y est-elle encouragée (chacun sait que l'on peut aussi bien prendre un bain involontaire en dériveur qu'en planche).

La vraie raison est la suivante : la Fédération française de voile ainsi que d'autres groupes d'intérêts essaient de « récupérer » les véliplanchistes, qui, pour la plupart, ne sont pas régatiers, ne réclament les services d'aucun club, pour lesquels une assurance spécifique n'est pas (encore) obligatoire. Quoi de plus facile pour cela que d'interdire la pratique de la planche sur tout plan d'eau non contrôlé par un organisme quelconque, alors qu'aucune infrastructure, aucune organisation n'est nécessaire ? Il s'agit tout simplement d'une question de gros sous, et les véliplanchistes refusent de subventionner « l'élite » de la compétition en voile, à travers cotisations, assurances et autres impôts déguisés.

FRANÇOIS VIETTE,
(Viroflay).

Priorité

Une des bases de notre code de la route est la sacro-sainte règle de la priorité à droite, qui a été adoptée à une époque de très faible trafic, et sans doute par hasard. Or elle est absurde.

C'est un point que je m'étonne de ne jamais voir soulever alors que nombre de pays étrangers lui préfèrent la priorité à gauche, beaucoup plus logique.

En effet, l'automobiliste français est obligé de céder le passage à tout véhicule venant de sa droite, lequel, faisant de même, se trouve immobilisé devant le premier, bloquant ainsi la voie qu'il tente de traverser. Le résultats est la création de gigantesques embouteillages, particulièrement lors des coupures de courant que nous avons connues ces derniers temps, et qui instaurent la règle de la priorité à droite à tous les carrefours, faute de feux rouges.

Si, en revanche, la priorité appartenait à la voiture venant de gauche, l'automobiliste de notre exemple ne serait pas engagé sur la voie qu'il voulait traverser avant qu'elle ne soit libre à sa gauche, et un autre véhicule venant de sa droite, l'aurait laissé sortir du carrefour avant de s'y engager lui-même. Les croisements ne seraient pas encombrés comme ils le sont, et la circulation en serait facilitée.

Il ne me semble pas que ce changement présente de grosses difficultés, alors qu'il présente de gros avantages. Cela paraît, d'une telle évidence que je m'étonne que cette possibilité ne soit jamais évoquée... Y-a-t-il des inconvénients que j'ignore ?

SEBASTIEN DUCHÉ
(Paris.)



Gendarmes à Saint-Tropez

Non, les gendarmes de la brigade de Saint-Tropez ne sont vraiment pas — on s'en doutait un peu — « les gendarmes de Saint-Tropez » des films (trop ?) célèbres. Voilà belle lurette qu'à la différence de M. de Funès les « vrais » ne chassent plus le sein nu, arrogant ou ballottant, sur la plage de Pampelonne, désormais très laxiste. Tout au plus dressent-ils constat des cas de nudisme intégral — la différence tient parfois dans la surface d'un gros timbre-poste — sans tellement s'inquiéter « des suites de l'affaire », mais en envoyant les délinquants se « rhabiller » illico. Leurs préoccupations, parfaitement terre à terre, n'ont rien, non plus d'extra-terrestre. Qui sont-ils, finalement, les « vrais gendarmes de Saint-Tropez » ?

La réponse de l'un de leurs supérieurs hiérarchiques — qui ne vit pas lui-même, au quotidien, sur ce sable mouvant — déçoit d'abord beaucoup.

— **Il s'agit d'une brigade de gendarmerie comme une autre. Ordinaire. Elle est placée sous les ordres d'un adjudant, dont le commandant se tient à Fréjus et le colonel à Toulon. Effectif : neuf hommes, chef compris, pour une population de dix mille habitants répartie sur un territoire de 7 000 hectares incluant Ramatuelle et Gassin, avec « compétence » sur Saint-Tropez... qui relève d'autre part de la police nationale, plus nombreuse ».**

Premier à peu près, donc, de l'art cinématographique...

— **Toutefois...**

Voilà que la spécificité de cette brigade « ordinaire » montre déjà le bout de l'oreille.

— **Toutefois, en été, la population passe à près de deux cent mille personnes...**

— **Et quelles personnes, je vous le demande ?**

Car, sinon, il s'agirait seulement de la ruée, elle aussi ordinaire, sur l'ensemble de la Côte. Mais c'est aller trop vite en questions. Dans cette maison, on a le sens de l'ordre, et il s'agit d'abord de définir les tâches du gendarme d'hiver, comme d'été.

On va découvrir, là, que l'image d'Epinal reste la bonne. Sur le terrain, le pandore est un homme-orchestre. Homme de ménage, le matin — coup de balai réglementaire à la caserne, — homme de loi le soir dans le cabinet du juge, il a dans l'intervalle porté toutes les casquettes de maître Jacques : messager des plis officiels et militaires, patrouilleur tous azimuts — de la sécurité à la pollution, en passant par l'incendie de forêt, l'éboulement sur la route et la construction sans permis de construire, — enquêteur, agent de la circulation — et le carrefour de La Foux vaut deux Concorde, — secouriste, pilote de vedette dans le golfe, nageur-sauveteur, plongeur autonome, radio, dactylo et rédacteur pour « le rapport », après avoir éventuellement rempli le formulaire de la bonne vieille dame seule « **qui ne comprend rien à toutes ces paperasseries** ». Assistant social, en somme ! Toujours sollicité au village, de bon conseil et de bon sens, il a gardé en milieu rural cette image traditionnelle. Il connaît tout le monde et tout le monde le connaît.

Dieu que Saint-Trop' est loin, tout à coup !

Mais voilà que l'été débarque — de bonne heure, ici. A l'aide ! Renforts d'urgence ! Arrivent dès juin vingt et un gendarmes mobiles, dont quinze affectés à la surveillance-sécurité de la seule plage de Pampelonne. Le grand cirque commence : embouteillages, stationnements anarchiques, vols de voitures, vols à la roulotte par des « spécialistes » accourus, imprudences de plaisanciers qui prennent la Méditerranée pour le lac du bois de Boulogne, multiplication sur 39 kilomètres de côtes des planches à voile menacées par le mistral et par les « cigarettes » — ces canots coûteux en forme de torpille « **qui montent à 120 à l'heure et sucent 200 litres dans le même temps** ».

— **Et la criminalité ?** (Un sondage récent donnait à Saint-Tropez une mauvaise première place dans ce « concours » national.)

— **On a tout mélangé ! On a commencé par calculer la moyenne des délits de toute l'année en fonction de la seule population d'hiver, et on a continué en jouant sur l'ambiguïté du mot « crime ». Ils ont additionné n'importe quoi, y compris la petite délinquance. En fait, Saint-Tropez n'a connu depuis longtemps ni hold-up ni crime de sang.**

Dont acte.

Au vrai, avec les vols à la roulotte, la plaie majeure reste le camping sauvage, qui laisse partout ses monceaux d'ordures et multiplie à l'infini les risques des trop célèbres incendies de forêt, ravageurs et tueurs. Que faire, sous l'irrésistible ruée héliotropique ? Il arrive qu'au petit matin, en douceur, on « vide » un vrai petit village hétéroclite, surgi dans la nuit entre les pins : un enchevêtrement de tentes tous formats, de sacs de couchage à la belle étoile, voire de caravanes.

— **Le trafic de drogue ?**

— **Pas plus qu'ailleurs. Et même moins, à côté d'une tapageuse affaire von Opel — d'ailleurs soulevée par nos gendarmes — et devenue « célèbre » en raison surtout de la personnalité des inculpés.**

— **Les rapports avec les V.I.P., à propos ?**

— **Ordinaires.**

Des politiques aux milliardaires en passant par les vedettes du spectacle, les gendarmes de Saint-Tropez en ont tellement vu qu'ils ont acquis l'art et la manière. Ils sont blasés.

Si la brigade a tant de travail en été avec les « professionnels » et les larrons d'occasion, si les cambrioleurs de résidences secondaires abandonnées hors saison s'en donnent à cœur joie — soixante villas « visitées » cette année — est-ce par hasard ?

Non, bien sûr. Il y a « tout cet argent qui dort au soleil d'hiver », dans les riches propriétés dispersées, le plus souvent à l'écart. Et l'exhibition de l'été ! Tout ce fric — pas l'argent : le fric, international — qui ruisselle à pleines ruelles, coulant jusqu'au port, de « Sénéquier » en « Choses », vers les yachts, somptueux comme autant de provocations. (On regardait beaucoup, hier, celui qui portait de surcroît son hélicoptère individuel.) Alors, dans cette kermesse où des foules viennent chercher à voir ceux qu'on ne voit guère — hormis quand ces grosses vedettes font leur pétanque aux Lices, — dans ce cocktail maison où l'on retrouve le Fouquet's et Saint-Germain, Saint-Séverin et le carrefour de Buci, la place du Tertre — « portraits minute » — et un zest de Floride... il se passe « des choses ». Qui s'en étonne ? C'est précisément dans l'ordre — ou le désordre — des choses. Passons ! Et revenons à nos moutons. Deviennent-ils enragés, les vrais gendarmes de Saint-Tropez, à force de subir à répétition « le gendarme de Saint-Tropez » ? N'en recueillent-ils pas les retombées, pour le moins irrespectueuses, dans l'exercice de leurs fonctions ?

A ce propos, ils seraient volontiers prolixes mais ils se souviennent à temps que la gendarmerie est d'armée, lieu géométrique de la discrétion. Pour savoir, il faut aller ailleurs. « En ville », on trouve plus bavard. Et ça ne manque pas de diversité ! On rencontre des indigènes que « le gendarme » fait rire aux éclats — « on ne rate pas un seul film » — et d'autres qui, amusés au début, voire réjouis par cette publicité supplémentaire, estiment que « ça commence à bien faire ».

— **Nos gendarmes ? Ils réagissent selon leur tempérament, avec ou sans humour du tout. Vous croyez que c'est toujours drôle pour eux, à la longue, quand les gens rigolent dès qu'ils les voient ?**

Il y a, de plus, un phénomène particulier. En général, le Français plaisante avec une certaine cordialité. Bien que traditionnellement du côté de Guignol rossant la maréchaussée, il garde avec le gendarme — « pas comme avec les flics ! » — une vieille complicité et, surtout, il fait quand même la différence entre CE cinéma et la réalité. Hélas ! le monde entier ne se dit pas « cartésien » ! Tels citoyens de pays réputés pour leur esprit civique, ou leur farouche respect de l'autorité, mélangent les genres.

— **Puisqu'en France, et plus encore à Saint-Trop', on a le droit de rigoler des gendarmes, on en profite. On se défoule ! J'ai vu personnellement un touriste — disons « nordique » — éclater de rire et déchirer sa contravention sous le nez du gendarme. Et je ne sais pas comment je réagirais, moi, à la place de leur chef, qui habite avec sa famille à la gendarmerie, si à 2 heures du matin des énergumènes venaient hurler sous mes fenêtres : « Loulou ! Loulou ! Montre-toi ! On veut te faire une photo ! »**

— **Donc, en Français, semble-t-il ?**

— **En français aussi. Et dans toutes les langues ! Alors une fois, deux fois, mais à la fin...**

A la gendarmerie, le chef n'a pas livré ses commentaires sur le sujet, et son supérieur hiérarchique n'était porté à la dramatisation. Il a dit, à peu près : « Bof ! C'est vrai. Nous avons ici la gendarmerie la plus photographiée du monde. » ■

JEAN RAMBAUD.



MARTIN VEYRON

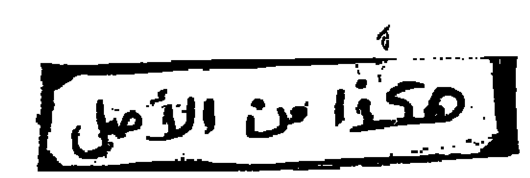
CONTE FROID

La crise

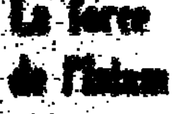
Comme les affaires marchaient de plus en plus mal, cette importante marque de lait en poudre eut l'idée d'offrir avec tous ses produits un enfant à titre d'essai.

JACQUES STERNBERG.





هكذا من الأصل





MICHEL DELLUC

VIES

Le cavalier éclectique

Dans cet univers mécanisé, on pouvait croire que seule notre imagination était encore assez vaste pour une galopade effrénée, sans limites, sans frontières. Phil et ses amis ont décidé de vivre leurs fantasmes. N'en déplaise aux moqueurs.

PATRICE CLAUDE

UNE pluie torrentielle battait la piste depuis trois jours. « *Sale temps* » maugréa Phil entre ses dents, *pire que dans le Montana !* ». Il avait quand même tenu à sortir. Maintenant, la tête rentrée dans les épaules, le nez dans l'encolure de son long cache-poussière jaune imperméable, il avançait calmement. Cachant ses yeux bleu azur, son Stetson, trempé, pesait le double de son poids habituel. L'eau qui ruisselait de chaque rebord dessinait comme des parenthèses d'argent autour de son visage mal rasé.

En arrivant, avant de songer à se restaurer, il lui faudra encore conduire le *bronco* à l'écurie, le panser et le nourrir. C'est la règle d'or au Star Ranch. Une règle que tous les *boys* respectent de bon gré. « *Nous sommes des quadrupèdes, des centaures. Prendre soin du cheval, c'est nous chouchouter nous-mêmes* », a-t-il coutume de dire.

Sa selle californienne en cuir tressé soigneusement rangée dans l'appentis, Phil sort de l'écurie, traverse le corral boueux et décrotte convenablement ses *Texas boots* sur le porche. Il a gardé ses *chaps*, et ses éperons de *cutting* en acier argenté, fixés sur ses bottes, tintent comme des sonnailles à vaches, tandis qu'il s'avance, le pas traînant. Négligemment jetées sur l'épaule, ses fontes de cuir fauve pèsent lourd depuis qu'il y a fourré ses deux énormes *peace-makers* garantis de la grande époque. Sous le coup de botte, l'inévitable porte à double battant du *saloon* s'ouvre. Il entre. Coupez !

Flash back. Cinq heures plus tôt, Philippe, trente-deux ans, avocat de son état, père de deux enfants et mari d'une petite brune frisée à lunettes, a garé son Austin sur le parking du Star Ranch, dans la grande banlieue parisienne. L'histoire se passe en juin 1980. Philippe est un *westerner*, fana du cheval et des grands espaces. Tout de suite, il s'est excusé des « flingues ». « *C'est juste pour la frime. A part quelques tirs de gamelles avec les copains... Mais tu sais, pour le cow-boy, le revolver, c'est le prolongement naturel du bras.* » Il rit. Lui, c'est « l'intello du Star Ranch ». Il peut tout expliquer, théoriser, et parfois convaincre, le bougre.

Retour au *saloon*. Un barman basané en gilet noir ouvert sur une trop large chemise blanche se jette sur nous. Phil, qui a pendu son chapeau au clou, lève son visage mangé par deux énormes rouflaquettes blondes, et commande poliment un whisky bien tassé. Evidemment. Elevant un peu sa voix grave pour couvrir la musique *rockabilly* crachée par le *juke-box*, il explique. « *Je viens ici le plus souvent possible. D'abord pour me balader* « avec » *Geronimo, mon bronco* (il ne dit pas « sur »). *Sa pension me coûte cher, 800 francs par mois, mais je ne les regrette pas. Il est mon ami, et, crois-moi, l'amitié d'un cheval, ça se mérite. Il est ma mobilité, mon errance, ma fuite, mon défi personnel à cet univers mécanisé, sans âme. Sans lui, je me sens aussi ridicule que l'albatros de Baudelaire. Si tu savais.* » Pfffuit ! Lyrique quand il évoque son étalon, cet homme-là !

Voix off. Fondu enchaîné sur les baraques western qui entourent le ranch. Traveling rasant le long du corral. En face des écuries se dressent, dans l'ordre, un petit hôtel factice, une banque et même, mais oui, une prison bl[illegible] [illegible] dans le plus pur style mexicain, avec une potence devant ! A notre connaissance, personne n'accepte de jouer les shérifs ou les pendus. Dans le *saloon*, Phil a fini de vanter les mérites de Geronimo, qu'il a lui-même dressé, et, après nous avoir infligé tous les petits noms de ses ancêtres, il revient sur le sujet. « *Ici, tu vois, je retrouve tous les copains qui font revivre l'Old West avec moi.* »

Arrêt. Plan fixe. Adossé contre la cloison de hêtre, un jeune homme vêtu de peaux frangées nous fixe, l'œil méchant. Regard cadré. Gros plan sur les yeux. Le « pied tendre », « le civil » que je suis n'en mène pas large. Phil fait un signe. Nonchalant, silencieux comme il se doit, à l'aise dans ses bottes de daim, l'homme glisse tranquillement vers nous. Ses longs cheveux noirs retenus au front par un bandeau de perles bleues turquoise carressent ses épaules. Il est le mythe de l'Indien blanc à lui tout seul. « *C'est Grand-Aigle... Alain dans le civil.* » A l'énoncé du mot « journaliste », son regard noir s'assombrit encore. « *Z'êtes encore venu vous foutre de nous ?* » Phil le calme, parvient à le convaincre de nos pures intentions.

3 000 dingues

Quinze ans qu'il est « indianiste ». Il en a vingt-neuf. Sa « révélation », il l'a eue en 1965, un soir devant la télé. On passait un assez mauvais film, *la Flèche brisée*, réalisé par un obscur Hollywoodien quinze ans plus tôt. « *Mauvais peut-être, mais c'était le premier western pro-*[illegible] » [illegible]imprimeur pour survivre, Alain-Grand-Aigle, marié, deux enfants, a revu le film dix fois. Ça lui a donné envie de se documenter plus sérieusement. Avalant des dizaines de bouquins sur son sujet, il est même allé jusqu'à apprendre l'anglais pour déchiffrer les nombreuses études américaines consacrées à son « peuple héros ». Pour réussir le costume qu'il porte, il a travaillé des centaines d'heures, effectuant les recherches nécessaires pour tanner, sécher et couper les peaux à « leur » manière. Il s'est aussi fabriqué les mêmes armes qu'eux, taillant dans un bois spécial un arc et des flèches, avec lesquels il est devenu aussi habile qu'un Guillaume Tell du Colorado. Il a même remporté un prix au grand Indian Council de la Pentecôte.

Nouveau retour en arrière. Le week-end de la Pentecôte à Fishbach, près de Nuremberg, en Allemagne fédérale. Travelling. Sur sept hectares de pentes herbeuses louées par la municipalité, une centaine de *teepees* dressent leurs toiles de peaux bigarrées vers le ciel bleu. Autour, des petits groupes d'indiens — « *on ne dit pas Peaux Rouges* » — représentant de multiples ethnies, s'affairent. Certains exécutent des danses, rythmées par les tam-tam. Il y a des *squaws* aux longues tresses blondes, des *papooses* joufflus, tout roses, et des *mustangs* tatoués, parqués dans un corral éphémère. Un peu plus loin, d'autres maisons, d'autres costumes, d'autres chevaux. C'est la « rue des Bancs ». Des vachers, des militaires de l'U.S. Cavalry, des trappeurs et quelques « messieurs bien » en habit noir, se croisent et lèvent leur chapeau pour saluer les dames en robe longue et bottines à boutons.

« *C'était génial. On était près de trois mille ! Tu te rends compte ? Il y avait là des Allemands, des Anglais, des Français, des Italiens... tous assez dingues de l'Old West pour essayer de le faire revivre ensemble quelques jours par an.* » Pas d'Américains ?

« *Euh... non. Enfin... si. Deux vrais Indiens Pieds Noirs* « Blood » *qu'on avait invité du Canada. Ils n'en revenaient pas les mecs de voir tout ça, qui n'existe plus chez eux.* » Pourquoi les cow-boys sont-ils admis, s'il s'agit d'un Indian Council ? Mouvement d'épaules irrité. « *Eux nous invitent bien dans leur Round up... Tu sais, il y a longtemps qu'on a enterré la hache de guerre entre nous !* » C'est Philippe qui s'esclaffe. « *Chacun de nous entretient une mythologie particulière, partie prenante de la grande mythologie de l'Ouest.* » Certains jouent au coureur des bois, d'autres sont chasseurs de primes, il y a de simples cow-boys fanas de rodéos, et des *rangers* étoilés. « *On est très éclectique, on fait le tri dans tout ça. Je n'approuve ni le massacre des bisons, ni le génocide des Indiens. Et Alain, qui est là, considère la mort du général Custer comme largement méritée, mais pas celle des milliers de petits fermiers-colons assassinés avec leur famille par les pillards apaches ou comanches.* » Grand-Aigle approuve majestueusement du regard et reprend la parole. « *Nous avons surtout les mêmes valeurs en commun : le courage, la vaillance même, la loyauté, l'amour de la mère nature.* » Un peu boys-scouts mâtinés d'écologisme, non ?... Pauvre journaliste qui cherche toujours à classifier, à étiqueter. Il n'a rien compris. « *Les chevaux, les armes, l'aventure, c'est boy-scout, ça ?* ». Risquons encore un mot :

« *Euh... vous êtes peut-être un peu macho-militariste en plus, non ?* » Alors là, c'est franchement l'éclat de rire. « *Macho, peut-être, mais militariste !... Tu plaisantes ? La discipline, la guerre sur commande, l'uniforme, c'est pas notre genre.* » Provocateur. Justement, que pensent-ils de l'idéologie souvent réactionnaire, voire raciste et élitiste charriée par certains westerns ? Et la multiplication des massacres, et la glorification de pseudo-bandits d'honneur ? L' « intello » se fâche. « *Tu n'as rien compris. C'est justement la fréquence des meurtres qui prouve que le western n'admet pas la réalité de la mort. Nous ne sommes ni des loubards ni des fachos, si c'est ce que tu cherches à savoir.* »

Gros plan sur le narrateur, furibond. Décidément, impossibles à classer ces cow-boys de banlieue, ces détourneurs de folklore. La tête dans les nuages, ils se baladent dans le sillage d'une mythologie qui, disent-ils, appartient au patrimoine de l'humanité et non à une nation en particulier. Vrais nostalgiques de l'épopée humaine individuelle, ils se retrouvent certains soirs autour d'un feu de camp, se racontent pour la millième fois l'histoire de Sitting Bull ou de Davy Crockett, et on ne peut même pas les railler honnêtement. Autour de leur revue mensuelle, *Round up* (1), ils organisent des débats ou des rencontres, s'invitent à des fêtes et des concours. Bref, pratiquent la convivialité à la face de nous tous, grincheux du métro, hargneux de l'autoroute. Qui n'a jamais rêvé, ne serait-ce qu'un instant, être un justicier de l'Ouest ? Qui n'a jamais éprouvé, un quart de seconde, ce petit picotement dans les jambes au sortir d'un bon western ? Le western a toujours eu une sérieuse résonance dans l'imagination populaire. Les foules américaines, africaines et même asiatiques s'y reconnaissent. Pourquoi pas les Européens ? Les premiers cow-boys, coureurs de plaines et autres pionniers, n'étaient-ils pas, justement, les enfants des fuyards déshérités du capitalisme naissant dans le Vieux Monde ?

Plan final. Le narrateur tient sa tête dans ses mains, désespérant de trouver une bonne chute pour son papier. En surimpression, une bande de grands gosses, ivres d'air et de bonheur, lui galopent sur le visage, éclaboussant ses cheveux de poussière rouge tout en tirant de joyeux coups de feu dans le ciel... Le folklore auvergnat, il paraît que c'est bien aussi... Ce sera pour une prochaine fois. *The end.* ■

(1) Round up : 17, rue de l'Oise, Jouy-le-Moutier, 95000 Cergy.

HEDONISME

Les délices de la « fauche »

La « fauche » dans les grands magasins est devenue une pratique courante dans les classes moyennes et aisées. Non qu'on ait besoin de voler, mais pour le plaisir que cela procure.

DOMINIQUE FRISCHER

LA *« fauche » ou, en termes* juridiques, le vol à l'étalage, est au vol professionnel ce que la mode du *jogging* est au marathon olympique. Elle séduit des couches de population étonnamment diversifiées et étendues. Malheureusement on ne possède sur ce sujet que des données numériques et qualitatives très fragmentaires. Chaque magasin garde secret son propre fichier. Le parquet ou la police judiciaire ne connaissent qu'un nombre restreint d'affaires et ne font pas de distinction entre les petits vols, qu'ils soient à la tire, à la roulotte ou à l'étalage. Pourtant ceux qui s'en préoccupent quotidiennement acquièrent très vite la conviction que dans la majorité des cas les « faucheurs » n'ont le plus souvent rien de commun avec les délinquants professionnels, les kleptomanes ou les ménagères à tout petits budgets qui volent des objets de première nécessité pour boucler leur fin de mois ; ils appartiennent aux classes moyennes et aisées et volent pour s'offrir un surcroît de superflu.

Parmi eux certains groupes d'âge et de population sont plus atteints que d'autres. Les fichiers du Printemps, par exemple, révèlent une forte densité de moins de trente ans et d'étudiants ; mais aussi que les femmes volent plus longtemps que les hommes, qui s'assagissent vers la quarantaine. De la même façon, les objets convoités diffèrent selon les types de population. Les jeunes volent des disques, des cassettes, des vêtements du genre pull et tee-shirt, des livres. Les hommes préfèrent généralement de l'alcool, des objets culturels, *du matériel* audiovisuel *et* volent davantage au moment des fêtes. Les femmes sont surtout intéressées par la nourriture et les vêtements, pour elles-mêmes ou pour les enfants.

La sollicitation est telle que personne, selon les responsables de magasins, n'est à l'abri de la tentation. Parmi les personnes arrêtées on cite le cas d'employées, de chômeurs mais aussi de femmes de ministre ou de diplomate, de policiers et d'épouses de policiers. A la FNAC, où la clientèle ouvrière est très faible, ce sont des médecins, des avocats, des enseignants, des étudiants, des hauts fonctionnaires et même des prêtres et des religieuses qui sont arrêtés *à la sortie du magasin*, les poches pleines de cassettes ou la serviette bourrée de livres.

Le développement de la « fauche » est un phénomène relativement récent. Il date de la dernière décennie et s'est amplifié parallèlement à l'extension du commerce en libre-service et des magasins grande surface, qui suscitent le désir tout en donnant l'impression de l'impunité. A cause du sentiment d'anonymat de la grande ville, on fauche bien davantage à Paris qu'en province, et certains provinciaux arrêtés en flagrant délit avouent naïvement y être venus tout exprès.

Une tentative d'évaluation des pertes subies montre qu'elles sont *énormes. Aux Etats-Unis, où il* s'agit d'un véritable fléau national, la rubrique « démarque inconnue » équivaut pour l'ensemble du pays à 8 milliards de dollars par an. En France on ne dispose d'aucun chiffre global, mais on sait que certaines sociétés ont presque été acculées à la faillite à cause du pillage dont elles étaient victimes. La librairie Maspero, au quartier Latin, n'y a pas résisté : malgré ses exhortations à la clientèle, son refus de faire appel à la police l'a finalement condamnée à fermer ses portes. Un magasin comme le Printemps — qui dispose d'un système de surveillance passablement rodé — a réussi à endiguer l'épidémie et à stabiliser les pertes à 2 % du chiffre d'affaires, soit 30 millions de francs par an.

La FNAC, où dans les premières *années la « démarque* inconnue » avoisinait les 4 %, est parvenue grâce à l'utilisation de systèmes de surveillance très complexes à réduire en 1979 les pertes à 0,6 %. Il s'agit là d'un véritable exploit, surtout lorsqu'on sait à quel point la tentation exercée par les objets culturels est forte, que ce soit auprès de la clientèle ou du personnel et même des employés des sociétés de gardiennage ou d'entretien.

La « fauche » n'est pas seulement une façon de remédier à une carence économique ou affective, de flatter l'hédoniste qui sommeille en chacun. Il faut l'interpréter avant tout comme une manifestation d'irrespect et d'agressivité à l'égard d'une société de monopoles et de trusts ressentie comme inhumaine, démunie de prestige moral et dont l'anonymat décharge de tout scrupule, de toute culpabilité. A la limite, ce phénomène est bien dans la trajectoire de mai 1968, qu'il prolonge par une contestation plus souterraine.

Ces hypothèses ne signifient pas que les composantes névrotiques individuelles caractérisant aussi ce genre de pratique sont inexistantes. Mais elles cessent d'être dominantes dans la mesure où la société actuelle les cristallise au détriment d'autres, moins ostensiblement centrées sur la consommation. Autrement dit, dans un autre système, les mêmes personnes auraient eu recours à un autre moyen pour compenser leur frustration personnelle.



JEAN-PIERRE GAUZERE

Vengeance

Ainsi, dans les motivations mises en avant pour justifier leur conduite, les personnes interrogées pour cette enquête (toutes choisies en fonction de leur appartenance au secteur tertiaire et à des classes relativement aisées), sans nier totalement l'influence des facteurs psychologiques, les ressentent comme mineurs par rapport à la pression ambiante. Toutes semblaient par ailleurs parfaitement respectables, honnêtes et, dans la plupart des cas, bien intégrées socialement. Aucune ne souffrait de pauvreté réelle, et s'il y avait parfois revenus insuffisants, il s'agissait tout au plus de la gêne dorée et provisoire des classes culturellement exigeantes quant à leur qualité de vie.

Aussi les denrées ou accessoires fauchés appartiennent rarement à l'univers des matières de première nécessité. Ou ce sera alors des bricoles emportées par commodité, la valeur d'un paquet de beurre ou d'une entrecôte ne justifiant pas à leurs yeux de perdre dix minutes devant une caisse encombrée... Parfois c'est aussi le hasard qui force la main, révélant qu'il est parfois plus rentable d'être moins scrupuleux *que trop. Marie-Claude, quarante* ans, ingénieur conseil, pas néophyte en la matière, reconnaît pourtant avoir la veille de Noël emporté sans payer et presque malgré elle un cady rempli à ras bords d'épicerie fine d'une valeur d'au moins 600 francs. *« Les choses se sont faites machinalement. Je me suis présentée avec mon chariot à deux caisses différentes, et à chaque fois on m'a renvoyée sous prétexte que, compte tenu de la nature des articles, je devais m'adresser à une caisse spéciale, que je ne suis pas parvenue à trouver. Comme j'en avais marre et que j'étais pressée je suis allée directement au parking où j'ai retrouvé mon mari et mes amis. Une fois à la maison je leur ai tout raconté. Ils ont beaucoup ri et ont été ravis. C'est comme si un bon génie nous avait offert notre réveillon. »*

Pour certains, faucher satisfait leur goût du jeu et du risque. Ils y trouvent un exutoire en forme d'exploit, le plaisir aigu de se sentir sur la corde raide, à la merci d'un geste maladroit, d'une panne d'intuition. Le danger encouru permet d'échapper à une vie trop conformiste qui, passée la trentaine, les enserre dans un étau de monotonie.

Mathieu, 45 ans, fils de colonel, ancien polytechnicien, marié, trois enfants, occupe un poste im*portant dans* la fonction publique. Il fauche depuis huit ans pour se prouver qu'il n'est pas le croulant qu'il craint de devenir, le bourgeois respectable dont il a extérieurement le statut. *« Au début, ce qui m'a poussé, c'est le désir d'imiter des copains experts au point qu'on pouvait leur passer commande de n'importe quoi... Pour moi cela correspondait aussi à une réaction vis-à-vis de la morale de mes parents. Et puis il y a un enjeu moral et social qui justifie de courir ce risque bien mieux que le besoin financier... encore que cela me permette de ne jamais me priver d'un livre dont j'ai envie. En outre, oser, dans un magasin « fliqué » au maximum, piquer un gros livre d'art c'est une jouissance formidable. Cela dit, maintenant je sens la nécessité d'arrêter. Quand je vois tous mes rayons pleins de bouquins, je me dis que la chance peut tourner. Comme le risque varie selon la surface sociale qu'on représente je joue beaucoup plus gros qu'un étudiant. Mais je fais ça en toute connaissance de cause, comme lorsqu'on pratique un sport dangereux tout en sachant qu'on peut se tuer ou rester impotent. Ça donne quand même un peu plus de sel à ma vie. Comme l'impression de se dédoubler. »*

La « fauche » équivaut chez d'autres à manifester leur insatisfaction à l'égard d'une société qui les a poussés à faire des études, mais qui n'est pas en mesure de leur proposer une situation en rapport avec leur attente. C'est un peu le cas de certains comédiens qui sont en chômage plusieurs mois dans l'année, dont les revenus passent par des hauts et des bas mais dont le mode de vie exige un certain apparat. Ou d'enseignants auxiliaires qui ont des salaires médiocres et des postes peu gratifiants. Par compensation et par vengeance, on s'approprie ce dont on a envie, car ajouter la privation au reste serait trop dur.

Ainsi Mariane, quarante ans, deux enfants, ancien professeur *de philosophie devenue* psychothérapeute. Parce que, à la suite d'un déplacement à l'étranger elle n'a pas retrouvé de poste et a dû se contenter de petits boulots, elle s'est mise à faucher. Des produits de luxe dans les rayons épicerie fine ou des articles de parfumerie. Pour elle, pas question de changer radicalement de mode de vie, d'économiser systématiquement, de cesser d'inviter des amis. *« Pour moi, c'était vraiment une manière de me venger de la société, de lutter contre une frustration qui m'était injustement infligée. Pourtant je ne considère pas que la « fauche » individuelle puisse avoir une portée idéologique. Mais dans notre société inégalitaire cela devient à la fois l'expression du malaise collectif et du malaise individuel, même si ce dernier est d'origine névrotique. En tout cas cela a été ma manière de réagir contre le chômage, cette demi-prolétarisation de certains intellectuels qui, sans l'avoir choisie ou imaginée sont réduits à la marginalité ou à une vie étriquée de petits fonctionnaires. »*

Banal

Pour les plus jeunes, il n'est même plus question d'étayer la signification de la « fauche » par une quelconque rationalisation idéologique. On est loin du vol, acte gratuit par excellence cher aux héros de Gide ou du Sartre des « Chemins de la liberté ». Il s'agit là d'une pratique banale, bien trop plate et intégrée dans les mœurs pour figurer dans la littérature. Marc, vingt et un ans, étudiant en sciences économiques, est fils de proviseur ; sa spécialité est de voler des gros livres de maths ou de droit (les plus cotés lors de la revente) et il emploie sans fausse honte le terme de « voler », dont la connotation a cessé pour lui d'être péjorative : *« Le vol, moi je n'y attache aucune importance. Il n'y a pas de problème de moralité. D'ailleurs le vol n'existe pas tant qu'on est pas pris. Je vais voler comme je vais acheter... Si j'avais plus de fric, je pense que j'achèterais les vêtements, les bouquins et la bouffe que je pique. Non par honnêteté mais parce que ce serait plus simple. Mais entre me priver et piquer, c'est tout décidé. Bien que ce soit paradoxal, je vis finalement mieux que si je travaillais. »*

En milieu étudiant il s'agit d'une pratique habituelle. On *pique* de la *nourriture parce que* c'est meilleur que d'aller au restaurant universitaire, et on garde son argent pour les sorties. On fauche des livres pour ne pas trop perdre de temps dans les bibliothèques surpeuplées. Pour les vêtements c'est un peu pareil. Dans certains cas, on a même quelqu'un dans la place. Une copine, vendeuse dans une boutique de mode, fermera les yeux sur les agissements de ses petits camarades ; lesquels, pour la remercier, voleront ailleurs ce dont elle a envie... Tout cela banalisé à l'extrême, ne suscitant ni émoi ni admiration.

Pour Loïc, vingt ans, brillant khâgneux et fils de magistrat de province, la « fauche » ne se conçoit qu'à Paris. La mensualité concédée par son père lui paraît trop chiche et Loïc fauche surtout des livres (à grande échelle puisqu'il en offre aussi à ceux qui lui en passent commande), et quelque bifteck lorsqu'il est pressé. Il méprise plutôt ceux qui admirent son habileté, s'extasient devant ses prouesses. Pour lui il s'agit d'une activité calculée à laquelle il consacre le minimum de temps pour un rendement maximum.

« Je vole des livres parce que je n'ai pas assez d'argent pour acheter tous ceux dont j'ai besoin. C'est aussi ce qu'il y a de plus facile, mais c'est un expédient qui ne mérite pas d'être mentionné. Ceux qui s'en vantent sont infantiles et prodigieusement énervants. Surtout lorsqu'il s'agit de bricoles inutiles. En outre, je suis contre, car la « fauche » devient dangereuse dès qu'elle prend l'allure d'un petit jeu désordonné. Le jour où on est pris, ça n'est plus un jeu. Il ne faut donc penser qu'au côté fonctionnel. Ce n'est pas une transgression vécue avec des battements de cœur ou sublimée par de grands objectifs idéologiques en arrière-fond. De même, en faire un jeu ou l'assimiler à de la névrose, c'est faire preuve d'un conformisme dépassé. »

Dans certains cas, on s'octroie d'office une ristourne supplémentaire, en particulier dans un magasin dont on est un habitué. Les responsables de ces magasins le savent bien, puisque les clients arrêtés utilisent beaucoup cet argument pour se justifier, quelques-uns revenant avec des talons de chèque ou de facture qui témoignent de leur « bonne foi ». Dans d'autres cas, des prix pratiqués par un magasin qu'on affectionne sont ressentis comme exagérés. Alors, en même temps qu'un achat d'un prix exorbitant, on s'offre un autre article en prime.

Gagne petit

Aux yeux de ceux qui rêvent de gros coups susceptibles d'apporter la fortune, la « fauche » apparaît comme une pratique minable. Quand on est marginal, à la limite de la délinquance, donc contraint par la force des choses à survivre d'expédients, on perçoit mal les raisons qui poussent des « gens bien » à prendre de tels risques pour des enjeux aussi puérils. Vingt et un ans, dactylo ou serveuse par intermittence, Malika — qui a été arrêtée à onze ans pour avoir volé dans un Prisunic — a fait plusieurs séjours en foyer surveillé. D'origine algérienne, seule à Paris, elle fauche pour survivre, être bien habillée, ne pas travailler dans l'ennui et la médiocrité. Contrairement aux intellectuels de la « fauche » qui s'attaquent toujours aux mêmes objets, Malika, qui n'a, à leur égard, que condescendance et mépris, fauche n'importe quoi n'importe où, selon l'inspiration ou l'opportunité du moment, des gadgets par poignées, des stocks de maquillage et de produits d'entretien, mais aussi des vêtements de luxe, de la nourriture. *« C'est extraordinaire l'impression de pouvoir que cela procure. Se dire qu'on peut être aussi bien sapé que quelqu'un qui possède beaucoup d'argent. Se procurer une multitude de choses inutiles, des produits de beauté à la pelle, c'est amusant et ça permet de faire des cadeaux. Maintenant, pourtant, j'en ai un peu marre car j'ai compris que la « fauche » c'est du gagne-petit. Ça n'a rien à voir avec la casse, la flambe ou la prostitution. Il n'y a pas de choix véritable ; puisqu'il faut se contenter de ce qui est facile à prendre, il n'est*

هكذا من الأصل



pas question de choisir des choses sublimes. Alors, dès que je retravaille, je cesse de faucher car ce serait absurde. »

Lorsque le jeu cesse pour devenir nécessité ou moyen de survie, la fauche reprend sa véritable dimension : un expédient médiocre. Autant voler chez un petit commerçant renvoie à une interrogation morale qui ne joue pas pour autant le rôle d'un interdit catégorique, autant prélever une dîme quasi symbolique dans des endroits comme la FNAC, les grands magasins ou les hypermarchés — ressentis comme des entités anonymes et invulnérables — semble anodin. Non que le principe du discount ou du commerce en libre-service soit contesté. Bien au contraire. Mais là les problèmes de conscience sont faciles à gommer. Bien mieux, les « faucheurs » y trouvent une justification rationnelle irrécusable, puisque pénaliser un « trust » en diminuant sa marge de profit signifie rendre sa propre justice par la bande. Et puis, la connaissance des facteurs pris en compte par les magasins dans le calcul des prix de revient est, paradoxalement, considérée comme une excuse. Savoir que de toute façon la fauche est incluse dans le prix de vente d'un objet, en majore d'office la valeur, dédouane complètement.

Indulgence

Comme le dit Marianne, qui, elle, s'est fait surprendre dans un supermarché de quartier où elle faisait depuis des mois ses courses hebdomadaires : « *Ce qui m'a été le plus pénible, c'est la surprise de la caissière, qui me connaissait bien. Par contre, le flic du magasin, je le méprisais trop pour me sentir gênée. L'inspecteur de police, lui, a été assez sympathique, autant en voulant comprendre pourquoi quelqu'un comme moi se mettait à voler qu'en intervenant auprès de la direction du magasin pour les empêcher de porter plainte, disant que j'étais une intellectuelle au chômage...* »

D'autres apprécient aussi que dans les grandes surfaces on ne parlemente pas avec un individu, mais qu'un règlement, une procédure répressive définie une fois pour toutes se mette automatiquement en marche si on a la malchance d'être pris. C'est cela qui rend la chose si excitante, et donne une impression de plus grande invulnérabilité. Une stratégie policière conçue pour surprendre les voleurs inclut que, en retour, des parades sont possibles. Comme au jeu d'échecs ou de go, le plus intelligent gagne. En outre, l'individu isolé se sent favorisé par le calcul des probabilités et la loi des grands nombres. Par exemple, dans certaines librairies, il suffit de repérer les circuits de télévision et d'identifier les inspecteurs chargés de la surveillance pour se sentir quasiment à l'abri. Les étudiants échangent des tuyaux afin de multiplier leurs chances. « *L'essentiel est de ne pas perdre de temps, pour éviter au maximum de se faire repérer*, déclare Loïc. *Donc, tous mes gestes sont codés, étudiés, il n'y a aucune place pour l'improvisation. En principe, je n'ai plus jamais peur. Le jour où je ne me sens pas à l'aise, je m'abstiens, et je reporte la chose à plus tard. Avant, j'étais moins efficace, j'hésitais, j'allais dans plusieurs magasins, et je perdais un temps monstre. Maintenant, j'ai une telle maîtrise que je sens exactement l'instant dangereux, qui dure environ une minute.* »

Dans cette gigantesque partie de gendarmes et de voleurs, la frustration et le dépit sont bien souvent, semble-t-il, du côté des victimes. En effet, beaucoup de faucheurs amateurs conservent longtemps leur impunité. Sans compter qu'une première interpellation — à condition que le délit se situe dans une fourchette comprise entre 100 F et 150 F, que le sujet ne se montre pas récalcitrant, et restitue ou règle l'objet volé — ne donne lieu qu'à un relevé d'identité échappant le plus souvent aux poursuites pénales. D'une part, les services de police ou du parquet — qui seraient littéralement submergés par ce type d'affaire — ont tendance à prêcher l'indulgence et à freiner le zèle à punir des magasins. D'autre part, dès qu'il ne s'agit pas de récidivistes, les dirigeants, très conscients de leur niveau de responsabilité dans la mise en place du processus de tentation et de stimulation, ont tendance à tempérer d'emblée leur sévérité. Crédulité réelle, fausse naïveté, ou stratégie commerciale, les magasins admettent facilement l'excuse de l'acte impulsif commis comme en état d'hypnose par un voleur primaire qui se targue en outre d'être un fidèle client... ■

ÉDITION

Soixante-dix livres en breton

Ronan Huon est le plus gros éditeur en langue bretonne. Sans but lucratif. Mais sans verser de droits d'auteur.

ANDRÉ MEURY

POUR des milliers de Bretons ce « petit livre vert » est le dernier espoir. Ni projet écologique chassant atome et pétrole ni programme économique ou politique rendant le travail aux chômeurs. Mais un catalogue de livres en langue bretonne, véritable oasis dans le désert culturel qu'est devenue la Bretagne bretonnante.

Le petit catalogue vert est connu comme le loup blanc. Sur quatre pages, il présente les soixante-dix titres que les éditions Al Liamm (Le lien) proposent actuellement à leurs lecteurs. C'est peu, bien sûr. Mais c'est la plus grande partie de la littérature en langue bretonne disponible aujourd'hui dans le commerce.

Ronan Huon peut réciter le catalogue par cœur. Cinquante-huit ans, l'allure savante mais « entre-deux-cours » du professeur qu'il est depuis trente ans à Brest, Ronan Huon, directeur d'Al Liamm est le principal éditeur de livres en langue bretonne. Sans beaucoup de concurrents. Mais justement avec tous les courages.

Janvier 1945. La France est sortie de la guerre. La Bretagne aussi. Avec les mêmes plaies, les mêmes chagrins. Mais pour les militants de l'« idée bretonne », beaucoup de pitié en plus. Quelques dirigeants de mouvements bretons ont cru trouver dans le régime de Vichy la solution au problème breton. Ils ont collaboré. Et pas de petite manière, allant jusqu'à créer une milice armée, portant uniforme, et intégrée au service de sécurité SS. Les véritables fascistes bretons s'y sont précipités. D'autres ont été séduits sans trop savoir ni comment ni pourquoi. Parmi eux, Roparz Hemon, professeur agrégé d'anglais. Pour les bretonnants, c'est plus qu'une anecdote. Roparz Hemon est le fondateur de la revue en langue bretonne *Gwalarn (Noroit)*, qui, pendant vingt ans, a été le livre de chevet des intellectuels bretonnants de tout bord.

Deux cents numéros

Janvier 1945. Ronan Huon a vingt-deux ans. Il apprend l'anglais à la faculté des lettres de Rennes. La capitale de la Bretagne comprend mal la langue bretonne, et les temps ne sont guère favorables aux bretonnants. Le « maître » Roparz Hemon, condamné à dix ans d'indignité nationale, s'est réfugié en Allemagne. *Gwalarn* a disparu. Pour les bretonnants, le vide est immense.

Ronan Huon, lui, n'a aucune honte de la langue que lui ont enseignée ses grands-parents. « *Pour moi*, dit-il, *il n'y avait pas la moindre ambiguïté. J'étais réfractaire au S.T.O. Les Allemands, je m'en cachais plutôt.* » Il sera le premier à relever la tête. L'époque est à la nostalgie. La première revue bretonnante d'après guerre *(« bilingue, pour quelques lecteurs de plus »)* que Ronan Huon crée avec un ami portera un nom irlandais, *Tir Na Nog) (la Terre des jeunes)*, que la légende présente comme le paradis des Celtes.

Le plus important est fait : à nouveau des textes en langue bretonne sont édités. D'autres revues naîtront avec lesquelles *Tir Na Nog* fusionne, n'abandonnant son titre qu'en rencontrant le bon *Al Liamm* que deux jeunes bretonnants publiaient à... Paris. Devenue entièrement bretonnante, la revue — en trente ans — n'a cessé de paraître et s'apprête aujourd'hui à fêter son deux-centième numéro. « *Puis, nous avons fait comme tout le monde*, dit Ronan Huon avec un clin d'œil, *comme la N.R.F. Nous avons décidé d'éditer des textes plus importants de nos auteurs.* »

Cette fois encore, la place était vide. A cause du petit nombre de lecteurs. Pas plus d'un Breton sur cinq parle sa langue. Mais pas plus de dix à quinze mille bretonnants sont capables de la lire et de l'écrire. Pour la simple raison que la langue bretonne n'est plus enseignée à l'école depuis la loi du 21 octobre 1793, instituant dans chaque commune une école d'Etat reconnaissant comme seule langue le français.

Mini-cassettes

Peu importe. Ronan Huon a toutes les audaces. Il édite deux livres d'un coup : un roman policier et un conte pour adultes. Petits formats, petits tirages : moins d'un millier d'exemplaires. Mais l'affaire est lancée. L'affaire, c'est un bien grand mot. Après trente années d'existence, Al Liamm n'a toujours pas gagné de quoi se payer un permanent. Ronan Huon est bien le directeur de la maison d'édition ; mais il est aussi le lecteur, le correcteur, le secrétaire, l'attaché de presse. Il fait tout (1).

C'est lui que l'auteur rencontre, chez lui, pour discuter d'un manuscrit. C'est lui qui décide d'éditer ou non. C'est lui qui fixe les règles du jeu. « *Il n'y a que très rarement*, confie Ronan Huon, *de contrat d'édition écrit. Et il n'y a jamais de droits d'auteur. Sinon, le prix de vente des livres serait beaucoup trop élevé.* »

Les auteurs s'en contentent-ils ? « *Bien sûr*, répond Ronan Huon. *Ils sont très satisfaits de ne pas avoir à débourser un sou.* » Une vingtaine d'auteurs figurent aujourd'hui au catalogue d'Al Liamm. Dont le maître, bien sûr, Roparz Hemon, pour une dizaine d'ouvrages. Et une dizaine d'anciens rédacteurs de la revue *Gwalarn*. La plupart sont morts, mais, de temps en temps, Ronan Huon retrouve un inédit. Le reste des auteurs sont bien vivants. Aucun professionnel de l'écriture, mais des professeurs, des instituteurs, un notaire, une exploitante agricole, un géologue ou un économiste. La plupart ont plus de cinquante ans. « *Il faut beaucoup de temps avant de maîtriser une langue que l'on a appris seul* », explique Ronan Huon.

C'est le refrain. Enseigner la langue bretonne avant qu'elle ne disparaisse complètement. Ronan Huon s'y emploie en éditant dictionnaires et grammaires pour tous les niveaux d'enseignement. Il y a adjoint depuis une série de mini-cassettes, bien utiles aux jeunes Bretons qui n'entendent jamais parler cette langue autour d'eux. Les dictionnaires servent de locomotives à la maison d'édition. Eux seuls dépassent les dix mille exemplaires vendus. Eux seuls sont régulièrement réédités. Les autres ouvrages ne dépassent que rarement trois mille exemplaires.

Théâtre, romans, contes, nouvelles, biographies et depuis peu bandes dessinées. Ronan Huon se donne peu de critères de jugement pour accepter ou refuser une œuvre. « *Je demande seulement*, explique-t-il, *que cela soit bien écrit, en bon breton ; je n'ai ni critère politique ni critère idéologique, à condition, bien entendu, que cela ne soit pas anti-breton.* »

Autre choix de la maison Al Liamm : elle refuse les traductions. « *A quoi bon éditer « Vol de nuit » en breton approximatif, alors que le livre existe en parfait français*, explique Ronan Huon. *Je préfère donner leur chance à des auteurs qui ne seront pas édités ailleurs. Ce sont des auteurs bretons.* » Une exception toutefois pour Soljenitsyne dont *la Maison de Matriona* est devenu *Ti Vatriona*. Parce que l'histoire des paysans russes ressemble à celle des paysans bretons. Parce que la langue du traducteur était excellente.

Actuellement, les éditions Al Liamm publient chaque année sept à huit titres que l'on trouve sans trop de mal dans beaucoup de librairies bretonnes. Mais cela n'a pas été facile. Ronan Huon a dû faire plus d'une fois le tour des librairies, sa production sous le bras.

Cette vente militante n'a pas tout à fait disparu. Depuis près de vingt ans, une commerçante de Guingamp assure la vente par correspondance des livres d'Al Liamm. « *Je n'ai pas d'autres moyens de faire quelque chose pour la langue bretonne*, explique Mlle Queillé. *J'ai trouvé ce moyen-là.* » Son nom figure sur le catalogue. Elle reçoit des commandes de Bretagne, bien sur ; mais aussi de toute la France, de Belgique, d'Irlande ou des Pays-Bas. Parfois de plus loin encore. Les livres s'entassent dans un local, près du magasin de Mlle Queillé, et, lorsqu'elle est trop occupée, c'est sa vendeuse qui va faire les paquets. Plus de 30 % des ventes de la plus importante maison d'édition bretonnante partent ainsi d'un magasin de chaussures.

Pas de « copyright »

Le reste des ventes s'effectue, pour l'essentiel, en librairie, grâce au travail — rémunéré cette fois — d'un prospecteur professionnel. La « Coopérative Breizh » de La Baule regroupe sur un même catalogue une dizaine d'éditeurs bretons de livres et de disques. Dont, évidemment, la production d'Al Liamm.

Un éditeur de livres en langue bretonne peut-il en vivre ? Ronan Huon n'y croit pas trop. « *Le statut « loi de 1901 » des éditions Al Liamm nous interdit tout bénéfice. Mais c'est une précaution inutile*, explique-t-il. *L'an passé, notre chiffre d'affaires s'élevait à 170 000 F, pour 180 000 F de dépenses.* » Il faut ajouter un stock important aux recettes et l'équilibre est respecté.

De toute évidence, Ronan Huon ne cherche pas à faire des affaires. Aucun de ses titres n'est protégé par le moindre « copyright ». Et, si d'aventure, un petit C enfermé dans un cercle sur une page de garde peut le laisser croire, c'est pure fantaisie. Aucune déclaration officielle n'a jamais été faite à quelque organisation que ce soit qui donnerait valeur juridique à ce « copyright » breton.

Non, Ronan Huon poursuit un rêve : voir renaître la langue bretonne. Ses quatre fils ont appris le français en entrant à l'école. Lui ne leur a jamais parlé que breton. Deux d'entre eux ont épousé des bretonnantes. Ronan Huon en est encore plus fier que de ses éditions. ■

(1) Editions Al Liamm, 2, venelle de Poulbriquen, 29200 Brest.

CROQUIS

Becs et ongles

L'entrée de l'Enfer de Dante. La chaleur qui jaillit de l'intérieur le laisse du moins supposer. L'arène, de 4 mètres de diamètre est installée dans une *pièce de 20 mètres carrés* à peine dans un petit café, l'Association des amis des volatiles, à Mersin, port de la Turquie méditerranéenne.

Des visages moustachus. L'atmosphère est bruyante et tendue: le combat de coqs le plus important de la journée se déroule depuis quelques minutes *seulement : Çilli contre Balli.*

Çilli (bigarré) est borgne, souvenir d'un précédent combat. *Mais ce vétéran a de la prestance* et manifestement de l'expérience. En face de lui, un jeune « costaud », *plus énergique* que vraiment efficace : Balli (mielleux, la couleur de ses plumes). Le propriétaire du vainqueur encaissera une somme de 10 000 livres turques (1 franc vaut 18 livres turques). *« On n'a pas besoin d'écritures, la parole suffit », « 1 000 livres pour Balli », « Sur Çilli 1 500, qui dit mieux ? ».* Les chiffres lancés attendront facilement 300 000 à 400 000 livres turques selon l'im*portance du combat.* On a vu nombre de parieurs sortir de l'arène complètement ruinés.

Depuis toujours, octobre est un mois creux pour les cultivateurs et les petits commerçants. Jusqu'au début de l'hiver les combats ont lieu en permanence.

Les rencontres ont entre six à huit et huit à dix rounds selon les catégories *« yavru »* (jeune) ou *« kart »* (vétéran). Les reprises sont de quinze minutes. Comme dans les matches de boxe, les adversaires sont du même poids avec une différence tolérée d'environ *100* grammes. *Les* coqs pèsent en moyenne 3,75 kilos, *mais il y a aussi des* « poids lourds » de 4,5 kilos.

Entre les rounds, des « soigneurs » s'affairent à *revigorer* les adversaires en leur donnant à boire, effaçant sur leur crête les traces sanglantes des coups de bec.

Les coqs bien entraînés utilisent, outre leur bec, leurs ailes et surtout leurs éperons pointus pour venir à bout de leur adversaire.

Ils se reposent pendant l'été, lorsqu'ils changent de plumes. *Leur régime se compose de mil*let, de blé, de raisin sec et d'œuf.

Il y a de véritables écuries. Pendant un combat, les autres coqs attendent leur tour dans des cages spéciales. Un coq qui se bat aujourd'hui devra se reposer dix à vingt jours avant le combat suivant, selon les coups qu'il aura encaissés. Les propriétaires de l'arène touchent 10 % de la récompense.

Cemal Kirisci, quant à lui, est éleveur-manager. Il les élève pour les revendre. Il se risque *même à parier sur ses poulains.* A l'âge de sept ans déjà, Cemal courait les arènes locales. Son père allait le chercher, et le rossait publiquement. Mais Cemal était incorrigible. Il l'est resté depuis quarante ans.

Il possède vingt coqs de combat. Ce sont des bâtards de poules indiennes croisées avec les coqs de Birmingham. Il les vend bien. *« Il y a même des acheteurs qui viennent d'Arabie Saoudite, d'Irak, voire d'Iran. »*

Après les combats de Mersin, il part pour la région de la mer Noire pour une série de « démonstrations ». Un artisan forain, avec sa ménagerie à becs et à plumes.

ARTUN UNSAL.

La fièvre du dernier soir

On a beau avoir « ça » dans la tête depuis plusieurs semaines, l'angoisse de la veille est insoutenable. Il y a d'abord la caravane qu'il faut extraire *de ce garage où elle a hiverné,* en se maudissant d'avoir attendu le dernier moment. Il y a les ustensiles de camping qu'on croyait avoir réunis à l'automne dernier et que... *« On a dû prêter le lit de camp à quelqu'un pour Pâques, mais à qui ? »* Et puis les cartes routières : l'I.G.N. est-elle restée dans la boîte à gants ?

Non, tout n'est pas prêt. Le comble même : où a-t-on mis David ? Tout à l'heure, il était là, il jouait dans la cour... *« David m'inquiète, tu sais ; depuis deux jours je le trouve pâle, il aura de la fièvre demain et ça fera comme à la Toussaint lorsqu'on devait descendre à Gap ! »*

Et les livres ? On allait bel et bien les oublier. Ce serait vraiment idiot d'avoir à en acheter là-bas alors qu'ici le club nous les propose à prix réduits. *« Prends ceux que tu désires ; pour moi, pas de problème, je n'ai lu que soixante pages de Proust l'an dernier... »* Doit-on emporter les montres ? Et ce bijou en or ? *« En tout cas, tâche cette fois-ci de ne rien te faire voler dans les douches du camping comme la dernière fois. »* Ah ! la clé. Il doit bien exister un moyen pour qu'on n'oublie pas de la déposer chez les parents qui veulent bien prendre en charge l'entretien des plantes.

On grondera David quand il rentrera. Il est sans doute allé jouer chez son ami Marcel. *« C'est bien le moment, il pourrait nous aider à préparer ! »* Ce qu'a dit le garagiste ? Trois fois rien. Aucun risque que la courroie du ventilateur casse sur l'autoroute comme c'est arrivé aux P..., il y a quelques années.

« D'où sors-tu, toi ? » Du haut de ses huit ans, David apparaît enfin derrière les valises. *« Je jouais chez Marcel. »* Est-il réellement plus pâle que d'habitude ? On ne sait pas bien. *« Regarde, on a tout préparé, tu aurais pu nous aider ! »* Haussement d'épaules : *« Non, ça ne m'intéresse pas, et puis d'abord je ne partirai pas cette année, je veux rester ici pour jouer avec Marcel... »*

DIDIER POBEL.

PATRIMOINE

L'image d'Épinal reprend des couleurs

« Napoléon à son retour de l'île d'Elbe », c'était elle. « Marlborough s'en va-t-en-guerre», aussi. Aujourd'hui, l'image d'Epinal sort de l'oubli et flirte de nouveau avec l'actualité. Elle s'apprête même à gagner les élections présidentielles...

PIERRE LAFITAN

HEUREUX écoliers d'Epinal ! Sages ou pas, ils sont submergés d'images. Difficile, ici, de faire un pas dans une salle de classe, un foyer municipal, un restaurant, sans trouver — fixées au mur — les œuvres de René Georgin, de Claude Cardinet, de Benjamin Rabier ou de Job, pour ne citer que les imagiers les plus connus... La ville, du reste, pelotonnée au bras de la Moselle, ressemble elle-même à une image, dont on s'étonne qu'elle n'ait pas été gravée dans le bois, à la façon des premiers imagiers : des moines bourguignons de la fin du quatorzième siècle.

La petite *histoire témoigne,* précisément, de la *surprise* de ses religieux *découvrant* que le bois *pouvait dévoiler les traits du* Christ et de ses apôtres, à condition qu'il fût *sculpté* par une *gouge et un poinçon experts et* — une fois encré — révélé par un papier de lin fabriqué feuille à feuille.

L'imagerie populaire était née. Elle colportera dans nos campagnes, pendant cinq siècles, ses figures saintes naïvement coloriées, ses fresques militaires, ses scènes villageoises, jusqu'à ce que la technologie moderne lui porte un coup presque fatal. De fait, la plupart des fabriques d'images ne résistent pas à l'invention de la photographie. Une seule survit : l'imagerie Pellerin, fondée à Epinal en 1796 par Jean-Charles Pellerin, ce qui explique la renommée universelle de l'imagerie d'Epinal, à tel point qu'elle est devenue synonyme, dans l'esprit du public, d'imagerie populaire.

La voici, le long des quais de la Moselle, cette Imagerie Pellerin. Une sorte d'hôtel particulier qui s'ouvre sur une cour privée. Une façade en pierre, rehaussée d'une tour carrée... L'art populaire a écrit dans ces lieux une bonne partie de son histoire. Témoins de ce passé : mille bois gravés, six mille cinq cents pierres lithographiques, une multi*tude de dessins* originaux, des planches d'époque et, pour ce qui est de la technique, une *presse à bras et une presse* Gutenberg datant de 1810.

A l'antique matériel du début, *sont venues s'ajouter des rota*tives offset quatre couleurs, des plieuses, une machine à colorier, de même qu'un outillage sérigraphique. Ainsi dotée et équipée, l'Imagerie Pellerin imprime et édite à loisir des images et albums qu'elle distribue dans les librairies, sur tout le territoire français. Elle ouvre au public une salle d'exposition qui retrace — mieux qu'un ouvrage théorique — les diverses orientations suivies par l'imagerie populaire...

Au commencement étaient les images « de préservation », placées dans les étables pour protéger animaux et gens. Voici donc un portrait, aux contours grossiers, de saint Blaise et de saint Guérin, patrons des bestiaux. Plus loin, c'est la Sainte Trinité, au trait déjà plus précis. Peu de titres ou de légendes : tout s'expliquait aux êtres les plus frustes par la puissance de suggestion du dessin, colorié dans des tons vifs : rouge, bleu, jaune, violet.

Au fil du temps, l'image se désacralise et illustre contes, légendes *ou chansons. Ici, c'est* « Marlborough s'en va-t-en guerre » ; là, « le Bon Roi Dagobert ». L'image croque volontiers les personnages familiers (médecin, notaire), ou les scènes de la vie courante : la chasse, la fuite des saisons, la réforme des ménages, le degré des âges... « Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué », servait d'affiche aux commerçants.

L'image populaire trouve aussi une inspiration de choix dans les guerres du Consulat et de l'Empire. « Le passage du Grand Saint-Bernard », « la retraite de Moscou », « la bataille de Waterloo », sont autant de clichés de l'épopée napoléonienne.

Jean-Paul II

L'esprit de l'imagerie est résolument populaire et familial, le ton paternaliste et moralisant ; la forme souvent naïve, sinon puérile Et les images collent à l'actualité. Elles jouent, avant la lettre, le rôle d'un journal illustré.

« *L'image d'Epinal,* dit Jean-Charles Dumont-Pellerin, *c'est l'histoire vue de l'intérieur, le reflet de l'âme populaire ; c'est aussi le retour à une vie simple, empreinte du sceau artisanal et de la création artistique originale.* »

Le jeune et lointain successeur *de Jean-Charles* Pellerin ne se borne pas à rééditer les œuvres de sa collection. Il cherche à enrichir le marché de l'imagerie populaire par de nouvelles créations.

« Depuis que le « rétro » est à la mode, précise-t-il, *le public redécouvre peu à peu l'image populaire. L'imagerie doit donc profiter de cette chance qui lui est offerte et se renouveler en ouvrant sur notre époque. Pour cela, nous cherchons à réunir des créateurs, tels Philippe Delestre, Bruno Carpentier, Philippe Vacherot ou Jean-François Chevalier, capables de retrouver la manière et l'esprit d'un Benjamin Rabier ou d'un Charles Pinot et de les adapter à l'actualité.* »

Première entreprise en ce domaine : l'édition d'une image *dans le style d'Epinal* représentant le pape Jean-Paul II à l'occasion de son voyage en France. Une autre image, représentant cette fois-ci le général de Gaulle, est diffusée peu avant le 18 juin. Le responsable de l'Imagerie Pellerin prend contact avec les partis politiques, pour leur soumettre un projet tendant à personnaliser — toujours dans le style Epinal — les déclarations de *leur candidat* aux prochaines élections présidentielles. Autres réalisations en cours : l'illustration des chansons de Brassens et la mise au point d'une version moderne des *Sept péchés capitaux.*

Toutefois, le grand projet de Jean-Charles Dumont-Pellerin est l'application de l'audiovisuel à l'imagerie populaire. Un premier court métrage, « le Chat botté » — d'une durée de six minutes — vient d'être monté à partir des images d'Epinal réalisées en leur temps pour illustrer le conte de Perrault. Le texte est restitué intégralement, tandis que les images défilent. D'autres films suivront.

L'Imagerie Pellerin n'est pas seule à œuvrer en faveur de l'art populaire. Le Musée de l'imagerie, installé à Epinal en 1951, tente d'élargir son audience en enrichissant chaque année son capital d'images. De son côté, l'Ecole municipale des beaux-arts, qui se consacrait — depuis sa création en 1966 — aux techniques de la communication, voudrait se spécialiser d'une manière plus approfondie dans l'étude de l'imagerie populaire, tant d'un point de vue *historique* que technique. Ses professeurs ont engagé, depuis un an, des recherches pour préparer le futur enseignement.

En outre, Jean-Pierre Courroy, directeur de l'école, est en train de mettre sur pied, en liaison avec deux associations locales et la municipalité, une vaste opération d'animation socio-culturelle destinée à promouvoir l'image auprès de la population.

Elus locaux, professionnels de l'imagerie, créateurs, enseignants, entendent sauver l'image populaire de l'oubli et préserver un patrimoine qui demeure le meilleur fleuron de leur ville... ■

MUSIQUE

Chantons français !

La chanson française – et les chanteurs – ont peine à survivre. Une jeune association, Action-Chanson, s'efforce de les y aider.

ANDRÉ LAUDE

LA France était invitée, il y a quelques mois, par les animateurs *des différentes* chaînes de radio à « chanter français ». Certains pensèrent que la sacro-sainte SACEM avait décidé de ne plus renvoyer outre-Manche et outre-Atlantique des bateaux entiers remplis jusqu'aux cheminées de « royalties » considérables. *Ceux-là n'eurent pas* tout à fait tort de penser ainsi.

Il est indéniable que la vogue *de la pop'music, du rock, du folk,* d'origine britannique ou américaine, ont rejeté dans l'ombre des dizaines et des dizaines de chanteuses et chanteurs français, jeunes, et donc marqués forcément par ces « révolutions » venues d'ailleurs, mais restant aussi les héritiers d'une certaine tradition propre à notre pays.

Sauf à se risquer à la création d'un groupe rock, et à lorgner du côté du *Palace,* des *Bains-Douches,* du *Pavillon Baltard,* à Nogent-sur-Marne, il n'est guère facile, aujourd'hui encore, pour une jeune femme ou un jeune homme voulant fuir les banalités d'un Dave, d'un Christophe, ou du « disco » qui n'en finit pas de mourir d'exister sans drames dans la chanson. L'ombre de l'époque « *caves de Saint-Germain-des-Prés* » paralyse encore des auteurs-compositeurs-interprètes, qui, guitare sèche au poing, tentent de se faire entendre au milieu du vacarme des batteries, *des guitares électriques,* des synthétiseurs.

On connaît pour ceux-là le circuit traditionnel, circuit où l'on se bouscule afin de tenter d'arriver la *première ou le premier* : M.J.C., comités d'entreprises, foyers de jeunes, foyers du troisième âge, fêtes locales... J'en connais quinze ou vingt, filles ou garçons, qui courent, à pied, à cheval, en voiture, et plus souvent en auto-stop, de Lille à Toulon, de Garges-lès-Gonesse à Valence, de Lyon à Maubeuge, *pour se retrouver* devant un parterre frileux d'amateurs venus voir de quoi il retourne.

Certes, il en est quelques-uns et quelques-unes qui, sans jouir des faveurs absolues des médias, ont le pouvoir de remplir une salle : Hélène Martin, Colette Magny, Jacques Bertin. Mais pour deux ou trois chanceux — et qui le méritent — combien de « paumés » qui rentrent au bercail avec trois sous en poche, et quelque amertume au cœur.

Pour les uns et pour les autres, d'ailleurs, pratiquement pas de « passages » à l'antenne, « passages » mobilisés par les gros « tankers » des puissantes firmes discographiques qui ont les moyens de phagocyter les programmateurs, et de fabriquer, en trois coups de cuiller à pot, une « idole » qu'elles renverront aux oubliettes si elle s'avère peu rentable. Sans « passage » à l'antenne, comment se faire connaître, comment obtenir la faveur d'un disque ? C'est un cercle vicieux pas aisé à briser.

Il n'empêche que, depuis six ans, depuis 1974 exactement, une poignée de chanteuses, de chanteurs, compositeurs, paroliers, *ont décidé de lutter, de bouleverser* du mieux possible le paysage de grisaille. Ils ont donc créé, à l'instigation notamment de Christian Dente, une association dénommée Action Chanson. Régie selon la loi de 1901, elle groupe actuellement plus de trois cents adhérents, y compris des journalistes, des responsables de M.J.C., ou tout simplement des amateurs de chansons convaincus que « *la chanson est un élément essentiel de civilisation* », et qu'elle joue un rôle important dans les rapports sociaux.

Action Chanson, qui est hébergée dans une M.J.C. de la banlieue parisienne, et ne dispose d'aucun permanent, d'aucun financement autre que les cotisations de ses adhérents, publie un bulletin bimestriel et des notes mensuelles. Elle constitue un fichier extrêmement fourni. Action Chanson propose « *sa collaboration technique aux associations culturelles et aux collectivités qui souhaitent organiser dans leur région des événements pour la diffusion et la connaissance de la chanson* ». En aucun cas, elle ne veut se substituer aux organisateurs de spectacles, *ni aux impresarios.* Ses services sont authentiquement gratuits.

Sonothèque

Le bilan est largement positif : en octobre et en novembre 1975, en collaboration avec l'U.D.-C.G.T., et plusieurs municipalités de Seine-Maritime, huit spectacles donnés dans cinq lieux de l'agglomération rouennaise. En avril 1976, soixante-six interventions diverses dans seize villes des Hauts-de-Seine, trois des Yvelines, douze établissements scolaires, huit associations locales, neuf comités d'entreprise, avec la participation de trente-quatre chanteurs et chanteuses. Fin 1977, vingt-cinq « événements » se déroulèrent dans plusieurs villes du Val-de-Marne (animations, débats, spectacles, soirées audiovisuel...). En 1979, six mois d'action à l'intérieur des usines Renault ont mobilisé les membres de l'association à travers débats, rencontres, récitals.

Action Chanson a pris une telle ampleur qu'elle a éclaté en groupes régionaux : celui du Nord et celui d'Ile-de-France. Dominique Mac Avoy, qui anime le Centre régional d'Ile-de-France, a un grand projet : la création d'une Ecole de la chanson, où tous ceux qui le voudraient pourraient s'initier à la diction, à la gestualité, à l'économie de la chanson, aux multiples rouages de ce domaine des « variétés », à l'histoire de la chanson, des styles et des créateurs...

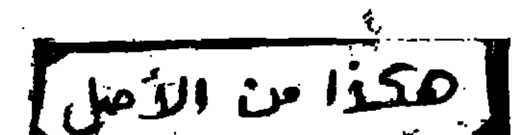
Action Chanson a entraîné dans son sillage de nombreux chanteurs connus et même célèbres : Djamel Allam, Jean-Paul Verdier, Mama Béa Tikielski, Patrick Abrial, Leny Escudero, Serge Reggiani, Pia Colombo, Francis Lemarque, Jean Vasca, Francesca Solleville, Francisco Montaner, Jacques Bertin, Juliette Gréco, Colette Magny, Henri Gougaud, Claude Vinci...

Des actions nouvelles ont été mises en chantier : constitution d'une *sonothèque* à partir d'enregistrements publics (déjà plus de trente auteurs-interprètes ont été enregistrés *par vagues de trois*), une bande collective regroupant plus d'une centaine de chanteurs et chanteuses est à la disposition des responsables d'associations culturelles.

En définitive, comme nous le rappellent Dominique Mac Avoy et Christian Dente, il s'agit de faire reconnaître la chanson *comme un art* à part entière par les pouvoirs publics, de permettre un échange permanent entre tous ceux *qui* participent de l'existence et de la création de la chanson, d'approfondir un travail d'animation en *commun* avec les collectivités locales en vue de populariser une « *idée autre de la chanson* », de favoriser la création d'un centre national de la chanson, et enfin, de défendre les droits de ceux qui, par leur art et leur travail, remplissent les caisses de l'Etat — des milliards de centimes grâce à la T.V.A. de 33 % sur les ventes de disques — et qui, en retour, ne touchent, la plupart du temps, que le « *salaire de l'angoisse* ». ■

● ACTION CHANSON : renseignements à la M.J.C. Daniel-Ferry, 10-14, boulevard Jules-Mansard, Nanterre. Tél. : 721-74-09.





هكذا من الأصل

UNION SOVIÉTIQUE

« Le pays le plus sportif du monde »

L'Union soviétique est, si l'on en croit les statistiques et les propos officiels, le « pays le plus sportif du monde ». En tout cas, une puissante organisation permet aux Soviétiques de pratiquer tous les sports.

DANIEL VERNET

SI Moscou a dû attendre près de trente ans après l'admission de l'U.R.S.S. au C.I.O. pour organiser les Jeux olympiques, cette *« grande fête de la jeunesse et de l'amitié entre les peuples »*, ce ne peut être que le résultat d'une injustice. Quelle ville était mieux indiquée que la *« ville la plus sportive du monde »*, de surcroît capitale du *« pays le plus sportif du monde »* ? Les deux premiers records des Jeux de la vingt-deuxième olympiade sont tombés. Un Moscovite sur cinq, comme un Soviétique sur cinq, fait du sport. Le club U.R.S.S. compte cinquante-cinq millions de membres, un chiffre impressionnant même s'il ne correspond pas parfaitement à la réalité. Dans le domaine du sport aussi le plan doit être rempli et il est préférable de gonfler les chiffres que de reconnaître des échecs.

Dans la doctrine officielle soviétique, il n'y a pas de contradiction entre sport de masse et sport d'élite. *« Nier le sport de haut niveau, c'est nier le sport en général »*, dit-on ici. La tutelle du sport revient au comité d'État pour la culture physique et le sport, avec rang de ministère qui régit tout ce qui a trait à cette activité et règne sur les associations sportives. Parmi celles-ci, les plus nombreuses sont celles dépendant des syndicats et comptant plus de trente millions de membres. Sept grandes associations étendent leurs activités sur tout le territoire de l'U.R.S.S., alors que la plupart n'ont qu'un rayonnement local ou régional. Ce sont Locomotive qui regroupe les cheminots, Bourevestnik pour les étudiants, les clubs sportifs de l'armée, Dynamo pour les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, Votnik, pour les marins, Spartak pour les employés des transports et Réserves du travail pour le personnel de l'enseignement technique.

Pour être membre d'une association sportive et avoir en principe la jouissance gratuite de ses installations, il suffit de payer une cotisation annuelle de 30 kopeks (moins de 2 francs). Les frais de fonctionnement sont mille fois plus élevés et les associations sont financées par les entreprises, les syndicats, les professions de l'État, un pourcentage sur les ventes d'articles de sport et les subventions des publications spécialisées comme le quotidien *le Sport soviétique*, qui tire à quatre millions d'exemplaires.

L'U.R.S.S. compte 3 282 grands stades pouvant accueillir 11,4 millions de spectateurs ; 66 000 salles de sport ; 1 435 piscines ; 19 000 centres de tir ; 6 600 stations de ski, 100 000 terrains de football. Malheureusement, la pénurie chronique de marchandises n'épargne pas les articles de sport. L'amateur a souvent le plus grand mal à se procurer le matériel indispensable à la pratique de telle ou telle discipline. Alors que chaque année on aurait besoin, par exemple, de 2 millions de paires de skis, on en produit moins de 1 million, soit cinq fois moins de chaussures que de skis. Pour acheter un équipement, il faut souvent faire plusieurs magasins, car celui qui a des skis n'a pas de fixations, et les bâtons se trouvent à un autre bout de la ville. Quant aux chaussures, la pointure qui vous convient ne sera souvent pas disponible avant la saison prochaine. C'est vrai aussi pour les équipements de hockey — sport très populaire en U.R.S.S., — pour les chaussures de montagne, les balles de tennis, les ballons de football, de volley, de basket...

Six millions d'athlètes

La production des articles de sport n'a pas augmenté depuis trois ans et les responsables ne prévoient aucune amélioration avant la fin du prochain quinquennat en 1985. Selon *le Sport soviétique*, la demande des associations sportives en matériel n'est satisfaite qu'à 50 %.

Les sportifs soviétiques sont encadrés par 300 000 entraîneurs professionnels diplômés, formés dans 24 instituts de culture physique, 89 facultés d'éducation physique, 77 écoles pédagogiques spécialisées, 26 écoles secondaires et 10 écoles d'entraîneurs, ainsi que par 10 millions d'entraîneurs bénévoles.

Les disciplines les plus pratiquées sont l'athlétisme avec 6 millions de pratiquants, le volley (5 millions), le basket (4 millions), le ski (4 millions), sans compter les amateurs du dimanche ; le tir (3 millions), le hand-ball (800 000), la gymnastique (700 000), le hockey sur glace (150 000), le patinage de vitesse (300 000), le patinage artistique (45 000), l'escrime (50 000), l'équitation (25 000), le yachting (20 000).

Le sport est obligatoire à l'école et pendant les deux premières années de l'université. De la première à la quatrième (entre sept et onze ans), les enfants ont deux cours de trois quarts d'heure d'éducation physique par semaine. Il existe aussi des sections sportives extra-scolaires dans chaque école, mais les responsables reconnaissent qu'elles ont peu de succès. A partir de la quatrième, on organise des compétitions scolaires permettant de découvrir les nouveaux talents. Les jeunes retenus sont envoyés dans des écoles de sport qui fonctionnent en dehors des mois de cours d'enseignement général.

Des compétitions sont organisées chaque année à tous les niveaux : compétition nationale en sports collectifs, auxquels quinze millions d'enfants participent chaque année ; les compétitions des « espoirs » depuis 1976, disputées par des classes entières, qui ont regroupé quatorze millions d'enfants en 1977 ; tous les deux ans, des Spartakiades scolaires organisées en plusieurs étapes pour tous les élèves de l'école moyenne (entre sept et dix-huit ans). Ces compétitions doivent donner aux enfants le goût du sport, le sens de l'émulation et permettre de découvrir les futures vedettes, dans un pays où les grands rassemblements avec drapeaux, palmes et hymnes, font partie des rites païens de la nouvelle société.

L'U.R.S.S. organise d'ailleurs tous les quatre ans depuis 1956 de véritables Jeux olympiques intérieurs, les Spartakiades des peuples de l'U.R.S.S., auxquelles participent plus de quatorze millions de sportifs. La finale, qui a regroupé la dernière fois plus de sept mille athlètes de vingt-cinq disciplines, est parfaitement conforme au programme olympique. Les Spartakiades d'hiver sont encore plus suivies (vingt millions de participants).

Pour les étudiants, le sport et la culture physique sont obligatoires pendant les deux premières années, facultatifs ensuite. Les sports universitaires regroupent deux millions de participants, soit 75 % des étudiants et 40 % du corps enseignant. Tous les ans, mille membres d'associations universitaires deviennent « maîtres des sports », un des plus hauts titres en ce domaine.

Les sociologues soviétiques notent que le sport est plus pratiqué à la ville qu'à la campagne, que vingt millions de femmes adhèrent à des associations sportives, que les quatre cent mille « clubs de santé » existant pour les personnes âgées comptent plus de huit millions de membres.

Pour les « jeunes de dix à soixante ans », il existe un brevet intitulé *« prêt pour le travail et la défense de la patrie »*, institué il y a quarante ans. En 1976, plus de vingt millions de personnes ont gagné des médailles d'or et d'argent à la course à pied, au lancer, au tir, à la natation dite de fond.

De la masse des brevetés « pour le travail et la défense » à l'élite des champions olympiques, il ne devrait pas y avoir de hiatus. La seconde est issue de la première. *« Nos champions sont des gens ordinaires, avec leurs mérites et leurs faiblesses. Ils travaillent dans des usines, des kholkozes, des bureaux d'études »*, dit-on officiellement. Toujours en principe, le sport professionnel n'a pas droit de cité en U.R.S.S. Le sport est un moyen d'éducation, une source de santé, pas une source d'enrichissement matériel... Il n'empêche que les gens qui, pour une raison ou pour une autre, peuvent rompre la loi du silence, admettent que les sportifs de haut niveau reçoivent des primes en fonction de leurs records et que les déplacements à l'étranger, surtout en Occident, leur permettent de se livrer à de lucratives affaires.

Loterie

Les sportifs de pointe se recrutent d'autre part pour l'essentiel parmi les élèves, les étudiants et les militaires qui bénéficient de conditions de travail particulières. Valeri Borzov, champion du 100 mètres travaille à l'institut d'éducation physique de Kiev, Nicolas Anbrianov, gymnaste est entraîneur à Vladimir, le basketteur Serguei Bielov est aussi professeur dans un institut d'éducation physique comme Ladislas Prediak, gardien de l'équipe nationale de hockey... et on pourrait multiplier les exemples.

Dans les entreprises, les syndicats qui s'occupent des associations sportives prennent la défense des athlètes quand ils doivent s'absenter pour l'entraînement et les compétitions. Les sportifs conservent leur salaire même quand ils ne travaillent pas et une brochure officielle explique que si les entreprises acceptent ce système ce n'est pas par pure philanthropie. Le sport aide à reproduire la force de travail, comme aurait dit Marx. *« L'expérience montre que la pratique du sport de masse exerce une influence bénéfique sur le climat moral de la collectivité, améliore la santé des travailleurs et leur humeur, leur donne de l'entrain. Les ouvriers qui aiment le sport et qui apprécient les soins dont ils sont l'objet sont habituellement plus actifs dans leurs ateliers. Ils travaillent avec un rendement accru et ils sont rarement malades. Ce sont là des victoires dont l'administration elle-même ne peut pas ne pas tenir compte. »*

« Le plus appréciable et le plus stimulant, c'est la reconnaissance du peuple », dit-on encore. Les récompenses — comme l'ordre de Lénine — valent bien tous les privilèges, mais cette image idyllique cache une réalité plus prosaïque. Dans le sport de haut niveau, le véritable amateurisme a disparu en U.R.S.S. comme dans les pays occidentaux.

Et le sport n'y est pas plus à l'abri des scandales, même des scandales financiers... Pour ne citer qu'un exemple, repris du journal des syndicats TROUD, le responsable du club sportif d'Achkhabad, capitale du Turkménistan, utilisait les fonds inscrits au budget pour les entraînements et les compétitions à des déplacements privés à Moscou, où il menait une belle vie. Il a ainsi détourné 7 500 roubles (soit près de 50 000 francs).

Contrairement à l'image pure et dure que le sport soviétique veut bien donner de lui-même, il existe en U.R.S.S. une loterie appelée Sportloto avec ses deux millions d'habitués qui, chaque semaine, dépensent quelques dizaines de kopeks pour encourager les clubs. La moitié des recettes est redistribuée aux gagnants, l'autre moitié aux associations sportives. Le slogan de Sportloto n'affirme-t-il pas : *« Vous gagnez et le sport y gagne »* ?

REFLETS DU MONDE

Frankfurter Allgemeine

En Allemagne de l'Est aussi

« Chez nous, c'est comme ça : si on ne porte pas de jeans, on n'est pas dans le vent. » Cette déclaration est extraite de l'une des très nombreuses lettres reçues par *Jungen Welt*, le journal des Jeunesses est-allemandes, auxquelles fait écho la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : *« Le journal est-allemand s'était demandé dans une précédente édition pourquoi les robes et les costumes n'étaient plus de mode. Des centaines d'écoliers et d'écolières ont répondu en exprimant leur préférence pour les jeans et les vêtements anglais. Quelques voix dissidentes se sont cependant fait entendre dans ce concert en faveur de la mode occidentale : certaines pour la monotonie qu'engendre l'uniformité (du jean), d'autres pour blâmer les stylistes qui ne songent qu'aux jeunes filles filiformes et ne conçoivent que des jeans étroits. »*

Agence France-Presse

Ad vitam aeternam

Neuf cent quatre-vingt-cinq ans de prison, telle est la peine record requise par un juge de Floride contre un jeune homme de vingt-cinq ans qui avait dévalisé une vingtaine de personnes participant à une veillée funèbre.

L'*Agence France-presse* rapporte que le jeune homme a menacé de tirer dans le mort si les personnes qui le veillaient ne lui donnaient pas leur argent. *« Malheureusement pour lui, deux des assistants furent saisis par une crise cardiaque et moururent le lendemain. Le procureur public estima qu'il devait être tenu responsable de ces deux morts et requit la prison à vie. Mais le juge expliqua que le caractère sacrilège d'un vol à main armée au milieu d'une veillée funèbre méritait bien plus que cela. Malgré la longueur inhabituelle de la peine, l'accusé pourrait théoriquement, en application des lois pénales de Floride, sortir de prison au bout de quarante-deux ans. Pour empêcher que cela ne se produise, le juge a décidé que toute demande de libération anticipée présentée avant trois cent vingt-huit ans devrait être approuvée par lui... personnellement. »*

The Sunday Times

Le mystère de la dame en blanc

Le mystère de la dame en blanc suscitera-t-il des émules maltais à Gaston Leroux ? La question se pose après la lecture d'un article du *Sunday Times* qui relate l'étrange apparition dont la petite ville de Sliema aurait été le théâtre.

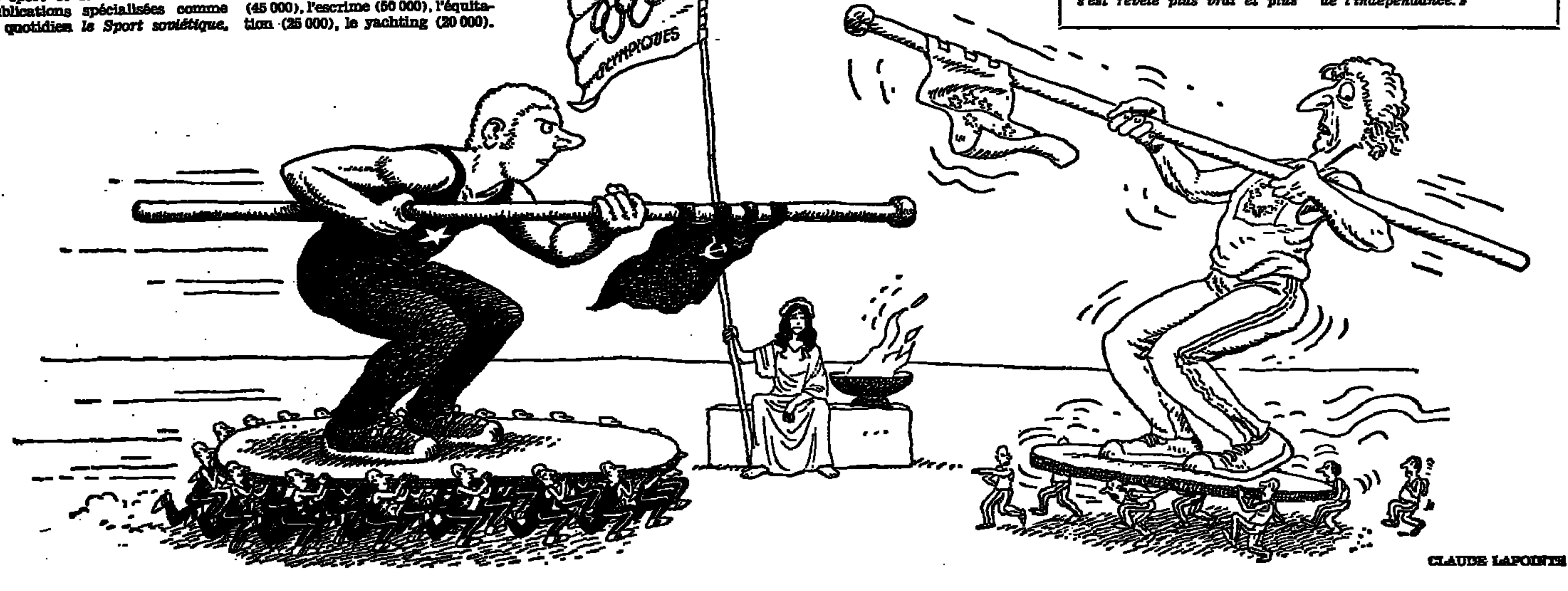
« Des enfants l'ont vue en plein jour sortant des bâtiments délabrés qui bordent la route des exilés (...). Trois pêcheurs ont rapporté avoir vu le « fantôme » bien après le coucher du soleil et ils ont été conduits à l'hôpital souffrant d'un choc (...). Des enfants, qui attendaient le bus de ramassage scolaire, ont raconté qu'une dame vêtue de blanc était sortie à pas lents d'un des immeubles du front de mer pour disparaître en atteignant le rivage. Certains ont même constaté qu'elle portait un chien sur chaque bras. Le professeur qui les accompagnait n'a rien vu. Mais les pêcheurs sont presque certains d'avoir vu une « nonne », encore une fois sortant des mêmes immeubles et se fondant dans la nuit. »

REUTERS

Une interprétation explosive

La musique n'adoucit pas toujours les mœurs. Du moins si l'on en croit cette information publiée par l'agence Reuter : *« Pour simuler les coups de canon qui ponctuent le final de l'ouverture « 1812 » de Tchaïkovski, l'orchestre symphonique de Windsor (Ontario) avait trouvé une solution originale : des charges explosives. Le simulacre s'est révélé plus vrai et plus dangereux que nature : une des charges a explosé de côté et non vers le haut, et a projeté des débris de métal sur le public.*

» Quarante-six personnes victimes de coupures et d'hématomes ont dû être hospitalisées. Le concert était donné à l'occasion des festivités préludant à la fête canadienne de l'indépendance. »

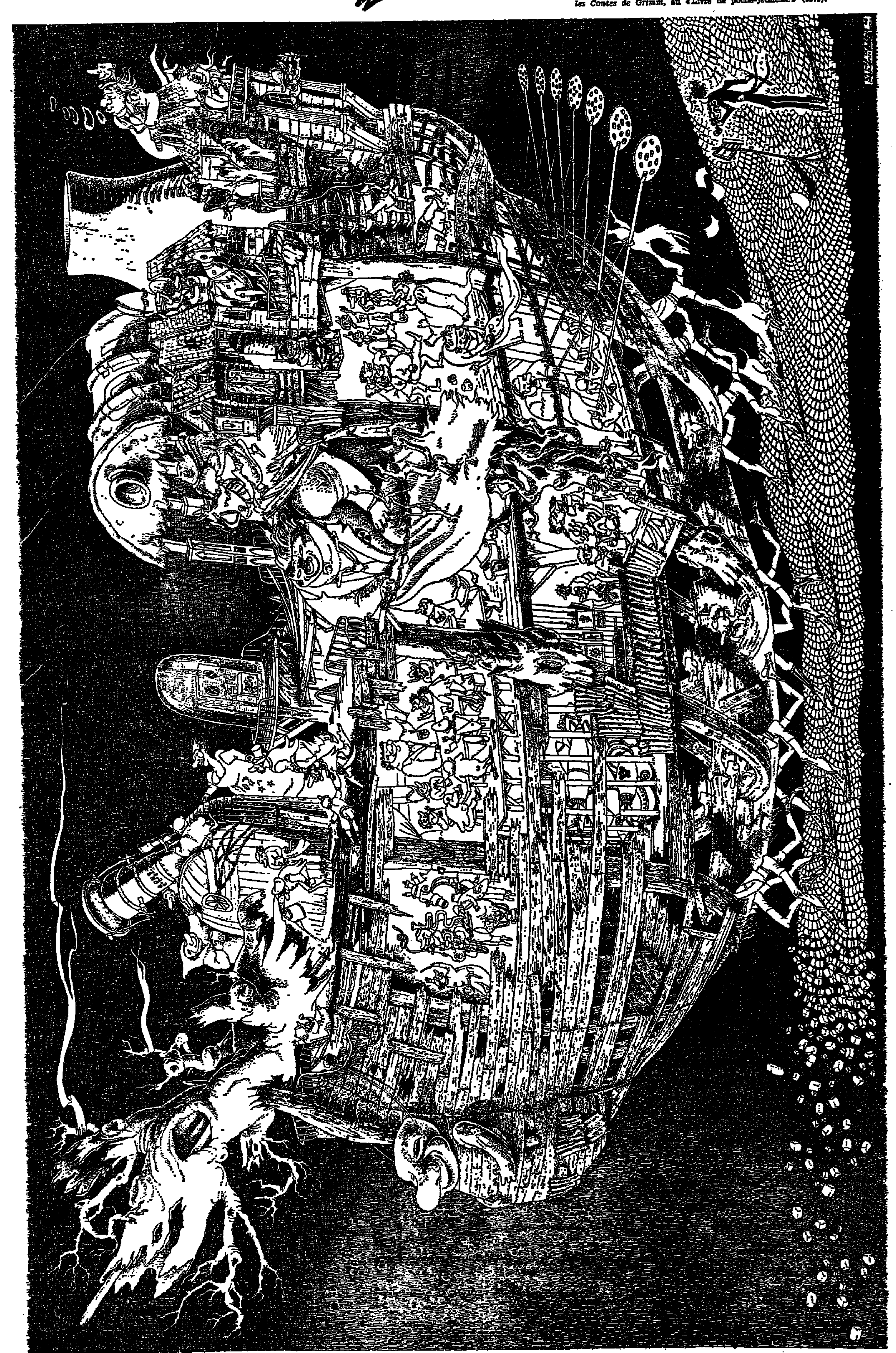


CLAUDE LAPOINTE

TRAIT Libre

MORGAN

Morgan a illustré chez Gallimard *Fred le nain et Mao le géant*, de Rémi Laureillard (1978), *le Diable dans la bouteille*, de Stevenson (1978), *le Chat de Simulombula*, de J. Held (1978), *Une fée sans baguette*, de R. Laureillard (1979) et *Le chien qui a vu Dieu*, de Dino Buzzati (1980). Chez Bordas, *Mille et une nuits* (1978), *le Premier Livre des merveilles* et *le Second Livre des merveilles*, de Hawthorne (1979) ainsi que *le Journal de Papelucho*, de Marcela Paz (1980). Chez Nathan, *Romarine*, d'Italo Calvino (1980) et *Barbatonnerre*, de C. Anderson (1980). Enfin, *les Contes de Grimm*, au « Livre de poche-jeunesse » (1979).



Tribulations des créateurs dans les sociétés nationales

Bizarreries

MATHILDE LA BARDONNIE

IL se passe de drôles de choses l'été dans les sociétés chargées de prodiguer aux téléspectateurs des images. Le vide des vacances s'inscrit dans les grilles de programmes ; ce n'est pas un euphémisme ni une nouveauté de le dire. Il n'est guère plus original de constater que, à cause précisément de cette vacuité, le public a l'occasion de se réjouir de quelques rediffusions justifiées — comme celle, cette semaine, du *Zola ou la conscience humaine*, d'Armand Lanoux et Stellio Lorenzi. Le même public pourra être heureusement surpris par la programmation soudaine d'une émission de premier ordre : il pourra s'étonner, par exemple, le mercredi soir 13 août, c'est-à-dire en plein « creux » du mois le plus creux, de se voir proposer le film d'une heure trois quarts réalisé par Bernard Sobel : une adaptation pour la télévision d'un spectacle que le réalisateur, également metteur en scène, avait monté à Gennevilliers en 1975 : une pièce de théâtre d'Isaac Babel, cet écrivain soviétique, juif et soviétique devrait-on dire, qui ne fut réhabilité dans son pays que vers 1957 (il fut dénoncé en 1939 et disparut en 1941, probablement fusillé).

Nous reviendrons en temps utile sur la réalisation de Sobel, dont il faut tout de même redire qu'il a, notamment ces temps derniers, assuré pour Antenne 2 la retransmission tant louée et tant vantée de l'opéra *Lulu*, de Wedekind, donné au palais Garnier. A croire que les responsables des programmes ont la mémoire courte : à ce même réalisateur, ils proposent un des pires jours d'audience. En outre, Sobel a dû insister beaucoup et personnellement pour que la projection préalable réservée aux critiques et informateurs de télévision ait bien lieu au mois de juin et non pas fin juillet, à l'époque où, chacun le sait, les rédactions des journaux tournent en équipes un peu réduites. Les critères d'appréciation de ce qui est pour une chaîne « *prestigieux* » sont décidément très étranges. Certains sujets méritent une promotion, voire un « battage » quasi publicitaire et d'autres sont jetés aux oubliettes, repoussées aux calendes des congés payés. Allez savoir à quoi tient la qualité.

Mais il n'y a pas que les sociétés de programmes au nombre des organismes d'Etat nés de l'ancien O.R.T.F. : il y a l'Institut national de l'audio-visuel, et il y a la S.F.P., où l'été des gens continuent de travailler, préparant pour la rentrée des émissions. Dans ces lieux où l'on produit, les salles de montage ne désemplissent guère. C'est sur table de montage, dans l'état inachevé où elles se trouvent, que nous avons pu voir ce qui existe déjà des copies de deux émissions qui, elles aussi, « ont des problèmes », et sont menacées pour des raisons différentes, et plus « pénalisantes » encore que leur date de passage à l'écran. Des raisons d'ordre administratif, dira-t-on : dans les deux cas, celui de Gérard Guillaume, à l'INA, et celui de Gérard Herzog à la S.F.P.

Les « ennuis » de Gérard Guillaume ne sont pas d'aujourd'hui. Il y a deux ans déjà qu'a été prise la décision de mettre en production le projet qu'il avait déposé d'un film sur le carnaval de Limoux. Un film mêlant la réalité et la fiction, le simple reportage documentaire et le jeu dramatisé. Cette technique, Gérard Guillaume l'avait déjà, à sa manière propre, expérimentée dans l'Ariège avec *la Guerre des demoiselles* (*le Monde* daté 31 octobre-1[er] novembre, et 10 novembre 1976).

Pour le « *Carnaval* », écrit à l'avance cette fois comme un véritable scénario, en collaboration avec Daniel Leconte et Dominique Wahiche, il poussait plus loin sa recherche d'un « jeu dramatique d'expression collective ». En 1978, les grèves ont compromis le tournage. Reporté, le projet a suscité en cours de route quelque enthousiasme au ministère de la culture et de la communication, qui, en 1979, a accordé une aide au titre de la création audio-visuelle. L'INA, de son côté, ne décidait pas d'augmenter le budget réservé à cette réalisation. Le tournage a eu lieu. Et parvenus au stade du montage, disposant d'un stock d'images assez considérable, Guillaume, Leconte et Wahiche s'entendent dire que leur émission ne doit en aucun cas dépasser cinquante-deux minutes. Or la nature même du travail réalisé avec la participation de la population de Limoux exige une notion de « durée » dans le temps, que cette réduction n'autorise pas.

Pourtant, ils ne demandent guère que dix ou vingt minutes supplémentaires afin de ne pas « couper » toutes les étapes d'une « progression dramatique » du carnaval, étapes qu'ils ont vécues et jouées aussi avec les habitants de la ville. Car on ne limite pas arbitrairement la parole, le discours, de tel Languedocien masqué exprimant tout net son hostilité face au journaliste parisien, cet étranger venu rendre compte d'une tradition encore bien vivante, celle du « Limos ta feçès », son carnaval préparé tout au long de l'année,

Pourquoi tant d'obstination du côté de la direction de l'INA ? Pourquoi ce refus de considérer le caractère spécifique de cette télévision faite par ceux qui d'ordinaire la regardent sans que leur soit demandée leur opinion. Parce que 52 minutes, ce chiffre de 52 correspond à une norme standard à la télévision (il y a 13 mn, 26 mn et 52 mn) (1) et que TF1, qui programmera ce produit, a justement des « cases » de 52 minutes vides du côté des documentaires. On sait les obligations que leur cahier des charges impose aux chaînes comme celle de diffuser un certain contingent des produits de l'INA, et si Gérard Guillaume pense pouvoir se faire fort de convaincre le responsable artistique de TF 1 de l'aspect « hors norme » de son film, il ne semble guère trouver d'appuis à l'INA. Peut-être sa démarche est-elle trop empreinte d'un esprit de recherche...

Scènes de montagne

L'aventure de Gérard Herzog est de nature différente. Sa bizarrerie n'en est pas moins choquante. Voilà un autre réalisateur occupé à effectuer le montage d'images qu'il a tournées avec la S.F.P. pour TF 1 également. Le voilà en mesure de monter seulement deux des épisodes de une heure et demie sur les trois qui constitueront l'adaptation d'un roman dont il est l'auteur, *la Voie Jackson*, un roman où est contée l'histoire de deux cordées d'alpinistes parties à l'assaut d'une paroi du mont Blanc que nul encore n'a su franchir.

Inutile de préciser que le réalisateur — qui est le fils de Maurice Herzog — connaît bien la montagne, pour la pratiquer lui-même, en alpiniste. Pas besoin de spécifier que l'idée de porter à l'écran ce récit d'une aventure qui se termine par la mort de quatre des équipiers, dont Aimée Jackson, l'héroïne, n'avait rien de gratuit.

Qu'est-il donc arrivé au travail de Gérard Herzog ? Pourquoi ne peut-il assurer lui-même le montage des scènes qui manquent ? Il lui arrive qu'il a accepté d'être remplacé sur la fin du tournage par son assistant. Le tournage de films en haute montagne est un exercice rude, rude pour tous — techniciens, cameramen et comédiens. Ce que demandait Gérard Herzog n'était pas du trucage, et les images qu'il a rapportées ne sont pas de celles que l'on voit fréquemment. Ils ont travaillé plus de deux mois à Chamonix. L'héroïne, Marie-José Neuville, alpiniste, n'a eu besoin à aucun moment d'être doublée. Dans la distribution, figurent aussi les noms de Guy Marchand et de Samy Frey. Dans leur rôle de concurrents-ennemis qui se retrouvent alliés pour vaincre l'obstacle ils sont parfaits.

Des conflits dus à la fatigue sont peut-être survenus qui pouvaient nuire au bon moral des participants à l'épopée. Ou, peut-être, TF 1 a mal estimé à l'avance toutes les difficultés de l'entreprise, et donc son coût. Inutile d'investiguer trop loin dans les affaires internes d'une équipe. Savoir seulement que, se montrant fair play, Gérard Herzog a accepté, aux deux tiers du chemin, de confier à un autre la suite des opérations, à condition que ses propres indications soient respectées et que le style général de l'œuvre soit maintenu, à condition, surtout, d'être assuré de pouvoir effectuer lui-même dans son intégralité le montage d'un film dont il est, de bout en bout, l'auteur.

Or, depuis des mois, il ne lui a pas été possible d'avoir même accès aux images mises en boîte hors de sa présence. Quelque part, une promesse n'a pas été respectée. Pourquoi ? Ce qui est déjà visible de *la Voie Jackson* n'a, loin de là, rien de honteux...

Ce n'est pas dans la lettre adressée au réalisateur par le président-directeur général de la S.F.P., M. de Clermont-Tonnerre, que l'on trouvera la clé de l'affaire ; pas plus qu'on ne lira de réponse claire dans les phrases écrites par M. de Broglie, président-directeur général de l'INA, en ce qui concerne le cas Gérard Guillaume. Ce serait trop simple.

(1) Ces normes sont fixées selon des règles instituées aux U.S.A., où l'on réserve, sur 15 minutes d'émission, 2 minutes aux spots publicitaires, sur 30 minutes, 4 minutes, et, sur 60 minutes, 8 minutes. Soient 13, 26 et 52 minutes.

«Salle des fêtes», mensuel, et consacré au théâtre

Portion congrue

COLETTE GODARD

DANS les projets et les promesses du ministère de la culture et de la communication, à l'Année du patrimoine doit succéder celle de la création. Dans le domaine du théâtre, les créateurs ne sauront pas avant le mois de septembre la teneur de leurs subventions, ils savent déjà que la courbe ascendante reste loin derrière celle de l'inflation...

On a l'impression que le théâtre est vu comme un poids, un aïeul vigoureux qui ne se décide pas à vieillir et exerce une sorte de pouvoir, de charme illogique. Il embarrasse, mais on est bien obligé, en haut lieu, d'en tenir compte. Les mass media lui accordent la portion congrue. A la radio, il a bien fallu quand même, l'an dernier, faire retrouver leurs magazines à José Artur et Pierre Bouteiller, car non seulement ils ont du talent, mais ils sont compétents et c'est indispensable. Les journaux de France-Inter mesurent le temps accordé aux spectacles, à Paul Louis Mignon et à son équipe, mais c'est un temps quotidien : l'art se vit et se fait au jour le jour.

A la télévision, la situation est différente. Journaux et magazines s'intéressent aux vedettes rentables. Quant aux autres, les responsables des rubriques se battent et se débrouillent pour en glisser, parfois, quelques nouvelles. FR3 donne un quart d'heure par semaine. Sur TF 1, l'émission de José Artur « Pleins Feux », d'abord diffusée une fois par mois, puis deux, va devenir hebdomadaire.

En revanche, sur Antenne 2, Gilbert Kahn a appris que son magazine hebdomadaire « Salle des fêtes », qui aborda toutes les disciplines, devrait se consacrer au théâtre mais allait devenir mensuel. Gilbert Kahn, pourtant, avait déposé un projet qui semblait avoir intéressé la direction : « *Des rencontres, des confrontations, une sorte d'Apostrophes du spectacle*, dit-il, *avec une partie informative plus développée, et toujours des extraits filmés. L'idée est de rendre compte des manifestations, et aussi de la tendance au décloisonnement des arts.* »

Gilbert Kahn avait également demandé une meilleure heure d'écoute, tout au moins un horaire fixe. L'avantage des émissions du soir est la liberté. Avant 22 heures, elles doivent être édulcorées. Le plus consternant est que cette sorte de censure démagogique est entrée dans les mœurs, acceptée comme une fatalité.

Un magazine mensuel traitant à fond d'un thème serait certainement intéressant (Lucile de Guynacourt avait tenté et réussi l'expérience). Encore faut-il qu'il vienne compléter les informations de l'actualité. Le théâtre est quelque chose qui évolue sans discontinuer. Imagine-t-on un magazine sur l'Afghanistan pour des téléspectateurs ignorants de ce qui s'y passe journellement ?

Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, a proposé à Gilbert Kahn de participer aux après-midi du dimanche que reprend Jacques Martin. Jacques Martin n'y serait pas hostile, mais il est parti tourner un film sans pouvoir donner de réponse, il ne revient pas avant le 12 septembre. Donc, il ne commencera pas ses émissions avant fin octobre, début novembre. La saison commence plus tôt. Entre autres, le festival d'Automne, le groupe TSE à Saint-Denis, une troupe chinoise à l'Odéon... Les téléspectateurs d'Antenne 2 en seront-ils informés ?

La tentation de l'écran

Pour ses programmes d'été Antenne 2 renouvelle le Top Club de Guy Lux : cinq fois par semaine, à 19 h. 45, un jeune homme rondelet descend du train et part à la conquête de la capitale. C'est Jean-Michel Gravier, échotier des fêtes parisiennes, sorte de Bouvard en espadrilles qui s'est fait une spécialité du snobisme plouc. Gardant son personnage de provincial perverti, il entraîne les caméras de Guy Seligmann et Gilles Daude dans des sites pittoresques du genre « *Paris-mon-Village* », où s'installent les habituelles vedettes et leurs habituels play-back : Julien Clerc, Nicoletta, Eddy Mitchell, Sylvie Vartan, plus des figures inconnues venues par film d'outre-Manche et d'outre-Atlantique. On ne sort pas du circuit des maisons de disques. Les responsables de l'émission disent : « *On prend les mêmes, on les présente autrement.* »

Autrement, c'est-à-dire en compagnie de Jean-Michel Gravier, parti à la conquête de la célébrité télévisuelle nationale. De profil, de trois quarts, méditatif, songeur, il est de toutes les images ou presque, et quand ce n'est pas possible, c'est sa voix qui est présente. Il est censé envoyer une lettre quotidienne à sa mère restée à Grenoble, à toutes les mères en train de préparer le repas familial. En bon fils, il saupoudre leur grisaille de poivre diététique. Il les rassure sur les dangers de la grand-ville tentaculaire où, en définitive, tout le monde est sympa. Etant donné l'horaire de l'émission, les insolences du jeune insolent professionnel sont diluées comme un « *baby* » dans un grand verre d'eau : le goût est fade.

Se servir de la télévision pour être reconnu dans la rue est une tentation aussi répandue que le loto, mais ce n'est pas si simple. Jean-Michel Gravier a l'excuse du noviciat. Il arrive à de vieux routiers de ne pas savoir jusqu'où aller trop loin. Ainsi Raoul Sangla, qui nous avait promis pour le 3 juillet, toujours sur Antenne 2, une conversation avec Anna Prucnal, n'a pas pu s'empêcher d'occuper l'écran, de parader, de cabotiner, de faire le plaisantin, de jouer le metteur en scène intuitif et désinvolte, tendrement paternel avec sa petite Polonaise fragile et frileuse, de se faire photographier avec elle à Nanterre, sur fond de maison de la culture — dont il est directeur — sous le tableau noir où est écrit « *menace de fermeture* »... Tous les moyens de publicité sont bons, mais la Prucnal n'a pratiquement pas eu le temps de chanter : elle nous a manqué. — C.G.

les films de la semaine

...choix de JACQUES SICLIER
...A VOIR. ★★ GRAND FILM

Cartouche
DE PHILIPPE DE BROCA
...14 juillet
... h 45

...mondo en brigand bien-... temps de la Régence. ...sous les costumes du dix-huitième siècle, quelque chose du ... anarchiste de « A bout de souffle ». L'esprit « nouvelle vague » a traversé ce ... historique, curieusement ... vers la fin. On y revoit ... Versois en aristocrate...

Merveilleuse Angélique
DE BERNARD BORDERIE
Lundi ... juillet
FR 3, 20 h 30

Titre ... Michèle Mercier, qui sem... poser pour une publicité savon de toilette, n'a rien merveilleux et Borderie récidivé dans le « nanar » historique. Ce n'est malheureusement pas fini.

Les Trois Mousquetaires
D'ANDRÉ HUNEBELLE
Lundi ... juillet
TF 1, 2 h 35

★ *Une adaptation partielle (l'histoire des ferrets de diamant d'Anne d'Autriche seulement du roman de Dumas. C'est ... pour les familles comme un livre d'images et cela pas du tout le style italien-américain des films de cape et d'épée. Georges Marchal est jeune et beau en d'Artagnan. Les apparitions de ... en Planchet, valet de ..., sont drôles.*

Clairons sans joie
... DERLES BRABANT
Mardi ... juillet
A 2, ... h 25

★ *Un épisode réel de la ... de Tunisie où des soldats ... du 4e R.C.A., ... de Vichy, entrèrent ... combat contre les ... Un certain panache ... et la dénonciation du « racisme ordinaire » : ... un Français repousse ... ancienne amie en ... qu'elle est juive.*

Isarevitch
... ARTUR-MARIA RABENALT
... 15 juillet
... h 30

... sans intérêt sur ... romantique de Lehar, qui sombre dans ... de pacotille. Luis ..., qui a l'air d'une ... de Rudolf Valentino, ... kitsch. Quant à sa ... de chanter !...

Cagliostro
... GREGORY RATOFF
... juillet
... h 35

... Alexandre Dumas père, qui ... au début du film ... fils (joué par Raymond ...!), sert de caution ... extravagant scénario qui ... à voir avec Joseph ... et le Collier de la ... notre romancier. ... est à voir pour Orson ... qui envahit littéralement ... intrigue et fait de ... un personnage ... mythique, à sa manière ... a, d'ailleurs, dirigé ... scènes.

Les Sorcières de Salem
... RAYMOND ROULEAU
... 16 juillet
... h 30

... pièce d'Arthur Miller, ... méfaits du maccarthysme ... à travers le procès et ... de Salem (1692) et ... puritain des colons ... la Nouvelle-Angleterre ... adaptée par Jean-Paul Sartre (au théâtre, ... Aymé) qui ... cette occasion, les ... la presse de droite. ... très beau, ... d'un manichéisme insistant et d'une ... lente et théâtrale ... l'intolérance ... arguablement inter-...

La Femme aux bottes rouges
DE JUAN BUNUEL
Jeudi 17 juillet
FR 3, 20 h 30

★ *Séduisante sorcière, génie féminin de la lumière, Catherine Deneuve, entre fantasmes et réalité, lutte contre Fernande Rey, milliardaire destructeur et homme des ténèbres. Le réalisateur, qui n'est pas pour rien le fils de Luis Bunuel, fait appel, comme lui, au surréalisme et à l'humour farceur. Mais il a un style bien personnel.*

Le Diable au corps
DE CLAUDE AUTANT-LARA
Jeudi 17 juillet
A 2, 20 h 35

★★ *Un grand classique du cinéma français d'après-guerre qui fit, d'ailleurs, scandale à l'époque autant que le roman de Radiguet (dont il est l'adaptation) en 1923. Qu'un lycéen fut l'amant d'une femm mariée à un combattant de 1917, sans se soucier de morale et de patriotisme, était aussi gênant trente ans plus tard. En fait, Autant-Lara avait pris violemment à partie la société bourgeoise et ses hypocrisies et la guerre, « ordre » des adultes. Ce film est un modèle de mise en scène réaliste et psychologique. Auprès de Micheline Presle passionnée, tourmentée, douloureuse, Gérard Philipe se révéla comme le symbole d'une génération.*

Europe 51
DE ROBERTO ROSSELLINI
Vendredi 18 juillet
A 2, 23 h 5

★★ *La crise morale du monde occidental, la faillite d'un christianisme réduit à une charité conventionnelle et d'un ... mensonger, c'est Rossellini qui les a constatées le premier dans cette œuvre admirable, accueillie à sa sortie avec condescendance (on parla de mélo sur les états d'âme d'une bourgeoise) et incompréhension. L'aventure d'Ingrid Bergman, luttant, seule, contre l'aliénation contemporaine, faisant l'expérience de la condition prolétarienne en usine, se dévouant aux pauvres et aux déclassés, est traitée avec la rigueur de ce « réalisme intérieur » que l'actrice (alors rejetée par Hollywood et se dépouillant dans l'ascèse et la tragédie) semble avoir inspiré au cinéaste. Europe 51... un film d'aujourd'hui.*

Les Mariés de l'an II
DE JEAN-PAUL RAPPENEAU
Dimanche 20 juillet
TF 1, 20 h 35

★ *En pleine Révolution française, en pleine guerre des « blancs » et des « bleus », un mari et sa femme, depuis longtemps séparés, passent leur temps à se courir après. Influence évidente de la « comédie évidente » dans le scénario et une mise en scène alerte sans clin d'œil politique. Belmondo, malicieux et bondissant, et Marlène Jobert, sœur de « Madame Sans-Gêne », mènent le jeu de pur divertissement.*

Gardez le sourire
DE PAUL FEJOS
Dimanche 20 juillet
FR 3, 22 h 30

★★ *Vienne en 1933, la crise, le chômage et les tribulations d'un homme et d'une femme du peuple qui, sauvés du désespoir par l'amour, s'obstinent à trouver du travail et à se bâtir un modeste bonheur. Un peu plus de dialogue que dans Marie légende hongroise, un ton plus optimiste, mais la même manière de faire exprimer par l'image seuls les détails de la vie quotidienne, les sentiments, le réalisme poétique. L'équivalent viennois de Solitude, ce chef-d'œuvre muet de Fejos tourné aux Etats-Unis. Annabella et Gustav Froehlich forment un couple merveilleux.*

TELEVISION

A VOIR

Les Jeux d'antan

SERIE : LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES
Lundi 14 juillet
TF 1, 17 h 45

Une rediffusion qui tombe bien (ce n'est pas toujours le cas) qui restitue les Jeux olympiques dans leur évolution. Les Jeux ont été marqués, depuis le début, par les affrontements internationaux, les pesanteurs de l'histoire, la politique. Daniel Costelle, à qui l'on doit les « Grandes batailles du passé », plus récemment l'histoire des trains et de l'aviation, avait réalisé en 1976 cette excellente série qui va des années 20 à aujourd'hui. La première émission, intitulée « Les Jeux des *années folles 1920-1932* », raconte les premiers Jeux de l'après-guerre, avec les absents, la douleur, la tristesse (c'est là, surprise, qu'un tout petit pays, la Finlande, remporte autant de victoires que le géant, les Etats-Unis, et que la France découvre un jeune chasseur à pied, Joseph Guillemot), ceux de Paris (en 1924), d'Amsterdam (en 1928, où pour la première fois les femmes sont autorisées à concourir en athlétisme), ceux de Los Angeles (en 1932). L'argent et *le gigantisme* commencent d'envahir les Jeux. Puis la politique... en 36, à Berlin. « Les Jeux terribles » de Berlin (1936), Helsinki (1952), *Melbourne* (1956), Rome (1960), Tokyo (1964), Mexico (1968), Munich (1972)... des documents bruts, images d'actualités assemblées avec soin, appuyées, complétées par des témoignages, Daniel Costelle montre un théâtre agité par l'histoire.

Un beau 14 Juillet

RETRANSMISSION LYRIQUE : LES NOCES DE FIGARO
Lundi 14 juillet
A 2, 20 h 35

Au départ, il y a sept ans, ces « noces », montées par Giorgio Strehler, furent inaugurées à Versailles, ou plutôt, elles servirent à inaugurer ce que l'on appellera désormais « l'ère Liebermann ». Elles furent données au Théâtre Gabriel. Chaque tableau était inspiré de gravures d'époque, et les décors et les costumes d'Ezio Frigerio firent merveille. Ils tiennent toujours ; ils ont émerveillé et émerveillé encore au long des reprises du spectacle, notamment en avril dernier, au palais Garnier cette fois. En guise d'adieux à son public, Rolf Liebermann vient de proposer sept représentations supplémentaires de l'opéra de Mozart, dont les dernières seront dirigées comme la première fois par Georg Solti. Il prend la relève de Charles Mackerras. Et l'on retrouvera avec bonheur le génie de Mozart et les voix de Jane Berbie, Mirella Freni, Gundula Janowitz, Eliane Lublin, Danièle Perriers, Anna Ringart, et celles de Frederica von Stade, de Gabriel Bacquier, de José Van Dam, de Jules Bastin et de Michel Sénéchal. Ce qui est beau ne vieillit pas. Cadeau supplémentaire France-Musique, simultanément diffuse le son en stéréophonie. Si Pierre Badel, le réalisateur chargé de la retransmission, a réussi ses images, on aura droit là, en direct, à un bien beau 14 Juillet.

Photos de classe

JEU : AVIS DE RECHERCHE
Chaque jour à partir du 15 juillet
TF 1, 12 h 30

Rien de plus difficile que d'inventer un jeu, un vrai jeu, *qui dure, qui amuse, et qui ne* soit pas bêtifiant. Patrick Sabatier et Roger Pradines nous en proposent un pour l'été, dont voici les règles et qu'on verra chaque jour (sauf samedi et dimanche) avant l'heure du déjeuner. « *Est-ce un jeu ? Une nouvelle série policière ? Un feuilleton ? Une variété ? Un reportage ?* », demandent les auteurs, histoire d'indiquer que le jeu tient un peu de tout cela à la fois. Cela se passe en plusieurs temps.

D'abord, hors écran. Trois semaines avant la première émission, sera diffusée dans la presse une photo de classe avec une personnalité connue (inconnue, bien sûr, à l'époque et *devenue depuis* acteur, chanteur, sportif) entourée d'autres. Les autres, les écoliers anonymes d'à côté, ce sont eux justement qu'il va falloir retrouver. En début de *semaine*, la photo sera montrée sur le petit écran. Il ne reste plus que cinq jours pour réunir tout le monde. Si l'anonyme se reconnaît lui-même, il appelle TF 1 et il est invité, quelle que soit son adresse, à venir en fin de semaine sur le plateau ; si c'est un autre qui le reconnaît, il appelle aussi et reçoit un cadeau. On suit la progression de l'affaire toute la semaine en chansons, avec des extraits de films, avec les témoignages de ceux qui se seront *reconnus au fur et à mesure*. Le vendredi, ils seront tous ensemble à échanger leurs souvenirs de jeunesse et de classe. On refait la photo !

Béjart sur ordinateur

BALLET : CASTA DIVA
Mercredi 16 juillet
A 2, 21 h 55

Déjà, Antenne 2 a consacré une émission à la dernière des créations de Maurice Béjart, où était montrée la préparation de ce spectacle. Cette fois, il s'agit d'une retransmission : où l'on verra dans un final triomphant Maurice Béjart se transformer en une *immense marionnette de* Kabuki, entouré de Kurotos vêtus de noir, avant de finir nu comme un pauvre ver, tout seul au milieu du plateau désert. Le chorégraphe rêvait depuis dix-huit ans de monter ce ballet qu'il avait imaginé en l'honneur de Maria Callas — d'où le titre tiré de la *Norma*, de Bellini : avec la mort de la cantatrice, l'élégie se transformait en hommage posthume, et surtout Maurice Béjart *ayant été invité* à disposer des locaux et des équipements hautement technologiques de l'IRCAM, il a poussé au bout le pari de mélanger tous les genres — visuel, musical, littéraire, gestuel — en une scénographie parfaitement scientifique. Sur fond de musique électro-acoustique, comme appuyés à la voix de Maria Casarès *inscrite* sur une bande sonore, des acteurs-comédiens raccrochés à un ordinateur, aidés de quelques gadgets, interprètent une sorte de rituel où *Béjart a rassemblé* toutes les données de ses créations antérieures. On assiste à la mise en images sensibles d'une perte d'identité. Musique d'Alain *Lonvier. Réalisation* signée Yvon Gérault.

Lundi 14 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 25 **Défilé militaire.**
11 h 5 **Concert par l'Orchestre national de France.**
Dir. L. Maazel (Symphonie n° 6, de Beethoven).
12 h **Chaillot, premier port de France.**
12 h 30 **Le francophonissime.**
13 h ***Journal.***
13 h 45 **Cinéma : « Cartouche ».**
Film français de P. de Broca (1961), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, O. Versois, Dalio, N. Roquevert, J. Hahn, J. Rochefort. (Rediffusion.)
Sous la Régence, un petit voleur parisien devient un chef de bande qui s'attaque aux riches, brave la police et s'attire la sympathie du peuple.
15 h 35 **Documentaire : Le retour du cargo.**
16 h 30 **Vickie le Viking.**
17 h **Croque vacances.**
Dessin animé, 17 h. 10 Bricolage : Des petits pingouins en coquillages (et à 17 h. 29), 17 h. 20 Variétés, 17 h. 30 Momo et Ursule.
17 h 45 **Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.**
Les Jeux des Années folles (1920-1924-1928-1932).
(Lire notre sélection.)
18 h 40 **Le 14 Juillet de la Garde.**
Spectacle présenté par la gendarmerie nationale dans le cadre des fêtes de la ville de Sceaux.
19 h 45 **Tour de France.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « les Trois Mousquetaires ».**
Film français d'A. Hunebelle (1953), avec G. Marchal, Bourvil, G. Cervi, J. Martinelli, J. François, R. Mary, Y. Sanson, S. Barclay, D. Godet, M. Sabouret.
Un chevalier gascon monté à Paris devient l'ami de trois mousquetaires du roi Louis XIII et sauve l'honneur de la reine de France, compromise par une intrigue du cardinal de Richelieu.
22 h 25 **Le dernier jour de la Bastille.**
(En direct de Chaillot.)
Evocation historique du 14 juillet 1789, feux d'artifice à Chaillot, fanfare de la Garde républicaine et les tambours de l'Ensemble percussion de Versailles, avec les comédiens J. Piat et J. Négroni et la chanteuse Nicoletta.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 25 **Revue du 14 Juillet.**
12 h 10 **Spécial Tour de France.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
Tout va bien.
Les majorettes.
14 h ***Aujourd'hui madame.***
15 h 5 **Feuilleton : Septième avenue.**
15 h 55 **Sports - été.**
Athlétisme. Tour de France.
17 h 40 **C'est la vie.**
18 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **Dessin animé : Shazzan.**
19h 45 **Variétés.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Opéra : « les Noces de Figaro ».**
(En liaison avec France-Musique.) Réal. P. Badel. Opéra bouffe en quatre actes de L. da Ponte, musique de Mozart. Avec J. Berbié, M. Freni, G. Janowitz, E. Lublin, F. von Stade, G. Bacquié, J. Van Dam, J. Bastin.
(Lire notre sélection.)
23 h 45 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Les soldats de France.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Le voyage à Paris : Les peintres de l'éternel dimanche.**
Court métrage de J. Espagne et P. Mathieu. Texte de M. Aymé.
19 h 40 **Pour les jeunes.**
Carroyage ; Hebdo-jeunes.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Merveilleuse Angélique ».**
Film français de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, C. Giraud, J. Rochefort, J.-L. Trintignant, G. Gemma, C. Maurier, J. Toja, F Maistre (rediffusion).
Veuve de Joffrey de Peyrac, brûlé en place de Grève, Angélique se réfugie à la cour des Miracles, devient aubergiste et chocolatière à la mode, et se heurte, à nouveau, à ses puissants ennemis.
22 h 10 **Journal.**

Mardi 15 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h **Jeune pratique.**
Bénévolat en vacances.
12 h 30 **Jeu : Avis de recherche.**
(Lire notre sélection.)
13 h **Journal.**
13 h 30 **Série : Le riche et le pauvre.**
(N° 11, dernier épisode.)
17 h 10 **Scoubidou.**
17 h 30 **Croque vacances.**
Dessin animé ; 17 h. 40 Isidore, le lapin ; 17 h. 44 Infos-Magazine ; 17 h. 50 Variétés ; 18 h. Momo et Ursule.
18 h 10 ***Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.***
Les Jeux terribles (1936-1948).
(Lire notre sélection.)
19 h **Caméra au poing.**
Face aux ours polaires.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour de France.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Mathias Sandorf.**
(N° 1.)
Réalisation J.-P. Decourt, avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, M. Peitsch...
21 h 20 **Documentaire : Les Français du bout du monde.**
Le Canada, par J. Equer et P. Dhostel.
La vie d'un Français installé depuis dix ans au Canada et qui partage son temps entre la prospection et les camps de pêche.
22 h 15 **A bout portant.**
Claude Piéplu.
22 h 55 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 10 **Spécial Tour de France.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
Le témoin.
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les grandes voyageuses.
15 h 5 **Feuilleton : Septième avenue.**
15 h 50 **Documentaire : Soif d'aventures.**
A l'assaut du pic Sorray.
16 h 25 **Cinéma : « Carillons sans joie ».**
Film français de C. Brabant (1961), avec D. Carrel, R. Pellegrin, R. Hanin, P. Meurisse, G. Wilson, R. Dumas, L. Seigner, B. Schneider. (N.)
En 1942, après le débarquement des alliés en Afrique du Nord. Un escadron de chasseurs d'Afrique occupe un pont dans un village de Tunisie en attendant les ordres de Vichy, puis entre en lutte contre les Allemands.
18 h **Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et *Diabolo* ; *Dino* boy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Variétés.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Les dossiers de l'écran : « Cagliostro ».**
Film américain de G. Ratoff (1949), avec O. Welles, N. Guild, A. Tamiroff, F. Latimore, V. Cortese, M. Grahame, S. Bekassy, B. Kroeger, R. Burr. (N.)
Joseph Balsamo, fils de gitans pendus par ordre d'un aristocrate, devient hypnotiseur sous le nom de Cagliostro, retrouve son ennemi à la cour de France et fomente un complot pour le perdre et se venger de la reine Marie-Antoinette.
22 h **Débat : Magie et hypnotisme au dix-huitième siècle.**
Avec MM. F. Ribadeau-Dumas, historien, écrivain ; C. Mazauric, historien, membre du comité central du P.C. ; le docteur P. Encausse, A. Faivre, directeur d'études d'études à l'E.P.H.E., et Mme J. Marchand, secrétaire de l'Union rationaliste.
23 h 30 ***Journal.***

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Alcooliques anonymes.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Les couleurs du temps.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous (hommage à Luis Mariano) : « le Tsarevitch ».**
Film allemand d'A. M. Rabenalt (1954), avec L. Mariano, S. Ziemann, I. Petrovitch, P. Henckels, E. Waldow, M. Sebaldt.
Eprise du ténor qui chante l'opérette de Lehar, une jeune danseuse rêve qu'elle est transportée dans le palais du tsarévitch et vit un grand amour avec lui.
22 h **Journal.**

Mercredi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Jeune pratique.**
Le patin à roulettes, hier.
12 h 30 **Jeu : Avis de recherche.**
(Lire notre sélection.)
13 h **Journal.**
13 h 30 **Série : Les héritiers.**
(N° 1.)
14 h 40 **Tour de France.**
15 h 40 **Face au Tour.**
17 h 5 **Le petit prince orphelin.**
La triste réalité de la vie.
17 h 25 **Croque vacances.**
Dessin animé ; 17 h. 35 Bricolage : un collier de fleurs (et à 17 h. 55) ; 17 h. 40 Isidore, le lapin ; 17 h. 45, Infos-Nature ; 17 h. 50 Variétés ; 17 h. 57 Momo et Ursule.
18 h 5 **Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.**
Les Jeux de l'affrontement.
(Lire notre sélection.)
19 h **Caméra au poing.**
Les oiseaux de Trinidad.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour de France.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Les Incorrigibles.**
Réalisation A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina...
21 h 30 **Série : Cela s'appelait l'Empire.**
Jusqu'aux mers du Sud.
22 h 25 **Court métrage : « Terre sans pain ».**
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 10 **Spécial Tour de France.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
La routine.
14 h **Aujourd'hui madame.**
L'opérette.
15 h 5 **Feuilleton : Septième avenue.**
16 h **Sports - été.**
Tennis : coupe Galéa. Athlétisme.
18 h **Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 ***Variétés.***
20 h **Journal.**
20 h 30 **Théâtre : Georges Dandin.**
Enregistré à la Comédie des Champs-Elysées. Réal. Y.-A. Hubert. Mise en scène J.-P. Darras. Avec H. Virlojeux, A. Deleuze, G. Aslan, C. Gensac...
Un classique pour mettre en valeur les numéros de comédiens dans la convention des emplois
21 h 55 **Ballet : Casta Diva.**
De M. Béjart.
(Lire notre sélection.)
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Fondation Raoul-Follereau.
19 h 10 ***Journal.***
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Pour les jeunes.**
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Carroyage.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : « les Sorcières de Salem ».**
Film français de R. Rouleau (1957), avec Y. Montand, S. Signoret, M. Demongeot, J. Debucourt, R. Rouleau, A. Adam, P. Larquey, Y. Brainville, Miss Darling, F. Lugagne (N.).
En 1862, à Salem, dans le Massachusetts, une jeune servante qui se livre à des pratiques de sorcellerie, accuse la fermière qui l'avait chassée — parce qu'elle était la maîtresse de son mari — de l'avoir envoûtée. Une cour de justice installe la répression.
22 h 50 **Journal.**

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 14 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Une femme, une époque : Anna Pavlova ; 21 h., *la Tulipe noire*, film de Christian-Jaque
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Série* : L'homme de l'Atlantide ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10 : *Otalia de Bahia*, film de M. Camus.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, *le Cas du docteur Laurent*, film de Jean-Paul le Chanois ; 21 h. 50, Document : La télévision soviétique du temps présent.
- TELEVISION SUISSE *ROMANDE* : 20 h. 05, Série : Fortunata et Jacinta ; 21 h., Gonzague de Reynold : Reportage à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance ; 22 h., Analyse d'un crime : Payerne, reportage d'Yvan Dalain et Jacques Pilet.

MARDI 15 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La corde au cou ; 21 h., *Violettes impériales*, film de R. Pottier.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Les Robinsons suisses ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *l'Assassinat du Père Noël*, film de Christian-Jaque.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *le Retour du Saint*, téléfilm de Peter Sasdy ; 21 h. 30, Voyage du pape en Amérique latine ; 22 h. 10, Portrait wallon : José Beckmans, metteur en scène de l'Opéra de Paris.
- *Télévision SUISSE ROMANDE* : 20 h. 10, Série : Fortunata et Jacinta ; 21 h. 05, En direct avec l'histoire : Mourir autrefois ; 22 h. 5, Pilet-Golaz, l'énigmatique.

MERCREDI 16 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., Le sport et les hommes : Jeux de la vingt et unième Olympiade, filmés par J.-Cl. Labrecque.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Les brigades du Tigre ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Slogan*, film de P. Grimblat.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Les sentiers du monde : Népal, sur la piste sherpa ; 21 h. 15, *le Tribunal des Sept*, dramatique de Jean-Claude Colmant, d'après Paul Kinnet.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, *le Dernier Saut*, film d'Edouard Luntz ; 21 h. 40, *le Bonheur locatif*, film de Guy Ackermann et Jean-Claude Diserens.

JEUDI 17 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : Série : Histoire de la marine ; 21 h., *l'Homme à l'imperméable*, film de J. Duvivier.
- TELE-MONTE-CARLO : Série : Drôles de dames ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *les Anciens de Saint-Loup*, film de G. Lambin.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Autant savoir : Le tourisme rural ; 20 h. 25, *Un officier de police sans importance*, film de Jean Larriaga.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Les animaux « *olympiques* » ; 21 h. 05, Feuilleton : Rebecca, d'après Daphné du Maurier ; 22 h., Moi aussi je parle français : Le parler québécois « provincial ».

VENDREDI 18 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grands explorateurs : H. Morton Stanley (1841-1904) ; 21 h., *Opération à cœur ouvert*, film de B. Sagal.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Le roi qui vient du Sud ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Paradis perdu*, film d'A. Gance.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Spécial « A suivre » : L'Afghanistan. — La dissidence en U.R.S.S. ; 22 h., *l'Homme aux cent visages* ; film de Dino Risi.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, *Mayerling*, film de Terence Young ; 22 h. 15, La Suède : Un modèle éclaté, reportage d'Yves Yersin.

SAMEDI 19 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La chute des aigles ; 21 h., *la Règle du jeu*, quatrième épisode : Intrigue au casino ; film d'A. Singer.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : Arsène Lupin ; 20 h. 55, Jeu : *La bulle* ; 21 h. 10, *l'Arnaqueuse*, film de Peter Hall.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Animaux du soleil ; 20 h. 35, *les Enfants du paradis*, film de Marcel Carné ; 22 h. 10, Variétés : Bing Crosby, sa vie, sa légende.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *Jeu : Le francophonissime* ; 20 h. 35, Série : Les dames de cœur ; 21 h. 30, En différé de Moscou : Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ; 22 h., Festival de la chanson française.

DIMANCHE 20 JUILLET

- TELE-LUXEMBOURG, Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *le Cœur froid*, film d'H. Heiman.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : La grande vallée ; 20 h. 55, Jeu : La bulle ; 21 h. 10, *Holocauste* (quatrième partie), film de G. Green.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 05, Variétés : Michel Sardou ; 21 h. 05, *le Rabat joie*, film de Jean Larriaga. — TELE 2 : 20 h. 30, Jeux olympiques : Eurovision en direct de Moscou (jusqu'à 22 h.).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *le Déserteur de Fort-Alamo*, film de Bud Boetticher ; 21 h., Chorée 77 ; 21 h. 35, Vespérales : Itinéraire valdôtain ; 21 h. 55, Jeux olympiques.

Jeudi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Le patin à roulettes, aujourd'hui.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
(Lire notre sélection.)
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
14 h 25 Objectif santé.
La mère après la naissance de son enfant.
16 h 55 Vickie le Viking.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 30 Isidore, le lapin ; 17 h. 35 Infos-Nature ; 17 h. 40 Variétés ; 17 h. 45 Momo et Ursule.
18 h Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux du bout du monde (1964-1968).
(Lire notre sélection.)
19 h Caméra au poing.
Entre mer et ciel.
19 h 15 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.
Le parti républicain et les radicaux.
20 h Journal.
20 h 30 Comédiens de notre temps : « l'Arc de triomphe ».
De M. Mithois, mise en scène J. Charon, réalisation J. Samyn, avec J. Jehanneuf, A. Savarin, A. Miranda...
Une grande maison pleine de monde. Il y a l'amant, bien sûr, volage, qui en fait voir de toutes les couleurs à Madame, qui devient directeur de la maison de Madame, mais épouse une autre jeune femme.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Arthur.
23 h 15 Tour de France.
23 h 25 Sports : Athlétisme, Tournoi de Paris.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
L'intermédiaire.
14 h Aujourd'hui madame.
Tout sur l'œil.
15 h 5 Feuilleton : Septième avenue.
15 h 50 Sports - été.
Tennis : coupe Galéa. Cyclisme : Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Diable au corps ».
Film français de C. Autant-Lara (1946). Avec M. Presle, G. Philipe, J. Debucourt, G. Ledoyen, D. Grey, Palau, J. Perez, M. François, J. Varas. (N. - Rediffusion.)
En 1917-1918, la liaison amoureuse d'un lycéen et d'une jeune femme mariée à un combattant du front. Liaison qui fait scandale et se termine tragiquement.
22 h 30 Fenêtre sur...
Portrait d'un chevalier : Gérard Philipe.
(Lire notre sélection.)
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Action catholique féminine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Enfants de France : deux enfants des Landes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Deneuve) : « la Femme aux bottes rouges ».
Film français de J. Bunuel (1974), avec C. Deneuve, F. Rey, A. M. Merli, J. Weber, J. Sacristan, S. Cohen, L. Betti (rediff.).
Un milliardaire collectionneur de tableaux s'introduit dans la vie d'une romancière au comportement mystérieux et engage avec elle un combat où se manifestent des forces irrationnelles.
22 h Journal.

Vendredi 18 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Nouvelle radio pour les jeunes.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Les héritiers.
15 h 50 Scoubidou.
16 h 10 Tour de France.
17 h 10 Face au Tour.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 30 Bricolage : le jeu surface-volume (et à 17 h. 55) ; 17 h. 36 Isidore le lapin ; 17 h. 41, Infos - Nature ; 17 h. 45 Barbapapa ; 17 h. 50 Variétés ; 17 h. 57 Momo et Ursule.
18 h 10 Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux d'aujourd'hui (1972). Le C.I.O., les problèmes actuels
(Lire notre sélection.)
19 h Caméra au poing.
Les cerfs du bout du monde.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Légitime défense ».
Réalisation Claude Grinberg, avec B. Ogier, H. Bahr, J. Berard, P. Bisciglia...
(Lire notre sélection.)
22 h Documentaire : Châteaux de France.
Compiègne.
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Maman est vedette.
14 h Aujourd'hui madame.
Avec Thierry Le Luron.
15 h 5 Feuilleton : Septième avenue.
15 h 55 Sports - été.
Tour de France ; Ski nautique.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino Boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Numéro 3. Hawkins City.
21 h 40 Apostrophes.
Avant-garde et tradition.
Avec MM. H. Bonnier (l'Enfant du mont Salvat), *M. Roche* (Maladie mélodie), *A. Brincourt* (les Ecrivains du XXe siècle), *P.-J. Rémy* (Pandora), *D. Roche* (Dépôt de savoir et de technique).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle histoire au présent) : « Europe 51 ».
Film italien de R. Rossellini (1951), avec I. Bergman, A. Knox, E. Giannini, G. Masina, T. Pellati, S. Franchina (N.).
Accablée par la mort de son fils dont elle se sent responsable, une femme riche, vivant à Rome, renonce à son existence mondaine, découvre les misères du prolétariat et se dévoue aux pauvres Son entourage la considère comme folle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Alliage recours.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Titre en poche : bestiaire.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les Nouvelles-Hébrides, îles à la dérive.
Reportage de S. Walch.
21 h 30 Hommage à Luis Mariano : Un paradis perdu.
22 h 25 Journal.

Samedi 19 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Magazine auto-moto.
12 h 30 Série : Qu'est-ce qui fait courir papa ?
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
En direct de Royan (et à 15 h. et 16 h. 15) ; 13 h. 50 La petite maison dans la prairie ; 14 h. 40 Maya l'abeille ; 15 h. 20 La cloche thibétaine ; 16 h. 35 Magazine de l'aventure ; 18 h. Temps X.
19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Escale au Mont-Saint-Michel.
Avec Jairo, Alain Chamfort, la Bande à Basile, Joëlle, Gérard Lenorman, Nicolas Peyrac.
21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Le professeur.
22 h 25 C'est arrivé à Hollywood.
Extraits de films.
(Lire notre sélection.)
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Samedi et demi.
13 h 35 Les jeux du stade.
Rugby ; Ski nautique ; Golf (en direct de Grande-Bretagne).
17 h 50 Tour de France.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « la Pharisienne ».
De F. Mauriac, réalisation G. Pineau. Avec A. Sapritch, L. Olivier, T. Fouques...
22 h 20 Variétés : Le merveilleux de Claude Brasseur.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 50 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; See and tell : les kangourous.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : Le justicier.
Scénario d'I. Kennedy Martin, réalisation de D. Reid, avec T. Howard, etc.
21 h 30 Festivals d'été : Bastia.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Aspects du court métrage français : Gromaire.
Un film de F. Reichenbach.

Dimanche 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur : Brésil, quelque chose de l'arbre, du fleuve et du cri du peuple.
Geme, un petit village du Nordeste brésilien : un groupe de paysans vit dans la famine et la peur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à La Souterraine (Creuse).
Prédicateur : Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 20 Variétés : Clowns, acrobates et compagnie.
14 h 50 Sports première.
Tour de France : arrivée à Fontenay-sous-Bois. Tiercé en direct de Saint-Cloud.
17 h 25 Jeux olympiques d'été : Moscou.
19 h 25 Les animaux du monde.
Survivre dans le désert.
19 h 45 Tour de France (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Mariés de l'An II ».
Film français de J.-P. Rappeneau (1970), avec J.-P. Belmondo, M. Jobert, L. Antonelli, A. Auclair, S. Frey, J. Guiomar, P. Brasseur. (Rediffusion.)
Un Nantais qui, pour avoir tué en duel un aristocrate, avait dû s'exiler et laisser sa jeune épouse revient dans sa ville natale en 1793, en pleine Révolution. Il retrouve sa femme chez les Chouans.
22 h 5 Les grands classiques.
Giselle. Pas de paysans.
22 h 30 Jeux olympiques d'été (résumé).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 15 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Rien ne va plus.
14 h 15 Documentaire : Paris d'une minute à l'autre.
(Première partie).
15 h 30 Sports : Cyclisme.
Arrivée du Tour de France.
17 h 30 Documentaire : Paris d'une minute à l'autre.
(Deuxième partie).
18 h 20 Variétés : Johnny Mathis.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
22 h 5 Documentaire : A deux pas de chez nous.
L'Egypte.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 30 Cinéma : « le Refuge de la dernière chance ».
Film de R. Day (1975), avec J. Miller, P. Cordova, G. San Juan, E. Noul, etc. (rediffusion).
20 h Feuilleton : La flèche noire.
Richard change de camp.
20 h 30 Les merveilles de la mer.
La pieuvre timide.
(Lire notre sélection.)
21 h Rue des Archives : L'important n'est pas prévisible.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle P. Fejos) : « Gardez le sourire ».
Film autrichien de P. Fejos (1933), avec Annabella, G. Frohlich, M. Vibert, R. Ozanne, C. Bert, H. Darly (version française, N.).
A Vienne, pendant la crise économique, un couple de chômeurs, rescapés du suicide, cherche à survivre ensemble et réalise son rêve de bonheur, malgré les épreuves

A VOIR

Hommage à Gérard Philipe

FENETRE SUR...
PORTRAIT D'UN CHEVALIER
Jeudi 17 juillet
A 2, 22 h 30

En novembre dernier, Alberte Robert avait composé quatre petites émissions émouvantes, diffusées l'après-midi, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Gérard Philipe. Les grands moments en sont rassemblés ici, et l'on retrouvera avec plaisir les différents témoins des multiples talents et activités de celui qui est mort jeune et beau, immortalisé par la brièveté de son destin.

On connaît les témoignages de Claude Roy, de Georges Wilson, de Joris Ivens qui conseilla Gérard Philipe lors du tournage de *Till l'espiègle*. On sera plus surpris des souvenirs de Danièle Delorme, de ceux de Mme Bouton qui évoque les activités syndicales de celui qui était star en son temps. Jean-Christophe Averty, Jean Négroni, mais aussi le médecin de Gérard Philipe, Pierre Vellay, Claude Autant-Lara, René Clair, et puis André Saquet, chef électricien du palais des Papes, Pierre Saveron, régisseur des lumières au T.N.P., évoquent l'homme présent au monde, et l'acteur inspiré.

Bulle Ogier en greffière

DRAMATIQUE
LEGITIME DEFENSE
Vendredi 18 juillet
TF 1, 20 h 30

C'est la première fois que Bulle Ogier apparaît dans une fiction télévisée. C'est la première fois également qu'elle interprète le rôle d'une greffière.

Cette greffière est une obstinée qui se trouve mêlée à une sombre histoire : le président-directeur général de la station d'épuration et de conditionnement des eaux du Port de Paris, convoqué chez le juge d'instruction Morlaix, affirme être l'auteur du meurtre commis sur la personne d'un jeune comédien. Il est inculpé, mais la greffière a des doutes. Elle se rend sur les lieux du crime et découvre que le coupable ne peut être celui qu'on croit.

Pour le réalisateur, Claude Grinberg, il s'agissait de monter un divertissement policier. Attaché à raconter une histoire, il a choisi, dit-il, *« de faire un récit léger, proche de la bande dessinée. Cela se veut le plus efficace, le plus énigmatique possible et cela n'est pas forcément réaliste »*.

Grands spectacles

DOCUMENT :
C'EST ARRIVE A HOLLYWOOD
Samedi 19 juillet
TF 1, 22 h 25

Hollywood est le « bois sacré » où prennent forme et s'exorcisent les délires de l'humanité, le royaume sans limite des imaginations sans frein ; la rigoureuse outrance y est la loi. Du jour où les stars n'ont plus été à la hauteur de leurs extravagances, les rêves d'amour se sont évanouis, remplacés par les vibrations de la peur. Déjà — en 1934 — Clark Gable et Jeannette MacDonald s'enlaçaient parmi les flammes des maisons de bois : *l'Incendie de San-Francisco*. Grand spectacle, mais moins grand que *la Mousson*, pour laquelle des tonnes d'eau ont noyé les décors, moins grand que la torche géante de *la Tour infernale*. Moins aussi que le volcan en éruption reconstitué en studio, parce que le vrai, filmé spécialement à Hawaï faisait modeste : ce n'était jamais que la réalité.

Drôle d'animal

DOCUMENT :
LA PIEUVRE TIMIDE
Dimanche 20 juillet
FR 3, 20 h 30

La pieuvre, assez répugnante, parfois dangereuse pour l'homme, est un animal craintif, timide, même, explique Frédéric Rossif, dans sa série des « Merveilles de la mer ».

Lorsqu'elle rencontre son ennemi, la murène, elle se métamorphose, en arrive à changer de couleur, de forme, à se confondre avec la roche. Lorsqu'on l'attaque, elle lâche un nuage d'encre, histoire d'affaiblir l'odorat de l'adversaire. Et n'a-t-elle pas, il y a mille ans, décidé de laisser tomber sa coquille, ce qui lui permet de se déplacer plus vite ?

Timide, vraiment, la pieuvre donne rendez-vous à son compagnon dans une cavité rocheuse, et l'accouplement a lieu à l'abri des curieux. La femelle sera, après, une mère anxieuse, qui protège ses œufs, jusqu'au jour où les petites pieuvres se décideront à la quitter pour assumer seules leur timidité atavique.

L'important n'est pas prévisible

SERIE :
RUE DES ARCHIVES 1980
Dimanche 20 juillet
FR 3, 21 heures

Rue des Archives ? En l'occurrence, *rue de l'Avenir*. Mais cet avenir, disent les archives de l'INA, maniées par Georges Elgozy (l'auteur) et Pierre Beuchot (le réalisateur), n'est pas toujours celui qu'on pense, moins encore celui qu'on prédit : *« L'important n'est pas prévisible. »* Pour l'auteur, le futurisme est devenu le mal de la seconde moitié du vingtième siècle, et la télévision n'en a pas été épargnée, dont les émissions, à travers les propos de journalistes, d'essayistes, de « télévisionnaires » ou d'hommes politiques ont délivré un flot de prévisions sur ce qui est devenu le présent (et un présent fort différent), sur ce qui reste le futur, 1985, l'an 2000.

Devins d'occasion, qui manient allégrement les catastrophes à venir : *« à la fois l'énergie nucléaire et l'apocalypse atomique, la surproduction et la disette, l'anarchie et l'ordre pour l'ordre, la robotisation et le chômage »*. Mais aussi devins professionnels, qu'on appelle aujourd'hui « planificateurs » et « futurologues » : leurs discours, gorgés de science et de chiffres se veulent plus respectables. Prudemment (on ne sait jamais !), Georges Elgozy dit d'eux : *« Sans doute, voient-ils juste, mais ce sont les faits qui tournent mal et n'en font qu'à leur tête. »* Très mal parfois, car de mauvaises prévisions, on le voit chaque jour à l'Est comme à l'Ouest, peuvent aggraver les difficultés du lendemain. Ça, c'est le côté triste, éventuellement tragique, de cette « Rue des Archives » Tragique, c'est-à-dire comique, tant l'écart est grand, souvent, entre les prévisions d'hier et les faits d'aujourd'hui.

À ÉCOUTER

Céline voyage

UN HOMME, UNE VILLE
Vendredi 18 juillet
France-Culture, 14 h 45

Dominique Rolin a rappelé (le 11 juillet) cette étrange vertu de la parole de Céline, qui *« ressemblait à de l'écrit »* par sa scansion particulière, comme travaillée, d'une maladresse voulue, faussement réaliste, imitative, et tout au long des trois émissions de Jean Montalbetti dans la série « Un homme, une ville », nous entendons et rentendons en rengaine l'une des *« chansons d'époque » dont* Céline avait signé la musique et le texte, et qu'il avait enregistrée. Pourtant, le sujet de *l'étude n'est pas ici la parole*, ni la musique de Céline (c'est un peu dommage), mais le rôle qu'il s'est donné, explicitement, *ou malgré lui*, d'idéologue-écrivain.

Jean Montalbetti souhaitait ne pas occulter la question politique. Il présente les écrits de Céline comme un tout d'une cohérence et d'une logique absolues, où les pamphlets fascistes et racistes éclairent la mythologie du passage Choiseul de manière tout aussi convaincante que des textes romanesques et autobiographiques comme *Mort à crédit*.

On connaît le principe de la série : esquisser l'œuvre et la personnalité d'un homme illustre, *en le confrontant à des reportages* sur les lieux où il a vécu, en faisant appel à un « médiateur » chargé de resserrer les liens entre le lieu vivant et l'homme mort (Proust à Paris, Mahler à Vienne, Flora Tristan à Londres, Dostoïevski à Leningrad) Pour Céline, c'était d'abord Paris (Clichy, le passage Choiseul, Montmartre), dans la première émission, le Danemark *dans la seconde, et de nouveau* Paris, dans ce troisième et dernier rendez-vous.

Parfois, le lieu r e s s u s c i t e l'homme. Dans la première émission, les bruits de la cour au 36 rue d'Alsace permettaient *de mettre en scène parfaitement* la connaissance que Céline avait de la misère domestique, sa compassion pour les pauvres gens. *Et parfois le lieu reste* muet, résiste à la littérature : c'est le cas du passage Choiseul, à cause, peut-être d'une *erreur* d'interprétation des réalisateurs. Mais le sujet est difficile, et c'est sur un fil passionnant qu'on suit le dialogue des lieux et du fantôme. Et comme les sons construisent des images mentales, des mises en espace abstraites qui aident à réfléchir, c'est avec beaucoup de bonheur qu'on découvre les titres de chacun des livres qui *composent* la bibliothèque Céline au Danemark et qu'on écoute la démonstration construite sur ces quelques objets *(la Revue des Deux Mondes, le Génie du christianisme,* un dictionnaire de médecine) par le médiateur.

Le médiateur, en l'occurrence, est Philippe Sollers. Sa grande connaissance de Céline, son habileté démonstrative, une certaine qualité neutre du ton, et quelques *a priori* sur l'écrivain et l'écriture rendent son commentaire très stimulant.

BRIGITTE ANDERSEN.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE - INTER** (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 15, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, Toute latitude ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Cinémélodies ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Les histoires de France, par P. Miquel et M Desbarbat ; 14 h. 5, Vous avez souri, de D. Mermet et J. Morzadec ; 15 h., C. Chebel ; 16 h., Show à la tête de B. Mabille ; 17 h., Les Français de la IVe République, de P. Lamour et C. Villers ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup - Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 23 h. 5, José Artur et X. Fauche ; 1 h., F. Moreseo et G. Aumond ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **EUROPE I** (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., O. de Rincquensen et F Rivière ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h. 30, M. Pascal ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Le kikekoa, de F. Diwo ; 16 h. 55, Bon appétit la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 45, Un livre, un succès, de F Kramer ; 23 h. 10, Séance de nuit ; 1 h., La ligne ouverte.

● **R.T.L.** (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.
18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., Les nocturnes, avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● **R.M.-C.** (informations toutes les heures) ; 5 h., Max Lafontaine ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 10 h. 5, Minutes santé, vacances ; 12 h., Le million, avec F. Gérard ; 14 h., F. Fernandel ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Croque-musiques ; 19 h. 30, Capsule, avec M. Tossca et C. Borde ; 21 h., Motus ; 22 h. 15, Le livre de l'été.

LE WEEK-END
SAMEDI

● **FRANCE - INTER** : 5 h., L. Bozon ; 8 h 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M Droit ; 9 h. 10, La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Taurìac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, l'oreille en coin ; 18 h., L'orteil en vacances ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire de l'été, par A. Castelot et A. Decaux : Alexandre Dumas voyage ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **EUROPE 1** : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Le journal de P Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● **R.T.L.** : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Vadim Zagladine ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang, avec G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., rock avec B. Sohu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● **R.M.-C.** : 5 h., J. Meledo ; 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 8 h. 45, La tauromachie ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télématch ; 13 h., La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-Parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h., Hôtel de Paris ; 19 h. 30, Musiques, avec M. Cotet.

DIMANCHE

● **FRANCE - INTER** : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter, de A. Blanc et C Chebel ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 6 h. Ju... ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 30, Stop ou encore ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs avec B Sohu

● **R.M.-C** : 5 h., J. Meledo ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le Hit-parade, avec J Meledo ; 15 h., P. Sulak ; 19 h. 30, Le Hit-parade ; 20 h. 30, Musique classique, avec L. Rose ; 22 h., Musiques... avec M. Cotet.

Lundi 14 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (La confusion des langues) ; à 8 h. 32, Regards sur la *médecine homéopathique.*
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Le Moyen Age et la fourrure.
10 h. 45, Le texte et la marge ; « Viou », avec H. Troyat.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : Les jardiniers du Roy.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Jazz (l'écriture).
14 h., Sons : Feu d'artifice, à Paris. (Redif.)
14 h. 5, Un livre, des voix : « Fort S a g a n n e ». de L. Gardel.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Tricentenaire de la Comédie-Française.
16 h. 10, Les travaux et les jours... du photographe Maywald.
16 h. 50, Actualité.
17 h. 32, Semaine c h o r a l e en Seine - Saint-Denis.
18 h. 30, Martin Eden, d'après J. London.
19 h. 30, Présence des arts : Cantini 1980.
20 h., Poivre de Cayenne, de R. de Obaldia, avec J. Rosny et P Trabaud. (Redif.)
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Aurélia (deuxième partie)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Weber, Beethoven, Tchaïkovski, Massenet et J. Strauss.
7 h. 30, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Mozart, « Symphonie concertante », avec I. Stern, P. Zuckermann, dir. D. Barenboim ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : Intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Requiem » (Mozart), dir. H. Scherchen.
11 h. 30, Concert : « Ouverture K 311 », « Symphonie concertante K 297 B » et « Symphonie parisienne K 297 », de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. Neville Marriner : 13 h. 5, Jazz, en direct de Nice.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor no 1, opus 59 » (Beethoven), par le Quatuor A Berg ; « Concerto pour piano violon et cordes » (Chausson), par A. Cortot, J. Thibaud et le Quatuor à cordes
17 h. 15, Entrée de jeu : Œuvres de Mozart, Reger, Schubert, Schumann (transcription Debussy), Enesco et Lutoslawski, avec Maria Christian et Eduardo Ricci, pianos ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 35, Concert (en collaboration avec Antenne 2) : « les Noces de Figaro », de Mozart, livret de Da Ponte, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Sir G. Solti, avec J. Berbie, M. Freni, G. Janowitz, D. Perriers, F. von Stade, G. Bacquier, J. Bastin, J. Loreau, K. Moll, M. Sénéchal, J. Van Dam. (Lire notre sélection.)
0 h. 5, Les nuits d'été : Stockholm.

Mardi 15 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du sacré (la confusion des langues) ; à 8 h. 32, Regards sur la médecine *homéopathique*.
9 h. 7, La matinée des autres.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... G. de Diesbach.
11 h. 2, Semaine chorale en Seine-Saint-Denis.
12 h. 5, Agora : L'Ecosse, avec K. White.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Jeux d'enfants dans la paille.
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Bons Sentiments », de M. French
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Du langage des mathématiques aux mathématiques du langage.
18 h. 30, Martin Eden, d'après J. London.
19 h. 30, Sciences : Préserver l'architecture.
20 h., Dialogues franco-norvégiens : Environnement, écologie, mode de vie.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Schubert, Liszt, R. Strauss, Grieg et Brahms.
7 h. 30, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Edgar Varèse, « Densité 21,5 pour flûte », par S. Gazzeloni ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Jonchaies » (Xenakis).
11 h. 45, Concert : œuvres de Vandenbogaerde, Brown, Satie et Varèse : 13 h. 5, Jazz.
14 h., Un grand soleil chargé d'abour (suite) : « Octandre » et « Déserts » (Varèse)
17 h. 30, Concert : « Petits Concerts spirituels »
20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de Saint-Etienne-du-Mont) : « Ricercare » (A. Gabrieli), « Magnificat » (Cima), Sinfonia grave » (S. Rossi), « Canzoni per sonar » (Gabrielli), « Canon et Sonate sur le thème Ave Maria Stella » (del Buono), par le Symposium Musicum de Prague ; 21 h. 45, Cycle acoustique INA-GRM : autour de Jacques Lejeune, « Entre ciel et terre » et « Traces et Réminiscences ».
23 h., Les nuits d'été : Stockholm.

Mercredi 16 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les *caricatures du sacré* ; à 8 h. 32, Regards sur la médecine homéopathique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinées des sciences et des techniques : Exposition « Hier pour demain », avec *J. Cuisenier ; Le néoclassicisme* ; Géographie et banques de données.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Rue de la chance », avec C. Klotz.
11 h. 2, Semaine chorale en Seine-Saint-Denis (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Benoni » et « Rose », de K. Hamsun, avec B. Geniès.
12 h. 45, Panorama : à Hyères, à propos du Festival du jeune cinéma.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h. Sons : Le jardinier.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Ce pays est une grande île », de P.O. Sundman.
14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : Les troubles de la personnalité chez l'enfant.
15 h. 2, Point d'interrogation : Vie et mort des civilisations (le monde extrême-oriental).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les t r a v a u x et les jours... de P.-A. Gette, artiste-peintre.
16 h. 50, Actualité : L' a n a t o m i e en cire au XIXe siècle, exposition au Centre culturel de la communauté française de Belgique.
18 h. 30, Martin Eden, d'après J. London.
19 h. 30, La science en marche : *L'étude scientifique des images mentales.*
20 h., La musique et les hommes : Barthes ou le chant romantique. (Redif.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : œuvres de Schubert, Smetana, F. Schmitt et Dvorak.
7 h. 30, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h. Un grand soleil chargé d'amour : Guillaume de Machaut, « Chansons » avec Studio der Frühen Musik ; 8 h. 35, Kiosque-matin : 9 h. 30, Le délire des doigts : Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Petite Suite » (Roussel), dir. Celibidache ; 11 h. 15, Machaut et nous.
11 h. 45, *Concert (Festival de la Chaise-Dieu)* : œuvres de Ockeghem, Grégorien et Dufay, par l'ensemble vocal Da Camera, dir. D Meier : 13 h. 5, Jazz, en direct de Nice.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « *Quatuor opus 59, no 2* » (Beethoven), par le Quatuor hongrois ; « Musiques en boîtes à retour » (M. Monnet), dir. G. Amy, avec D. James, haute-contre ; « Messe de Notre-Dame » (Machaut), par la Capella Antiqua de Munich ; 17 h. 15, Machaut et nous.
17 h. 30, Concert : « Leçons des Ténèbres de la Semaine Sainte » (Moralès), par l'Ensemble A Sei Voci ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Concert (Printemps de Prague 1980) : « De l'éternel désir » (Novak) ; « Symphonie no 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique tchèque, direction Vaclav Neumann.
23 h., Les nuits d'été : Helsinki.

Jeudi 17 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du passé (L'au-delà dans les siècles) ; à 8 h. 32, Regards sur la médecine homéopathique : La lecture de l'être humain ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « la Coupable », de Guy des Cars.
11 h. 2, Semaine chorale en Seine-Saint-Denis (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Sons : Allant faucher.
14 h. 45, Un livre, des voix : « Cent ans de solitude », de G. Garcia Marquez.
14 h. 47, Départementale.
16 h. 50, *Actualité* : Le fard et le maquillage.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : l'Agence matrimoniale. (Redif.)
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau.
20 h., Robinson ou l'amour vient de loin, de J. Supervielle (Redif.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - *MUSIQUE*

7 h. 3, La Musique aux champs : œuvres de Hérold, R Strauss, Tchaïkovsky et Dvorak.
7 h. 30, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h., *Un grand soleil chargé d'amour* : Jean-Philippe Rameau, « Concert en sextuor » (Rameau) ; « Concerto pour piano en fa mineur » (Bach), avec E. Fischer ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : *intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.*
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Muller, violoncelle.
11 h. 45, Concert : « Le Parnasse ou l'Apothéose de Corelli » (Couperin), « Deuxième suite *en si mineur* » (J.-S. Bach), « *Divertissement* K 138 » (Mozart), « Introduction, thème et variations pour clarinette et cordes » (Weber), « le Tombeau de Philippe d'Orléans » (A. Duhamel), par l'Orchestre de Chambéry, dir. Claire Gibault, avec G. Burgos, flûte, et S. Herlin, clarinette ; 13 h. 5, Jazz, en direct de Nice.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Sixième Symphonie » (Brückner), dir. E. Jochum ; « Princesse de Navarre » (Rameau), dir. Mac Gegan ; « *Herminé* » (Berlioz), avec J. Baker ; « Images » (Debussy), avec W. Gieseking, piano.
17 h. 30, Concert : œuvres de Couperin, Rameau, Forqueray, Buxtehude, Pachelbel, Muffat, J.-S. Bach et Soler avec Yannick Le Gaillard, clavecin ; 19 h 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Merri) : « De profundis » (Delalande), « Miserere des Jésuites » (M.-A. Charpentier), par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Michel Corboz, avec J. Chamonin, P. Esswood, T. Raffalli, M. Piquemal et F. Loup.
23 h., Les nuits d'été : Oslo.

Vendredi 18 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les divagations du passé (L'évolution divine) ; à 8 h. 32, Regards *sur la médecine homéopathique* : Le réarmement pacifique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Semaine chorale en Seine-Saint-Denis.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Jeux, en attendant le dîner.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Médecin de charme », d'A Stil.
14 h. 47, Un homme, une ville : Céline à Paris. *(Lire notre sélection.)*
15 h. 50, Contact.
16 h. Rencontres d'Avignon.
18 h. 30, Du *côté* de O'Henry : La rançon du smoking. (Redif.)
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les découvertes scientifiques.
20 h., Pourquoi la mode polar ?
21 h 30, Black and *Blue* : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - *MUSIQUE*

7 h. 3 La musique aux champs : œuvres de Thomas, Gluck, Weber, Wieniawski.
7 h. 30, L'intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h. Un grand soleil chargé d'amour : Johannes Brahms, « Rapsodie pour contralto », direction W. Sawallisch ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Chant du destin » et « Concerto pour violon et orchestre » (B r a h m s), direction O. Klemperer ; 11 h. 30, Brahms et nous.
11 h. 45, Concert : « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; « Concerto no 3 pour piano et orchestre » (Liszt) ; « Psalmus Hungaricus » (Kodaly), par le Nouvel Orchestre philharmonique, direction C. Malles, et les Chœurs de Radio-France, direction J. Jouineau, avec D. Ranki, piano, et G. Korondi ténor ; 13 h. 5, Jazz en direct de Nice.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor opus 59, no 3 » (Beethoven) ; « Glaukos *pour six voix mixtes* et quintette de cuivres » (A. Mocne) ; « Psaume no 13 » (Liszt) ; « A la manière de Brahms » (Casella) ; « Oleg Trigvason » (Grieg) ; 17 h. 15, Brahms et nous.
17 h. 30, Concert (Festival international de Bergen 1980) : « Concerto pour piano et orchestre *no 1* » *et* « *Symphonie no 2* », de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, direction D. Zinman.
20 h. 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Ouverture dans le style italien no 2 » *(Schubert)* ; « *Concerto pour* hautbois et orchestre en ré majeur » (R. Strauss) ; « Symphonie no 5 en mi bémol majeur » (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction L. Segerstam, avec H. Holliger, hautbois (émis de Sarrebruck).
22 h. 15, Les nuits d'été : portraits par petites touches, « Trente et unième Sonate » (Beethoven), avec I. Sodergren ; 23 h. 5, Vieilles cires.

Samedi 19 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les sondages.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Jean Ristat.
11 h. 2, La musique prend la parole.
12 h. 5, Le Pont des Arts :
14 h., Sons : Les chèvres, à 2 heures du soir.
14 h. 5, Tradition orale en basse Bretagne.
16 h. 20, Livre d'or : Musique du XVIe siècle anglais.
17 h. 30, Recherches et pensée contemporaine.
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée » (l'imposture du linguiste)
20 h., « La Peste blanche », de C. Pascarel. Avec Y. Arcanel, C. Viret, M Thierry, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : œuvres de A. Thomas, Chabrier, Paganini et J Strauss.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Robert Schumann, « Romances pour hautbois » ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Maguy Lovano présente Robert Schumann ; 11 h., Schumann et nous.
11 h. 30, Concert : « Quintette pour piano et *cordes en mi bémol* majeur », opus 44 (Schumann) ; « Troisième Quatuor à cordes » (Britten) ; « Quintette pour piano et cordes en la majeur », opus 81 (Dvorak), par le Quatuor Chilingirian, avec Imogen Cooper, *piano ; 13 h. 5, Jazz.*
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Variations sur un thème de Beethoven » et « Concerto pour piano et orchestre » (Schumann), par le L o n d o n Symphony Orchestra, direction *Claudio Abbado*, avec Alfred Brendel ; 17 h., Schumann et nous.
17 h. 15, C o n c e r t : « Russlan et Ludmilla », ouverture (Glinka) ; « Concerto pour violon no 2 en sol mineur » (Prokofiev) ; « *Symphonie no 5* » *(Tchaïkovski)*, par *l'Orchestre* philharmonique de Lille, direction Edward Downes, avec J.-P. Wallez, violon ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Présentation du concert
20 h. 30, C o n c e r t (Echanges internationaux). *Festival de Vienne 1980* : « Euryanthe », ouverture (von Weber) ; « Die Weihe der Nacht », *opus* 119 (M. Reger) ; « Symphonie no 2 en ut majeur », opus 61 (Schumann), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction Zubin *Mehta*, avec *Christa Ludwig.*
23 h., Les nuits d'été : Comment l'entendez-vous ? Henry Purcell, par Henry de Rouville ; 1 h., Le dernier concert (Festival estival de Paris) : « Quatuor à cordes no 10 *en mi bémol majeur* » *op. 74*, de Beethoven, par le Quatuor bulgare.

Dimanche 20 juillet

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Folklore de France et de l'étranger.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale d'Avignon.
11 h., Regards sur la musique : « Trio » (Ravel).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Concert « cordes pincées » donné au studio 105 de la Maison de Radio-France par le duo de luths et guitares J. Borreaux et J.-M. Tréhard.
14 h., Sons : La maison s'endort.
14 h. 5, La Comédie - Française présente : « Marion Delorme », de V. Hugo.
16 h. 5, Maia, jeune fille étendue entre deux montagnes : Musiques islamiques et païennes de la communauté musulmane yougoslave.
17 h. 30, Rencontres avec... Lili Laskine.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie, les livres de l'année.
20 h. 40, Popol vuh, de M. Padilla (Redif.)
23 h., Musique de chambre : Brahms, Debussy, Ravel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Eveil symphonique : Œuvres de Sibelius, Beethoven, Saint-Saëns et Schubert ; 9 h. 5, Edwin Fischer joue J.-S. Bach.
10 h., Monuments de la musique religieuse : « Messe solennelle en ut mineur » (Mozart), par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado, avec G. Janowitz, soprano, et Fr. von Stade, mezzo ; « Psaume no 13 pour chœurs et orchestre » (Zemlinsky) ; « Messe glagolitique pour solistes, orgue, chœurs et orchestre », concert du 15 avril 1977 (Janacek), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Zdenek Macal, et les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec K. Clarke, A. Collins, W. Schoene, L. Sidek et G. Delvallée à l'orgue.
12 h., Présences du XXe siècle : G. Mannoni présente « Cantata Academica », de Britten ; 13 h. 5, Jazz en direct de Juan-les-Pins.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « Kullervo » (Sibelius), par le Bournemouth *Symphony* Orchestra.
16 h. Maîtres d'hier : Adolf Busch - Rudolf Serkin : Œuvres de Schubert et Grieg ; 17 h., Opéra présent : « la Tosca », de Puccini, par les Chœurs et l'*Orchestre* de la Scala de Milan, dir. V. de Sabata, avec Maria Callas, G Di Stefano ; 19 h 5, Répertoire pour demain : Œuvres de Ferneyhough et Berio, dir. P. Boulez ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30 Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie no 39 en mi-bémol majeur » (Mozart) ; « Concerto pour alto et orchestre », opus posthume (Bartok) ; « Symphonie no 4 *en la mineur* », opus 63 (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Colin Davis, avec J. Baschmet, alto.
22 h. 30, Les Nuits d'été : Equivalences (Chopin) ; 23 h., *Saturnales* : œuvres de Rimski-Korsakov, Smetana, Dvorak, Mozart, Haendel, Boccherini, Ravel, Haydn, Tartini.

IMAGINATION

Les énergies de la mer

Les expériences se multiplient pour utiliser les fantastiques réserves d'énergie des océans. La crise aidant, les projets ressortent des cartons.

YVES MAMOU

DANS quelques siècles la Terre sera sans doute purgée de toutes ses ressources énergétiques naturelles : charbon, pétrole, gaz, uranium... Dans plus de cinquante ans, l'énergie produite et utilisée prendra principalement une forme électrique. Ces données sont connues. La question qui demeure est celle-ci : d'où viendra cette électricité ?

Les Etats-Unis, l'Europe et le Japon s'efforcent déjà de mettre en place les bases d'une réponse dans laquelle le nucléaire tient une place prépondérante, avec les difficultés d'ordre politique que l'on sait. Pour rallier tous les suffrages, l'électricité (ou les électricités) de l'avenir devront posséder plusieurs qualités : être indéfiniment renouvelables, « propres » pour satisfaire les exigences écologiques, et d'un coût qui puisse supporter la comparaison avec les centrales classiques.

De ces trois conditions, la mer satisfait d'ores et déjà les deux premières. Grâce au soleil qui la chauffe et au vent qui la roule, grâce aux courants et aux marées, l'océan apparaît doué d'un potentiel énergétique d'une exceptionnelle densité et capable de pourvoir à bon nombre de besoins dans un avenir proche et lointain.

Mis à part l'usine marémotrice de la Rance (240 MW), qui fonctionne depuis maintenant quatorze ans, un vaste ponton — le Kaimei (1 MW) — expérimenté depuis 1978 au Japon et dont la turbine fonctionne à l'énergie des vagues, et enfin « Mini-OTEC » (50 kW), expérience pilote utilisant l'énergie thermique des mers, l'exploitation énergétique des océans reste encore un phénomène largement expérimental.

l'eau chaude et l'eau froide

La différence naturelle de température entre les eaux chaudes de surfaces et les eaux froides des profondeurs peut servir à produire de l'électricité. C'est ce qu'expérimenta, il y a cinquante ans, le physicien français Georges Claude, l'inventeur de la première usine d'énergie thermique des mers (E.T.M.). Celle-ci fonctionna onze jours et produisit 22 kW à Cuba.

Le renchérissement du pétrole et ce qu'il est convenu d'appeler la « crise de l'énergie » ont remis ces techniques à l'ordre du jour. Le 2 août 1979, la société aéronautique Lockheed inaugurait à Hawaï « Mini-OTEC » (Ocean Thermal Energy Conversion), la première centrale E.T.M. américaine, totalement différente dans sa conception de celle de Georges Claude. Derrière cette expérience privée, un vaste programme fédéral est en cours. D'ici à 1985, les Etats-Unis investiront entre 400 et 500 millions de dollars dans l'énergie thermique des mers. Vers l'été 1980, un module d'une puissance de 1 MW, OTEC-1, sera testé en pleine mer. *Une ou deux stations* pilotes de 10 MW seront réalisées dès 1983 pour être opérationnelles vers 1985 ; ces deux plates-formes étant conçues pour une extrapolation à 40 MW en cas de succès. Des unités plus importantes (100 à 400 MW) sont envisagées à partir de 1990 dans le sud des Etats-Unis.

Le Japon s'est également fixé un ambitieux programme d'exploitation de l'énergie thermique des mers. Les objectifs de ce pays sont comparables à ceux des Etats-Unis mais sur une durée beaucoup plus longue. La France n'est pas absente de la compétition non plus. Sous l'égide du Cnexo (Centre national pour l'exploitation des océans), des études de « faisabilité » menées en collaboration avec des spécialistes de l'industrie (C.G.E. Alsthom, Etudes et travaux pétroliers maritimes, et des sociétés du groupe Empain-Schneider) ont démontré la compétitivité de l'énergie ainsi produite. Un programme de réalisation est en cours qui devrait mener aux essais d'une centrale à faible puissance en Polynésie ou éventuellement aux Antilles, vers le milieu de la décennie 80.

Qu'est-ce qu'une centrale E.T.M. ? La mer, qui occupe environ 71 % de la surface planétaire, capte et stocke en permanence une bonne partie des 107 milliards de MW qu'amènent les rayons du soleil. Une centrale fonctionnant sur les principes de la thermodynamique peut utiliser cette chaleur pour produire de l'électricité. La deuxième loi de la thermodynamique enseigne en effet qu'une machine thermique placée entre une source chaude et une source froide peut fonctionner. Or l'océan remplit ces deux conditions : son eau peut atteindre 30 °C en surface sous certaines latitudes et voir sa température descendre à 4 °C à 1 000 mètres de profondeur.

Une centrale E.T.M. peut fonctionner suivant deux cycles thermodynamiques. Le premier est « ouvert » et le second « fermé ». Dans le cycle ouvert (mis au point par Georges Claude), l'eau chaude de surface pénètre dans un évaporateur où règne une pression réduite à 0.03 atmosphère. Là, elle se vaporise, car la température d'ébullition de l'eau décroît avec la pression. La vapeur ainsi formée est amenée au travers d'une turbine vers l'eau froide du condenseur où règne une pression plus faible que dans l'évaporateur. La différence de pression aux bornes de la turbine suffit à la faire tourner.

Ce faible écart de pression (1 à 2/100e d'atmosphère) nécessite, pour avoir quelque puissance, que la centrale E.T.M. traite d'énormes quantités d'eau. « *C'est ainsi que pour produire 100 MW, donc le dixième de la puissance d'une centrale nucléaire, il faudra utiliser environ 400 mètres cubes d'eau par seconde pour chacune des deux sources froide et chaude : la valeur du débit moyen de la Seine à Paris* », explique M. Philippe Marchand, responsable du service énergie du Cnexo (1). La turbine d'une telle centrale à cycle ouvert devrait alors mesurer environ 70 mètres de diamètre.

Dans une centrale à cycle fermé, l'eau de surface est amenée dans un évaporateur où elle communique sa chaleur à un fluide entrant en ébullition à basse température, comme l'ammoniac. La vapeur d'ammoniac ainsi produite se détend dans une turbine en fournissant un travail moteur avant de se condenser au contact de la paroi froide du condenseur alimenté en eau de mer froide. Ce fluide est ensuite réintroduit dans l'évaporateur grâce à une pompe de circulation. Dans le cycle fermé, le problème du gigantisme est seulement déplacé. La turbine garde des proportions habituelles, mais ce sont les échangeurs qui développent alors une surface pouvant atteindre (du moins pour les premières centrales) 1 hectare par MWe produit. Les Américains — qui semblent avoir opté définitivement pour le cycle fermé — font porter tout leur effort de recherche sur des échangeurs moins grands mais tout aussi « performants ».

La taille de ces centrales n'est pas la seule difficulté. Les micro et macro-salissures marines poseront des problèmes de nettoyage réguliers et peut-être coûteux. Pour pallier l'action corrosive de l'eau de mer, le titane est le métal qui présente les meilleures garanties de longévité. Il sera pourtant vraisemblablement abandonné, tant à cause de son prix élevé que parce que l'U.R.S.S. en est le principal fournisseur. La vente de ce métal pourrait en effet constituer un moyen de pression politique lors des périodes de tension dans les relations internationales. On s'oriente donc vers des alliages d'aluminium moins résistants (dix à quinze ans de vie) mais d'un prix raisonnable et de conditions d'approvisionnement sûres.

La conception de ces centrales pose un autre type de problèmes. Doivent-elles être flottantes ou installées sur le rivage ? Dans l'une et l'autre hypothèse, les difficultés concernent le tuyau d'arrivée d'eau froide. Une centrale flottante pourra plonger son tuyau d'eau froide (20 mètres de diamètre pour 100 MW) directement en eau profonde, mais aucune solution ne fait pour l'instant l'unanimité sur la façon de fabriquer, de déployer ou de raccorder une telle cheminée géante.

Le tuyau terrestre soulève quant à lui des difficultés d'ancrage et de logistique de pose qui sont actuellement à l'étude en France. Seules les îles volcaniques présentent des talus côtiers suffisamment abrupts pour que la longueur de ce tube ne dépasse pas 5 kilomètres. Mais ces régions ont aussi un faible taux de population et ne possèdent guère d'industrie...

Faudra-t-il amener à terre l'électricité des centrales flottantes au moyen d'un câble sous-marin long d'une bonne centaine de kilomètres, comme il est envisagé de le faire dans le sud-est des Etats-Unis ? Ou bien faut-il la transformer sur place en ammoniac, ce qui permettrait d'économiser du gaz naturel à partir duquel il est fabriqué ? On spécule également sur l'utilisation de l'électricité pour fabriquer de l'hydrogène. Ce gaz est en effet un excellent vecteur énergétique, qui fait l'objet de nombreuses recherches dans le monde et sur lequel reposent des espoirs raisonnables à long terme. La meilleure solution serait en fait d'inverser le processus. Plutôt que de transporter l'énergie, il conviendrait mieux de déplacer les unités de production de la terre sur la mer, vers les centres d'extraction énergétiques. Mais on rentre déjà dans le domaine de la science-fiction. ■

(1) *La Recherche*, n° 108, novembre 1979.

les vagues

La houle est une forme complexe de l'énergie éolienne. Le vent qui souffle au-dessus de l'océan provoque une rugosité de surface extrêmement désordonnée, où se mêlent des vagues de toutes fréquences et de toutes directions. C'est ce que l'on appelle « la mer du vent ». Ces vagues se propagent à la surface de l'océan, et ce phénomène de propagation va agir comme sélecteur. Les vagues les plus courtes et les moins rapides vont se résorber dans la mer pour ne laisser subsister que les vagues longues et régulières : c'est la grande houle.

Ce potentiel énergétique reste cependant difficilement récupérable. Des mesures précises effectuées au large des Hébrides ont permis d'estimer à 50 kW par mètre l'énergie dissipée par la houle. Mais comme les systèmes fixes de récupération de l'énergie actuellement étudiés ne travaillent que pour certaines directions de vagues, il faut accepter d'en sacrifier un bon tiers. Le reste n'est récupérable qu'à 50 %, qu'il faut encore diminuer de moitié du fait de la déperdition qui s'effectue lors de la transformation de cette énergie mécanique en électricité et de son transfert par câbles sur la terre. On n'obtient plus alors qu'une puissance utile de 5 à 8 kW par mètre. Pour que les investissements deviennent rentables, on est donc condamné au gigantisme. Pour obtenir un gigawatt il faudra équiper environ 100 kilomètres de côtes...

Aujourd'hui, le programme le plus intense en matière d'énergie des vagues est mené en Angleterre, dont les côtes atlantiques sont balayées en permanence par la houle. Bien que les calculs laissent prévoir un prix de revient élevé de l'énergie ainsi produite, quatre projets sont actuellement à l'étude.

● *Les « ducks » (canards) de M. Stephen Salter*, ingénieur de l'université d'Edimbourg. Imaginez d'énormes obus alignés côte-à-côte et articulés sur un axe rigide solidement arrimé au fonds de l'océan. Chaque vague soulève ces « canards » qui retombent, se soulèvent à nouveau et retombent ainsi de suite indéfiniment. Ces oscillations actionnent un système interne de pompes, elles-mêmes reliées à un générateur d'électricité. Expérimenté avec succès dans le loch Ness à partir de 1977, la faiblesse de ce système réside essentiellement dans son épine dorsale, qui risque de casser face à certaines vagues déferlantes.

● *Second projet*, testé également avec succès, les « radeaux » de Sir Christofer Cockerelle, l'inventeur de l'hovercraft. Deux immenses plaques articulées l'une à l'autre composent chaque radeau. Au niveau des articulations, un jeu de pompes met en branle un générateur. Chaque vague soulève alternativement l'un des panneaux. Deux problèmes rendent difficile son application : l'ancrage et le choix d'un convertisseur.

● *Le troisième projet* testé officiellement est le « rectificateur » mis au point par l'équipe de Hydraulic Research Laboratory. Une vaste boîte composée de deux compartiments superposés est ouverte face au large. La vague remplit le réservoir supérieur, puis l'eau retombe dans le compartiment inférieur en actionnant au passage une turbine de basse chute. Contrairement aux précédents, ce système ne flotte pas, ce qui pose le problème de son immersion totale pendant les marées. Aucune solution définitive pour pallier cet inconvénient n'ayant pu être mise au point, ce dispositif vient d'être abandonné.

● *La quatrième expérience* est celle de « la colonne d'eau oscillante », mise au point par l'ingénieur japonais Yoshio Masuda. Un cylindre est immergé, ouverture en bas. Les creux et les crêtes font monter et descendre cette colonne d'eau dans le cylindre. L'air comprimé par ce piston aqueux est alors pulsé au travers d'une turbine. Quand le piston redescend, un appel d'air se produit automatiquement au sommet du cylindre.

Aucun de ces quatre projets n'est pleinement satisfaisant et d'autres dispositifs plus prometteurs commencent d'être testés au Royaume-Uni. ■

Au large de Lorient

Depuis le début du mois de mai, une bouée expérimentale a été mouillée à environ 9 kilomètres au large de Lorient pour capter l'énergie des vagues. Conçu par MM. Pierre Guillaume, Olivier de La Roche Kerdraon et Daniel Parodi, l'appareil présente une certaine analogie avec une hélice à pas variable. Il se compose, en effet, *d'un axe vertical dont le haut* est fixé à un flotteur soumis aux mouvements de la surface de la mer et dont le bas, situé à quelques mètres de profondeur, est muni d'une hélice horizontale. Celle-ci, appelée « aile planante » par les inventeurs, comporte quatre pales indépendantes les unes des autres. Les pales, sous l'effet des mouvements verticaux (le pilonnement) imprimés par la houle à l'appareil, s'orientent d'elles-mêmes de 0° à 20° par rapport à l'horizontale pour tirer le meilleur parti de ces déplacements verticaux et ainsi faire tourner l'hélice.

Une telle machine devrait être utilisable pour fournir l'énergie nécessaire à des balises isolées ou pour alimenter (par câble sous-marin) de petites collectivités. Mais on peut se demander si un engin de grandes dimensions (une hélice de 200 mètres de diamètre, par exemple) est réalisable. Mieux vaudrait, semble-t-il, envisager l'installation *de petites unités proches les* unes des autres.

L'axe a cassé après quelques jours de fonctionnement et l'hélice est tombée sur le fond de la mer, à 15 mètres de profondeur d'eau. On espère que la marine nationale, qui a donné son appui logistique à l'expérience, pourra récupérer celle-ci. Quoi qu'il en soit, le principe de cet engin semble assez intéressant pour qu'il soit étudié prochainement au Centre océanologie de Bretagne (près de Brest).

YVONNE REBEYROL.

Les idées les plus folles

En matière énergétique, les investissements vont aux projets rentables à court ou moyen terme. Le manque d'argent n'empêche cependant pas d'avoir des idées quelquefois grandioses. Jacques Perrot en a recensé quelques-unes dans un livre magnifiquement illustré sur la mer (1).

Telle cette proposition de l'ingénieur Camille Rougemont : à proximité du rivage quelques bombes atomiques pourraient creuser sans difficulté deux cratères obliques communiquant par les sommets à environ 2 000 mètres sous terre. L'eau de mer se déverserait dans le premier cône et remonterait, réchauffée par son passage à une grande profondeur, à la surface du second. La température ainsi acquise serait suffisante pour actionner économiquement une centrale E.T.M. à terre... Formulée dans les années 50, cette proposition a été reprise en 1974, en suggérant cette fois de percer les entonnoirs à proximité d'une région volcanique.

Pourquoi pas des éoliennes en pleine mer ? L'expérience déjà acquise montre, en effet, que pour obtenir une puissance de 100 MW il faudrait installer cinquante hélices d'un diamètre de 50 mètres chacune. De tels objets sont encombrants à terre. En revanche, si l'on en croit le professeur américain W.E. Heronemus, des structures flottantes convenablement ancrées pourraient supporter vingt à trente hélices de 10 mètres de diamètre. L'électricité ainsi produite serait ensuite convertie en hydrogène par un bateau équipé à cet effet.

Si l'on barrait la mer Rouge aux environs du détroit de Bab-El-Mandeb, là où elle communique avec l'océan Indien, l'évaporation intense en cette région provoquerait un abaissement de niveau de 100 mètres en quelques décennies. Un volume de chute soigneusement contrôlé par installations hydro-électriques procurerait une puissance estimée à 10 millions de MW.

(1) Jacques Perrot, *la Mer pour la vie des hommes* (Larousse).

les marées

L'énergie marémotrice est très ancienne. Dès le Moyen Age les minotiers bretons avaient compris le parti qu'ils pouvaient en tirer. Des moulins à marées subsistent encore aujourd'hui à l'état de vestiges sur les côtes de Bretagne. Depuis 1966, la France possède la seule usine marémotrice du monde, mis à part une station expérimentale (de technique française) installée sur la mer de Barentz, en U.R.S.S. D'une puissance installée de 240 MW, l'usine marémotrice de la Rance fournit 544 millions de kWh, soit la quatre centième partie de la production nationale. Ce qui est peu quand, selon les propres estimations d'E.D.F. pour la France, l'exploitation des principaux sites marémoteurs pourrait produire jusqu'à 40 milliards de kWh par an.

Dans l'esprit des promoteurs, cette expérience n'était qu'un simple test, susceptible d'être généralisé en cas de succès. Or celui-ci est incontestable. Les projets sont nombreux mais restent dans les cartons.

Parmi les sites recensés par E.D.F. (la rade de Brest, Lorient...), c'est la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'aux îles Chausey qui présente les meilleures caractéristiques pour une éventuelle réalisation. Là, en effet, la marée atteint une hauteur de 15,10 mètres en vive eau qui n'est dépassée que dans la baie de Fundy (Nouvelle-Ecosse) au Canada. Les fonds y sont réguliers et d'une profondeur correspondant très exactement aux nécessités d'implantation des vannes et des « groupes bulbes » (turbo alternateurs type Rance) déjà existants.

Les premières esquisses du projet remontent à 1945. Un premier projet (1965) a été réactualisé une première fois en 1975 et une seconde fois au début de 1980. Techniquement, le projet ne présente pas de difficulté majeure, le gigantisme mis à part : 2 000 tonnes de béton *coulées chaque jour pendant six* ans pourraient élever une digue de 40 kilomètres de long délimitant un bassin de 700 kilomètres carrés. Trois cents groupes bulbes de 40 MW — au total 12 000 MW, soit près de dix fois la puissance de Super-Phénix, — produiraient 25 milliards de kWh par an. Le coût des travaux se monterait donc, selon E.D.F., aux environs de 50 milliards de francs. Cela conduirait à un prix de revient du kWh de l'ordre d'une vingtaine de centimes, soit légèrement plus que celui du thermique à fuel, mais certainement le plus bas des énergies nouvelles.

L'impact sur l'environnement d'une telle centrale n'est pas négligeable. Au cas où cette usine serait construite, il faudrait s'attendre en effet à une modification sensible des hauteurs de marnage au niveau du golfe normano-breton, ce qui modifierait notamment certains aspects de l'économie littorale (ostréiculture, mytiliculture...). ■

les courants

Le Gulf Stream et le Kuroshivo débitent en moyenne respectivement 83 et 55 millions de mètres cubes d'eau à la seconde. Ces vastes artères marines ont le don d'exciter les imaginations. Certains scientifiques rêvent déjà de les détourner comme de vulgaires *rivières pour corriger les* climats...

Sur le plan énergétique, on estime à trois millions de MW l'énergie qu'ils dissipent. Pour en capter une partie, un seul moyen : utiliser des techniques « hydroliennes ». Des vastes groupes d'hélices, reliées à des générateurs et ancrées dans les flux les plus rapides du courant, produiraient de l'électricité en continue. Le stockage et le transfert de celle-ci font néanmoins problème.

De multiples projets, pour la plupart d'origine américaine, existent sur le papier. Plusieurs dizaines de tubes géants munis de turbines et disposés le long des côtes de la Floride pourvoiraient à tous les besoins en électricité — domestiques et industriels — de cet Etat. Un chercheur de l'Iowa, M. Gary Steelman, proposait de son côté un projet de surface. Une série de parachutes reliés entre eux par *un câble circulaire seraient mis* à l'eau. Déployés dans le courant et refermés au retour (contre le courant), ils fourniraient une puissance motrice permettant au câble d'actionner un compresseur installé à bord d'un bateau.

Des essais nombreux se feront sans doute à échelle réduite dans l'avenir. Ainsi dans le fameux raz Blanchart, entre Aurigny et le cap de la Hague où les courants de marées de vives eaux atteignent des vitesses allant jusqu'à 9 nœuds (16,6 kilomètres à l'heure), des hydroliennes pourraient récupérer une énergie non négligeable, mais à un coût encore très élevé dans l'état actuel des recherches. ■

RENE BURRI/MAGNUM

ÉGYPTE

Tewfik El Hakim patriarche des lettres arabes

Dramaturge, essayiste, romancier... Tewfik El Hakim est une des grandes figures de la littérature égyptienne. Un médiateur entre la tradition et l'Occident.

TAHAR BEN JELLOUN

AUTEUR d'une cinquantaine d'ouvrages (pièces de théâtre, romans, nouvelles, essais polémiques...), Tewfik El Hakim a aujourd'hui quatre-vingt-un ou soixante-dix-huit ans... Il ne sait pas sa date de naissance. « Qu'importe ! dit-il. *Mon père était absent quand je suis né. Il n'a pas pensé à m'enregistrer à l'état civil. Peut-être parce que lui aussi ne connaissait pas sa date de naissance.* »

Né à Alexandrie avec le siècle, Tewfik El Hakim est un homme encore vif. Il marche lentement, s'arrête pour regarder les choses et fait des commentaires. D'origine paysanne, il garde des souvenirs très précis de son adolescence. « *Mon père était un substitut de campagne. Il me destinait au droit. Je n'aime pas le droit. Moi, j'aime l'art. J'ai fait des études juridiques parce que j'étais obligé par mon père. Il était poète, mais il le cachait. Il n'en parlait jamais. Comme il remarquait que j'étais très attiré par les milieux artistiques du Caire, il décida de m'éloigner d'Egypte. Il m'envoya faire un doctorat en droit à Paris. Il faut le comprendre. Je fréquentais à l'époque les gens de théâtre, lesquels étaient considérés comme des clochards. Paris, c'était pour moi l'idéal. J'y trouvai exactement ce que je cherchais : l'effervescence artistique. J'allais à la faculté pour la forme. J'ai connu à ce moment-là Marcel Pagnol et Marcel Achard. Je les admirais.* ».

A Paris, où il arrive en 1925, Tewfik El Hakim perfectionne son français, fréquente les théâtres et lit les auteurs classiques. Il fut, d'après l'expression d'un de ses compatriotes « *perverti par son contact avec l'Occident* » : « *En arrivant à Paris, j'étais un jeune homme croyant. J'ai lu Voltaire. Il m'a bouleversé la tête. J'ai dit un jour à un ami égyptien :* « il n'y a ni paradis ni » enfer. Tout ça c'est de la bla» gue. Le bon Dieu a d'autres » choses à faire que de s'occuper » de ces histoires... ». *Cet ami était scandalisé. Il me dit :* « Eloignez-vous de moi, vous êtes » un athée ! »

Tewfik El Hakim a écrit quatre pièces importantes, entre *1933 et 1948*, inspirées du répertoire classique : *Ahl El Kahf* (les Dormants de la caverne), *Schéhérazade, Pygmalion, Œdipe roi*. La culture arabe n'a pas de tradition théâtrale. El Hakim voulut imposer le théâtre comme genre littéraire respectable : « *Le théâtre n'était pas reconnu comme genre littéraire. Nous étions méprisés par les gens de lettres. Le théâtre était considéré comme quelque chose de pas très sérieux, et ceux qui faisaient du théâtre n'étaient pas crédibles. On ne les acceptait pas, par exemple, comme témoins dans un tribunal. Leur parole était suspecte.* »

Cette époque est maintenant révolue. L'Egypte a son théâtre, qui va du répertoire classique au vaudeville. Tewfik El Hakim a par la même occasion essayé de résoudre le problème de la langue arabe classique, qui s'écrit mais n'est pas parlée par le peuple. Il a mis au point une langue médiane, « *une langue tierce* », un arabe accessible au peuple et qui ne trahit pas la langue du Coran, surtout utilisé au théâtre et dans la presse.

En 1933 paraît un roman *Aoudat Er'rouh* (l'Ame retrouvée ou le retour de l'âme). C'est une épopée autour de la révolte du peuple égyptien en 1919 contre les Britanniques, où il est dit que *l'Egypte a besoin d'un* homme de souche, un sauveur capable de lui assurer sa résurrection. Quand le président Nasser prit connaissance du roman, il s'est identifié à ce sauveur. Il l'a dit à Tewfik El Hakim : « *Quand Nasser nationalisa le canal de Suez en 1956, et qu'il fut acclamé par tout le monde arabe, il était devenu non seulement le sauveur de l'Egypte mais de tous les Arabes ! Il m'a dit :* « Cet homme dont vous parlez dans *Aoudat ar-rouh*, c'est moi ! ». *Il avait remarqué que je parlais souvent de Pirandello et que je citais sa pièce* Six personnages en quête d'auteur. *Alors Nasser a compris que c'est tout le monde arabe qui était en quête de leader ! Je suis devenu proche de lui. Mais je ne l'ai jamais vu. Je refusais. Je ne vois pas les souverains. J'ai dit à ses émissaires :* « S'il n'était pas chef d'Etat je l'aurais vu. » *Alors ils m'ont dit :* « Vous ne voulez pas qu'il démissionne pour ça » »

Donnez-nous dix ans

Sadate fut aussi impressionné par un autre roman de Tewfik El Hakim, *L'Oiseau d'Orient* paru en 1941. « *Il l'a vu juste avant d'aller en prison et retint cette citation de Omar Khayam : « Si tu veux t'acheminer vers la » paix durable, il faut sourire au » destin qui te frappe. Et toi ne » frappe personne. » A l'époque le destin avait frappé Sadate. Il était contrarié. Il a dit :* « Je » n'accepte que la moitié de cette » phrase, car il faut frapper l'en» nemi ! »

Tewfik El Hakim eut aussi quelque influence sur Nasser et Sadate, par le journal qu'il écrivit en 1940 en tant que substitut de campagne, véritable document sur l'état de détresse et de misère des campagnes égyptiennes. Dans l'avant-propos de ce livre, il écrit : « *Le lecteur sera certainement fort étonné d'apprendre que tout ce qu'il vient de lire — oui, tout —, demeure aussi vrai en 1974 qu'en 1940 et reflète exactement les mœurs inchangées, comme immuables, de la campagne égyptienne (...). Ce sont les mêmes misérables villages construits avec la même terre brute du limon du Nil mêlée aux feuilles de maïs et au fumier du bétail et toujours habités par la même population analphabète, affamée, usée et décimée par les maladies. Rien n'est différent, rien n'a évolué. Nous retrouvons semblables à eux-mêmes les fonctionnaires corrompus qui traitent les fellahs comme des bêtes et continuent d'exercer impunément sur eux leur inéquitable autorité* ».

Une pléiade d'écrivains

Tewfik El Hakim fait partie, avec Taha Hussein, Naguib Mahfouz et quelques autres, de cette pléiade d'écrivains modernistes égyptiens, dont les œuvres appartiennent désormais au patri*moine culturel international*, même si l'Occident les a longtemps et injustement méconnus. Leurs noms furent cités à plusieurs reprises parmi les candidats au prix Nobel de littérature, mais aucun d'eux ne l'a finalement obtenu. Les « sages » de Stockholm semblent avoir fait payer à ces hommes, dont le talent s'était épanoui sous la monarchie, l'hostilité que l'Europe éprouva *longtemps* à l'égard de Nasser, chantre et artisan de l'indépendance arabe.

Et pourtant... Présentant Taha Hussein (1) Jacques Berque écrit : « *Champion d'une rationalité méditerranéenne, messager d'un pathétique qu'il a su puiser aux sources les plus humbles, critique sachant unir aux sonorités charnues de la langue* (arabe) *l'atticisme de M Bergeret,* (il) *dépasse le cadre de son pays et même de l'Orient...* (Chez lui) *l'universalisme s'enracine concrètement* ». Subtil connaisseur des lettres arabes anciennes et modernes, Berque n'est pas moins élogieux dans le jugement qu'il porte sur Tewfik El Hakim. « *Légèreté et profondeur, critique et bonhomie, sens de l'autre et sens du terroir, se mêlent chez lui en récits et en drames dont la langue, une tierce langue, comme il dit, parfois, constitue pour l'instant la transaction la mieux réussie peut-être par la prose arabe entre la grammaire et la popularité, le modernisme et la fidélité.* »

Au fil des ans, les ouvrages les plus importants de ces écrivains ont été traduits en français. Mais peu de gens ont lu *le Livre des jours* de Taha Hussein (2), *le Journal d'un substitut de campagne*, de Tewfik El Hakim (3) et *Passage des miracles* de Naguib Mahfouz (4), pour ne citer que les plus célèbres. Le monde arabe et en particulier l'Egypte, qui, outre ses *traditions millénaires, est depuis* un siècle et demi le principal centre littéraire et artistique, sont encore *peu connus* en France. C'est cette densité historique, accompagnée d'une ouverture sur le monde contemporain, qu'on trouve chez ces écrivains, comme on la trouve chez l'architecte Hassan Fathi, dans l'école de peinture égyptienne et l'atelier de tapisseries de Wissa *Wassef*.

Dans sa *Trilogie*, Naguib Mahfouz décrit avec une truculence qui n'exclut ni la vigueur ni la profondeur, les citadins, le peuple du Caire ; Tewfik El Hakim, lui, s'intéresse à la vie quotidienne des campagnes — du moins dans ses romans — qu'il évoque dans une langue savoureuse, avec un humour typiquement égyptien.

Il a surtout marqué, cependant, en tant que dramaturge et critique. Créateur du théâtre égyp*tien et arabe contemporain* — théâtre réaliste, historique, mais aussi théâtre du merveilleux et, dans sa dernière période, de l'irrationnel — Tewfik El Hakim a su allier la recherche esthétique à la réalité populaire. Jouant un rôle de médiateur, il s'est efforcé de faire prendre conscience aux Egyptiens de la richesse de leur patrimoine et d'en révéler à l'Occident les aspects inconnus, ce par quoi il lui arrive d'être un précurseur de l'art contemporain.

Ainsi, la pièce *Ya Tale' al-shagarah (O toi qui grimpe sur l'arbre)*, qui rompt avec les précédentes et bifurque dans la direction tracée par Beckett, Ionesco et Vautier, est précédée d'une préface-programme qui illustre sa démarche. S'il ne fut pas le premier à découvrir des correspondances entre le cubisme et l'abstraction et l'art pharaonique, il fait figure de pionnier lorsqu'il réhabilite l'art populaire égyptien, des images peintes sur les murs des pèlerins, des tableaux sur papier représentant les héros des mythes populaires, des poupées en sucre des « mouleds » (anniversaires dont le plus célèbre est celui de la naissance du prophète). Il n'hésite pas à clouer au pilori ceux — et ils furent nombreux — qui reprochaient à ces poupées « *créatures étranges — oiseaux, animaux, fleurs, dessins, formes, papiers coloriés, dorés, argentés, morceaux de verre et de métal — d'être des œuvres primitives* » et voulaient les supprimer sans en avoir perçu le caractère spontanément surréaliste...

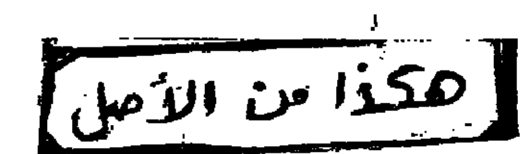
PAUL BALTA.

(1) *Anthologie de la littérature arabe contemporaine*. I. — *Le roman et la nouvelle*, par R. et L. Makarius (1964). II. — *Les essais*, par Anouar Abdel-Malek (1965). Ed. du Seuil, Paris.

(2) Ed. Gallimard, Paris, 1974.

(3) Plon, Paris. Les autres ouvrages de Tewfik El Hakim sont publiés aux Nouvelles Editions latines, Paris.

(4) Ed. Sindbad, Paris, 1970.





هكذا من الأصل

Terrible constat. A quoi sont dus cette stagnation et cet immobilisme ? « *La guerre*, répond El Hakim. *Nous avons dépensé des sommes inimaginables dans les guerres, celle du Yémen et les trois avec Israël. Nous avons 4 000 villages en Egypte. Pour les sauver, il faut beaucoup d'argent. Il faut un budget. Laissez-nous dix ans sans guerre, et ça pourra changer, à condition de développer la productivité.* »

Quand on dit à Tewfik El Hakim que cette misère des campagnes n'est pas seulement due à la guerre, qu'il y a aussi en cause les structures politiques et sociales du pays, le choix politique, il répond : « *Oui, il y a eu une espèce de réforme agraire. C'est de la blague ! Déposséder les riches qui ont plus de 100 feddans et donner ensuite 3 feddans aux pauvres, ce n'est pas sérieux. Le village c'est le village, et il n'y a pas d'école... Nasser avait bien commencé ! Mais très vite il est tombé dans un tourbillon.* » A la parution de ce livre, le gouvernement créa un ministère des affaires sociales, « *mais un ministère qui n'avait pas de budget !* » fait remarquer El Hakim, qui base beaucoup d'espoir sur la paix israélo-égyptienne :

« *Oui, je suis pour la paix. Donnez-nous dix ans et nous ferons beaucoup de choses.*

— Mais c'est une paix qui est faite contre les Arabes en général et contre les Palestiniens en particulier...

Clémence

Cette remarque met Tewfik El Hakim en colère :

— *Les Arabes et les Palestiniens se sont habitués à voir l'Egypte faire la guerre. Ils ne sont pas habitués à voir une autre solution. Au lieu de faire aujourd'hui la guerre à l'Egypte qui fait la paix, ils devraient dire :* « Qu'est-ce que nous pouvons faire à présent pour trouver une issue à ce problème ? » *Il faut qu'ils comprennent que l'Egypte a consenti beaucoup de sacrifices.*

— Nous sommes loin d'une nation arabe, une nation unie.

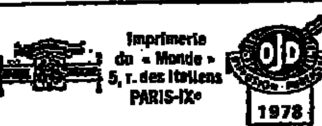
— *Culturellement, les Arabes sont unis. C'est politiquement qu'il n'y a pas d'unité. Nous parlons la même langue, nous avons la même histoire. Certes, l'Egypte est isolée politiquement, mais elle conserve le leadership de la culture arabe. La politique change. Ce qui ne change pas, c'est la base commune de notre culture, de nos traditions, nos origines, notre civilisation...* »

Sur l'islam, Tewif El Hakim est catégorique :

« *L'islam est supérieur aux musulmans. Les musulmans ne sont pas dignes de l'islam. C'est l'envie de gouverner qui l'emporte sur le reste. Ceux qui utilisent l'étendard de l'islam ne visent pas un véritable réveil de cette religion. L'islam est clément. C'est contraire à l'esprit de l'islam que de demander qu'on livre un malade...* »

Tewfik El Hakim affirme qu'il n'a jamais voulu faire de politique, même si son œuvre a été mêlée à certains événements de son pays. Il considère qu'il a passé sa vie à remplir une mission au service des autres et qu'il n'a pas eu le temps de s'occuper de lui-même. Comme je lui demande ce qu'il aurait aimé être ou faire, il répond très vite : « *play-boy !* »... Et il éclate de rire ! ■

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

HISTOIRE

1947 : de la grève à l'émeute

Le parti communiste a-t-il cherché à s'emparer du pouvoir à l'occasion des grandes grèves de 1947 ? C'est peu probable, même s'il a semblé un moment vouloir prendre la tête d'un mouvement qui avait commencé par le déborder.

JEAN-JACQUES BECKER

LE 16 janvier 1947, une majorité très Front populaire portait, dès le premier tour, à la présidence de la République le socialiste Vincent Auriol. Ce fut le vice-président de l'Assemblée nationale, le communiste Jacques Duclos, qui le proclama élu. Quelques jours plus tard, le 28 janvier, était investi un gouvernement en majorité tripartite (communiste, socialiste, M.R.P.), dont le président était le député socialiste de l'Aveyron, Paul Ramadier, un des vice-présidents, le secrétaire général du parti communiste, Maurice Thorez, accompagné de ses camarades François Billoux à la défense nationale, Charles Tillon à la reconstruction, Ambroise Croizat au travail et à la sécurité sociale, Georges Maranne à la santé publique et à la population.

Le ciel n'était certes pas sans nuages : trois ans après la libération, le ravitaillement restait très difficile, l'inflation galopait (l'indice des prix de détail augmente de 58 % à Paris entre janvier et décembre 1947), la guerre d'Indochine était pratiquement engagée, mais l'atmosphère politique était plutôt bonne. Vincent Auriol pouvait se féliciter de l'« *allocation délicate* » que Jacques Duclos lui avait adressée le jour de son élection.

Dix mois plus tard, la France était balayée par une véritable tourmente sociale : grèves, émeutes, sabotages, violences, déferlent pendant les mois de novembre et de décembre, « *une insurrection froide* », commente Vincent Auriol. 1947 est devenue « *l'année des angoisses* », « *l'année des tempêtes* » (V. Auriol), « *l'année terrible* » (J. Fauvet). « *L'année terrible va durer en réalité près d'un an et demi (entre juin 1947 et novembre 1948). (...) En décembre 1947, l'émeute se déchaîne dans le Midi ; il y a des morts à Marseille et à Valence. En octobre 1948, la troupe doit dégager les mines du Nord. Partout les communistes sont à l'avant-garde du combat.* » Les débats parlementaires les plus houleux de la IIIe République ne furent que « *tapages d'écoliers* » par rapport au « *déchaînement de passions* » qui se manifesta à l'Assemblée à l'automne 1947 (J. Julliard).

Que s'était-il donc passé pour qu'une année commencée heureusement se termine dans le drame ? Le ministre de l'intérieur socialiste, Jules Moch, dont le fils avait été abattu par les Allemands, juif de surcroît, combattant de la France libre, était salué par les députés communistes des cris de « Heil Hitler ! » « *assassin* », « *sanglant polichinelle* » ; le président du conseil, Robert Schuman, de « *boche* » d'autres ministres de « *chiens couchants* », « *salauds* »... « *Saligauds* », intitulé un de ses articles, André Carrel, journaliste à *l'Humanité*.

Trente ans plus tard, les interprétations restent très contradictoires sur ce que furent les moments-clés de cette longue crise, les grèves de l'automne 1947, la grève des mineurs de l'automne 1948. Pour les uns, il n'y a pas de doute que ce furent des grèves « insurrectionnelles », une tentative révolutionnaire, une tentative de prise de pouvoir ; pour les autres, en particulier l'historiographie communiste, de simples mouvements revendicatifs sur lesquels il n'y a d'ailleurs pas de raison particulière de s'étendre. A vrai dire, chacune de ces interprétations est trop simple pour être satisfaisante.

Dans son numéro du 5 mai 1947, le *Journal officiel* publiait le décret portant révocation des ministres communistes. En soi, ce n'était pas un fait très surprenant, même si on tient compte de la conception assez élastique de la solidarité ministérielle qui existait alors, puisque ces mêmes ministres avaient refusé de voter la confiance au gouvernement dont ils faisaient partie ! Une autre solution, qui d'ailleurs fut envisagée, aurait été la démission du gouvernement. L'affaire toutefois ne fut pas considérée par les principaux intéressés comme particulièrement grave, et le parti communiste comptait bien reprendre très rapidement sa place dans les conseils ministériels. Il se proclamait toujours un parti de gouvernement, et Jacques Duclos affirmait dans une interview au *New York Herald* : « *Les gens qui parlent d'une grève générale en France sont des imbéciles.* » On ne songea pas à ce moment à imputer à l'impérialisme américain l'éviction des ministres communistes, comme ce fut dit et répété incessamment par la suite. Il s'agissait donc, du moins en apparence, d'une crise ministérielle provoquée par les divergences de plus en plus aiguës entre ministres communistes et les autres à propos de la politique salariale (fallait-il ou non maintenir une politique de baisse des prix et de blocage des salaires ?).

Chef d'orchestre

On ne sait pas très bien combien de temps il aurait fallu aux communistes français pour comprendre que les conditions internationales, et partant nationales, étaient en train de changer, si dans la conférence constitutive du Bureau d'information des partis communistes (Kominform), tenue en Pologne en septembre 1947, Andreï Jdanov, le représentant soviétique, n'avait mis les points sur les i. Le monde était divisé dorénavant en deux blocs antagonistes, le camp impérialiste et le camp anti-impérialiste, entre lesquels aucune collaboration n'était plus possible : il était en conséquence absurde pour les communistes français de prétendre encore être un parti de gouvernement. Les représentants français à cette conférence (Jacques Duclos et Etienne Fajon), ainsi que les délégués italiens, furent sermonnés, humiliés par leurs camarades des autres partis, en particulier les Yougoslaves, qui jouaient volontiers à l'époque les maîtres d'école de la révolution.

En bref, ils furent accusés d'être à la fois incapables et bornés. On comptait bien qu'ils allaient se racheter. Non pas en faisant la révolution, non pas en déclenchant la guerre civile comme en Grèce, encore que les Yougoslaves n'auraient pas vu cela d'un mauvais œil, mais en consacrant dorénavant tous leurs efforts à lutter contre « l'impérialisme américain » et son expression du moment, le plan Marshall. Plus question d'avoir l'air, comme Maurice Thorez le faisait encore quelques semaines plus tôt, de tenir la balance égale entre les alliés d'hier ; plus question d'avoir une politique adaptée à la situation française. Le parti communiste n'avait plus qu'une fonction : être le champion du bloc anti-impérialiste, de ce qui allait être dénommé par les communistes le « camp de la paix », en d'autres termes le champion de la politique étrangère de l'Union soviétique.

C'était par bien des côtés le retour à la sombre période 1939-1941. Pendant que l'Union soviétique achevait la constitution de son glacis dans l'Est de l'Europe, le parti communiste français ne *devait plus* être qu'une *force* d'opposition violente, acharnée, teigneuse. Il devait faire de la France, chaque fois que cela serait possible, le théâtre d'un ardent combat de classe, parce que, ne serait-ce qu'en raison de sa position stratégique, une France instable affaiblirait le dispositif américain. Une formule traduisait cette nouvelle politique : « *Le parti communiste contre l'asservissement de la France, pour l'indépendance nationale et la paix.* »

Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, et encore davantage en Europe orientale, les conditions de vie étaient pires qu'en France. Elles y étaient néanmoins de nature à justifier un violent mécontentement. Jules Moch l'explique en deux chiffres : « *Le 24 octobre* (1947), *membre polyvalent du cabinet concentré, je remets à Ramadier une note sur les prix : en six mois, la hausse des produits alimentaires a été de 43 % contre 11 % pour les salaires.* » En outre, pendant l'été, la ration de pain avait été ramenée à 200 grammes par jour, c'est-à-dire la plus faible depuis 1940. On comprend que dans cette situation, quand les grèves débutèrent, beaucoup de salariés cessèrent le travail, simplement parce qu'ils étaient trop malheureux, et que trois ans après la libération, dont ils avaient cru que ce serait la fin de leur misère, ils ne le supportaient plus.

On le sait toutefois, il ne suffit pas qu'une situation sociale soit très mauvaise pour qu'éclatent des mouvements de revendications. L'ampleur et le caractère de violence que prirent ceux de l'automne 1947 ne peuvent pas s'expliquer non plus seulement par leurs aspects revendicatifs.

Il y eut un chef d'orchestre qui d'ailleurs n'eut rien de clandestin : la fraction majoritaire et communiste de la direction de la C.G.T., en étroite symbiose avec le parti communiste.

C'est lors de sa session du 29 octobre que le comité central du parti communiste — après avoir laissé passer les élections municipales — avalisa la nouvelle ligne politique ramenée de Pologne. « *Revirement communiste* », « *changement radical* », notèrent les rédacteurs de *l'Année politique*, « *rupture avec la politique de collaboration menée depuis dix ans* » (encore que là ils oubliaient la phase 1939-1941).

Les dispositions pratiques furent le fait du comité national de la C.G.T. qui se tint les 11 et 12 novembre : après avoir à son tour dénoncé dans le plan Marshall un « *instrument d'asservissement* » et appelé « *les travailleurs à combattre les nouveaux fauteurs de guerre et leurs complices en France* » — véritable défi à la minorité syndicale groupée autour de Jouhaux et favorable au plan Marshall — la C.G.T. lançait une campagne d'agitation, relativement prudente d'ailleurs destinée à prendre la température des « masses », voire à la faire monter, elle devait seulement préparer les décisions réelles d'action qu'un nouveau comité central prendrait un grand mois plus tard, le 19 décembre.

Explosion populaire

Ce scénario fut profondément bousculé : l'agitation éclatait — violente — presque tout de suite pour atteindre son paroxysme à la fin du mois. La C.G.T. fut contrainte, par la poussée des « masses », de passer immédiatement à ce qui n'était prévu que pour une seconde étape.

Les événements qui se déroulèrent à Marseille le 12 novembre, justement le jour où le conseil national de la C.G.T. délibérait, retentirent comme un signal. *Longtemps obscurcie par la polémique autour du rôle joué par deux compagnies de C.R.S., à majorité communiste, l'affaire peut se résumer à ceci : de jeunes ouvriers avaient été arrêtés lors d'incidents provoqués par la hausse du prix des billets de tramway ; une manifestation avait été organisée, dirigée, encadrée par les responsables communistes de Marseille pour obtenir leur acquittement. Elle aboutit à de véritables émeutes, dont les principales victimes fut la nouvelle municipalité R.P.F. et un jeune manifestant tué dans la soirée. Comme l'a écrit l'historien de cet épisode, Maurice Agulhon : « *Il semble que la violence et l'ampleur de l'explosion populaire (...) aient surpris la direction nationale du parti communiste (...).* »

Dans le Nord, la révocation de Léon Delfosse, dirigeant communiste et cégétiste, de son poste au conseil d'administration des Charbonnages de France suffit pour qu'un mouvement de protestation se propage de fosse en fosse, comme un véritable feu de brousse. Aux usines Renault, alors que la direction syndicale avait prévu des débats sur les revendications, en quelques heures, on passait à la grève votée par acclamation.

Pendant quelques jours, la direction communiste est nettement restée en arrière de la main devant un mouvement d'une tonalité imprévue, mais, dans un second temps, après avoir pris la mesure de l'événement, elle poussa de toutes ses forces à son élargissement. Des instruction furent largement diffusées par les responsables communistes pour lancer dans la bataille tout ce qui pouvait l'être, et même au-delà. Dans leur zèle, les militants arrachaient des décisions de grève qui n'étaient que mollement souhaitées par les intéressés. Au point qu'à un mouvement assurément soutenu par de larges masses dans les secteurs « partis » les premiers se substitua de plus en plus l'action de minorités agissantes. « *Des groupes mobiles de grévistes circulent en camions, attaquent les positions-clés, font irruption dans les bureaux de poste, arrêtent les trains, basculent les feux des locomotives, envahissent les dépôts, obligent leurs camarades à cesser le travail, les brutalisent s'ils refusent.* » *(Année politique.)*

Vers l'insurrection

Au fil des jours, une violence grandissante remplace la simple action de grève. En particulier dans le Midi, « *l'agitation paraît maîtresse* ». Dans plusieurs cas, des détachements des « forces de l'ordre » sont réduits à l'impuissance, désarmés, faits prisonniers même.

On est donc obligé de poser la question : quel est le sens d'un mouvement où progressivement les aspects « insurrectionnels » prennent de plus en plus de place ?

Quel sens faut-il également donner le 27 novembre à la création d'un Comité national de grève qui se substitue à la direction de la C.G.T., excluant ainsi dans les faits la minorité, et qui commence à publier des communiqués, n° 1, n° 2..., véritables communiqués de guerre ?

Pour le gouvernement présidé depuis le 22 novembre par un M.R.P., Robert Schuman, à la suite de la démission du faible gouvernement Ramadier, il n'est pas douteux qu'il a à faire face à une véritable insurrection, du moins à sa préparation.

Il n'est pas moins sûr que la direction du parti communiste n'a ni voulu, au départ, ni préparé une insurrection. Trop de militants de haut niveau, qui *ont quitté* depuis le parti communiste, peuvent en témoigner de façon recevable

Alors ? Il apparaît qu'une seule hypothèse permet de résoudre la contradiction. La direction du parti communiste, en l'absence de Maurice Thorez parti en U.R.S.S. le 31 octobre, animée par un André Marty à qui la phrase « gauchiste » n'avait jamais fait peur, par un Jacques Duclos avide de montrer son tonus révolutionnaire après l'humiliation subie en Pologne, se laissait glisser vers l'aventure révolutionnaire, d'autant que sur le terrain beaucoup de militants issus de la Résistance, même s'ils n'avaient pas une claire conscience des objectifs, allaient hardiment de l'avant. On possède des témoignages de l'emballement qui a saisi certains : Georges Cogniot, alors rédacteur en chef de *l'Humanité*, conte comment, chaque nuit, au marbre, il devait s'opposer, avec la plus grande difficulté, à René Arrachart, représentant du Comité national de grève et membre du comité central du parti communiste, qui exigeait des titres plus vigoureux. Quand on relit *l'Humanité* de ces journées et son ton exalté, un « renforcement » de ses titres n'aurait pu être que très proche de l'appel à l'insurrection.

Peut-on apporter la preuve de cette dérive vers une aventure révolutionnaire, peut-on apporter la démonstration que des dirigeants ont dû se dire : pourquoi pas ? pourquoi ne pas profiter de la situation qui s'était créée ? Après tout, il n'y a rien de scandaleux pour un parti révolutionnaire à s'engager dans la voie de la révolution ! Il ne peut y avoir de documents l'établissant sans discussions possibles, car il est à peu près assuré qu'il n'y a pas eu de délibérations en bonne et due forme sur ce point, d'autant *qu'on se trouvait dans une situation* parfaitement adaptée à la pratique communiste : la révolution ne se décrète pas, elle se fait.

Renverser la vapeur

Il existe cependant un texte significatif : c'est un rapport des services du contre-espionnage (SDECE) reproduit dans le *Journal* de Vincent Auriol. Rentré en France le 29 novembre, Maurice Thorez s'emporta contre la façon dont le mouvement était conduit : « *...ce qui s'était passé en son absence était absurde...* ». « *Il faut maintenant revenir en arrière...* » « *Staline m'a dit sans précautions diplomatiques que, si nous continuions, il nous laisserait froidement tomber.* »

Récit authentique ? On ne peut le savoir, mais le contexte paraît bien apporter la confirmation. Comme il l'avait déjà fait en 1936 et en 1944, Maurice Thorez a pris la responsabilité de « renverser la vapeur ».

Le 29 novembre, *l'Humanité* proclamait en lettres rouges :

« *Ils veulent assassiner la République !*
Vous avez la force d'empêcher le crime. »

Dans son numéro daté du 30 novembre-1er décembre, elle reprend, toujours en lettres rouges, les paroles du *Chant du départ* :

« *La République nous appelle. Sachons vaincre... !* »

Après ce sommet dans l'exaltation, dès le 3 décembre, le ton de *l'Humanité* baisse graduellement, chaque jour les titres diminuent de taille et de... virulence, jusqu'au 9 décembre, où surprenant tout le monde, y compris les grévistes, le Comité national de grève décidait (?) la reprise du travail « *par un revirement aussi brusque qu'imprévu* » *(Année politique)*. La veille, on exhortait encore les grévistes « *à tenir et à vaincre* ».

Par une ruse dont l'histoire est friande, il n'est pas sûr que le dérapage du mois de novembre n'ait pas, dans une certaine mesure, servi la mission que la conférence de Pologne avait confiée au parti communiste français : mener une lutte sans merci contre la politique américaine. Cela n'a certes pas empêché le succès du plan Marshall, mais la crainte de cette insurrection, que le parti communiste n'avait pas voulu faire en réalité, a lourdement pesé sur la confiance que les puissances occidentales pouvaient avoir en la France. *Le Monde* du 2 novembre 1948 citait *l'Observer* de Londres : « *La France est une alliée sur laquelle nous ne pouvons plus compter.* » La grève des mineurs qui se déroulait alors, et qui apparaît avec le recul des temps comme un second round mieux réussi du grand combat engagé l'année précédente par le parti communiste, encourageait à cette appréciation désabusée. ■

Orientation bibliographique

Au milieu d'une bibliographie déjà très considérable, on peut citer : Jacques Fauvet, « Histoire de la IVe République », Fayard, 1959 ; Jacques Julliard, « la IVe République », Calmann-Lévy, 1968 ; Vincent Auriol, « Journal du septennat, 1947 », Armand-Colin, 1970 ; Lilly Marcou, « le Kominform », Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977. Du même auteur : « le Mouvement communiste international depuis 1945 », Presses universitaires de France, 1980 ; Eugenio Reale, « Avec Jacques Duclos au banc des accusés », Plon, 1958 ; Bertrand Badie, « Stratégie de la grève », Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976 ; Maurice Agulhon, Fernand Barrat, « C.R.S. à Marseille », Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1971 ; Philippe Fallachon, « la Régie Renault en 1947 », mémoire de maîtrise, Nanterre, 1970.

Le contenu de cet article sera repris dans Jean-Jacques Becker, « le Parti communiste et le pouvoir (1930-1978) ». A paraître au Seuil, automne 1980.

JUIN 1980 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2-3. — **FRANCE-FINLANDE** : M. Giscard d'Estaing effectue la première visite officielle d'un chef d'Etat français en Finlande (du 1er au 9).
3. — **ETATS-UNIS** : Après les ultimes « primaires », MM. Carter et Reagan sont assurés d'obtenir l'investiture de leurs partis pour l'élection présidentielle de novembre (5-6).
5. — **C.E.E.** : Les propos de M. Giscard d'Estaing incitant la Communauté à « s'attacher par priorité à parachever le premier élargissement avant d'être en état d'en entreprendre un deuxième » suscitent des commentaires critiques dans les capitales européennes (du 7 au 11).
5. — **ITALIE** : Mort de Giorgio Amendola, un des chefs historiques du parti communiste italien (7).
6. — **ETATS-UNIS** : Le Congrès repousse définitivement la taxe sur le prix de l'essence malgré un veto du président Carter (7 et 8-9).
6. — **YOUGOSLAVIE** : Le dinar est dévalué de 30 % (8-9).
8. — **AFRIQUE** : L'UNICEF estime que, du Tchad à la Somalie, vingt millions d'Africains sont menacés par la famine du fait de la sécheresse ou des conflits armés (10 et 24).
8-9. — **ITALIE** : Les élections régionales et locales renforcent le gouvernement de centre-gauche de M. Francisco Cossiga en avantageant les démocrates-chrétiens et les socialistes aux dépens des communistes (8-9, 11 et 12).
9-10. — **OPEP** : La Conférence d'Alger décide de porter à 32 dollars le prix de base du baril de pétrole (du 8 au 13).
12. — **JAPON** : Mort de Masayoshi Ohira, premier ministre (conservateur) à dix jours des élections législatives (13).
12-13. — **C.E.E.** : Les Neuf décident, à Venise, de procéder à des « modifications structurelles » dans la perspective de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal (du 12 au 16).
15. — **NOUVELLES-HEBRIDES** : La France juge « inopportune » l'arrivée de troupes britanniques à Port-Vila, alors que l'île d'Espiritu-Santo a fait sécession, le 28 mai, à deux mois de la date prévue pour l'indépendance de ce condominium franco-britannique (du 1er au 27).
15. — **LIBERIA** : L'armée pénètre dans l'ambassade de France à Monrovia et s'empare du fils de l'ancien président Tolbert (17 et 19).
15. — **VATICAN** : Mort du cardinal Pignedoli, président du secrétariat pour les non-chrétiens (17).
16. — **U.R.S.S.** : Alors que des cartes de rationnement réapparaissent dans plusieurs régions, on apprend que des grèves dues aux difficultés de ravitaillement auraient eu lieu en mai. L'agence Tass dément (17, 18 et 20).
16-18. — **FRANCE-SUEDE** : Visite du roi Carl XVI Gustav de Suède en France (du 17 au 20).
16-20. — **FRANCE-ESPAGNE** : Des transporteurs routiers espagnols barrent la frontière au poste de la Junquera après la destruction de neuf camions espagnols par des agriculteurs français dans les Pyrénées-Orientales (du 18 au 23).
17-18. — **AFRIQUE DU SUD** : Les émeutes dans les quartiers métis de la banlieue du Cap se soldent par la mort d'au moins vingt-neuf manifestants (du 18 au 21).
19-26. — **ETATS-UNIS-EUROPE** : M. Carter se rend à Rome, puis, après le sommet de Venise des 22 et 23, à Belgrade, Madrid et Lisbonne (du 19 au 28).
22. — **JAPON** : Les conservateurs, au pouvoir depuis vingt-cinq ans, obtiennent deux cent quatre-vingt-quatre sièges sur cinq cent onze à la Chambre basse (24 et 25).
22-23. — **SOMMET DE VENISE** : Les sept pays occidentaux les plus industrialisés s'engagent à accroître leur production de charbon, d'énergie nucléaire et d'hydrocarbures pour réduire en dix ans de 53 % à 40 % la part du pétrole dans leur consommation d'énergie (du 22 au 26).
23. — **CAMBODGE** : Les troupes vietnamiennes pénètrent en Thaïlande pour contrecarrer le « rapatriement volontaire » de réfugiés cambodgiens commencé le 17 (14, 21, 25 et 28).
23. — **INDE** : Sanjay Gandhi, fils et conseiller du premier ministre, se tue dans un accident d'avion (24 et 25).
25. — **ESPAGNE** : L'organisation séparatiste basque ETA engage la deuxième « guerre des vacances » pour obtenir la libération de dix-neuf de ses militants (à partir du 24).
26. — **EL SALVADOR** : L'armée investit le campus de l'université de San-Salvador et tire sur des étudiants (28 et 29-30).
29. — **ALGERIE** : Après avoir obtenu les « pleins pouvoirs » au congrès extraordinaire du F.L.N., M. Chadli Bendjedid ramène de dix-sept à sept les membres du bureau politique (du 15 au 31/VI et 1er/VII).
29. — **BOLIVIE** : Le président de la République sera désigné en août par le Parlement, M. Hernan Siles Zuazo, candidat du centre gauche arrivé en tête aux élections, n'ayant pas obtenu 50 % de suffrages (à partir du 27).
29. — **ISLANDE** : Mme Vigdis Finnbogadottir est élue présidente de la République (2/VII).
30. — **C.E.E.** : Accord de principe des Neuf sur la nomination de M. Gaston Thorn (Luxembourg) à la présidence de la Commission européenne à partir de 1981 (2/VII).
30. — **ISRAEL** : M. Menahem Begin est victime d'un nouvel accident cardiaque, alors qu'une proposition de loi sur la dissolution de la Knesset est repoussée (2/VII).
30. — **VATICAN-BRESIL** : Jean-Paul II arrive au Brésil pour une visite de treize jours (à partir du 29).

LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT

1. — M. Carter réaffirme son hostilité à une initiative des Neuf pour relancer la négociation (3).
2. — Des « terroristes israéliens » commettent des attentats contre trois maires palestiniens en Cisjordanie. Un mot d'ordre de grève générale est largement observé les jours suivants dans les territoires occupés (du 3 au 7, et 17).

13. — Les Neuf demandent, dans une déclaration adoptée au conseil européen de Venise, que le peuple palestinien puisse exercer son droit à l'autodétermination et que l'O.L.P. soit associée aux négociations de paix (15-16).
15. — Le gouvernement israélien affirme que la déclaration des Neuf équivaut à une « capitulation semblable à celle de Munich en 1938 » (17).

17-19. — Le roi Hussein de Jordanie se rend à Washington où il se prononce pour la reconnaissance mutuelle des droits d'Israël et des Palestiniens et reçoit l'accord du président Carter pour la livraison à son pays de chars ultra-modernes (du 19 au 21).

LA TOURMENTE D'ASIE CENTRALE

2-5. — La conférence internationale sur les ingérences américaines en Iran, réunie à Téhéran en présence de deux cents délégués, dont M. Ramsey Clark, ancien ministre de la justice américaine, n'apporte aucune solution au problème des otages (du 4 au 10).
4-12. — A proximité immédiate de Kaboul, de violents combats opposent des troupes soviéto-afghanes à près de vingt mille rebelles musulmans (du 10 au 16).
10. — L'imam Khomeiny dénonce les « luttes intestines » qui risquent de plonger l'Iran « dans le néant » (12).

19-31. — Un remaniement du haut commandement militaire iranien est suivi de l'arrestation de plusieurs officiers pour un « complot » lié au raid américain du 25 avril (du 20 au 24).
20. — L'Iran et l'U.R.S.S. signent un protocole de coopération économique (19, 22-23 et 28).
20-21. — Première réunion à Mont-Pèlerin, en Suisse, de la commission créée par la Conférence islamique pour tenter de trouver une solution à la crise afghane, en présence des seuls représentants de la résistance (du 20 au 24).
22. — Les dirigeants des sept pays occidentaux les plus industrialisés, réunis à Venise, exigent un « retrait complet » des troupes soviétiques d'Afghanistan, après que M. Brejnev eut fait connaître, le 20, à M. Giscard d'Estaing le rapatriement en U.R.S.S. d'une division et de cent huit chars (du 24 au 28).

24. — Le président Carter se déclare prêt à examiner pour l'Afghanistan un « aménagement transitoire qui serait appliqué parallèlement à un retrait rapide des troupes soviétiques » (26).

28. — Après un nouvel ultimatum adressé par l'imam Khomeiny aux dirigeants iraniens, le président Bani Sadr propose sa démission, mais récuse les accusations d'« inaction » portées contre lui tandis qu'une épuration s'engage dans l'administration et à l'Université (du 28/VI au 3/VII).

DÉFENSE

2. — Le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN, recommande la production d'armes chimiques « *binaires* », *dont* l'effet n'intervient qu'après un deuxième tir (4).
3. — Le R.P.R. demande un renforcement et une diversification de l'armement nucléaire stratégique (4).
5. — Le rapport annuel des Nations unies sur l'environnement dénonce les effets des « activités militaires » (8-9).
10. — M. Giscard d'Estaing préside un conseil de défense consacré à l'étude des armements nucléaires des prochaines années (11).
23. — Le plénum du comité central du P.C. soviétique recommande un « renforcement maximal de la capacité de défense » de l'U.R.S.S. (25).
25. — Le P.S. se déclare favorable à la poursuite d'études en vue d'obtenir la « maîtrise technologique » de la bombe à neutrons (27).
25-26. — Les pays de l'OTAN, réunis à Ankara, déclarent que les problèmes militaires de l'Europe doivent être discutés en priorité à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, réunie à Madrid en novembre (26-27).
26. — M. Giscard d'Estaing annonce que la France possédera, en 1993, un missile stratégique mobile et précise que le processus de développement de la bombe à neutrons est engagé (28).
30. — M. Helmut Schmidt se rend à Moscou où il tente de relancer les pourparlers sur les armements nucléaires (à partir du 29).

L'illusion du pouvoir

MICHEL DEBRE n'ignore évidemment pas qu'il n'a pas la moindre chance d'arriver premier au prochain concours de président de la République. Même s'il se pouvait qu'il restât le seul candidat à se réclamer officiellement du gaullisme. Et s'il n'apparaît que comme un candidat dissident, la note qui lui sera finalement attribuée par le corps électoral risque fort d'être en deçà du médiocre.

L'ancien premier ministre du général de Gaulle est bien sûr conscient de l'un et l'autre de ces risques qui sont autant de certitudes. Tout comme il sait que son image de vieil homme en colère n'emportera pas nécessairement l'estime, ni même l'attendrissement.

On ne peut davantage, s'il ne renonce pas, lui faire grief de concourir, peut-être, à la réélection de l'homme qu'il prétend affronter et de consolider, de la sorte, la politique qu'il affirme *combattre. A moins de lui supposer une duplicité qui renverrait* au rang des cancres Machiavel soi-même.

A moins encore que, pour M. Debré, contester le pouvoir soit une manière de s'en rapprocher, alors qu'il en est dépossédé depuis si longtemps : une manière de se donner l'illusion qu'il reprend possession... de l'illusion du pouvoir.

PHILIPPE BOUCHER.

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la dotation du numéro du « *Monde* » où est rapporté l'*événement cité*.

LIBERTÉS

4. — **FRANCE** : La police investit le locaux de trois radios libres et saisit leur matériel : à Nancy, de violents incidents opposent des militants C.G.T. aux C.R.S. (du 5 au 9).
16. — **FRANCE** : réédition de « J'ai choisi la liberté », de Victor Kravchenko, qui avait provoqué, entre 1947 et 1950, une polémique sur la nature du régime soviétique (21).
20. — **ESPAGNE** : Un dirigeant syndical membre du comité central du parti communiste est condamné à six ans de prison pour un article jugé injurieux à l'égard du roi (22-23).
21. — **U.R.S.S.** : Le Père Dimitri Doudko, chef de file du mouvement orthodoxe contestataire, est libéré après avoir renié publiquement ses activités passées (22-23 et 24).
21. — **FRANCE** : M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, publie dans « le Monde » une libre opinion dénonçant la garde à vue pendant deux mois d'un appelé du contingent, M. Paul Baras (22-23).
22. — *U.R.S.S. : Le syndicaliste* dissident Vladimir Borissov est expulsé de force vers l'Autriche (24-et 26).
24. — **FRANCE** : L'Assemblée nationale rétablit les articles du code pénal réprimant certaines relations homosexuelles, articles que le Sénat avait supprimés (26).
25. — **VATICAN** : L'Eglise catholique réaffirme que l'euthanasie « est un geste homicide » tout comme le suicide et l'avortement (27).
30. — **ROUMANIE** : Amnesty International affirme que de nombreux dissidents font l'objet d'internements psychiatriques forcés (2/VII).

SÉCURITÉ, IDENTITÉ

Le 10, la commission des lois de l'Assemblée nationale adopte le projet « sécurité et liberté ». Le groupe R.P.R. a approuvé le texte : alors que la Lettre de la Nation *avait qualifié le projet de* « monstre » *et que M. Chirac l'avait jugé* « indigne ». *M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., souligne que, grâce au* « travail positif effectué (...) par la commission », *le texte gouvernemental est* « fondamentalement différent ». *Pour sa part, M Peyrefitte estime que son projet n'a pas été* « dénaturé ».

Le 11 s'ouvre le débat à l'Assemblée nationale : les députés repoussent l'exception d'irrecevabilité déposée par les socialistes et défendue par M François Mitterrand, puis, le 12, la question préalable soutenue par M. Raymond Forni.

Le 20, après que M. Peyrefitte eut décidé, sur la demande de M. Labbe, de recourir à la procédure du vote bloqué, article par article, pour mettre fin à l'attitude du parti socialiste, qui avait demandé un scrutin public sur chacun des quatre cent quatre-vingt-dix-sept amendements déposés, les députés socialistes quittent l'hémicycle jusqu'aux explications de vote.

Le 21, l'Assemblée adopte le projet par 265 voix contre 205 : les députés socialistes et communistes se prononcent contre, tandis que 135 R.P.R. sur 154 et 118 U.D.F. sur 121 l'approuvent.

Avec l'accord du gouvernement, quatre députés R.P.R. ont fait adopter des articles additionnels légalisant les contrôles d'identité dits de police administrative et autorisant les policiers à « retenir » au commissariat pour une période qui n'est pas fixée toute personne dont ils ne parviennent pas à établir l'identité (du 1 au 27).

CULTURE

1er. — L'Assemblée générale de la Société des rédacteurs du « Monde » désigne, par 62,8 % des parts, M. Claude Julien pour être le candidat de la rédaction à la succession de M. Jacques Fauvet au 1er janvier 1983 (3).
2. — Mort de Marie-Jeanne Durry, écrivain et professeur à la Sorbonne (3 et 4).
2. — Première émission de « Radio 7 », la radio des jeunes de l'Ile-de-France, lancée par Radio-France (3).
3. — La maison de Claude Monet à Giverny (Eure) est rouverte au public. (4).
5. — Création des « Noces chymiques », « rituel féerique », de Pierre Henry, avec une chorégraphie de Gunter Pick à l'Opéra-Comique (5-6 et 7).
5. — Le quotiden économique « Forum international » dépose son bilan. (7)
7. — Mort d'Henry Miller, écrivain américain (10).
9. — Première de gala à l'Opéra de Paris pour le « Boris Godounov » de Moussorgsky, mis en scène par Joseph Losey, dernier spectacle commandé par Rolf Liebermann (11).
13. — Ouverture de l'exposition « Hier pour demain », consacrée aux arts et traditions populaires, au Grand-Palais, à Paris (18).
16. — Première émission de Radio-Mayenne, à Laval (17).
18. — M. Michel Guy est élu président de la Cinémathèque française (20 et 21).
19. — Re-création de « Naïs », opéra de Rameau, pour le Festival de Versailles (19 et 21).
20-22. — Le parti socialiste organise, à Hyères, les premières Assises européennes pour le cinéma et l'image (19 et 22-23).
23. — Mort de la comédienne Odile Versois (24).
25. — Après la désignation, par la rédaction, d'un autre journaliste, le conseil d'administration du « Courrier picard » désigne M. René Domon comme rédacteur en chef (27 et 28/VI et 3/VII).
25. — M. Jean-Pierre Gaudard, chef du service économique de « l'Humanité », remet sa démission (27 et 29-30).

FRANCE

5. — La convention signée entre certains médecins et la Sécurité sociale est ratifiée par le gouvernement malgré les nombreuses manifestations d'hostilité de salariés et de médecins (5-6 et 7).
5. — M. Giscard d'Estaing fixe, dans une lettre adressée à M. Barre, le programme du gouvernement jusqu'à la fin de l'année (8-9).
8. — M. René Sirat est élu grand rabbin de France pour succéder, le 1er janvier 1981, à M. Jacob Kaplan (10).
8. — Le Suédois Björn Borg remporte pour la cinquième fois les Internationaux de tennis de Roland-Garros (du 27/V au 10/VI).
11. — Les deux principaux accusés du procès des militants bretons sont condamnés à douze et onze ans de réclusion criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat (du 4 au 13).
15. — Sur l'initiative de M. Jacques Chirac, plus de quarante mille « gaullistes » se réunissent à Colombey-les-Deux-Eglises pour commémorer l'appel du 18 juin 1940 (17).
19. — Les députés R.P.R. mettent fin, après des explications de M. Barre, à leur « grève des débats » déclenchée le 17 pour protester contre la présence à Toulon le 14 de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, à une cérémonie « à la mémoire des martyrs de l'Algérie française » (du 19 au 21).
26. — M. Valéry Giscard d'Estaing réunit la neuvième conférence de presse de son septennat (28).
28. — Enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F. (à partir du 1/VII).
29. — A l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la libération des camps de déportation, M. Giscard d'Estaing se rend au Struthof, en Alsace, seul camp installé par les nazis sur le sol français (29-30/VI et 1/VII).

VIE DES PARTIS

7-8. — Le M.R.G. adopte le « Nouveau manifeste radical » et désigne M. Michel Crépeau comme candidat à l'élection présidentielle (du 7 au 10).
10. — M. Pierre Juillet, ancien conseiller de MM. Pompidou et Chirac, invite, dans « le Monde », le R.P.R. à se démarquer de la politique giscardienne et à définir son action « en termes de recours » puis, le 21, lance un appel aux militants de son parti (11/VI et 1/VII).
11. — M. Georges Marchais refuse l'ouverture d'un débat au sein du P.C.F., sur les thèmes de sa campagne présidentielle, proposé dans « Le Monde » par M. Henri Fiszbin (12 et 13).
15. — M. Brice Lalonde est désigné comme candidat à l'élection présidentielle au cours de « primaires » écologistes (17).
16. — M. Jean Elleinstein proteste dans « le Monde » contre son éviction de la collection qu'il dirigeait aux Editions sociales, éditions du P.C.F. (17 et 21).
24. — M. François Mitterrand dresse, au cours d'une conférence de presse, un réquisitoire contre la politique de M. Giscard d'Estaing, et se comporte en candidat potentiel à la présidence de la République (26).
27. — M. Georges Marchais déclare devant le comité central du P.C.F. qu'il existe des « convergences de plus en plus étroites » entre MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing (28 et 29-30).
30. — M. Michel Debré annonce sa candidature à l'élection présidentielle (à partir du 1/VII).
30. — La L.C.R. présentera M. Alain Krivine à l'élection présidentielle (2/VII).

ÉCONOMIE

4-5. — **AGRICULTURE** : La loi d'orientation est définitivement adoptée (7).
10. — **AFFAIRES** : M. Albin Chalandon est chargé par le gouvernement d'une « mission de réflexion » sur les conditions d'une restructuration du groupe Elf-Aquitaine, qu'il préside (13 et 21).
10. — **SOCIAL** : Le C.N.P.F. annule une séance de négociation sur la durée du travail pour protester contre les « grèves à répétition dans les services publics » (12).
12. — **PLAN** : Le commissariat général du Plan présente vingt-sept scénarios d'évolution de l'économie d'ici à 1985 (14).
12. — **SOCIAL** : Grève très suivie à l'E.D.F. : des coupures de courant dans des hôpitaux suscitent une polémique sur la réglementation du droit de grève (11, 13 et 14).
16. — **CHOMAGE** : Le nombre de demandeurs d'emploi — 1 472 500 en mai — s'est accru de 6,2 % en un an (18).
18. — **COMMERCE EXTERIEUR** : L'accroissement du déficit commercial— 7,75 milliards de francs en mai — n'affecte pas la bonne tenue du franc (19).
19. — **AFFAIRES** : Michelin cède le contrôle de Kléber-Colombes à la firme ouest-allemande Continental (21 et 22-23).
21. — **AFFAIRES** : Talbot s'associe à Ligier pour construire des voitures de formule 1 équipées de moteur Matra (24).
23. — **FORMATION PROFESSIONNELLE** : M. Barre annonce le lancement, à l'automne, d'un « premier programme d'apprentissage industriel » (25).
24. — **PRIX** : La hausse se ralentit : 0,9 % en mai (25 et 26).
25. — **DOUANES** : Le contrôle des changes est assoupli (26 et 27).
30. — **ENTREPRISES** : Le gouvernement ne peut obtenir le vote définitif des textes sur la distribution d'actions aux salariés et sur la participation des travailleurs avant la fin de la session parlementaire (2/VII).
30. — **SOCIAL** : Grève du métro parisien (2/VII).
30. — **AUTOMOBILES** : Peugeot annonce sept jours chômés en juillet et en août pour réduire sa production (2/VII).

JEAN-PAUL II EN FRANCE

Arrivé à Paris dans l'après-midi du 30 mai, Jean-Paul II est accueilli par M. Giscard d'Estaing sur les Champs-Elysées. Après un discours place de la Concorde, le pape se rend à Notre-Dame pour un Magnificat puis une messe sur le parvis. Jean-Paul II est ensuite reçu à la mairie de Paris par M. Chirac.

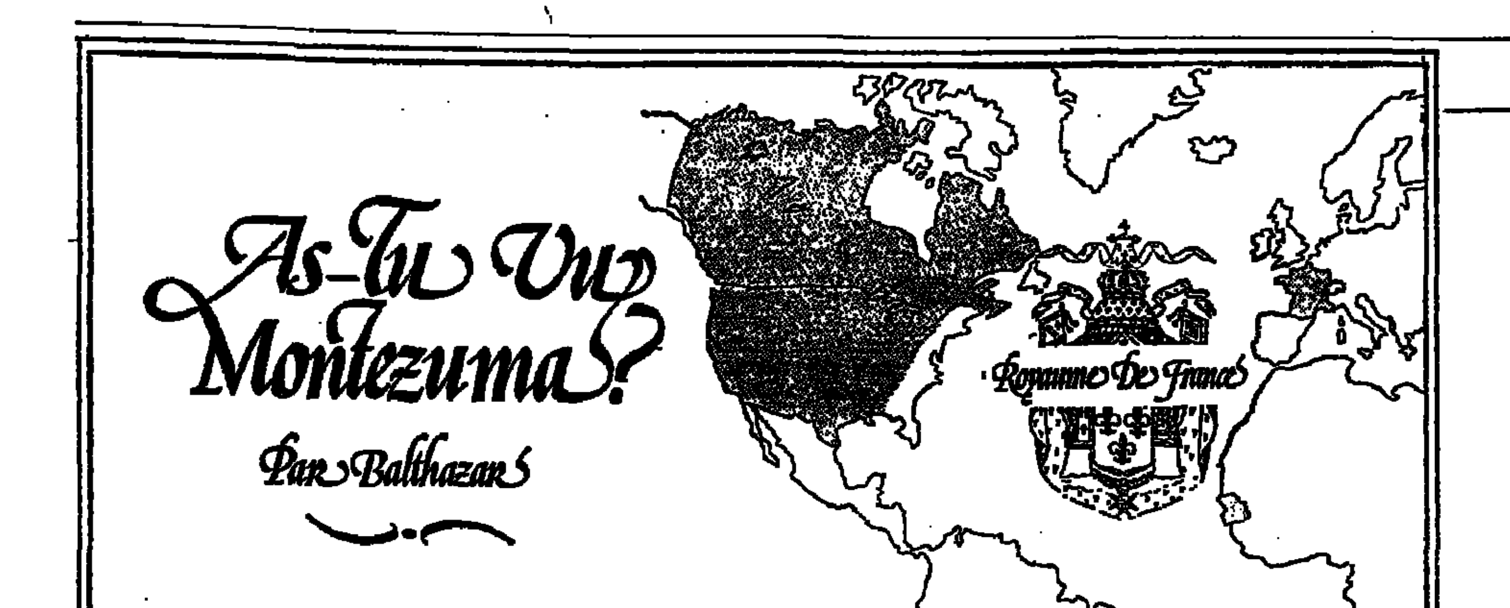
Le 31, le pape célèbre une messe à la basilique de Saint-Denis à l'intention des travailleurs français et immigrés, après laquelle il rencontre des responsables chrétiens en milieu ouvrier qu'il encourage à « continuer leur apostolat ».

Le 1er juin, Jean-Paul II concélèbre au Bourget une messe avec les évêques de France : trois cent cinquante mille fidèles y assistent, alors que plus d'un million de personnes étaient attendues. Devant les évêques à Issy-les-Moulineaux, il condamne, au cours d'un discours très ferme, le progressisme et l'intégrisme. Le soir, le pape participe à une veillée au Parc des Princes en présence de cinquante mille jeunes.

Le 2 juin, Jean-Paul II se rend au siège de l'UNESCO, où il prononce un discours sur le rôle de la culture et de l'éducation : il souligne le « lien organique » *qui existe entre la religion et la culture, et même entre le continent européen et la culture, et réaffirme que l'éducation de l'homme doit se réaliser surtout dans la famille. Jean-Paul II part ensuite pour Lisieux, où vécut sainte Thérèse : il prononce devant les religieuses cloîtrées du Carmel un vif éloge de la vie contemplative. Le pape regagne Rome dans la soirée. (Du 28 mai au 6 juin.)*

SCIENCES ET FUTURS

11. — La France désigne ses deux cosmonautes pour la mission spatiale franco-soviétique de 1982 (13).
11. — M. Jacques Barrot, ministre de la santé, présente de sévères mesures de sélection des étudiants en médecine applicables dès 1983 (13).
16. — La Cour suprême des Etats-Unis déclare légales les prises de brevets sur les organismes vivants (18 et 25).
17. — Fin de l'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire de Chooz (Ardennes), après six semaines d'incidents entre forces de l'ordre et manifestants antinucléaires (22-23).
25. — L'organisation de télécommunications spatiales Intelsat commande deux nouveaux lanceurs Ariane (29-30).
27-29. — Rassemblement antinucléaire près de l'usine de retraitement de la Hague (1er/VII).
30. — Une société d'ingénierie française est créée pour étudier les applications des manipulations génétiques (1er/VII).



CHAPITRE IV

Résumé des épisodes précédents. — 1970. Sous le règne du roi de France François VI, le chevalier Larose, nouveau secrétaire général de la Louisiane, vient de rejoindre son poste à Saint-Louis. Après avoir fait la connaissance d'une jeune Noire, Agathe, il commence son enquête sur le mystérieux assassinat de M. de Malartic, son prédécesseur.

Où il apparaît que

M. BOISBRULE, commissaire du roi à Saint-Louis, était le dernier à figurer sur l'agenda de mon prédécesseur. Ils avaient eu une conversation sur l'attentat de Ville-Bourbon, dont Boisbrûlé conservait l'étrange impression que le secrétaire général en savait plus que lui, sans souhaiter partager ses intuitions. Malartic avait dicté au téléchiffre le message que j'avais lu au ministère. Il était ensuite rentré chez lui, emportant un mince dossier que l'on ne put jamais retrouver. Revenant vers 20 heures d'une visite, son épouse l'avait découvert étranglé dans son bureau, au milieu des meubles renversés. Elle avait eu l'admirable énergie de fermer l'appartement à clé, et de se rendre aussitôt chez le lieutenant-général. Ensemble, tirant parti de l'absence des domestiques, un samedi soir, ils avaient décidé d'imputer le décès à une crise cardiaque. Avec l'agent permanent du service secret, Balandin, Boisbrûlé avait procédé aux premières constatations, tandis qu'un médecin militaire réalisait l'autopsie. On avait remarqué le dimanche matin la disparition du cuisinier, Juan Sanchez, l'employé modèle, au service des Malartic depuis leur arrivée à Saint-Louis, en 1963. Parti sans bagages, sans rien dérober, il semblait depuis littéralement volatilisé, malgré les recherches très actives menées dans toute la Louisiane, au Canada et au Nouveau-Mexique.

« Nous connaissons ses date et lieu de naissance, ses employeurs précédents : le restaurant Conchita à la Nouvelle-Orléans, de 1957 à 1959, le directeur des forages en mer de la Compagnie des huiles à moteurs, à Beaumont, entre 1959 et 1962. Mais il n'y a là guère de détails : le restaurant Conchita n'existe plus. Sa propriétaire, fortune faite, est retournée au Mexique. Quant aux archives de la C.R.H.M. à Beaumont, elles ont été mises au pilon voici trois ans, lors d'un transfert des bureaux. Le résultat est là : cet homme a vécu durant sept années au cœur même de la lieutenance, et nous n'avons sur ses antécédents aucune appréciation détaillée. Je vous présenterai demain, en revanche, ce qui concerne son séjour chez les Malartic. C'est, hélas ! bien banal...

— A-t-on questionné à cet égard Mme de Malartic ?

— Non, Monsieur le secrétaire général. J'ai pensé que vous pourriez souhaiter de le faire vous-même, sans raviver sa peine par des procédés trop policiers. »

J'appelai l'attachée de presse, Amélie Lafleur. D'après sa fiche, un lieutenant du III[e] Royal-Bayou bénéficiait actuellement de ses tétons et de ses taches de rousseur. Elle n'en avait pas pour autant négligé ses devoirs envers moi : je devais déjeuner le lendemain avec les rédacteurs des grands journaux. Des audiences étaient obtenues du cardinal, du gouverneur militaire et du maire de Saint-Louis. Après un simulacre de combat protocolaire, perdu d'avance, M. Friton de Chamalières, contrôleur-délégué des finances, acceptait de venir me saluer le surlendemain, *« ses occupations l'empêchant de se déplacer plus tôt »*.

Je fis mes visites, dans l'énorme Dauphine d'apparat, précédée d'un motard, Le Gall en grand uniforme trônant à côté du chauffeur. Les rues de Saint-Louis vibraient d'une activité fébrile, les gratte-ciel du quartier commercial écrasaient de leur masse d'aluminium la cathédrale et le palais archiépiscopal. N'eussent été le nuage de chaleur qui dissimulait le soleil, la couleur différente des taxis, on se serait cru à Paris.

Au quartier général, un piquet rendait les honneurs, comme il se doit. Je fus aussitôt introduit dans l'immense bureau en rotonde du maréchal de Montcornet. Le maréchal avait près de quatre-vingts ans, et cela commençait à se voir. Il me dominait de sa taille immense, rendue plus majestueuse encore par un embonpoint marqué. Sa moue hautaine, sa voix caverneuse, la lenteur précieuse de son débit, l'élégance de ses longues mains lui donnaient l'allure d'un roi en exil. Je n'ignorais pas les remous de carrière que lui avaient valu son caractère difficile, sa certitude abrupte d'avoir raison envers et contre tous, nourrie par son ancienne faveur auprès du feu roi. Le poste où il achevait ses jours était bien mesquin à ses propres yeux, mais seule la faveur et la fidélité du souverain régnant avaient pu l'y maintenir, nonobstant quelques incidents qui l'avaient opposé aux successifs ministres de la guerre, et dont on riait encore à Versailles.

Je me changeai pour visiter Mme de Malartic. Très mince dans sa robe noire, belle malgré sa pâleur et ses yeux rougis, elle me pria d'excuser le désordre de l'appartement, où des caisses de déménagement voisinaient avec des tapis roulés. Elle préparait son retour au Canada, dans les terres familiales de l'Athabaska.

« Je reviendrai sans doute pour l'hiver, dit-elle. *Dans l'instant, je veux quitter cette maison et tout ce qu'elle me rappelle. Mais je prendrai certes l'avion dès qu'on aura retrouvé le meurtrier. C'est curieux, je ne parviens pas à admettre que Juan ait tué mon mari. »*

les gazettes sont à la solde

Je guettais son intonation quand elle prononça le prénom du cuisinier : d'après les photographies, Sanchez n'avait rien d'un Adonis, mais sait-on jamais ? La conversation de Mme Malartic, son émotion mal contrôlée, me persuadèrent vite de l'impertinence de ces supputations. Saisissant un moment de silence, le demandai :

« Vous souvenez-vous, madame, d'où venait ce Juan ?

— Je ne saurais vous dire. Du Midi, sans doute. Est-ce important ? Je veux dire, n'a-t-on pas le moyen de savoir ?

— Nous souhaitons, bien entendu, éviter toute enquête trop voyante. J'ai pensé que vous auriez peut-être quelques certificats de recommandation à son sujet.

— Dans mon ancien carnet, assurément, si je parviens à le retrouver dans ce désordre... »

Mme de Malartic revint au bout de quelques minutes, tenant un agenda relié en peau d'iguane.

« Nous sommes arrivés à la mi-avril 1963. Voyons... Mais oui, je me souviens maintenant : c'est Mme Delpech-Maisonneuve qui l'avait particulièrement recommandé, je reconnais bien son écriture. »

A la date du 3 mai s'étalaient en effet, en caractères anguleux, le nom de l'assassin disparu et son numéro de téléphone à Beaumont, assortis d'un « très bien » souligné deux fois.

« Il donnait pleine satisfaction à la société de son mari. »

Revenu chez moi, je crus bon de vérifier mes souvenirs mondains en consultant la dernière édition de l'*Almanach français*. Voici ce que j'y lus :

« DELPECH-MAISONNEUSE (Philippe-François-Marie), industriel, né le 15 mars 1921 à Fort-Montalembert (Illinois). Engagé volontaire pour la durée de la guerre (1944), lieutenant à la démobilisation, ingénieur en chef de la circonscription minéralogique de Beaumont (Texas) (1948), chef du bureau des prospections minières au secrétariat d'Etat à l'intérieur (1949), chef du service du contrôle (1953), dispensé du service du roi (1955), conseiller technique à la direction générale de la Société louisianaise de forages, secrétaire général (1961), puis directeur-associé (1965) de la Compagnie royale des huiles à moteurs, vice-président du Comptoir néo-français du naphte (1967), président délégué de l'Association interprofessionnelle des industries exportatrices (1968), administrateur de la banque Lecouteul (1964) et de la Caisse d'amortissement du Saint-Laurent (1966)... »

Je ne pus m'empêcher d'apprécier cette splendide carrière, que la photographie justifiait mal : un visage maigre, aux maxillaires puissants, le regard mangé par de grosses lunettes. J'aurais certainement l'occasion de rencontrer avant longtemps le brillant directeur-associé de la Compagnie des huiles. Mais pourquoi, diable ! à peine ouverts, mes dossiers dégageaient-ils l'odeur du pétrole ?

« M. Delpech-Maisonneuve est bel et bien l'homme qui a deviné l'importance des gisements de Beaumont, me dit Boisbrûlé, *et qui a repris en main leurs forages : rien d'étonnant à ce qu'il ait eu maintes occasions d'apprécier le Vatel local...*

— Mais comment son épouse a-t-elle pu entrer dans le circuit des cuisines ? »

Le commissaire me peignit Mme Delpech-Maisonneuve : sœur de Victor IV Ouvrard, elle avait apporté à son mari, avec une immense fortune, un prodigieux talent d'intrigue et de commérage.

« C'est une très grosse personne, fort répandue ; elle a dû se précipiter sur Mme de Malartic dès son arrivée, l'aider à constituer sa maisonnée, et se souvenir aussitôt d'un vague propos de Delpech sur les petits plats de Sanchez... Je vois la scène comme si j'y étais.

— *Peut-être*, insinuai-je, *n'était-il pas indifférent pour la C.R.H.M. de disposer d'un observateur au cœur de la lieutenance ? »*

Boisbrûlé réfléchit un instant, puis livra le résultat de sa méditation :

« Si Sanchez avait été l'espion de la compagnie, le service de sécurité n'aurait pu manquer de s'en apercevoir. Tous les employés de la lieutenance sont régulièrement soumis à des enquêtes de routine, quel que soit leur grade. Or, d'après son dossier, Sanchez ne semble pas avoir eu l'occasion de rapporter grand-chose à qui que ce soit. Jugez vous-même. »

Je feuilletai les pièces : le Mexicain n'avait pas de maîtresse, et se rendait seulement chaque samedi dans le quartier du port fluvial pour y lever une fille au hasard. Il n'avait pas d'amis, et envoyait régulièrement à sa vieille mère, à Monterrey, une partie de ses économies. C'en était presque trop beau... Dommage que le samedi du meurtre n'eût précisément pas été samedi de filature...

« *Bien*, dis-je. *Revenons à votre dernière conversation avec mon prédécesseur. Racontez-la moi dans le détail.*

— J'étais venu alerter le secrétaire général sur un fait surprenant, touchant les cinq suspects venus de l'Union : les identités fournies au motel étaient fausses, comme vous le savez. Mais les passeports enregistrés lors du passage des suspects au Détroit ne l'étaient pas moins : sur les cinq numéros relevés, trois n'existaient pas ; les autres correspondent aux papiers d'un pasteur de Boston et d'une vieille demoiselle de Virginie, qui n'ont pas quitté l'Union depuis plusieurs années : Interpolice l'a facilement vérifié. M. de Malartic eut alors un sourire énigmatique avant de me dire qu'il se disposait à alerter le service secret et les affaires étrangères. »

Je réfléchis. Il y avait dans tout cela des complications inutiles et hautement suspectes.

« Supposons que les prétendus suspects ne fussent là que pour faire diversion, leurrer l'enquête, et compromettre les Etats de l'Union... Qui y aurait intérêt ?

— Certes pas les compagnies d'assurances, ni non plus la C.R.H.M., qui va devoir financer une raffinerie moderne, entièrement automatisée, et se créera, du même coup, des difficultés avec ses syndicats. »

Nous restâmes songeurs.

« En tout cas, il faut absolument ne rien laisser filtrer sur ces cinq prétendus tazus.

— Rien n'a filtré, monsieur le secrétaire général, et rien ne filtrera. »

des pétroliers

JE le quittai sur cette assurance, pour préparer avec Amélie mon déjeuner de presse, qui se tint au Chicoutimi, le restaurant canadien à la mode. Les huit journalistes, représentant vingt-sept millions d'exemplaires quotidiens, firent honneur à la hure de bison à la gelée d'érable. Mon prédécesseur les ayant accoutumés à ses façons brusques et narquoises, leur accueil fut attentif et sournois. Ils jugèrent bientôt que j'étais un interlocuteur peu coriace et s'enhardirent aux grosses plaisanteries qui sont d'usage dans cette profession, s'interpellant d'un bout à l'autre de la table. Les sarcasmes volaient entre Beauchamp (*la Tribune* de Saint-Louis) et Mallet (*le Percheron* de la Nouvelle-Mortagne), à propos du tarif protecteur, voulu par les néophiles, que la législative venait de repousser d'extrême justesse.

« Qu'en pensez-vous, Monsieur ? », provoqua Beauchamp.

Plutôt que de réciter mes dossiers techniques, je retournai la question.

« Et vous, monsieur, qu'en pensez-vous au fond ? La Tribune *soutenait certes la surtaxe de 12 %, mais il me semble bien que voici quelques mois, elle plaidait l'abaissement général des droits de douane... »*

Le brouhaha s'interrompit. Les uns adressèrent à Beauchamp un sourire d'encouragement, les autres dissimulaient mal leur ironie.

« Je vois, repartit l'éditorialiste, *que le nouveau secrétaire général s'intéresse à la presse. Mais si j'ai l'air d'avoir changé d'avis, c'est qu'il y a du nouveau en Nouvelle-Grenade : le général Gomez ne perd pas une occasion de nous cracher au visage. Si jamais il s'entendait avec Zapata, le canal du Nicaragua serait encadré par un bloc plus ou moins hostile. Et les constructeurs de Pittsburg supplanteraient notre industrie automobile à Caracas, et même à Mexico ! Nous aidons ces gens-là depuis la guerre, nous les avons engraissés, et voilà le résultat !*

— Tu exagères, dit *la Conquête* de Gallipoli. *Il n'y a pas de véritable récession chez nous, pour l'instant.*

— Mais il y a du pétrole chez Gomez », acheva perfidement Mallet.

Le coup porta. Beauchamp et les directeurs des feuilles néophiles se mirent à évoquer pêle-mêle le calme trompeur de l'Amérique espagnole depuis notre expédition en Colombie, les intrigues de l'Union, l'arrogance du colonel Foot, la menace chinoise. A les entendre crier tous à la fois, la France était menacée d'asphyxie, la planète de destruction. Je jugeai le moment venu de maîtriser mon petit monde.

« Il est vrai, messieurs, que le nouveau chef de la Nouvelle-Grenade a des projets. Le gouvernement du roi ne les ignore nullement. Je ne méconnais pas, croyez-le, les préoccupations légitimes de certaines puissantes sociétés, et de ceux qui leur veulent du bien... »

J'observai quelques mouvements, les actions de *la Tribune* étant notoirement détenues à 75 % par le Comptoir néo-français du naphte.

« Reconnaissez, monsieur, qu'il y a des symptômes inquiétants, dit Beauchamp : *l'inexplicable incendie de Ville-Bourbon, par exemple. Nous annoncerez-vous que l'enquête a abouti ? S'il s'agit bien d'un sabotage, les auteurs en sont-ils sous clé ?*

— Vous comprendrez que je ne puisse rien dire là-dessus », dis-je, bien incapable de satisfaire ma propre curiosité. Et je mis la conversation sur les élections.

et aux ordres des néophiles

Ce fut l'occasion de vérifier, de manière presque caricaturale, les renseignements déjà fournis par les dépêches de Malartic et le gros rapport de M. de la Trémoille. Financés par les pétroliers et les métallurgistes, les journaux des régions industrielles étaient ouvertement favorables aux néophiles et à Verrier du Broc, leur chef, le séduisant maire de Chicago. Depuis le libéralisme de Cabet, le vieux parti néophile avait bien évolué. Toute « nouveauté » ne lui semblait plus bonne à soutenir. Et son préfixe ambigu lui permettait surtout, en fait, de regrouper en son sein les plus agressives ambitions des néo-Français, sinon même de raviver un soupçon d'autonomisme. Il suspectait carrément le gouvernement de faiblesse devant les intérêts étrangers. Quant aux journaux des régions agricoles, soutenus par la Nationale Cotonnière et la corporation des viticulteurs, ils appuyaient évidemment le parti conservateur, et ses chefs pour la Nouvelle-France.

Je ne manquai pas d'affirmer, dans un silence aussi sceptique que courtois, que la lieutenance observerait, pendant la campagne, son habituelle neutralité, et je souhaitai de bonnes vacances à mes interlocuteurs, qui s'apprêtaient à quitter, pour le mois d'août, les villes désertes et surchauffées. Les journaux du lendemain rendirent compte, en termes convenables, de l'entretien.

Mais le 16 juillet, en ouvrant *la Tribune*, j'eus un choc. Sur la moitié de la première page s'étalait un gros titre : *« L'enquête sur l'attentat de Ville-Bourbon PIETINE. Aucune trace des cinq Tazus suspects. »* L'article, signé Christophe Paillard-Nielsen, était des plus minces. Sous une photographie tragique de la raffinerie en feu, il glosait sur le fait que cinq citoyens de l'Union, recherchés par la police, n'avaient pu encore être appréhendés. Boisbrûlé, aussi bien que l'intendant de Saint-Louis, jura ses grands dieux qu'aucun policier n'avait pu révéler quoi que ce fût. Appelé au téléphone par Nuchez du Val, ce Paillard-Nielsen prétendit que l'information lui venait de Beauchamp, et que je lui aurais moi-même fourni le renseignement lors du déjeuner au Chicoutimi.

L'enregistrement de mon intervention était heureusement formel : M. de la Tremoille put se convaincre que je n'avais rien dit, à aucun moment, qui pût justifier cette fâcheuse révélation. Beauchamp chassait déjà le caribou dans l'extrême-Nord canadien : je ne pus le poindre pour lui témoigner ma fureur. J'eus aussi fort à faire pour calmer l'inquiétude du consul général de l'Union, et le dissuader de rendre compte de ces bobards. Finalement, j'ordonnai à Boisbrûlé d'interroger le journaliste.

Pigiste médiocre et aviné, Paillard-Nielsen n'avait, paraît-il, pu placer un article en première page que du fait des vacances. Prenant de très haut sa convocation à l'hôtel de police, il renouvela d'abord ses insinuations à mon encontre. Confondu par le magnétophone, il se retrancha derrière le secret professionnel, évoqua avec arrogance la liberté de la presse, et s'engagea seulement à interrompre là ses commentaires intempestifs. Excédé, je le fis aussitôt placer en surveillance ouverte, au journal et au domicile. Mais il se répandait au téléphone en injures grossières destinées à la table d'écoute. Je crois que j'y fus traité de foutriquet. Le lieutenant-général sut me rasséréner, en me complimentant d'avoir fait enregistrer mes propos, et d'avoir ainsi prouvé à « qui de droit » que j'avais du réflexe.

Le vendredi après-midi, la première édition du *Soleil* nous apportait un nouveau coup : un sondage rapide à la veille des vacances révélait une désaffection certaine envers la majorité, qui perdait huit points dans les intentions de vote, par rapport aux résultats de 1966.

(A suivre.)

CUMULUS

Le vol à voile

JAMES SARAZIN

DEPUIS un quart d'heure le grand oiseau de plastique blanc musarde au long des pentes abruptes du mont Peney, au-dessus de Chambéry. L'aile presque à frôler les redoutables orgues de calcaire aux reliefs torturés, sculptés par l'eau et le vent au cours des millénaires, il cherche la petite brise, le moindre courant d'air qui lui permettra, d'un puissant coup de plume, de s'affranchir de l'obstacle. Tout à l'heure, sur le terrain de Challes-les-Eaux, le chef pilote, Pierre Pellier, un grand diable cachant ses ondulations poivre et sel sous un bonnet de montagnard, l'avait bien dit, dans le style ésotérique propre aux vélivoles : « *Aujourd'hui, c'est du sud. Cela peut être bon, mais cela ne durera pas. Avec un bon mono, on peut passer du côté des Aravis : il y a des reliefs qui déclenchent. On peut passer au-dessus en travaillant, en ramassant un peu d'onde. Ici même, localement, il n'y a pas de brise, mais il y a des pompes. Cela doit être bon en thermique.* »

Tout le monde aura compris que ce n'était pas gagné d'avance. Telle est la condition du vélivole pour qui rien n'est jamais acquis, soumis qu'il est en permanence aux caprices de l'air, du soleil et de la terre. Subodorer une ascendance, déceler le plus petit cumulus en formation qui aspirera tout ce qui se passe sous lui, jouer à cache-cache avec tous les points de relief susceptibles de rendre le variomètre souriant, sentir les temps — pas toujours les plus beaux — qui favorisent l'activité thermique de l'air, autant de choses qu'il faut posséder pour pratiquer valablement ce sport. Et qui ne s'apprennent pas seulement dans le manuel remis à chaque débutant par la fédération, ni même au cours de la vingtaine d'heures de vol (davantage en montagne) requises pour postuler le brevet de pilote — bien que la qualité de l'enseignement ait connu ces dernières années des améliorations sensibles, les têtes bien faites étant désormais préférées à celles des matheux, tandis qu'on accorde enfin au bon sens la place qu'il mérite.

« Charlie Yankie, *comment ça va ?* »

A vrai dire, pas très fort. L'interrogation du terrain, par radio, oblige à constater que, depuis le largage, l'aiguille de l'altimètre refuse obstinément de dépasser les 800 mètres (référence terrain) atteints grâce à l'avion-remorqueur. Pourtant *Charlie Yankee* continue de râcler avec insistance les pentes du Peney, s'approchant à chaque passage un peu plus des rochers. Le planeur se confond presque avec son ombre et, pour un peu, on pourrait voir les lézards se dorer au soleil. A cette distance, alors que la vitesse de la machine frise les 100 kilomètres/heure, la moindre faute d'inattention peut *avoir des conséquences fatales.* Quoi qu'en disent certains fanatiques, le vol à voile présente des dangers — moins, toutefois, en plaine qu'en montagne — et les statistiques d'accidents le prouvent, tout en faisant fré*quemment apparaître la respon*sabilité des pilotes. La prudence figure donc au rang des qualités primordiales du vélivole.

Comme la perspicacité, qui finit bien par payer. A deux pas des rochers, à la verticale d'une minuscule vallée, *Charlie Yankee* est soudain pris de fièvre. Dans un long tremblement, il se cabre, et son nez bascule enfin vers le ciel. C'est l'ascendance, une de ces fameuses « pompes » qui le fait aussitôt monter à 300 mètres par seconde. Pour n'en pas perdre le moindre souffle, il faut aussitôt, afin de rester au milieu du bouillonnement thermique, mettre le planeur en virage et *entamer une spirale* vertigineuse. A raison d'un tour d'horizon toutes les vingt secondes, ballotté en même temps par des courants irréguliers qui viennent battre l'immense voilure, le néophyte découvre que le vol à voile n'est pas un sport de tout repos. Pour voler, le planeur doit évoluer dans les turbulences, n'en déplaise au pilote, que seul un mince coussin de mousse sépare des œuvres vives de l'appareil. Certains vols d'initiation ne se terminent pas sans quelques désagréments, bien vite oubliés lorsque l'élève entre véritablement dans le vif de la formation.

Quelles satisfactions attendent celui qui persévère ! Comme en cet après-midi où le soleil, enfin revenu après bien des jours de pluie, dans un ciel sans la *moindre brume, une bonne* altitude — 1 300 mètres — enfin atteinte, la promenade peut commencer. Quel ravissement ! Le Peney enfin dépassé, le cap du Nivolet et de son immense croix métallique franchi, soudain, *juste devant, apparaissent* Aix-les-Bains et le lac du Bourget, qui brille comme un miroir bleuté dans sa châsse rocheuse. Cap au nord. Tandis que le mont Blanc apparaît sur la droite dans une éclatante blancheur, les pentes du mont Revard se révèlent à leur tour riches en énergie ascensionnelle, permettant à *Charlie Yankee* de compenser largement l'altitude qu'il a nécessairement tendance à perdre pour assurer sa vitesse.

Lübeck-Biarritz

Une ivresse fugace saisit parfois le pilote, les premières fois où il se retrouve entre ciel et *terre, affranchi des entraves qui* clouent l'homme à son sol, conquérant d'un royaume lilliputien de villages et de vallées. Mais de silence, point. Le silence des grands espaces n'existe pas à bord d'un planeur battu par le vent du vol qui fait chanter sa mince carapace de plastique. Un chuintement d'ailleurs rassurant à l'oreille et qui donne vie à un univers minéral.

Le voyage va désormais se présenter comme un jeu de saute-rochers. De croupe en falaise, de pente en sommet, le planeur entrecoupe ses lignes droites de quelques spirales qui lui permettent à chaque fois de faire le plein d'énergie. On peut d'ailleurs ainsi monter très haut. Quelques dizaines de vélivoles français détiennent l'« insigne de diamant » qui ne sanctionne *d'ailleurs pas seulement un gain* d'altitude de 5 000 mètres, mais aussi des parcours de 500 kilomètres sur trajet libre et de 300 kilomètres en circuit fermé. Car, contrairement à une idée répandue, avec un planeur, on *peut aller très loin. Deux pilotes* européens ont même dépassé le cap des 1 000 kilomètres, et le recordman du monde de distance, un Allemand de l'Ouest, a rallié d'un coup d'aile Lübeck à Biarritz (1 400 kilomètres en ligne droite).

Plus modestement, le vol d'aujourd'hui aura son terme à Annecy. L'heure qui avance et une aérologie très moyenne n'incitent pas à aller plus loin. Après un long virage sur le Semnoz, *Charlie Yankee* reprend donc la route inverse, entrecoupant encore son voyage de retour de quelques « poses-énergie » dans les reliefs.

L'atterrissage à Challes a lieu *sans difficulté. Des membres du* club se précipitent pour pousser le planeur, à peine au sol, vers le hangar. En dépit des apparences, de l'image du pilote seul sous sa bulle de plastique, le vol à voile n'est pas tout à fait un sport solitaire. Il est même très proche du sport collectif tant au sol l'entraide apparaît nécessaire. Là le planeur ressemble à l'Albatros de Baudelaire, « *gauche et veule* », incapable de se mouvoir tant que quelques paires de bras ne le poussent pas, qu'il s'agisse de le sortir du hangar, de l'y rentrer, de le mettre en piste, ou d'aller le rechercher dans quelque campagne — « *aux vaches* », dit-on — où il aura dû se poser. Cette discipline collective bien comprise crée entre vélivoles une solidarité, une communauté étroitement soudée.

Autre qualité essentielle : la patience. Le vol à voile est d'abord une longue espérance. Non seulement les courants aériens se dérobent parfois, transformant en fiasco lamentable l'espoir d'un beau vol, non seulement les pièges de l'aérologie guettent à tout moment l'amateur distrait, mais les ressources de dame météorologie se liguent *parfois* pour interdire pendant des jours, et même des semai*nes, de mettre le nez* d'un planeur hors de son hangar. Là encore, la chaude ambiance qui anime l'équipe permet de compenser cette frustration. L'espoir d'un futur beau vol fait le reste... avec la nécessité plus immédiate *d'aider à entretenir et à réparer* le matériel.

Car le vol à voile est un sport qui compte avant tout sur lui-même. Révisions et interventions sur les cellules dans des ateliers *spécialisés coûtent cher. Aussi le* maximum est-il fait bénévolement sur place par les membres du club, seul moyen de contenir les coûts de gestion dans des limites raisonnables et de conserver au planeur son caractère relativement démocratique. Voilà pourquoi, à l'ombre des hangars, quels que soient ses origines, sa profession, son « standing », un vélivole digne de ce nom n'hésitera jamais à jouer au « royal cambouis ». ■

EN SAVOIR PLUS

● **OU PRATIQUER ?**

Il existe en France cent dix clubs, groupant neuf mille deux cent cinquante et un licenciés, affiliés à la *Fédération française de vol à voile* (F.F.V.V.) qui vous en fournira la liste sur simple demande (F.F.V.V., 29, rue de Sèvres, 75006 Paris). Attention : certains d'entre eux ne fonctionnent pas toute l'année.

● **QUI PEUT PRATIQUER ?**

Tout le monde, à partir de l'âge de 15 ans. Une simple visite médicale auprès d'un médecin agréé pour la médecine aéronautique permet de contrôler, entre autres, les fonctions cardiaques et l'acuité visuelle (lunettes ou verres de contact autorisés).

Il n'est, d'autre part, pas nécessaire de posséder un bagage intellectuel particulier ni de posséder des aptitudes particulières en mathématiques.

● **A QUEL PRIX ?**

Il est difficile à définir. Le prix de l'heure de vol varie d'un club à un autre (la moyenne se situe autour de 40 F). Le prix du remorquage varie, lui, en fonction de sa durée (compter 5 à 6 francs la minute). Bien entendu, un remorquage peut préluder à un vol d'une demi-heure comme à une équipée de plusieurs heures, et son impact sur le prix de l'heure de vol s'en ressent différemment.

Pour une saison de vol (à peu près cinquante heures ou soixante vols), inscriptions et assurances comprises, il faut compter 2 500 à 5 000 francs.

Attention : les tarifs pratiqués par un club sont parfois révélateurs de *l'importance et de la qualité* de son parc.

● **POUR LES JEUNES.**

Les vélivoles âgés de 17 à 25 ans peuvent bénéficier de une à sept bourses de 400 francs attribuées pour chaque série de vingt vols réalisés. Renseignements auprès des clubs ou à la F.F.V.V.

Des camps aéronautiques sont, par ailleurs, organisés chaque année par une trentaine d'aéroclubs. Il en coûte 2 600 francs pour cinq semaines (hébergement, nourriture et soixante vols compris). Pour les brevetés, il existe des stages de perfectionnement de quatre semaines (2 800 francs). Trois bourses supplémentaires de 400 francs chacune peuvent être attribuées au stagiaire.

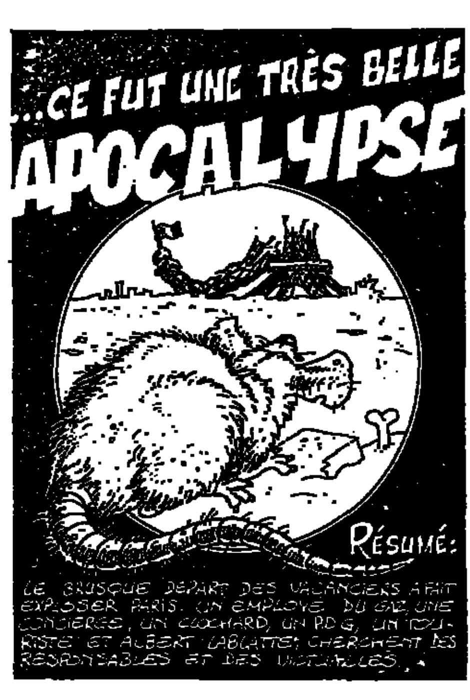
Il existe aussi à Beynes (Yvelines), un Centre de jeunesse ouvert de mars à octobre, qui permet, pour un forfait de 2 100 à 2 300 francs, de voler toute une saison sans limitation. Le centre organise aussi, durant l'été, des stages de trois à quatre semaines aux mêmes conditions (plus hébergement et nourriture)

● **LE BREVET DE PILOTE.**

Il se passe, en plaine, aux alentours de vingt heures de vol — après dix vols en solo — et vers trente et trente-cinq heures en montagne. Les épreuves consistent en un test de pilotage et un examen théorique auquel préparent deux brochures fournies par la F.F.V.V. (40 francs). Pour s'éloigner du terrain, le vélivole doit disposer d'une autorisation de vol en campagne. Pour emmener des passagers, il faut une autre autorisation.

Les cracks peuvent ensuite viser l'insigne d'argent (distance de 50 kilomètres, un vol de cinq heures, gain d'altitude de 1 000 mètres), l'insigne d'or (300 kilomètres en ligne droite ou en circuit, gain d'altitude de 3 000 mètres) ou l'insigne de diamant (300 kilomètres en circuit fermé, 500 kilomètres en ligne, gain d'altitude de 5 000 mètres).

GERARD MATHIEU

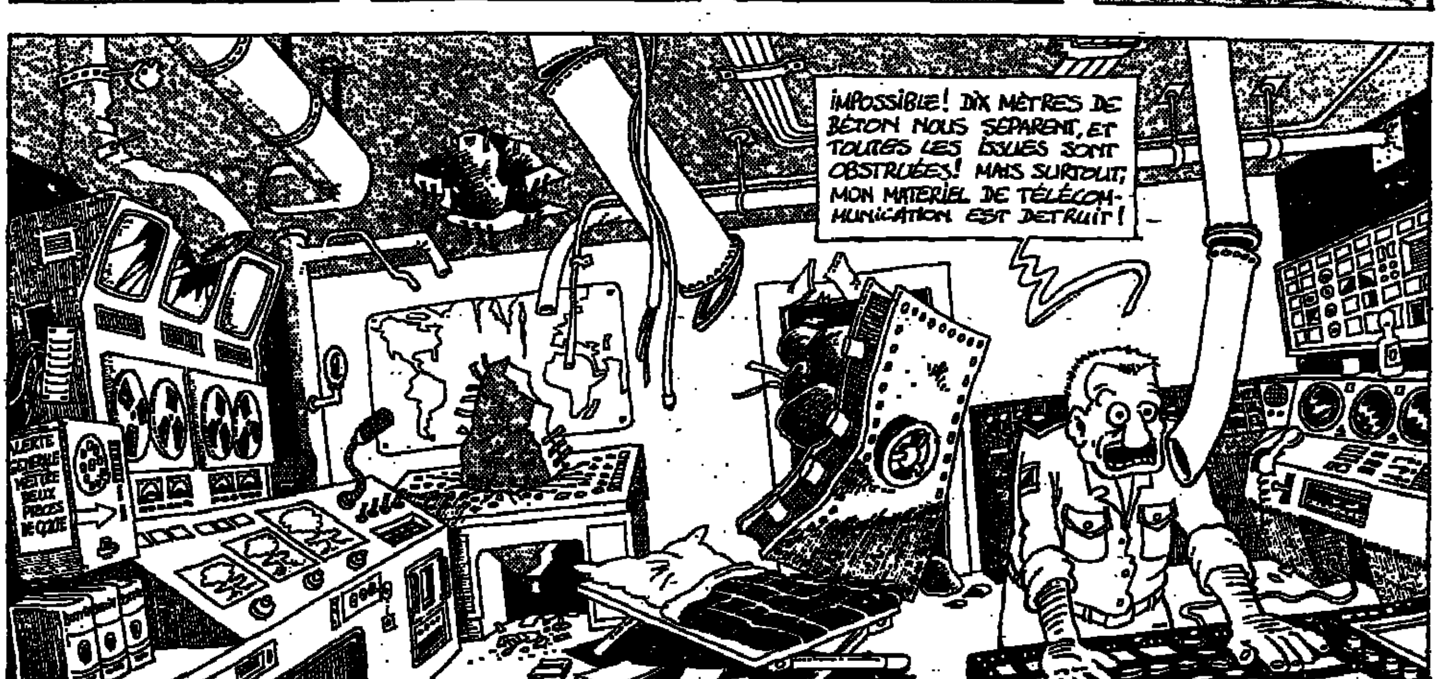




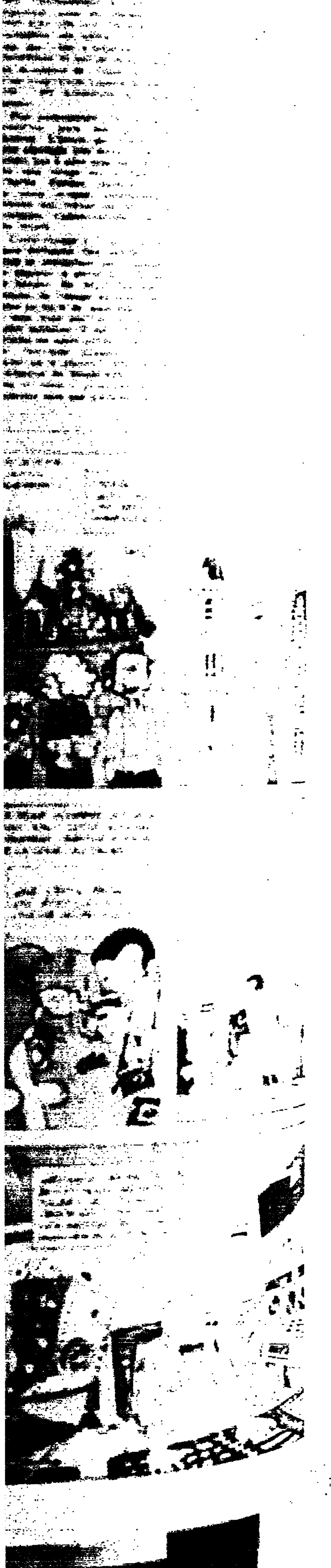








هكذا من الأصل



LANGAGE

L'ascenseur et l'escalier

JACQUES CELLARD

DES lecteurs espérantistes se sont émus de lire ici, à propos de l'anglais langue auxiliaire internationale, que si l'espéranto ne présentait pas les inconvénients majeurs de l'anglais (superposition d'une langue maternelle pour les uns, et d'une colangue pour les autres, tendance à l'hégémonie, dépossession culturelle...), il avait sur lui le désavantage majeur de « ne pas fonctionner ».

Même avec des guillemets, la formule n'était pas heureuse. L'espéranto fonctionne comme langue auxiliaire... entre espérantophones, évidemment. Ceux-ci sont assez nombreux dans le monde pour que des livres, des revues, paraissent et soient lus en espéranto ; pour qu'on puisse tenir en espéranto des congrès internationaux importants, d'espérantistes toujours. Même si l'on tient compte de ce que ces congrès de l'Universala Esperanto Asocio, par exemple, réunissent des hommes et des femmes de « domaines » très divers et sont voués par conséquent, pour une bonne part, à des considérations plus générales que techniques, on ne voit pas pourquoi des colloques ou des séminaires spécialisés souffriraient de se tenir en espéranto si le nombre des participants de même niveau scientifique le permet. Ce n'est qu'une affaire de terminologie, et rien ne s'oppose en principe à la création continue d'autant de mots espérantos qu'il en faut pour couvrir les besoins de la communication scientifique la plus avancée.

Dans la pratique, cela est moins assuré. Pour que l'espéranto se dote sans retard de toutes les terminologies (ou mieux : les technolectes) aujourd'hui en fonction en anglais, en français, en russe..., il faut (ou il faudrait) que des savants et des chercheurs espérantistes en nombre suffisant soient sans cesse au travail pour forger, parallèlement à la terminologie qu'ils emploient habituellement et normalement (en langue naturelle), une terminologie espéranto aussi fonctionnelle.

Que l'espéranto progresse, qui en doute ? Qu'il soit la seule langue artificielle qui ait des chances non négligeables de s'imposer comme colangue plus ou moins mondiale, même si c'est à long terme, cela non plus n'est guère douteux.

Mais tandis que l'espéranto gravit marche à marche l'escalier qui mènera peut-être, un jour, à la réalisation du vieux rêve de Descartes et de Leibniz (nous écrit M. Beau, normalien et agrégé d'anglais !), l'anglais, lui, a pris l'ascenseur.

C'est en ce sens que l'on peut dire que l'espéranto ne « fonctionne pas ». On déclare aujourd'hui en France, un peu vite et trop péremptoirement, que l'hypothèse d'une compétition entre le français et l'anglais est dépassée, que la question est tranchée, et que plus tôt nous prendrons acte de la victoire de l'anglais, mieux nous nous en trouverons.

Est-ce encore plus vrai de la compétition entre l'espéranto et l'anglais ? Oui et non, dirait un politique. Oui, parce que la plus vivante des langues artificielles (l'espéranto, jusqu'à plus ample informé) reste grevée d'un handicap majeur en face de n'importe quelle langue naturelle.

Celles-ci recrutent, si l'on peut dire, automatiquement et par le seul jeu des naissances. On ne « choisit » pas d'augmenter le nombre, et, par conséquent, le poids et la puissance, des francophones ou des hispanophones, etc. Les nouveau-nés le font pour nous, alors que la communauté espérantophone ne peut survivre (c'est chose faite) et croître en nombre qu'en recrutant des adultes, un par un, au prix d'un prosélytisme de chaque jour.

D'où une différence essentielle. On peut très bien être francophone, de naissance, et Français par-dessus le marché, et se désintéresser radicalement des destins du français dans le monde. Voire, être francophone et tout à fait opposé à tout prosélytisme du français ; et ce qui est vrai pour celui-ci l'est, toutes choses égales d'ailleurs, de l'anglais, de l'espagnol, etc.

Au contraire, on ne peut pas se représenter un espérantophone qui ne soit pas en même temps « espérantiste », et missionnaire. Nous avons bien, en France comme en d'autres pays, des missionnaires de l'anglais, très actifs et, à l'occasion, insolents comme le sont toujours les fourriers des colonisateurs. Mais nous avons aussi, et on veut l'espérer en beaucoup plus grand nombre, des indifférents, des résignés, et même des mécontents, des anglophones par force. Les espérantistes ne connaissent pas ces déchirements : ils ont fait un choix et veulent le faire partager.

A défaut d'être plus efficace, c'est au moins plus moral. Hélas, que peut la morale dans l'histoire, aujourd'hui plus que jamais ? Qu'on la nomme messianisme, fantasme, idéalisme ou naïveté, cette confiance des espérantistes dans les destinées de l'espéranto est en tout cas « *ce qui fait la différence* », et ce qui pourrait faire triompher David de Goliath. Et puis, notre monde est aujourd'hui si pauvre en sentiments respectables que celui-ci mérite de nous retenir. ■

QUATRIEME EPISODE



SCIENCES

Le chercheur et son moi

PAUL CARO

UNE des branches de la littérature qui se développe le plus vite actuellement est celle de la « littérature » scientifique. Par là il ne faut pas entendre les textes scientifiques écrits pour le grand public, sous forme de livres ou d'articles de revues de vulgarisation, mais la masse d'articles qui sont publiés dans les nombreuses revues spécialisées. Le terme « littérature » est d'ailleurs consacré par le jargon professionnel du monde savant. C'est que le papier imprimé est l'aboutissement ultime des efforts du chercheur, le produit fini du travail de laboratoire, et cette production emplit des bibliothèques entières.

Le rôle des « publications » dans les carrières de la recherche est capital, c'est théoriquement par leur nombre et leur qualité que se mesure la production scientifique. Des systèmes d'évaluation complexes ont été mis en place ; par exemple, le célèbre *Science Citation Index* qui relève systématiquement les citations que font les auteurs des articles antérieurs. Cela permet de juger *a posteriori* l'impact réel d'une publication : un travail souvent cité peut être considéré comme très bon, comme une référence, c'est-à-dire qu'il a de l'influence, qu'il ouvre une voie, qu'il laisse une empreinte. Il peut arriver aussi d'ailleurs qu'un très mauvais article fasse un très bon score, parce que tout le monde essaye de le mettre en pièces. Le pire, comme en toutes choses, étant, bien entendu, l'indifférence.

Car il importe d'être connu. En effet, l'analyse détaillée des articles révèle la structure réelle du système scientifique. C'est ce qu'ont tenté Bruno Latour et Paolo Fabbri, dans un article de février 1977 paru dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, la revue de Pierre Bourdieu (1). Cet article est intitulé « La rhétorique de la science, pouvoir et devoir dans un article de science exacte ». La publication choisie pour l'analyse est une note parue en 1962 dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (2). Donc, un article de cinq pages en français. Le gag dans cette analyse est que les auteurs ont eu la main particulièrement heureuse puisque le signataire principal de la note n'est autre que le professeur Roger Guillemin, qui devait recevoir le prix Nobel à l'automne 1977, justement pour les travaux décrits en partie dans cette note.

Crédit

L'analyse que fait un sociologue d'un article scientifique n'est naturellement pas celle que ferait un scientifique. Il y voit d'abord, immédiatement, apparaître les réseaux de pouvoirs et les stratégies de conflits, ne serait-ce que par l'ordre des signataires, les remerciements éventuels (pour les supports financiers), le choix de la revue, etc. Il ausculte ensuite le système de références dont est bardé tout article de sciences exactes, car, constamment, à l'appui d'une affirmation, ou de son contraire, les auteurs citent des articles antérieurs parus dans la « littérature ». Les articles cités forment, d'une part, un système qui étaye les affirmations contenues dans l'article, d'autre part, les articles attaqués représentent un état de connaissance antérieur à démolir. Très souvent, les articles scientifiques sont ainsi des communications de combat, et leurs auteurs apparaissent engagés dans un conflit.

Pourquoi un conflit ? Et bien, parce que les chercheurs ont besoin d'affirmer leur autorité et qu'ils sont en concurrence avec d'autres pour le prestige de la découverte. L'article scientifique est le terrain sur lequel se joue la bataille pour la crédibilité : l'enjeu est l'accumulation d'autorité qui conduit à la reconnaissance, par là au prestige, par conséquent au pouvoir. Le problème essentiel du chercheur est d'obtenir de ses pairs la reconnaissance de la qualité de ses travaux. C'est dans le champ clos de la « littérature » internationale que cela se juge. Il y a aussi d'autres mesures relativement objectives du succès, ce sont, par exemple, les invitations aux conférences internationales, les propositions de présidence de réunions, les articles sollicités, les prix, etc., et surtout, dans le monde français, la promotion dans la hiérarchie.

L'article de Roger Guillemin de 1962 est un exemple-type parce que justement il cherche, pathétiquement, à convaincre. Il cherche à convaincre qu'il a isolé une fraction d'un extrait hypothalamique qui contient une substance baptisée T.R.F., qui serait une hormone, une hormone donc secrétée par le cerveau, qui, avec quelques intermédaires, contrôle finalement le fonctionnement de la glande thyroïde. Si l'auteur réussit, il en tirera le prestige de l'autorité et bien plus : « *L'opération de convaincre va déclencher dans l'âme des pairs la reconnaissance. Autrement dit, l'auteur va recevoir du crédit. Ce crédit marqué quantitativement par les citations peut se convertir à l'intérieur de la profession en position et fonds de recherche...* (2). »

Un article scientifique n'est donc pas toujours un discours neutre, technique, objectif, il peut être aussi un discours passionnel. Reflet de la passion de la recherche à coup sûr, parce qu'elle est d'abord nécessaire, mais aussi rage d'être écouté, compris et apprécié. C'est en plus se donner les moyens matériels de progresser, puisque les conditions financières ou personnelles pour assurer la poursuite des travaux dépendent de la qualité de la réception faite aux textes écrits par la communauté scientifique internationale.

En 1962, Roger Guillemin est loin d'avoir convaincu. Depuis sept ans déjà il cherche à démontrer la validité de l'hypothèse avancée par l'Anglais Harris : la production d'hormones par le cerveau, organe de la pensée, ainsi ravalé, selon les détracteurs nombreux et puissants d'Harris, au rang d'une glande vulgaire. Il ne réussira que sept ans plus tard, en 1969 (3), et en 1977 il montera sur le podium de Stockholm aux côté de son ancien collaborateur et rival Andrew V. Schally. Leur long combat restera l'une des sagas de la science du XX[e] siècle.

Guillemin a réussi au prix d'efforts incessants, dans la passion, avec l'aide d'une volonté de fer, fixée, comme celle de Schally, sur un seul but, et aussi parce que le système américain lui a donné sa chance assez longtemps pour lui permettre de survivre en outsider marginal à la traversée du désert. Cela démontre que le succès dans la recherche dépend de la qualité des hommes qui la font. La productivité scientifique repose d'abord sur la personnalité des chercheurs. Leurs « conditions de travail » ne sont pas seulement matérielles, mais morales. C'est ce que l'analyse sociologique de la « littérature » démontre, l'expérience quotidienne de la pratique de la recherche aussi.

C'est malheureusement ce que nos faiseurs de réforme, qui s'attachent seulement aux structures, semblent ignorer. La sensibilité du chercheur à l'opinion que l'on a de lui et de ses travaux est un fait expérimental qui devrait être sérieusement pris en compte. Au contraire on fait tout pour heurter cette sensibilité en imposant par exemple jusqu'à un âge avancé des examens de passage traumatisants pour l'ego et qui induisent des comportements serviles à l'égard des personnalités puissantes, véritable incitation au conformisme comme l'a souligné Guillemin dans une interview retentissante (4), situation encore aggravée, pense-t-il, par le fait qu'en France, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, le pouvoir dans la science et la compétence scientifique ne vont pas forcément de pair. ■

(1) B. Latour et P. Fabbri, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, février 1977, page 81.

(2) R. Guillemin et collaborateurs, *Comptes rendus Académie des sciences*, Paris T. 255, page 1018 (1962).

(3) R. Guillemin et collaborateurs, *Comptes rendus Académie des sciences*, Paris, T. 269 D, page 1870 (1969).

(4) *Le Monde*, 10 décembre 1977.

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

Les herses

par Yak Rivais

A Kafka.

...l'appareil se détraquait complètement ; son tranquille fonctionnement n'avait été qu'une simple illusion ; les revêtements se disloquaient ; l'immense roue latérale sifflait, et les pompes rugissaient.

L'*ATLANTE* trônait, pourtant, bleue, rouge, 100 mètres de long, 40 de large, 25 de haut, comme une cathédrale dans l'usine. Sous la banderole et les drapeaux, devant les ouvriers massés, la petite escorte officielle ne s'était rendu compte de rien. On jouait l'hymne national. L'ingénieur, soucieux, avait fait le tour de la machine énorme, dressé là pour voir tel piston, accroupi plus loin pour observer l'axe de bascule central. Sur son ordre, des mécaniciens munis de longues burettes d'huile, s'aventuraient entre les pistons et les bielles, parmi la forêt des vérins. La fanfare, qui ne s'entendait plus, s'arrêta. Les invités se regardaient entre eux avec perplexité, lorsque des jets de vapeur fusèrent sous la carcasse, dispersant les graisseurs échaudés. L'ingénieur tentait de les retenir. Il désignait une partie haute de la machine, où les mille deux cents battes du contre-batteur s'étaient mises en branle ; elles produisaient un grondement soutenu et métallique, comparable au passage d'un train de marchandises. Les chaînes triplex de transmission, 60 tonnes de charge de rupture, venaient de se tendre avec vigueur. Le colonel s'approcha, dut crier pour se faire entendre : *« Se passe-t-il quelque chose d'anormal ? » « Tout va bien ! »*, cria le directeur.

Mais les presses entraient en action ; les lourds pilons retentissaient comme autant de pas d'un pachyderme invraisemblable, et faisaient trembler toute l'usine. La machine basculait bord sur bord ; la tension ne cessait d'augmenter. Une chaîne céda avec une détonation d'obusier. Les parties soudain libérées sautèrent en l'air comme deux serpents sifflants, et vinrent frapper l'arrière des presses et les pales du rotor. Il y eut un craquement sinistre le long de la paroi des turbines, et les plaques volèrent à 15 mètres.

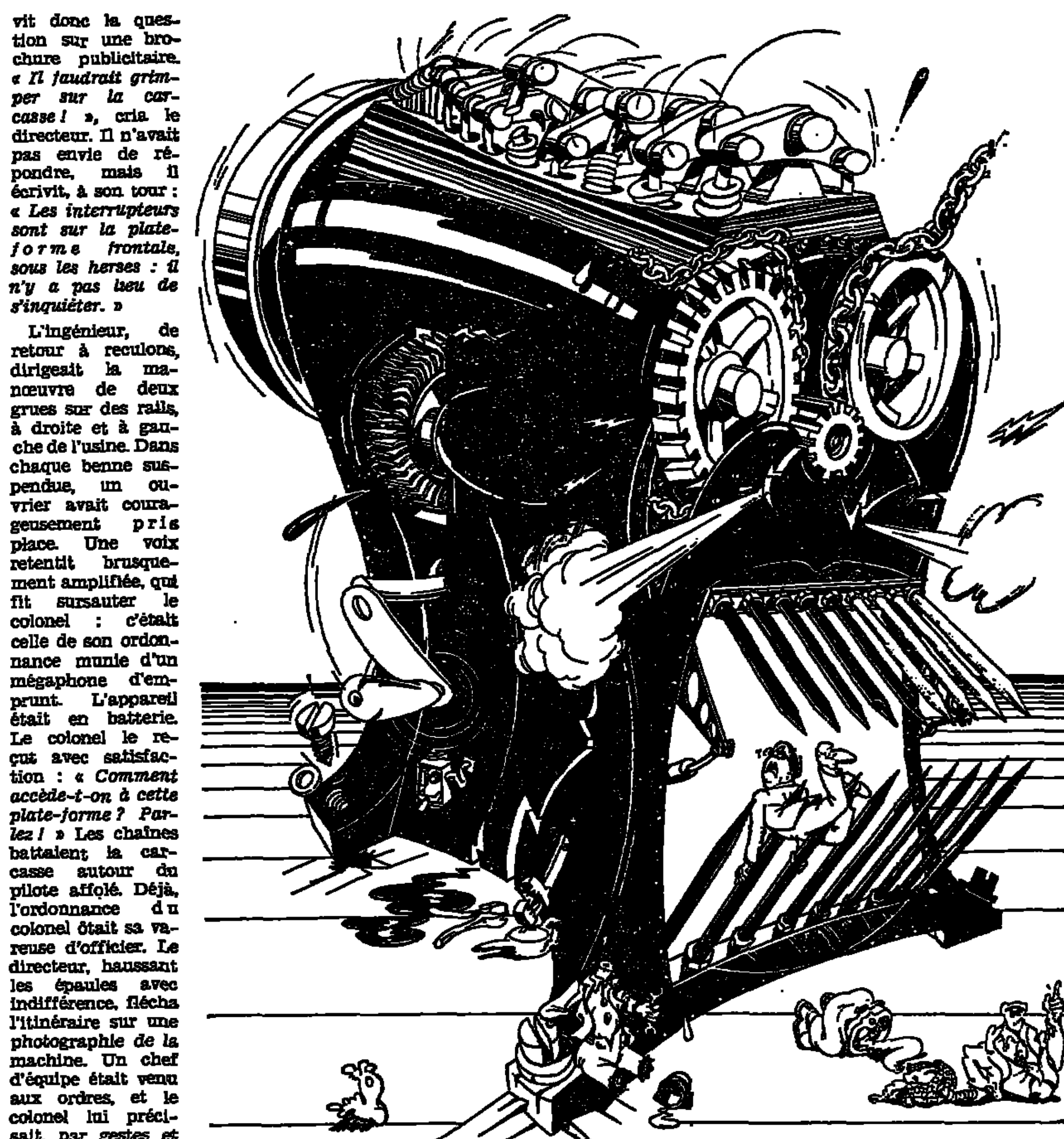
Les invités reculèrent avec un cri. Le colonel et son ordonnance arrêtèrent l'ingénieur, qui revenait ; l'homme était pâle, le regard fixe derrière d'épaisses lunettes. *« Je m'en doutais,* murmurait-il. *Je m'en doutais ! » « Que se passe-t-il ? »*, cria le colonel. Déjà, la seconde chaîne cédait; la partie libérée vint enfoncer le faisceau de vis élévatrices, et les engrenages s'emballèrent. Une roue dentée s'était coincée dans la colonne directionnelle et montait jusqu'à un butoir qu'elle n'arrivait pas à franchir, entraînant la chaîne libre dans un balayage dangereux de l'aire frontale. L'ingénieur, énervé, adressait de grands gestes au pilote, juché sur le toit de la machine, dans une étroite cabine en plexiglass. Des deux bras alternativement écartés, puis croisés, il lui intimait l'ordre de tout couper, et l'on voyait le pilote manier docilement les curseurs des consoles. Toutefois, quelque force devait contrecarrer ses projets, car il s'arc-boutait lourdement sur un levier, renonçait bientôt à son violent effort, passait la tête par la lucarne en lançant des cris, inaudibles.

Une troisième chaîne explosa : des maillons détachés fauchèrent l'espace comme des éclats d'obus, atteignant la foule. Plusieurs personnes avaient été touchées ; le directeur s'efforçait de ramener le calme parmi ceux qui faisaient retraite en désordre. *« Arrêtez cela ! », cria le colonel* en retenant l'ingénieur par le bras. Un batteur venait de s'effondrer, libéré par la troisième chaîne, de sorte que le contre-batteur, ayant été soulevé avec fureur, avait percuté la cabine de plein fouet ; pulvérisant le plexiglass, il eut immanquablement décapité le pilote si celui-ci n'avait eu le reflexe de se réfugier sur le réservoir trépidant dès la chute du premier batteur. Incapable d'y tenir debout à cause du tangage formidable, il venait de se mettre à quatre pattes. *« Faites quelque chose ! »*, criait le colonel. *« Coupez le courant ! » « C'est fait »*, ripostait l'ingénieur. *« Mais... »*, criait le colonel, déconcerté.

UN cordon d'ouvriers maintenait les curieux à distance, près des sas d'évacuation. La banderole et les drapeaux gisaient, piétinés, sur le sol. D'autres chaînes cédaient, en chapelet : les extrémités fouettaient le dos et les flancs de l'*Atlante* comme un gigantesque flagellant. Le pilote, cramponné à une vanne, décrivait là-haut des déplacements longs de vingt-cinq mètres, qui menaçaient de le jeter dans le vide à chaque renversement ; les presses géantes martelaient la base de l'édifice et faisaient vibrer le béton sous les pieds : Baoum ! Baoum ! Baoum ! L'ingénieur courut vers les grues. *« Comment arrête-t-on cette machine ? »* cria le colonel au directeur. Mais le tintamarre était si grand qu'il ne parvenait pas à se faire entendre. Il écrivit donc la question sur une brochure publicitaire. *« Il faudrait grimper sur la carcasse ! »*, cria le directeur. Il n'avait pas envie de répondre, mais il écrivit, à son tour : *« Les interrupteurs sont sur la plate-forme frontale, sous les herses : il n'y a pas lieu de s'inquiéter. »*

L'ingénieur, de retour à reculons, dirigeait la manœuvre de deux grues sur des rails, à droite et à gauche de l'usine. Dans chaque benne suspendue, un ouvrier avait courageusement pris place. Une voix retentit brusquement amplifiée, qui fit sursauter le colonel : c'était celle de son ordonnance munie d'un mégaphone d'emprunt. L'appareil était en batterie. Le colonel le reçut avec satisfaction : *« Comment accède-t-on à cette plate-forme ? Parlez ! »* Les chaînes battaient la carcasse autour du pilote affolé. Déjà, l'ordonnance du colonel ôtait sa vareuse d'officier. Le directeur, haussant les épaules avec indifférence, flécha l'itinéraire sur une photographie de la machine. Un chef d'équipe était venu aux ordres, et le colonel lui précisait, par gestes et sur le plan, quelle périlleuse ascension vers la plate-forme il attendait de lui. L'homme hésitait, cherchait l'approbation du directeur, qui renifla, ironique : *« Peu importe ! Maintenant les contrôles sont grillés ! »* L'homme et l'ordonnance s'élancèrent.

L'*Atlante* tanguait. Les deux hommes, profitant de l'abaissement à gauche, avaient bondi sur la petite échelle métallique. La machine remonta : les deux hommes, enlevés irrésistiblement, s'élevèrent brusquement à 6 mètres. Puis, la machine basculant de nouveau bord sur bord, ils revinrent au ras du sol, presque à le toucher, remontèrent. Ils disparurent par un escalier en spirale derrière le jeu d'orgue des pistons. Ils reparurent bientôt sur une passerelle étroite à plus de 15 mètres de hauteur La grande roue emballée, qui n'avait cessé de tourner en fouettant le sol d'une longue queue de courroies rompues entortillées, les masquait et les découvrait rapidement. Les deux hommes entrèrent dans les bielles. Des sillons profonds apparaissaient dans les flancs rebondis de l'*Atlante* : l'acier, zébré par les coups de chaînes, crevait en lézardes zigzagantes d'où s'échappaient des nuées de vapeur brûlante comme l'haleine d'un dragon. Les deux grues s'étaient rapprochées. Celle de droite pivota soudain, laissa descendre sa benne au-dessus des barres de coupe, dans les entrelacs de grilles tordues. Son passager bondit audacieusement sur la passerelle frontale, derrière le réseau de roues dentées.


PHILIPPE COUSIN

La machine eut un hurlement. La came, soudain libérée par l'éclatement d'une broche, parcourut la longueur du dos cuirassé en partant de l'arrière vers l'avant ; elle percuta la grue à la vitesse d'une bombe, et la fit vaciller sous le choc. Des croisillons avaient été fauchés ; d'autres, tordus. La haute grue, emportée par le poids de la potence, ployait lentement vers l'avant en craquant ; les derniers croisillons cédèrent : la grue s'abattit sur la machine, avec un fracas de chêne centenaire, parmi de hautes gerbes d'étincelles. En même temps, derrière le pilote effaré, la paroi blindée du cylindre de compression des gaz, martelée toujours aux mêmes points par les chaînes, venait de crever, avec une explosion terrible, qui dépassait tous les débordements auxquels s'était frénétiquement livrée la bête fantasmagorique jusqu'ici. La plaque arrachée, soufflée, fut expédiée verticalement en l'air, éventra la verrière de l'usine. Des poutrelles tordues ou rompues par le choc, les lourdes dalles de verre dégringolaient sur la machine et sur les ouvriers au sol, qui s'éparpillaient en panique.

Il y avait de nombreux blessés. Le feu avait jailli de la plaie béante comme une bourrasque, et le pilote en flammes avait été lancé 30 mètres au loin sur une poutrelle du toit, comme un crochet : il y restait planté, recroquevillé, achevant de carboniser. La panique était à son combie. La machine grondait ; sa gueule s'animait, comme un colossal éclat de rire : la herse aux longues baïonnettes effilées se releva lentement en garde haute, et s'immobilisa. La seconde herse était invisible.

L'ouvrier descendu de la benne reparut. Brusquement, l'ingénieur s'empara du mégaphone pour lancer un avertissement : *« Attention ! »*

L'ouvrier alerté se retourna, mais la seconde herse partit, piques en avant, horizontale, traversant le corps de l'homme au niveau du ventre et du buste. Six longues aiguilles étaient ressorties d'un mètre entre les reins et les omoplates. Le sang giclait. L'ordonnance et le chef d'équipe accédaient à la plate-forme ; ils reculèrent précipitamment, tandis que la herse verticale tombait à son tour comme un harpon, mordant l'officier à la hanche, et manquant de peu le chef d'équipe. Ce dernier, rejeté en arrière, n'avait pas vu venir le ressort monumental libéré par l'écrabouillement de la carcasse à coups de bielles ; le ressort le bouscula dans le dos avec une puissance inouïe, arracha le buste et l'écrasa contre une tubulure aussitôt. Les jambes étaient restées ridiculement debout, coincées à un barreau d'échelle. Le sang pissait de la bouillie rouge du bassin. Le ressort achevait son va-et-vient avec des lambeaux de chairs et de vêtements comme une bannière macabre. La seconde herse refluait, chargée du corps de l'ouvrier, qui s'agitait encore convulsivement. La première herse, relevée, glissait hors de la hanche de l'officier, sans doute pour un meilleur élan. L'officier se traîna péniblement sur le côté, momentanément hors d'atteinte. La première herse tomba sur le corps du chef d'équipe, par le crâne et par les épaules, ressortit sous le bas-ventre. Les deux herses, emmêlées, s'élevèrent simultanément, *sans à-coups.*

Héroïquement alors, l'officier blessé se redressa, bondit à cloche-pied aux brochettes d'interrupteurs, et coupa les circuits. Une décharge violente fit trembler la *vaste carcasse* ; les presses firent explosion. *« Bravo ! »* hurla le colonel enthousiasmé par cette action d'éclat.

FRACTURES, chutes ! La grande roue déchaussée sauta dans l'usine jusqu'au mur qu'elle défonça, avant de s'abattre, enfin domptée, en tournant en 8 sur elle-même. La machine parut s'apaiser ; le bruit, même, diminua. *« Elle s'arrête ! »* triompha le colonel. *« Elle souffle... »* corrigea l'ingénieur. Brûlé aux mains par des crachats de vapeur, il souffrait, mais restait stoïquement à son poste. *« A-t-elle donc été programmée pour assassiner ceux qui la servent ? »* protesta le colonel. *« Qui vous dit qu'elle est « programmée » ? »* lança le directeur. *« Mais,* s'écria le colonel, *êtes-vous aveugle ? »*

Les culbuteurs s'étaient enrayés, et l'un d'eux, pesamment effondré sur la jambe de l'ordonnance, maintenait le héros cloué à la plate-forme. *« Elle s'en prend à ceux qui veulent entraver son développement !* cria le directeur. *Et son fonctionnement. » « Son fonctionnement »* persifla le colonel. *« Parfaitement,* cria le directeur. *Et je l'approuve. »*

Déjà, la machine bourdonnait. On eût pu espérer qu'à s'autodétruire elle perdrait un peu de sa superbe ; mais il semblait plutôt que chaque dégradation nouvelle renforçait son autonomie et multipliait sa puissance. A tout instant, la bête renoncerait peut-être à sa posture tapie, pour se mettre à marcher !

« Elle repart ! cria le colonel. *N'y a-t-il aucun moyen de la mettre hors d'état de nuire ? » « Certes,* admit l'ingénieur, *mais... » « Non !* trancha le directeur, que le colonel exaspérait. *Fichez-nous la paix ! » « Mettez-vous d'accord,* cria le colonel à son tour. *L'un répond que oui, l'autre que non ! Mettez-vous d'accord ! »* Il était furieux, lui aussi. La herse s'abaissait de nouveau, de sorte que la verticale pût repousser le cadavre hors de l'horizontale. Il tomba. Il resta juché sur une bielle qui fonctionnait encore avec lenteur et de travers dix mètres plus bas, et qui le promenait sottement comme un enfant sur un cheval à bascule cassé. La herse pivota obliquement.

« Elle sait ce qu'elle fait ! » approuva l'ingénieur. Il parlait de la machine comme d'un être doué de raison. Le colonel comprit : la herse évaluait l'angle d'inclinaison pour atteindre l'officier blessé. Faisant face aux deux hommes, il surprit le regard dur du directeur à son subordonné. Il exigea : *« S'il y a moyen d'empêcher ce meurtre, je vous somme de me le faire savoir ! »* L'ingénieur était embarrassé. Quelques ouvriers s'étaient approchés, fascinés par l'horrible spectacle. La fourche s'abaissait, mais, à cause du culbuteur coincé, elle ne contactait que le genou de sa proie. Elle se releva lentement. Le bruit redevenait intolérable. *« Elle n'avait pas prévu l'obstacle !* s'écria le directeur avec admiration. *Elle va resserrer l'angle ! » « Arrêtez cette machine ! »* vociférait le colonel. Perdant toute retenue, il avait saisi le directeur au collet : *« Mettez-la en panne ! »* hurlait-il.

Dix aiguilles piquèrent la jambe de l'ordonnance, depuis la cheville jusqu'à la cuisse, et la traversèrent. En même temps, la seconde herse repoussait le culbuteur, et se relevait en cadence. Les herses remontaient, solidaires, et le culbuteur bascula. La jambe était demeurée embrochée. Le corps était soulevé au-dessus de la plate-forme, les jambes ouvertes, la seconde traînait au plancher. Puis les herses s'arrêtèrent. Celle qui était libre fit volte-face, retourna ses dards vers l'arrière pour perforer le corps de l'homme de bas en haut par l'entrejambe. Les hurlements terrorisés de la victime parvenaient à percer le vacarme. *« Arrêtez cela ! Entendez-vous ! »* s'égosillait le colonel en secouant le directeur. Il sanglotait presque. Là-haut, l'officier martyr se débattait tragiquement, tandis que les aiguilles s'approchaient. L'attente était insupportable.

UN mouvement agita soudain la masse indécise des ouvriers : un homme avait jailli avec une énorme pince coupante. *« Non ! »* cria le directeur, que le colonel maintenait embrassé. *« Non ! »* cria l'ingénieur avec un geste moins convaincu pour s'interposer. Trop tard ! L'homme s'était jeté à plat ventre sous le corps du monstre et tranchait le câble d'alimentation avec une brève précision. A l'instant même, la machine émit un sifflement strident, et la herse s'arrêta. L'engin bascula sur le flanc, dans un ultime effort pour écraser son minuscule vainqueur, mais l'homme, habitué à la machine, venait de rouler sur lui-même, réfugié entre les vérins, d'où il sortit indemne dans un surprenant silence revenu.

Il y eut, l'instant de stupeur passé, quelques murmures. Pas d'applaudissements, à part les félicitations émues du colonel à l'adresse de l'homme courageux ; son cri retentissait étrangement dans le mégaphone : *« Bravo ! Bien ! Bien ! »* L'héroïque ouvrier restait seul. Ses camarades se détournaient de lui avec embarras. Deux le congratulaient mollement, mais lui-même se hâtait de les quitter. *« Capitaine ! Vous êtes sauvé »* criait le colonel dans le mégaphone. *« A quel prix ! »* grondait le directeur. Il bouillait de colère. Il sortit à grands pas, fendant brutalement la masse des ouvriers. Le colonel, gêné par l'amplification de sa propre voix, éteignit le mégaphone. On secourait l'ordonnance par la grue. L'ingénieur désigna l'ouvrier qui, musette ramassée, s'en allait, puis ses camarades, silencieux : *« Il regrette son geste impulsif. Les autres ne tarderont pas à le lui reprocher. »* Il s'avança vers la machine, avec l'appréhension primitive du chasseur qui s'approche du tigre fusillé en redoutant un ultime coup de griffes. Il la toucha, la caressa. Désignant la masse ouvrière qui flottait : *« Maintenant, ils vont se mettre en grève. »*

Il tourna les talons. Les ouvriers s'écartaient pour lui livrer passage, mais des mains ébauchaient un mouvement interrogateur derrière lui. Plusieurs délégués, enhardis, le suivirent à distance respectueuse. Des brancardiers emportaient l'officier blessé. Le colonel fit mouvement pour les rejoindre, mais, donnant un coup de pied à la bête avant de prendre sa route : *« Saloperie !* grommelait-il. *Saloperie ! »* ■

Peintre, dessinateur et écrivain, YAK RIVAIS a publié un livre de dessins — *l'Effrayant Périple du grand espion* (Belfond, 1966) — et trois romans : *Aventures du général Francoquin* (Gallimard, 1967), *Hérésie de Casïus Boôrst* (Belfond, 1968) et *le Condottiere* (Belfond, 1971, grand prix de l'humour noir). Son dernier livre, *les Demoiselles d'A*, récit construit avec des citations (1979), lui a valu le grand prix de l'anticonformisme.